

Jacques Hamel
sociologue, département de sociologie, Université de Montréal
(1997)

Précis d'épistémologie de la sociologie

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique: <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jacques Hamel, **Précis d'épistémologie de la sociologie**, . Montréal-Paris : L'Harmattan, 1997, 286 pp. Collection "Logiques sociales".

M. Jacques Hamel est sociologue au département de sociologie de l'Université de Montréal.

[Autorisation formelle réitérée le 22 décembre 2004 par l'auteur, M. Hamel, de diffuser ce livre]



Courriel : jacques.hamel@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 25 décembre 2004 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

[Présentation du livre](#) (texte au verso du livre)

[Ouvrages du même auteur](#)

[Dédicace](#)

[Introduction](#)

[Chapitre 1.](#) Pour la sociologie comme science

1. [La science par opposition au sens commun](#)
2. [Science et explication causale](#)
3. [Objet et dualisme](#)
4. [Sur la nature des objets et l'unité de la science](#)

[Chapitre 2.](#) La définition d'un objet et le statut de la réduction en science

1. [Le statut de l'objet en science](#)
2. [Objet de la sociologie : action sociale.](#) La théorie sociologique d'Alain Touraine
3. [Les contraintes objectives de l'action sociale.](#) La théorie de l'habitus de Pierre Bourdieu
4. [L'opposition théorique en sociologie et la différence dans la définition de l'objet sociologique](#)
5. [La théorie de la structuration](#)

[Chapitre 3.](#) La définition et la construction méthodologique de l'objet de la sociologie

1. [Objet et structure](#)
2. [Les propriétés de l'objet et leur statut](#)
3. [Les avancées de la méthodologie sociologique.](#) L'intervention sociologique
4. [L'auto-analyse provoquée et accompagnée](#)
5. [La double herméneutique de la théorie de la structuration](#)

[Chapitre 4.](#) Le passage du local au global

1. [Bref rappel des études ethnographiques en sociologie](#)
2. [Le statut de la singularité en science](#)
3. [La singularité et le passage du local au global](#)
4. [Exemple simple du passage du local au global](#) : la manufacture anglaise de Marx

[Chapitre 5.](#) Les problèmes de la description en sociologie

1. [Les débats autour du discours descriptif](#)
2. [Les études descriptives de l'École de Chicago](#)
3. [La définition de l'objet d'étude](#)
4. [La description comme objectivation participante](#)
5. [Une épistémologie de la connaissance pratique](#)
6. [La « description définie » en sociologie](#)
7. [La description considérée comme « théorie »](#)
8. [Le langage comme intermédiaire de la description](#)

[Chapitre 6.](#) La théorie sociologique et son écriture

1. [Les qualités littéraires de la science](#)
2. [Les exigences de l'écriture sociologique](#)
3. [La science n'est-elle qu'une langue bien faite ?](#)
4. [La fonction du langage sociologique est-elle esthétique ou épistémologique ?](#)
5. [Éléments pour une langue bien faite en sociologie](#)
6. [La nature non itérable de l'objet de la sociologie](#)
7. [L'explication de la sociologie](#)

[Chapitre 7.](#) Sur la sociologie et l'interdisciplinarité

1. [L'interdisciplinarité et sa définition](#)
2. [Interdisciplinarité et objet d'étude](#)
3. [L'interdisciplinarité peut-elle découler de la théorie ?](#)
4. [Interdisciplinarité et méthode](#)
5. [L'interdisciplinarité manifeste-t-elle le passage de l'explication à l'action ?](#)

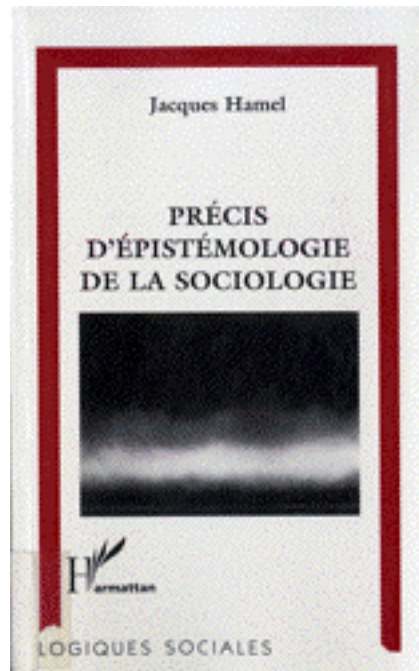
[Conclusion.](#) Pour une sociologie du fait virtuel

[Bibliographie](#)

Jacques Hamel

sociologue au département de sociologie de l'Université de Montréal

Précis d'épistémologie de la sociologie



Montréal-Paris : L'Harmattan, 1997, 286 pp.
Collection "Logiques sociales".

Couverture :

Rita Letendre, *The light always comes*, pastel, 1984.

[Retour à la table des matières](#)

Présentation du livre

(description contenue à l'endos du livre)

[Retour à la table des matières](#)

La sociologie est-elle une science ? L'est-elle au même titre que les sciences réputées exactes ? C'est à ces questions que tente de répondre cet ouvrage en traitant de la connaissance dite scientifique eu égard à la connaissance dite pratique. Sous cet angle, la science se pose comme une connaissance par objets et par concepts. La sociologie peut certes souscrire à cette caractérisation, non sans se heurter toutefois à la définition de son objet relativement à laquelle la communauté des sociologues est divisée, sans que cela ne soit délibéré. Les traditions théoriques rattachées aux noms de Pierre Bourdieu, Alain Touraine et Anthony Giddens, à première vue sans véritable rapport, pointent néanmoins ce qu'est virtuellement l'objet de cette science qui n'ose pas s'affirmer comme telle.

Le mot science a droit de cité en sociologie pour autant que sous son égide soient en outre réglés les problèmes du passage du local au global, de la description de son objet et de l'écriture de la connaissance qu'elle génère. Tels sont les thèmes abordés dans ces pages à la lumière de l'épistémologie contemporaine.

Jacques Hamel est professeur de sociologie à l'Université de Montréal depuis 1987. Outre l'épistémologie, ses champs de recherche sont la méthodologie qualitative en sociologie et l'étude de l'économie des francophones au Québec. Celle-ci s'est constituée au fil d'un intérêt pour l'anthropologie économique et la théorie de la transition développée dans son orbite. Jacques Hamel a naguère mené une enquête mémorable sur les *baby boomers* et les *baby busters*. Il a publié de nombreux ouvrages et articles parmi lesquels *Étude de cas et sciences sociales*.

Du même auteur

[Retour à la table des matières](#)

Horizon de l'anthropologie et trajets de Maurice Godelier, Paris, Fayard, à paraître (avec Philippe Descola et Pierre Lemonnier)

Étude de cas et sciences sociales, Paris, L'Harmattan, 1997.

Les Jeunes, Sociologie et sociétés, Vol. XXVI, no 1, 1995.

L'identité en question, Montréal, Méridiens, 1993. (avec Joseph-Yvon Thériault)

L'éthique dans la recherche qualitative, Recherches qualitatives, Trois-Rivières, Presses de l'Université du Québec.

Case Study Methods, Beverly Hills, Sage Publications, 1993. (avec la collaboration de S. Dufour et D. Fortin)

Case Method in Sociology, Current Sociology, vol. 40, no 1, 1992.

À mes parents

Épistémologie : la connaissance est-elle connaissable, sinon comment la connaître ? - Woody Allen

[Retour à la table des matières](#)

Précis d'épistémologie de la sociologie

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on se fie aux dictionnaires, un précis est un « exposé précis et succinct », un « bref historique », l'« état des lieux ». De par son titre et son objectif, cet ouvrage souscrit parfaitement à ces différents sens attribués au mot précis pris comme substantif. L'adjectif « précis » signifie certes « clair », « défini » mais suggère aussi la nuance de particulier, au sens d'un « style particulier », d'une « perspective particulière ». Cet adjectif, reconnaissons-le, complète à son tour le terme désignant un « ouvrage qui expose brièvement les éléments essentiels d'une discipline ». En effet, ce Précis d'épistémologie de la sociologie est, par définition, un exposé succinct des éléments essentiels de la sociologie, considéré toutefois sous une perspective particulière.

En ce sens, il traite des principaux éléments de la sociologie mais entend ne les aborder qu'à la lumière d'une perspective particulière, précise. Par conséquent, l'ouvrage ne vise pas à présenter la sociologie selon l'ensemble des perspectives qu'ont suscité les études et les remarques à propos de ses éléments essentiels. Il y en a eu tant dans le passé, et de nos jours tellement d'autres surgissent que les présenter de proche en proche ferait que ce livre manquerait à sa définition d'un exposé succinct comportant un bref historique. Il ne prétend donc pas décrire la sociologie au fil de l'histoire de son développement comme discipline, engageant ainsi l'exposé de ses éléments essentiels dans une remontée historique jusqu'aux oeuvres classiques de Marx, Durkheim et Weber. L'exercice a été si souvent repris, à ce jour, et par des esprits

tellement compétents, qu'il vaut mieux y renoncer et conformer ce livre au sens de son titre tel que le définissent les dictionnaires. Il ne comporte donc qu'un bref historique de la sociologie emprunté entre autres aux oeuvres de Pierre Bourdieu, Anthony Giddens et Alain Touraine.

La perspective particulière des éléments essentiels de la sociologie proposée en ces pages concerne l'épistémologie. Actuellement, ce mot a tellement d'usages que le recours aux dictionnaires s'impose. Selon le *Quillet*, épistémologie désigne l'« étude critique des sciences exactes et humaines, et de la formation et des conditions de la connaissance scientifique ». Le *Larousse* indique pour sa part que l'épistémologie est la « discipline qui prend la connaissance scientifique pour objet » et, en un sens dérivé, « l'épistémologie est un discours sur les différentes pratiques scientifiques et non un discours de la méthode de la science en général ». Pour éclairantes qu'elles soient, ces définitions ne permettent pas de trancher en faveur d'un usage précis du mot épistémologie. Si la connaissance procurée par les sciences exactes et humaines en constitue l'objet, l'épistémologie désigne, suivant les dictionnaires, soit une « étude critique », soit une « discipline ». Il lui est par ailleurs assigné soit « l'étude de la formation et des conditions de la connaissance scientifique », soit l'étude des « différentes pratiques scientifiques » sans que la méthode de la science lui soit particulièrement attachée.

« Épistémologie » dans ce livre ne saurait se présenter comme une discipline où son auteur serait épistémologue, avec la compétence qu'on attendrait de lui. Il ne pourrait certes y prétendre. Il se voit donc contraint de définir « épistémologie » en son sens d'étude critique, préférable pour qualifier l'ambition de son ouvrage et sa propre compétence. Ce livre est dû à un sociologue de métier, se donnant ici pour tâche d'étudier de façon critique les éléments essentiels de sa discipline.

Si tant est que l'épistémologie soit une discipline au sens d'une théorie de la science, voire la « science de la science », à laquelle l'usage de ce mot peut prêter, elle est le fait d'auteurs comme Gilles-Gaston Granger dont l'oeuvre, méconnue sinon ignorée, est fameuse en ce sens. Lui-même a peine à prétendre que son propos sur la science s'inscrit en une science de la science et préfère envisager l'épistémologie au sein d'une philosophie visant à situer la science dans une expérience de la connaissance qui la déborde, à en évaluer la portée, à en dégager la signification pour l'ensemble de l'expérience humaine. L'épistémologie a donc pour but « de décrire et de faire comprendre le sens, la portée et les procédures de l'effort de rationalisation dans l'explication des phénomènes qu'exprime le mouvement de la science ¹ ». Elle est ainsi une étude critique de la science dont l'oeuvre de Granger donne l'échantillon parfait. C'est en ce sens précis, que l'oeuvre admirable de Granger sait traduire, que se reconnaît la signification attribuée ici au mot épistémologie, de même que le but visé par ce livre. Ce but sera atteint par une influence très nette de

¹ Gilles-Gaston Granger, « Pour une épistémologie du travail scientifique », dans Jean Hamburger (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, p. 114.

cette oeuvre, dont ce livre ne saura toutefois donner qu'une faible idée de l'intelligence et de la rigueur des remarques et propositions qui y sont livrées avec générosité.

L'expression « effort de rationalisation » de la science vient d'être écrite sans commentaire. Que désigne-t-elle au regard de ce qu'assignent les dictionnaires comme objet de l'épistémologie ? Étant donné que son objet correspond à la « tactique de la démarche scientifique, régie par des contraintes logiques, et sa stratégie exigeant une rationalisation inventive ¹ », elle tend donc à rapprocher l'épistémologie de l'étude de « la formation et des conditions de la connaissance scientifique » plutôt que de celle des « pratiques scientifiques » sous une forme où la « méthode de la science » n'a plus guère de part. Par « la formation et les conditions de la connaissance scientifique », l'on ne saurait entendre trop étroitement l'étude des contextes et des changements économiques et sociaux ayant favorisé ou suscité l'émergence de la science en tant que connaissance discernable d'autres connaissances par sa forme, ni non plus l'histoire des oeuvres et des institutions scientifiques et de leurs incidences dans la vie sociale. Bien que l'idée en soit maintenue, l'épistémologie s'attache bien davantage aux suites d'actes par lesquels se constitue la science en tant que forme de la connaissance instaurant un régime de pensée parfaitement discernable.

Loin d'affirmer que l'étude de l'histoire sociale de la science et de ses institutions présente peu d'intérêt, l'épistémologie conçue en ce sens permet seulement d'insister sur le fait primordial que la science est d'abord une forme de connaissance sur laquelle doit être portée l'attention afin d'en dégager la visée, le sens et la portée. C'est ainsi que la sociologie sera envisagée dans ce livre, non pas selon l'histoire de son émergence dans les sociétés modernes ², ni selon celle, tumultueuse, qui a marqué ses oeuvres et ses institutions, mais en tant que forme de connaissance constituée par des suites d'actes pouvant être parfaitement circonscrites et qui sont communément partagées par les sociologues de toutes obédiences.

Selon cette perspective épistémologique, il y a donc une unité de la sociologie malgré les divergences et les conflits touchant ses oeuvres et ses institutions. Elle invite ainsi à renoncer à l'épistémologie de Thomas Kuhn et à son idée de paradigme ³ qui fait fortune en sociologie. Un paradigme est un corpus d'hypothèses théoriques générales, de démarches et procédés techniques nécessaires à son application qu'adoptent les membres de la communauté scientifique à un moment donné de son histoire. Cette dernière est scandée par des révolutions scientifiques en fonction desquelles un paradigme se substitue

¹ *Ibid.*, p. 115.

² Sur ce sujet, voir Roberto Miguelez, *L'émergence de la sociologie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

³ Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972. L'auteur est revenu sur cette conception de la notion de paradigme en lui substituant celle de *matrice disciplinaire* qui suggère que la science comporte une certaine unité. Voir *La tension essentielle*, Paris, Gallimard, 1990.

au précédent, lequel donnait jusqu'alors à la science son état de stabilité. Chez Kuhn, la notion de paradigme suggère l'idée qu'aucune communication n'est possible entre paradigmes, de telle sorte qu'une unité manque à la science et à son développement historique. En raison de son état, la sociologie pouvait accueillir en ce sens cette notion de paradigme et c'est dans son sillage que les oeuvres fondatrices de Marx, Durkheim et Weber en vinrent à être considérées comme des paradigmes opposés. Il en va de même pour les oeuvres contemporaines, Alain Touraine et Pierre Bourdieu apparaissant ainsi comme les tenants de paradigmes différents, sinon divergents. La vogue de cette notion en sociologie vient sans doute du fait qu'elle place les différences théoriques et méthodologiques de ces oeuvres sous une lumière vive en s'attachant particulièrement aux conflits dont la communauté des sociologues a été et est encore le témoin, mais qui n'offre ici guère d'intérêt. Ces oeuvres, en dépit de différences incontestables parfois manifestées sous forme d'oppositions, souscrivent pourtant à une visée commune, celle d'expliquer les faits sociaux selon un « effort de rationalisation » que l'on peut ramener à une suite d'actes apparentés. C'est sur celle-ci qu'est placé l'accent dans ce qui suit. Non sans avoir affirmé que la sociologie se reconnaît comme science, que la connaissance qui est son fait se produit en se ralliant à sa visée.

L'affirmation est lancée comme une manière de provocation au vu de l'état actuel de la sociologie comme du reste des autres sciences humaines, et des thèses avancées sur elles à ce sujet. Michel Foucault, par son archéologie du savoir, les a résumées mieux que personne. Selon lui, il est « inutile de dire que les « sciences humaines » sont des fausses sciences ; ce ne sont pas des sciences du tout ; la configuration qui définit leur positivité et les enracine dans l'épistémè moderne les met en même temps hors d'état d'être des sciences ; et si l'on demande alors pourquoi elles ont pris ce titre, il suffira de rappeler qu'il appartient à la définition archéologique de leur enracinement qu'elles appellent et accueillent le transfert de modèles empruntés à des sciences ¹ ». Il poursuit en affirmant que « ce n'est donc par l'irréductibilité de l'homme, ce qu'on désigne comme son invincible transcendance, ni même sa trop grande complexité qui l'empêche de devenir objet de science. La culture occidentale a constitué, sous le nom d'homme, un être qui, par un seul et même jeu de raisons, doit être domaine positif du savoir et ne peut pas être objet de science ² ». Les sciences humaines, au premier rang desquelles se trouve la sociologie, ne peuvent pas être des sciences dans la mesure où, dans le même temps que la culture occidentale crée la nécessité d'une connaissance qui peut le prendre pour objet elle fait en sorte que l'homme, l'être humain, se conçoit comme sujet.

Or on voit mal dans cette affirmation ce qui prouve que l'être humain et son expérience ne peuvent pas être objets de science. Si ce n'est qu'on se méprend à bien des égards sur ce que signifient ces mots de science et d'objet. Si la science les réduit à ce statut, ce n'est certes pas au sens littéral : c'est pour

¹ Michel Foucault *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 378.

² *Idem.*

les besoins de la connaissance qu'elle produit. En dehors de sa sphère, il va de soi que l'être humain continue de répondre à la culture occidentale et de se concevoir comme sujet.

La science est perçue dans cette veine, par les détracteurs autant que les adeptes des sciences humaines, comme source d'une positivité de la connaissance dont on est bien prêt à apprécier les mérites pour expliquer la matière et la vie biologique sans pour autant les reconnaître quand il s'agit de rendre raison de l'être humain et de son expérience.

L'épistémologie et, plus largement, la philosophie des sciences ont été témoins d'âpres et fulgurants débats à ce sujet. La science est maintes fois associée aux desseins les plus sombres, aux visées les plus néfastes qu'on se plaît à évoquer pour caractériser la positivité de la connaissance qui se formule sous son égide. Cette dernière est immanquablement accolée à une normativité et une instrumentalité auxquelles il est de bon ton d'intenter moult procès.

Or pourquoi imputer des torts à une connaissance qui revendique la capacité d'expliquer ce qu'elle prend pour objet *précisément*, si tant est que ce dernier mot rend compte de ce que veut dire positivité ? Pourquoi jeter l'anathème sur une entreprise qui veut tout simplement expliquer autrement qu'en faisant appel à l'expérience pratique vécue par qui s'engage dans son sillon ? L'épistémologue Gilles-Gaston Granger propose de la caractériser brièvement comme un « détour par le royaume des abstractions en vue de rendre plus précis et plus pénétrant le contact avec la réalité ». En d'autres termes, la science a pour but *d'expliquer les faits* « de façon telle qu'il soit possible de mettre en doute, d'infirmer ou confirmer ce qu'elle en affirme, au moyen d'opérations soumises à un protocole déterminé de règles et d'usages ¹ ».

Voilà des définitions qu'on ne saurait envisager avec suspicion ; au contraire on peut y voir une invitation bien tentante. La science apparaît dès lors quelque peu comme un jeu. Celui-ci comporte certes des contraintes, comme tout autre, mais on y prend part pour le défi qu'il renferme : rendre la connaissance précise et pénétrante. Une telle connaissance peut permettre de prédire, bien que cet aspect vienne en second lieu. Le jeu vise d'abord à rendre la connaissance précise au point qu'elle puisse être démontrable. Cela constitue une lancée qui trouve son terme dans la qualité de prédire en science. Ce terme ne saurait toutefois se révéler son apogée. En effet, on attend de la science une connaissance démontrable pour que soient vérifiés sa précision et son caractère pénétrant. C'est ce motif qui aiguillonne tous les adeptes de ce jeu. L'imagination la plus intrépide est mise à contribution comme en font foi les expériences en laboratoire. Elles font sans cesse appel à l'intérêt invincible de connaître précisément en tentant de recréer par toutes sortes de dispositifs et instruments ce dont nous avons l'expérience la plus pratique ou concrète. Le défi tient sans contredit à ceci : transposer la matière, la nature, la vie biologi-

¹ Gilles-Gaston Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 13.

que en dehors de notre expérience pour en avoir une *autre* image que celle que cette dernière nous procure d'office.

Le laboratoire offre l'exemple parfait de ce vers quoi incline la science, de la visée qu'elle comporte et qui la caractérise. C'est indéniablement cela le point de départ de la science et la source des ferveurs, voire même des passions, qu'elle provoque chez ses adeptes.

C'est devenu un truisme de reconnaître que la sociologie n'est pas pourvue de laboratoire. Est-ce pour cette raison, faute de disposer d'un heu propre à étaler leur créativité, que bien des sociologues conçoivent la vie en laboratoire comme routinière, ennuyeuse, réfractaire aux passions de la découverte ? Quoi qu'il en soit, outre la routine, pour ne pas dire le conformisme auquel on l'associe, le laboratoire représente pour eux l'aspect réducteur de la science sur lequel la sociologie, ou plutôt les sociologues, s'attardent pour la décrier. La matière et la vie biologique y sont, par exemple, décomposées et recrées au moyen de procédés techniques et mathématiques incapables de rendre compte de leur nature complexe et changeante, gauchissant du même coup les énoncés théoriques produits par la science.

La réduction ne saurait toutefois être reprochée à la science dans la mesure où elle admet volontiers que c'est la condition primordiale pour que soit produite la connaissance qui lui est propre. C'est le prix qu'il lui faut payer pour que son entreprise s'édifie sous le jour de la formule consacrée : « distinguer pour mieux expliquer ».

En ce sens, la réduction correspond à des vertus épistémologiques, celles dont témoigne la connaissance scientifique. Il semble exagéré de prétendre que la science rejette dans l'ombre ce statut qu'a la réduction sous son égide et d'affirmer que la matière, la vie ou la vie sociale se résolvent sous la forme des objets qui en découlent. La science, à notre sens, reste constamment informée que leur réduction au statut d'objet renvoie à son office et que la « réalité » conserve tous ses droits. En d'autres mots, la science ne saurait être assez puissante pour imaginer que les objets qui découlent de la réduction à laquelle elle s'emploie peuvent épuiser la réalité au point de s'y substituer sans autre forme de procès.

Sur ce plan, l'épistémologie contemporaine le rappelle, la science et sa réduction sont désormais envisagées comme une expérience parmi d'autres expériences de la connaissance. Elle est d'abord le fruit de l'expérience humaine, selon le sens qui transpire de l'archéologie du savoir de Foucault précédemment évoquée. Elle est le résultat des avancées de la connaissance par image, de la connaissance abstraite, et, en corollaire, de sociétés au sein desquelles envisager la matière, la nature et même l'être humain comme objets devient possible. Il est certes permis, à l'exemple de Foucault, de décrier ce dernier fait que l'être humain devienne un objet dans des sociétés qui, en son nom, peuvent lui faire subir les pires outrages. Il n'en reste pas moins que ce fait marque pour l'être humain un pas formidable vers sa propre connaissance en

fonction de laquelle il peut reconnaître les vertus épistémologiques de l'entreprise qui porte le nom de science. La connaissance y trouve un exploit inégalé : celui de substituer à l'expérience pratique des images propres à en rendre compte sans qu'elles en émanent directement. Ces images sont manipulables pour ainsi avoir un contact avec l'expérience de façon à en saisir les propriétés. C'est là la victoire de la connaissance pour qui l'abstraction devient le terrain d'exercice de choix sans pour autant qu'il n'en devienne le seul.

La science, prenant prétexte de ses succès, est devenue désireuse d'imposer sa connaissance et de la décréter comme seule valable. Ses potentialités d'abstraction la rendaient principale candidate à la vérité. En étant apte à révéler les propriétés des objets qu'elle prend sous sa tutelle, la science pouvait s'opposer à la religion, aux superstitions, aux mythes et, plus largement, à la connaissance pratique au point de penser les éliminer. Elle s'arrogeait d'ailleurs cette réputation de manière assez confuse.

Elle avait d'abord tendance à considérer la connaissance non pas comme une expérience mais sur le terrain proprement épistémologique, c'est-à-dire sur ses capacités à expliquer précisément. Sur cette base, elle ne pouvait que régner puisqu'expliquer de façon précise et pénétrante constitue en propre sa visée, par laquelle elle se distingue ouvertement des autres expériences de la connaissance, des autres connaissances. La science se refusait de la sorte à reconnaître qu'elle est, comme toute connaissance, une expérience, humaine par surcroît. Elle s'aveuglait ainsi sur le sens de son entreprise qui lui semblait ne répondre qu'à des motifs épistémologiques. Elle tendait à oublier que la connaissance précise et pénétrante résulte ainsi de conditions et circonstances qui font qu'elle ne peut pas se réduire qu'à une fonction épistémologique. Si elle apparaît sous ce jour, cette apparence est le propre de *l'épistémè* moderne pour reprendre l'expression de Foucault. Ce n'est que dans la culture occidentale, selon ses mots, que la science peut prétendre n'être pourvue que d'une fonction épistémologique, de nature proprement instrumentale, et ainsi passer sous silence qu'elle émane de l'expérience humaine et, par conséquent, ne correspond qu'à une expérience parmi d'autres de la connaissance humaine.

Sur ce, la science ne saurait éliminer, par son droit d'exister, d'autres expériences de la connaissance que celles-ci tiennent de la religion, des superstitions ou, tout simplement, de la connaissance pratique. Elle est une connaissance parmi d'autres, qui s'en distingue du fait qu'elle se veut précise, au sens de démontrable, et pénétrante, c'est-à-dire propre à éclairer les propriétés de ce qu'elle prend pour objet, propriétés qui se dérobent à la connaissance pratique dans la mesure où celle-ci ne cherche pas à en faire son objet.

La science se reconnaît ainsi depuis peu. Ses ratés, mais surtout la persistance des connaissances qu'elle se promettait d'annihiler - dont témoignent le regain des religions, la survie des superstitions, la vogue des savoirs pratiques - dans les sociétés les plus avancées dans la modernité ou la culture occidentale, viennent accentuer sa relativité qu'elle a été *contrainte* de reconnaître. Il importe de le souligner : c'est la force de ce contexte et le rappel de ses erre-

ments qui ont amené la crise de la science en vertu de laquelle elle a dû admettre le caractère relatif de sa connaissance. La crise n'a rien ou à peine changé l'orientation de la science, sa visée. Elle n'a contribué qu'à la mettre en perspective par rapport aux autres expériences de la connaissance.

C'est dans cette veine qu'est conçue la science dans cet ouvrage et que la sociologie est considérée comme telle. Il s'attarde longuement à définir la visée de la science pour mieux démontrer que la sociologie se reconnaît sous ses auspices. Les premiers chapitres traitent dans cette foulée, de la réduction qu'opère la science et du statut qu'il convient de lui attribuer. En effet, cette réduction est indiscutablement ce par quoi se caractérise la science. Elle en est le premier pas et c'est par elle que se reconnaît son office. Le développement de ce thème permet par ailleurs de constater que lorsqu'elle s'y emploie pour qu'advienne son objet, toute science doit l'extraire de l'expérience humaine. Cela nous rappelle que la matière et la vie, comme la vie sociale, n'existent en réalité que selon ce qu'en livre l'expérience humaine. La matière et la vie n'ont de fait pour l'être humain que par l'intermédiaire de son expérience, expérience que nous qualifierons de pratique. Dans ce sillage, on peut affirmer que c'est par le moyen de la connaissance que, pour l'être humain, la matière et la vie prennent corps. Certes, il est permis de raisonnablement poser qu'elles existent indépendamment de la connaissance humaine mais, en revanche, elles n'acquièrent une existence pour l'être humain que dans la mesure où elles deviennent l'objet de son expérience et, par conséquent de sa connaissance qui en est la première manifestation.

Pour peu qu'elle soit admise, cette position vient nuancer, sinon mettre en cause, la fameuse distinction introduite par Wilhelm Dilthey entre les sciences de la nature et celles de la culture auxquelles s'associe évidemment la sociologie. Elles diffèrent radicalement pour la raison que les « faits » qu'elles visent sont pourvus d'un sens, celui de la culture, de sorte que vouloir les envisager comme objets montre qu'ils témoignent de l'expérience que cette dernière exprime en faisant de l'être humain un sujet. En conséquence, selon lui, « les faits sociaux nous sont compréhensibles du dedans : en nous servant de la perception interne de nos propres états, nous sommes capables, jusqu'à un certain point, de les reproduire ¹ ». En d'autres termes, si tant est qu'ils puissent être considérés comme un objet les faits sont déjà habités par l'expérience d'un sujet contrairement à la nature qui, elle, peut être approchée à ce titre. C'est sous cet angle que se fait jour la distinction diltheyenne entre les sciences qui ont pour objet la nature et celles qui visent la culture au sens large.

Or cette distinction ne peut être aussi rapidement admise quand on considère que la nature n'a de fait pour l'être humain qu'en fonction de l'expérience qu'il en a, expérience qui à bien des égards naît de sa connaissance. Il est donc exact de penser que la nature est, elle aussi, pourvue d'un sens qui n'est « compréhensible que du dedans » pour qu'elle puisse être vue comme un ob-

¹ Wilhelm Dilthey, *Introduction à l'étude des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 1942, p. 53.

jet apte à être expliqué à ce titre. La distinction introduite par Dilthey entre nature et culture s'estompe quand l'une et l'autre ont à se plier aux contraintes de la science pour être livrées à son exercice. Il en ressort, par voie de conséquence, que ce dernier comporte une interprétation (ou compréhension) pour que l'explication puisse advenir et se réclamer de la connaissance que la science produit pour son propre compte. Quand Dilthey expose les démarches et procédés que lui inspirent les « artistes géniaux de l'exégèse » il ne peut s'empêcher lui-même de conclure qu'« à pousser les choses à l'extrême, la compréhension ne diffère donc pas de l'explication ¹ ».

En devenant le fait de la connaissance humaine, la nature et la culture se jouent donc assez indifféremment en fonction de l'expérience sujette à l'être humain qui les dote d'un sens que la science s'emploie à réduire, à neutraliser pour qu'elles se conçoivent comme objets propres à susciter une connaissance qui peut être conséquemment qualifiée d'objective. C'est dans cette veine que la réduction sous forme d'objet marque la science d'une pierre blanche. La sociologie souscrit, à bien des égards, à cette caractérisation et se plie à ses exigences. Or, pourquoi penser, à l'invitation de Dilthey, qu'elle ne peut pas se concevoir comme science de la nature qui, chez lui, qualifie pleinement ce que veut dire le mot science ?

Le drame de la sociologie tient, selon nous, au fait que la sociologie n'est pas encore parvenue à définir précisément son objet. En bref, que vise-t-elle à expliquer ? Qu'est-ce qu'une société pour qui se dit sociologue ? L'exemple de trois sociologues de renom, dont les noms sont rattachés à des oeuvres réputées, révèle de très nettes différences à cet égard. En effet, ce qui distingue Pierre Bourdieu, Alain Touraine et Anthony Giddens, c'est moins la teneur de leurs théories respectives que, dès le départ, ce qui constitue l'objet à partir duquel elle s'édifie. Il ne semble pas exister à première vue une définition commune de ce qu'est une société.

Les traditions intellectuelles et institutionnelles se font un devoir de le rappeler. Les manuels d'introduction à la sociologie se chargent de souligner les différences apparentes. Or, une lecture attentive de leurs travaux révèle à ce titre des similitudes qu'on aurait tort de passer sous silence. Ces points relatifs à la définition de l'objet de la sociologie sont suffisamment apparentés pour être déclarés communs. Certes, ils n'enlèvent rien au fait que leurs conceptions respectives de la société divergent, mais qu'elles témoignent que ces auteurs font leur la réduction au statut d'objet. C'est lorsqu'ils s'appliquent à cette contrainte, propre à toute science, que se fait jour une analogie très nette entre ce qui constitue pour eux l'objet au départ duquel la sociologie, à commencer par leur propre oeuvre, se trouve *en droit* d'exister.

Le travail auquel ils s'astreignent à cette fin se colore, en cours de route, de positions qui ne répondent pas à la fonction épistémologique de la réduction. Ces positions sont qualifiées au chapitre 2 de *politique* et *d'éthique*. Elles

¹ Wilhelm Dilthey, *Le monde de l'esprit*, Paris, Aubier-Montaigne, 1947, p. 336.

viennent, selon nous, compromettre l'abstraction à laquelle introduit et pousse la réduction de la société au statut d'objet en le rattachant à ce que Granger nomme des événements, des faits actuels non pas virtuels. Sous cet angle, l'objet de la sociologie est par exemple, chez Touraine en phase avec l'actualité des conflits sociaux dont les sociétés occidentales ont offert le spectacle durant les « trente glorieuses ». Chez Bourdieu, avec toutefois des accents moins prononcés, il est de mèche avec la « lutte des classes » dont ces mêmes sociétés ont constitué l'arène. L'objet, dans cette veine, s'établit néanmoins sur un registre d'abstraction accentué puisque la « lutte des classes » trahit le concept sociologique à partir duquel se formule sur le plan théorique les conflits sociaux dont ont fait l'expérience diverses populations des sociétés occidentales. Anthony Giddens, pour sa part, conçoit l'objet de la sociologie comme les « conséquences non voulues et les conditions inintentionnelles » de l'action sociale que pointaient déjà, à des degrés divers, les deux précédents auteurs dont d'ailleurs il souligne assez peu les mérites.

Il y a donc tout lieu d'espérer que la sociologie en vienne à établir communément son objet, parvenant ainsi à vaincre les oppositions et disputes qui affligent la communauté des sociologues. Cet espoir est cependant vite mis à mal par le post-modernisme qui sévit en son sein comme un peu partout. Sa vogue s'affiche par la volonté ferme de « déconstruire » les objets des sciences, en particulier ceux des sciences humaines. Une déconstruction qui, au premier abord, n'a rien d'inquiétant puisque c'est le propre de la science de revoir et reformuler ses objets, de les déconstruire donc, mais qui le devient quand le post-modernisme tend à le dissoudre, et ce au profit de l'expérience vécue que la définition de l'objet a précisément pour but de neutraliser afin de susciter la connaissance par concepts en vertu de laquelle la science trouve sa pertinence. L'expérience est mise en exergue pour des motifs politiques qui n'ont rien à voir avec la réduction en science qui correspond essentiellement à une fonction épistémologique que démontre la construction méthodologique.

Sur ce plan, la sociologie a su jouer d'audace et d'imagination intrépide. La preuve en est donnée par les méthodes qualitatives des auteurs précités. Que ce soit dans *l'intervention sociologique* de Touraine ou, chez Bourdieu, par son *analyse provoquée et accompagnée*, comme dans la *double herméneutique* proposée par Giddens, il en émerge un véritable chantier où les problèmes que suscitent la construction de l'objet sont définitivement canalisés vers des voies de solution. Ces problèmes sont connus de longue date et sont, à bien des égards, communs aux autres sciences : ceux qui touchent à la représentativité, à l'objectivité et à la généralité de la connaissance produite par la science à laquelle aspire la sociologie. Les solutions trouvées peuvent être mises en question - comme dans le quatrième chapitre - mais, en dépit de leur fragilité, elles témoignent néanmoins du *travail* qui caractérise la science. Il a pour but en ce sens d'insérer l'objet dans des opérations qui le préparent à la manipulation formelle attendue de la connaissance par concepts. Il ne lui manque, en sociologie, que des règles univoquement formulées pour qu'elle puisse être parfaitement saisissable et subséquentement reproduite. Si, à ce niveau, la sociologie achoppe, faut-il nécessairement désespérer de toute son entreprise ?

L'épistémologie contemporaine laisse voir, au contraire, que la sociologie n'est pas la seule à être fautive à cet égard. Elle peut être rangée avec d'autres entreprises pour lesquelles le nom de science ne fait pas de doute : la biologie, par exemple. En effet, si, pour que ses règles soient exemptes de « toute part d'arbitraire », elles doivent impérativement se formuler, comme le veut René Thom, au moyen des mathématiques qualitatives comme la géométrie et la topologie, il va de soi que la sociologie se retrouve en compagnie de bien d'autres sciences. La théorie des catastrophes dont ce dernier est l'auteur offre certes une rigueur que la sociologie aurait tort de ne pas reconnaître à juste titre. La mathématisation au sens où il l'entend, est-elle néanmoins la seule candidate qui peut prêter son concours pour que le mot de règle trouve son droit de cité en sociologie ? Il nous semble exagéré de le prétendre, d'autant que les tentatives d'expliquer des faits sociaux par le moyen de la théorie des catastrophes se sont révélées décevantes, pour ne pas dire vaines.

Le langage peut avantageusement servir de véhicule aux services que Thom prête aux mathématiques pour réduire toute part d'arbitraire. Son usage ne saurait se restreindre en sociologie à décrire son objet, encore que décrire correspond à un office beaucoup plus large que celui qu'on lui attribue. En effet la description marque l'introduction de l'objet, souvent encore attaché à l'expérience, dans un langage qui le dispose à des opérations virtuelles. Elle est donc le premier pas du travail d'objectivation auquel concourt toute l'entreprise de la sociologie. Le rappel de la tradition monographique, à telle enseigne, vient souligner que la description constitue l'antichambre de la connaissance par concepts. Elle est le prélude à une explication abstraite qui se formule derechef par l'entremise du langage.

Le langage est donc un important fiduciaire pour la sociologie. De ce fait, il est étonnant de constater le peu d'attention qu'on y attache. Le langage est d'abord constitutif des matériaux sur lesquels la sociologie s'appuie. En effet, les données dont procède celle-ci sont essentiellement constituées par le langage. Qu'elles soient de première main, comme les archives, les discours ou les documents élaborées à toutes sortes de fins ou les données recueillies directement par les sociologues, comme le questionnaire, le langage intervient au premier chef.

Il a aussi fonction d'outil. C'est par lui que se fixent les procédés et démarches desquels découlent la connaissance que produit la sociologie, elle-même formulée au moyen du langage. En bref, la connaissance sociologique se forme dans et par le langage. C'est pourquoi il doit comporter des qualités que le chapitre 6 aborde en traitant de l'écriture de la sociologie. L'accent est mis sur les attributs dont doit être pourvue cette écriture. Ce chapitre peut difficilement faire silence sur les controverses à propos de son statut qui, en anthropologie, dans la foulée de la pensée postmoderne, a dangereusement bifurqué vers le pouvoir de son auteur. Dans la veine de la *thick description* de Clifford Geertz, l'explication n'est que texte, tout comme du reste l'objet qui en est le

point de départ, puisqu'il prend corps par une description qui est affaire d'écriture.

L'auteur peut ainsi réclamer tous ses droits : c'est par lui que se fait jour l'objet et l'explication qui en découle grâce à son écriture. Il lui reste à jouer de virtuosité pour que son écriture colle à l'objet décrit par son intermédiaire et moule l'explication en une forme suffisamment vraisemblable pour qu'elle puisse convaincre tout lecteur de sa pertinence. En remplissant ces divers offices, l'écriture tend donc à rapprocher la sociologie de la littérature. Les écrits postmodernes se sont employés à en établir les parallèles avec des exagérations qui ont fait douter de son sérieux¹. Ils traitent pourtant de questions judicieuses qu'ils abordent toutefois de façon extrêmement confuse. En effet, ils rappellent avec emphase que la sociologie, comme l'anthropologie et les autres sciences humaines, est partie prenante du langage et, par conséquent, de l'écriture dans la foulée de la littérature. Celle-ci a son intérêt comme connaissance. Elle est une expérience de la connaissance au même titre que la science. Elle apporte, comme cette dernière, une information sur l'expérience humaine, celle que les êtres humains nouent avec la matière, la vie et la vie sociale. La *Comédie humaine* de Balzac nous informe de la vie de la société française de l'époque avec une force d'évocation qui est le fait même de son écriture, de l'usage qu'il fait du langage. Un usage par lequel se reconnaît souvent le style de Fauteur. La littérature, quand elle se couronne de cette marque, peut sans contredit faire envie. Elle est gage de brio et de la ferveur d'un large public. Le style de l'auteur répond aux contraintes et au but - à la visée - de la littérature à ce point originalement que son nom s'impose.

Il est nettement exagéré de prétendre que la sociologie correspond à ce but et en conséquence, se plie aux contraintes de la littérature et du style par lequel elle se caractérise. Son écriture va à l'encontre de ce dernier. En effet, l'écriture sociologique vise d'entrée de jeu à affiner les jeux de langage afin de le rendre univoque. Ce faisant, elle s'emploie à attacher des charges opératoires aux éléments du langage, de la langue naturelle, pour que celle-ci puisse répondre à une seule et unique vocation, celle de produire une connaissance par concepts. Plus exactement, elle a pour fonction de substituer aux significations pratiques de la langue naturelle des charges en vertu desquelles les éléments de cette langue accomplissent des opérations qui donnent corps à des concepts.

Il y a certes un jeu dans cela, mais si l'on use de ce terme pour qualifier cet exercice, il ne peut absolument pas être conçu de la même manière que celui qui préside à la littérature. Il vaut mieux l'envisager en sociologie comme un travail, au sens où l'entend Granger d'une « opposition entre une forme et un contenu ». En d'autres termes, ce travail a pour but manifeste de fondre les charges opératoires que requiert toute connaissance abstraite sous la forme de

¹ Notamment quand dans son ouvrage *Le malaise dans la culture* (Paris, ÉNSB, 1996), un auteur comme James Clifford évoque l'amitié entre André Breton et Claude Lévi-Strauss, voire la présence à New York à la même époque de ce dernier et des surréalistes, pour en conclure au mariage de l'anthropologie et de la littérature.

la langue naturelle dont les services sont conscrits pour les exprimer en un langage approprié. Ce langage prend véritablement la forme d'un « cahier de charges » auquel il faut continuellement revenir pour le manipuler ou l'exploiter en vue d'expliquer.

Le travail dont rend compte cet usage bien distinct du langage est commun à toutes les sciences qui, dans cette voie, doivent établir chacune leur rayon d'action en formulant leurs propres concepts. Est-il possible de penser, sur cette base, que des concepts puissent migrer d'une science à une autre pour en fixer les opérations ? Les concepts de la sociologie, science de la société, ne devraient-ils pas se plier à une telle contrainte et ainsi féconder de leur apport les autres sciences ou disciplines dont les objets respectifs ne sont que des domaines de la vie sociale ?

L'interdisciplinarité se reconnaît sans peine par ces questions. Sa vogue actuelle conduit à poser le problème du statut des différentes disciplines. La spécialisation à laquelle elles obligent est désormais vue comme une contrainte sinon une entrave. La réduction par laquelle elles se fixent est elle-même mise en cause. L'interdisciplinarité est conçue dans cette veine comme l'éclatement des disciplines, leur mise en dialogue. Les concepts peuvent-ils, par leur formulation, offrir ce service ? Les concepts des mathématiques qualitatives semblent à plusieurs les candidats par excellence à cette fin en raison de leur « pureté théorique ». L'interdisciplinarité peut-elle alors se ramener à une théorie ? Une théorie capable de jeter des ponts entre disciplines. Sinon, l'interdisciplinarité peut-elle se régler par une méthode ? Allant plus loin sur cette lancée, la sociologie peut-elle offrir la définition d'un objet qui appellerait d'emblée le concert de diverses disciplines, donnant ainsi à l'interdisciplinarité son droit d'exister ? Voilà quelques-unes des questions abordées dans le septième chapitre.

La conclusion laisse transpirer un bilan d'étapes somme toute positif de la sociologie. La crise de la sociologie, maintes fois évoquée pour expliquer ses ratés épistémologiques en vue de devenir une science, est moins grave que ne veulent bien le reconnaître les sociologues, eux-mêmes souvent en crise. En proie à toutes sortes de tourments, ils sont vite enclins à se tourner vers les chatoiements de l'idéologie, des modes intellectuelles et du pouvoir politique alors que la science les met au défi de démontrer le sérieux et la rigueur de leur entreprise. Ils se doivent de répondre à l'invitation sans faire preuve par avance de défaitisme. Que voilà plutôt une occasion de donner libre cours à l'imagination et à l'audace face à une science perçue comme capable de la supporter et de l'alimenter ! Il reste évidemment qu'elles n'ont pas à plier vers celles de l'art ou de la littérature sans que cela ne signifie un déficit. Si elle doit être ouverte à ces dernières, la sociologie ne saurait les imiter, encore moins tenter de s'y substituer.

En effet, l'art et la littérature mêlés à la sociologie viendraient la distraire de son but et, en conséquence, le confondre avec d'autres entreprises qui tirent chacune leur force d'autres visées. Elle se déroberait ainsi de l'obligation qui

lui est faite d'ajouter sa connaissance à celles que produisent l'art et la littérature. Cette connaissance se reconnaît au mieux comme un « détour par le royaume des abstractions » digne de produire « un contact précis et pénétrant avec la réalité ».

Cet ouvrage a pour point de départ un cycle de conférences données à l'Université de Montréal sur le thème de l'épistémologie sociologique. Qu'il me soit permis de remercier les étudiants et étudiantes qui y ont participé et qui, par leurs commentaires et questions, ont alimenté et aiguillonné ma propre réflexion. Je me dois d'exprimer en particulier ma gratitude à ceux et celles qui ont maintenu vivant ce dialogue bien après la fin des séminaires par leur visite ou leur correspondance. Mes remerciements vont aussi aux assistants des recherches, souvent sous forme d'enquêtes de terrain, qu'il m'a été donné de diriger : Johanne Archambault, Stéphane Dufour, Éric Forgues et Dominic Fortin. Marie Rose De Groof-Vianna a revu et apporté ses bons soins au premier état du manuscrit. Marie Brûlé, du secrétariat du département de sociologie de l'Université de Montréal, a apporté son concours pour la dactylographie du manuscrit. Benoît Sévigny a su lui donner une forme infographique soignée et réaliser avec précision les divers tableaux. Qu'ils soient remerciés pour leurs précieux services. Je tiens à exprimer mes remerciements au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour son appui financier, de même que le ministère des Affaires étrangères de France et le ministère des Affaires internationales du Québec pour m'avoir octroyé la bourse de travail libre qui m'a permis de rédiger cet ouvrage. Sa rédaction a été menée à la Maison Suger de Paris où j'y ai été chaleureusement accueilli et pour ce, merci à Jean-Luc Lory et Françoise Girou.

Enfin, quatre noms ont marqué d'une pierre blanche mon intérêt pour l'épistémologie et plus largement ma vie en tant que chercheur et professeur : Gilles Houle, Maurice Godelier, Marcel Fournier et Gilles-Gaston Granger. Que ce livre puisse leur révéler l'importance de leur enseignement et me conserver leur amitié.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 1

Pour la sociologie comme science

[Retour à la table des matières](#)

Il importe d'en avertir le lecteur : la sociologie sera envisagée en ces pages comme une science, pour autant que l'on définisse ce mot avec les nuances qui conviennent. Le premier chapitre a pour but d'étayer cette prise de position, voire cette affirmation lancée comme une sorte de provocation en regard du statut qu'affiche actuellement la sociologie. En effet, elle va à contre-courant de la caractérisation d'habitude attribuée à la science, ou à laquelle on l'associe au travers de débats sans fin que nous aborderons plus loin.

Nous posons donc que la sociologie est une science en ce qu'elle appartient à une forme de la connaissance constituée d'actes - sur lesquels nous allons bientôt nous pencher - suscitant des énoncés théoriques qui forment une explication. Cette définition fait écho à celle qu'a proposée Gilles-Gaston Granger, pour qui la science tient de fait à « un détour par le royaume infiniment ouvert des abstractions pour rendre plus pénétrant, plus puissant et plus précis le contact avec l'expérience » exprimant un « effort de rationalisation ¹ » des faits. La science, par cette définition qui peut être aisément asso-

¹ Gilles-Gaston Granger, « Pour une épistémologie du travail scientifique », dans Jean Hamburger (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, p. 120.

ciée à la sociologie, est encore interprétée de façon floue et il conviendra de fournir bientôt les précisions nécessaires à sa caractérisation la plus nette.

Affirmer que la sociologie est une science peut apparaître comme un honneur qui lui incombe sans qu'elle ne le mérite véritablement ou, inversement, comme un tort infligé à la caractérisation qu'elle affiche d'être une forme de connaissance qui échappe à la connaissance scientifique à proprement parler. En effet, la sociologie ne serait pas une science à l'exemple des sciences positives relatives à la matière et à la vie et, de ce fait, elle serait faussement associée à ce qui a nom *la science*. Elle échapperait ainsi, à son grand mérite, à la rationalisation *sine qua non* des faits propre à la science et à laquelle il est de mode d'intenter divers procès. Les essais à succès sur ce sujet ¹ ne cessent de présenter la science sous forme d'une connaissance dont la rationalisation porte préjudice aux faits visés, qu'ils concernent la matière, la vie et de surcroît la vie sociale. La science est ainsi une forme de la connaissance présentant un régime de la raison qui n'a pas manqué d'imposer le *règne* de la raison. Elle est par conséquent devenue une explication des faits sous une forme de connaissance qui ne tolère aucune concurrence et impose aveuglément aux faits la rationalisation qui l'imprègne.

Les mots de « barbarie », de « dictature » et d'« idéologie ² » ont été prononcés à son endroit pour souligner ses excès et ses impostures. Ces accusations ont surtout trait au rationalisme que la science suscite face à la matière, la vie, la vie sociale et à l'expérience qui les constitue comme faits. Sans révéler immédiatement les détails apportés plus loin sur ce point, on peut d'ores et déjà poser que la matière, la vie et la vie sociale apparaissent comme des faits par l'expérience qu'en ont les êtres humains, les présentant sous forme de sensations, d'intuitions, de réactions affectives et d'images. Le rationalisme

¹ Outre le classique de Paul Feyerabend, *Contre la méthode*, (Paris, Seuil, 1979), voir du même auteur *Dialogues sur la connaissance*, Paris, Seuil, 1996. Parmi de nombreux autres ouvrages : John Saul, *Les bâtards de Voltaire*, Paris, Payot, 1993 ; Evandro Agazzi, *Le Bien, le Mal et la science*, Paris, Presses universitaires de France, 1996 ; Isabelle Stengers, *Cosmopolitiques*, Paris, La Découverte, 1996.

² La science est devenue idéologie dans la mesure où, de son propre chef, elle donne droit à un régime de la raison qui échappe de ce fait à toute discussion publique propre à la jauger sous d'autres aspects. Il s'impose alors comme cadre normatif de l'expérience humaine. Selon Jürgen Habermas, « les légitimations devenues fragiles sont remplacées par d'autres qui, d'un côté, résultent d'une critique du dogmatisme des interprétations du monde léguées par la tradition et revendiquent un caractère scientifique ; mais ces dernières continuent d'un autre côté, à exercer des fonctions de légitimation et soustraient ainsi les relations de violence existantes à l'analyse comme à la conscience que pourrait en prendre l'opinion publique. Ce n'est qu'alors qu'apparaissent les idéologies au sens étroit du terme : elles remplacent les légitimations traditionnelles de la domination en même temps qu'elles se présentent en se réclamant de la science moderne et se justifient en tant que critique de l'idéologie » O. Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973, p. 34).

Il est tentant de suivre Habermas dans cette voie. Le caractère impérieux que ce dernier attribue à la science est toutefois démenti par la force toujours vivante de ce qu'il appelle la « tradition », les religions, les croyances populaires, les savoirs qui font appel aux sensations et intuitions que procure immédiatement l'expérience humaine. On se demande si le statut de la connaissance scientifique n'est pas amplifié par ses propres tenants pour tirer bénéfice de la puissance qu'on lui attribue.

qu'instaure la science tient ainsi à l'orientation que prend la connaissance selon laquelle cette expérience peut être atteinte de quelque façon par la raison. La science, associée de la sorte au rationalisme, exprimerait alors une foi aveugle à l'égard du pouvoir que donne cet exercice de la raison de conduire à une connaissance rationnelle qui reconstitue la matière, la vie et la vie sociale à l'image de mécanismes parfaitement huilés et les dispose à une connaissance inclinant par définition vers une exploitation technique. Il appert que, de par la connaissance qui en découle, la science conduit invariablement à leur exploitation et, davantage, à une exploitation sans retour. La connaissance qu'elle propose sous les auspices généreux de la raison ne viserait en réalité qu'à en tirer un parti, un profit même, qui s'opposerait à ce que sont vraiment la matière, la vie et la vie sociale qui, pour l'être humain, constituent ce qui s'offre à son expérience. Or la science peut-elle véritablement se résoudre en un tel exercice de la raison ? Et que faut-il d'abord entendre par raison ?

La raison demeure associée au premier chef à l'intelligence plutôt qu'aux sensations et aux réactions affectives que peut éprouver ou manifester l'être humain, sans que celles-ci n'aient de connotation péjorative. Car les sensations et les réactions affectives ne sont pas sans faire appel à l'intelligence. Cette dernière y est concernée d'emblée dans ce qui représente pour l'être humain le contact immédiat avec ce qui marque son expérience. Ce contact en offre des images qui, en se précisant, imposent des informations dont la nature appelle derechef l'intelligence pour qu'elles se développent alors au moyen de la raison.

En ce sens, la raison s'applique sans réserve à l'intelligence qui, par conséquent, en constitue le siège. De ce fait, la raison renvoie à des principes et des cadres qui s'élaborent effectivement au moyen de l'intelligence et de sa propre action. Les informations que font naître les sensations et les réactions affectives sont en quelque sorte doublées par une *connaissance* que l'intelligence impose de son propre chef. Cette connaissance s'acquiert sur *un autre plan* que celui du contact immédiat des sensations et réactions affectives. Un plan que les principes et cadres de l'intelligence supportent en une connaissance exemptée des sensations et des réactions affectives. Le mot « exempté » revêt ici toute son importance. Il ne signifie pas que la connaissance se libère des sensations et réactions affectives en niant qu'elles en sont assurément l'origine, mais qu'elle s'en trouve déliée de manière à établir ses propres principes et cadres. Que, de ce fait, ceux-ci peuvent être abordés sans égard immédiat aux sensations et réactions affectives, et apparaître en propre comme les fruits de la raison.

En faisant principalement appel à l'intelligence, la raison présente une connaissance dont les principes et cadres peuvent être envisagés à leur tour sur ce plan détaché des sensations et réactions affectives. C'est pourquoi ils appellent et supportent la discussion, une discussion publique par surcroît puisqu'elle se déroule sur ce plan où l'intelligence, en prenant des droits sur les sensations, dispose à une communication possible. La connaissance découlant de la raison prête ainsi à l'explicitation et c'est sans doute par cette caractéris-

tique qu'elle se différencie le plus nettement de la connaissance procédant par juxtaposition et enchevêtrement de sensations, d'intuitions et d'images que suscite immédiatement l'expérience humaine.

En un tel sens, la raison tout comme la science prêtent difficilement, dans leur principe, aux accusations que pourtant elles ne manquent pas de soulever. En effet, la science, gouvernée par la raison, n'est rien de plus qu'une connaissance qui se propose de tirer parti des ressources fournies par l'abstraction et l'explicitation en vue d'une mise en forme de l'expérience qu'ont les êtres humains de la matière, la vie et la vie sociale sur un autre plan que celui de cette expérience. Cette mise en forme manifeste ainsi « la création d'une opposition entre une forme et un contenu au sein d'une expérience encore à certains égards amorphe, dans laquelle cette opposition se trouve suscitée ¹ ». L'orientation qui l'anime tient donc à cette visée généreuse et ambitieuse de provoquer « un détour par le royaume des abstractions » afin de rendre « plus pénétrant, plus puissant et plus précis le contact avec l'expérience » qui exprime à n'en pas douter un effort de rationalisation.

La science n'est donc rien d'autre qu'une forme de connaissance par laquelle sont visées la matière, la vie et la vie sociale afin que, par le canal de l'expérience qu'en ont les êtres humains, elles puissent être envisagées par le seul effort d'une connaissance abstraite et rationnelle. L'attitude rationnelle ne se résume pas pour autant en une foi aveugle dans un usage intempérant de cette connaissance procédant par des abstractions. La science, par définition, sous-tend au contraire l'assurance que cette attitude rationnelle peut toujours se traduire en des principes et des cadres selon lesquels l'équivoque peut être aisément discernée, neutralisée et livrée de part en part à l'épreuve d'une critique pertinente et informée. Elle n'est en somme qu'une connaissance dont la forme s'établit par des concepts abstraits, enchaînés selon des liaisons explicites plutôt qu'une connaissance sous forme d'intuitions et d'images.

Comment expliquer alors qu'on puisse indûment associer la science à la barbarie ? que tant de procès lui soient intentés ? À notre sens, la réponse à ces questions, résumant grossièrement les griefs que soulèvent la science, tient au statut qu'elle accole à la connaissance par expérience, c'est-à-dire à la connaissance procédant par images et intuitions et désignant ce qui sera ici dénommé le *sens* commun. En effet, dans sa quête incessante de l'abstraction et de la rationalisation destinée à envisager l'expérience de la matière, de la vie et de la vie sociale, la science en est sans doute arrivée à restreindre ce sens commun à l'impression immédiate des faits pour s'arroger le crédit sur lequel repose désormais son entreprise. Cela occulte le fait que le sens commun est, lui aussi, une connaissance dont la science, par son acharnement à contrer l'équivoque, tend à dénier la valeur, voire la pertinence. Sur cette lancée, la science, sans doute pour reléguer toute concurrence n'a pas pu s'empêcher de prétendre que la connaissance qu'elle développe peut seule révéler la vérité sur les faits. Que sous sa gouverne, leurs secrètes propriétés sont portées au jour

¹ Gilles-Gaston Granger, « Pour une épistémologie du travail scientifique », op. cit., p. 112.

afin que les faits puissent être ainsi éclairés tels qu'ils sont *en réalité*. Ces propriétés sont considérées comme secrètes parce que le sens commun est muet à leur sujet quand il évoque les faits de façon immédiate ou, à tout le moins, elles constituent pour lui un point aveugle. Dans cette perspective, « il n'est de science que du caché », selon le mot fameux de Gaston Bachelard. Ainsi canalisée, la science a pour but, sinon pour mérite, d'éclairer l'arrière-plan des faits par lequel leur réalité se fait jour et s'explique en vérité, dans la mesure où, par son office, s'établit définitivement un rapport de conformité entre la connaissance et les faits.

La connaissance est conforme aux faits puisqu'ils sont élucidés par leurs causes, celles-ci qualifiant l'arrière-plan que la science tend à révéler. En effet, l'idée s'est développée que la puissance de la connaissance scientifique règne dans sa capacité à mettre au jour ce par quoi se forment les faits, que ceux-ci concernent la matière, la vie ou la vie sociale dont les êtres humains font communément l'expérience. Le mot de cause désigne ainsi les éléments par lesquels les faits se font jour, éléments conçus comme étant leurs points d'origine. Les faits sont alors envisagés comme « effets » de ces causes que la science doit révéler pour les fins de leur explication. L'explication causale semble à bien des égards décrire l'entreprise de la science, au point d'ailleurs où cette dernière ne va pas sans elle. En son nom, la science peut s'opposer au sens commun puisque cette connaissance des faits en rend raison en invoquant immédiatement l'expérience humaine. La science, quant à elle, en livre l'arrière-plan, les causes cachées en vertu desquelles la vérité est faite.

La sociologie se reconnaît sous cette caractérisation de la science. Bien des sociologues qui l'ont voulu science affirment sans ambages que l'explication sociologique va, par définition, à l'encontre du sens commun. La connaissance de la vie sociale qu'elle procure se situe d'office comme son contraire.

- 1 -

La science par opposition au sens commun

[Retour à la table des matières](#)

En visant à chasser l'équivoque pour expliquer les faits, la science n'a donc pas manqué de s'opposer au sens commun, à cette connaissance immédiate que suscitent, par leur expérience, les faits sous forme de sensations, d'intuitions et d'images. Le sens commun, ainsi compris, peut aisément se rapprocher de l'idéologie que Gilles-Gaston Granger qualifie de connaissance qui « se présente à la fois comme explication [des faits] et comme interprétation

de leur sens ¹ ». L'explication que propose le sens commun ou l'idéologie se distingue de la science en ce qu'elle est une pensée en mythes et en images. Par mythe, Granger entend « un ensemble d'éléments concrets, organisés en un récit, visant à présenter la signification des phénomènes ² » fournissant en quelque sorte des principes qui donnent un sens immédiat à tout fragment d'expérience. Ce sens s'exprime en des images s'évoquant les unes les autres sans requérir ni engendrer un « détour » quelconque, tel, par exemple, celui qu'entraîne l'abstraction qui découle de la science.

L'idéologie opère donc d'emblée une mise en forme *spontanée* des faits d'expérience, dont le sens est orienté par les contraintes de la survie biologique et de la vie sociale associées à l'expérience humaine. Les faits sont pourvus de sens : ils se présentent constamment sous la forme que suscite leur expérience immédiate. L'idéologie, comme l'entend Granger, se révèle ainsi une *connaissance*, bien que l'auteur ne s'entende pas à le reconnaître. Le philosophe des sciences a sur ce sujet une position ambiguë et sans aucun doute trop radicale. En effet, en s'empressant de noter que l'idéologie « se déploie dans un chatoiement de mythes et d'images ³ », il ne peut s'empêcher de reconnaître qu'à l'instar de toute connaissance, l'idéologie instaure le rapport d'une forme à un contenu qui se caractérise par le fait que cette forme est de même nature que le contenu. En usant d'un terme aussi péjoratif que chatoiement, il laisse entendre que l'idéologie est une connaissance trompeuse, une connaissance dont la mise en forme peut abuser tant celle-ci déroge des caractéristiques qu'à la connaissance scientifique de provoquer un détour exprimant un effort de rationalisation des faits.

La connaissance ne se ramènerait-elle alors qu'à la science ? Certainement pas et le célèbre épistémologue invite lui-même à n'y pas penser bien que ses positions sur le sujet soient marquées d'indécision. Contrairement à la science, l'idéologie est totalisante, soutient-il. Elle vise l'expérience dans sa totalité et attache immédiatement un sens à tout fragment d'expérience. L'idéologie se marque donc ici par cette visée d'associer un sens aux faits selon l'expérience qu'il est possible d'en avoir. Un sens qui se présente immédiatement à la pensée comme leur « explication » entendue en un sens faible. L'idéologie apparaît ainsi comme une connaissance spontanée par opposition à la science qui est un « effort délibéré ». Vue comme explication immédiate, l'idéologie donne aux faits un sens manifestant des incitations ou des injonctions à l'action. Elle présente les faits sous la forme de tableaux et de récits comportant ce sens capable, par surcroît, de déclencher l'imagination et les passions.

L'idéologie propose donc une classification des faits tels qu'ils se présentent sous leur forme immédiate, qu'elle organise en vue d'une action. La

¹ Gilles-Gaston Granger, « Science, idéologie, philosophie », *Raison présente*, no 97, 1991, p. 94.

² Gilles-Gaston Granger, « Idéologie, philosophie, idéologies », *Tijdschrift voor filosofie*, 29, Jaargang, no 4, décembre 1967, p. 772.

³ Gilles-Gaston Granger, « Sur l'unité de la science », *Fundamenta Scientiae*, vol. 1, 1980, p. 211.

science, par contraste, vise les faits dans leurs propriétés, que leur expérience immédiate ne permet pas de saisir. Elle est donc, à cette fin, une connaissance apte à établir des liens entre les faits et leurs propriétés qui ne sont pas évidentes au premier chef.

Par les positions qu'il adopte, tout incite à penser, à la suite de Granger, que l'idéologie est une connaissance. En vertu de ce qui précède, il est même possible de reconnaître que c'est par la connaissance idéologique ou, de préférence, par le sens commun que se livrent les faits tant il est vrai que ceux-ci n'existent pour l'être humain que par son entremise. La science ne saurait donc échapper à l'idéologie entendue de cette façon. Si les faits sont pourvus de sens, ils se révèlent sous cette forme - cette forme de connaissance peut-on dire - en tant qu'objets virtuels de la science. Cette dernière ne saurait donc se marquer par une opposition à l'idéologie en vue de saisir les faits par le détour nécessaire à son effort de rationalisation. Il est préférable de penser qu'opposition s'entend au sens d'une rationalisation des faits susceptible de révéler par un détour leurs propriétés sur lesquelles l'idéologie fait silence puisque, à titre de connaissance immédiate, propre à l'action, elle ne cherche pas à les porter au jour.

Toute la connaissance ne se résume pas à l'idéologie ou au sens commun, mais force est d'admettre qu'il est une forme de la connaissance que la science a tort de vouloir écarter. Ainsi le sens commun est une forme de connaissance dont la science est contrainte de profiter pour saisir les faits puisque ceux-ci sont immédiatement pourvus de sens. Parfait, il faut désormais comprendre l'objectivation circonstancielle de la matière, de la vie et de la vie sociale par laquelle elles se présentent en bloc comme « choses » pourvues d'un sens dont la spécification définit une culture.

La matière, la vie et la vie sociale sont donc immédiatement investies par ce sens qui les dispose à apparaître comme faits sous cette forme de connaissance qu'est le sens commun. L'absence supposée totale de tout sens dans un fait semble par conséquent impossible puisque ce degré zéro signifierait en réalité la régression totale de la présence humaine dans l'expérience de la matière, de la vie et de la vie sociale. Envisagées comme faits, ces dernières se révèlent en premier lieu comme des événements immédiats ou concrets de cette expérience ; ils en découlent par des images que la science, en deuxième lieu, vise à saisir et à transposer par un détour qui franchit en quelque sorte ce plan immédiat de l'expérience. Comprise de cette manière, la science ne s'oppose pas au sens commun, sachant que, à mettre en forme la connaissance qui lui est propre, celui-ci n'aurait guère de part. Au contraire, il en est le point de départ puisque la matière, la vie et la vie sociale n'apparaissent objectivement comme faits que par son intermédiaire. La science doit donc se garder de vouloir supprimer le sens commun pour lancer son entreprise. Elle ne peut non plus le réduire à une connaissance qui fait écran à la vérité et qu'ainsi lui soit attribué le statut de connaissance fausse ou de fausse connaissance. La science, dans sa conception moderne, s'est prêtée volontiers à cette caracté-

sation, pressée qu'elle était de faire valoir pour toutes sortes de raisons la connaissance due à son office.

À vouloir devenir une science, la sociologie s'est imprégnée à divers degrés de cette conception péjorative du sens commun. En conséquence, l'explication à laquelle elle devait incliner se taxait d'une conception de la causalité à laquelle il est opportun de réfléchir.

- 2 -

Science et explication causale

[Retour à la table des matières](#)

La genèse de l'idée de causalité venant d'être largement établie ¹, il n'y a pas à y revenir ici dans le détail. Bornons-nous à rappeler qu'elle naît dans l'intention d'expliquer la matière physique et qu'elle trouve sa formulation dans la fameuse théorie aristotélicienne des quatre causes. Cette théorie a pour objet de mettre en relief les modes en fonction desquels une corrélation s'établit entre la forme et la matière, et ce, sur tous les plans à l'échelle des êtres. Dans cette perspective, la cause *matérielle* porte sur la disposition de la matière à épouser une forme tandis que les trois autres causes la mettent en relief sous trois aspects : celui de ses propriétés, soit la cause formelle, celui de la finalité de ce qui conduit à son engendrement, soit la cause finale, et enfin celui de l'agent de cet engendrement, soit la cause efficiente.

Ce dernier attribut de la forme trouve son application en physique en ramenant la causalité au mode de production d'un phénomène ou, au sens large, d'un fait par un autre. La théorie cartésienne s'écarte passablement de cette conception de la causalité en plaçant l'accent sur le rapport logique d'identité entre deux phénomènes pour conclure à une cause en un sens acceptable du terme. Sur un plan analytique, la causalité se reconnaît par un rapport rationnel de déductibilité de l'effet à partir de sa cause, la connaissance de la cause permettant de prévoir, sinon expliquer l'effet. La teneur logique attribuée à la causalité s'accroît chez Spinoza et Leibniz pour qui, en bref, la cause est la pierre angulaire de la vérité d'une proposition, au sens où elle constitue la prémisse de laquelle elle peut être déduite.

¹ Voir Philippe Descola, « Les avatars du principe de causalité », dans Philippe Descola et al., *Les idées de l'anthropologie*, Paris, Armand Colin, 1988, p. 13-59 ; Paul Bernard, « L'analyse causale en sciences sociales », dans *Encyclopédie philosophique universelle*, volume II: les notions, Paris, Presses universitaires de France, 1989, pp. 85-87.

La physique de Descartes se distingue de la théorie aristotélicienne des quatre causes par le fait qu'elle n'en dégage que la cause efficiente qui sert à expliquer le principe d'inertie. Cela établi, elle se rapporte à Dieu comme source initiatrice et constante du mouvement conçu en termes géométriques. Or une telle doctrine à propos du mouvement continué par cette idée de la causalité va à l'encontre de la causalité envisagée sur le plan analytique et posant qu'un phénomène s'explique comme un effet rationnellement déductible d'une cause antérieure. La causalité cesse en outre d'apparaître comme un rapport logique de déductibilité de l'effet à partir d'une cause pour davantage s'aligner sur un plan ontologique.

La loi de la gravitation de Newton bat en brèche les explications mécanistes qu'inspire la physique cartésienne et rend possible une conception de la causalité d'où disparaît toute référence ontologique à un fondement divin du mouvement. Allant plus loin, la causalité n'est aucunement conçue comme une propriété des faits physiques que l'expérience livre à nos yeux mais relève au premier chef d'une façon de les poser afin d'en fournir l'explication. Envisagée en fonction de ce but, la causalité consiste à les réduire à un ensemble clos d'énoncés où des termes élémentaires - comme l'espace, le temps, la masse, la force - en permettent une description présumée rigoureuse en vertu de laquelle leur évolution peut être prédite au moyen du calcul. La physique newtonnienne fait preuve de sa rigueur par la vérification des prédictions relatives à cette évolution. Si ces dernières se vérifient, la loi de la gravitation incite à conclure que l'enchaînement déductif au sein de la théorie représente parfaitement l'enchaînement causal des faits eux-mêmes. Le même rapport de causalité s'introduit dans la théorie, entre les concepts chargés de représenter ces faits ou, plus précisément, les événements qu'en forme leur expérience.

La causalité connaît cependant une autre fortune chez Hume. Sa *Théorie expérimentale de la nature humaine* répond à la théorie de la gravitation de Newton. Elle s'appuie sur l'analyse des relations d'idées et d'impressions dont toute référence divine est exclue. La causalité est caractérisée par deux principes juxtaposés : la contiguïté et la succession immédiate. Selon le philosophe, « les objets que l'on considère comme cause et effet sont contigus » et font tendre « l'antériorité temporelle de la cause par rapport à l'effet ¹ ». Force est cependant d'admettre qu'un effet peut être antérieur et contigu à un autre sans nécessairement en être sa cause. Entre l'effet et la cause doit exister, par conséquent, une relation de « connexion nécessaire » pour que la causalité puisse s'affirmer. Cette relation n'a donc pas cette nature logique à quoi les cartésiens ramènent la causalité en soutenant que la connaissance *a priori* de la cause suffit pour déclarer connu l'effet.

Hume s'écarte résolument de cette conception de la causalité en termes de laquelle la relation entre cause et effet se pose entre des « choses » ou, mieux,

¹ David Hume, *Traité de la nature humaine*, tome 1, Paris, Aubier-Montaigne, 1973, pp. 147-148.

entre des faits tenus pour des événements concrets. À sa suite, Kant, s'inspirant de Newton, développe sa théorie de la causalité synthétique où la liaison causale est vue à titre d'activité de synthèse par laquelle l'entendement construit les faits en des objets. Cette conception est fondée sur la distinction qu'il opère entre la chose en soi et l'objet phénoménal qui l'exprime comme événement. L'objet phénoménal n'est pas un pur donné empirique : pour devenir objet de connaissance, il doit non seulement être appréhendé par les formes *a priori* de la sensibilité - comme l'espace et le temps - par lesquelles elles se manifestent comme événements, mais aussi être construit par l'entendement, la connaissance que procure l'expérience des faits.

Chez Hume, la causalité n'émane donc pas des choses elles-mêmes ni n'est le fruit d'une déduction logique. Elle vient selon lui de l'expérience que l'esprit acquiert de développer des relations par associations entre les termes, expérience combinée à celle de la mémoire. La répétition des associations entre les termes ne manque pas d'assigner continûment à l'esprit l'expérience de l'inférence. La relation de causalité chez Hume se conçoit donc comme une sorte de genèse empirique à quoi dispose la nature humaine. Cette conception jette le doute sur l'idée de la déductibilité de l'effet à partir de la cause tout comme d'ailleurs, en niant sa nature ontologique, elle place l'accent sur la théorie de la connaissance à laquelle incline la nature de l'être humain.

La philosophie de la science s'efforce aujourd'hui de tirer argument en ce sens. En effet, la causalité ne saurait se résoudre à une stricte relation logique. La causalité manifeste en ce sens l'idée d'une relation discrète entre événements qui incite à penser qu'entre les événements A et B se joue un rapport de cause à effet. Cette relation existe pour autant que l'événement A soit suffisamment distinct de l'événement B et qu'en sus soit mise à jour la direction de la causalité : À cause B. Ce dernier point oblige à établir un ordre chronologique entre ces deux événements puisque l'effet ne peut évidemment pas précéder la cause. Si, selon ces conditions, une connection entre A et B est constatée de façon régulière, alors une relation de cause à effet peut être parfaitement constituée.

Elle procède alors d'une connexion entre deux événements dont la répétition d'abord présumée, puis ensuite mesurée, laisse entrevoir une régularité qui peut par conséquent être traduite en un rapport de cause à effet. L'étude quantitative de ce rapport conduit par la suite à proposer une explication suivant laquelle, par exemple, l'événement A « cause » l'événement B. La causalité exprime donc en ce sens l'idée d'une relation discrète entre événements qui permet de penser qu'entre les événements A et B existe un rapport de cause à effet.

La sociologie, à l'instar des autres sciences sociales, témoigne cependant de la difficulté d'établir clairement un ordre chronologique entre événements. Elle ne laisse pas de soulever des problèmes quant à un rapport entre événements qui doit être assujéti à une régularité statistique pour être qualifié de rapport de cause à effet. En effet, l'observation régulière et quantitativement

mesurée d'une connection entre événements est nécessaire afin d'en déclarer la causalité. Seule la régularité de cette observation suggère l'hypothèse de la présence d'une relation de cause à effet et, pour y parvenir, la répétition de cette observation doit être constatée sur le plan des faits eux-mêmes. Or, une telle régularité se révèle de nature compliquée en sociologie, à tout le moins si, pour la qualifier, est absolument conservé le sens de répétition. Cela s'applique mal aux événements concernant la vie sociale, au point que s'ils accusent une régularité, celle-ci est déliée de son sens de répétition ou est tout au moins dispensée de celui d'obligation pour invoquer une relation causale.

L'épistémologie de la sociologie nous signale que la causalité se conçoit mieux comme une « connexion nécessaire » entre les faits, connexion qui ne saurait se ramener à un rapport logique de cause à effet. Elle s'assimile à l'idée voulant que les faits s'érigent en un système, qualifié de société, qui ne « peut pas apparaître à n'importe quel moment, qui suppose pour exister que soient à chaque fois réunies, combinées, certaines conditions ¹ ».

Si la sociologie, comme tout autre science, se voit prier de « reconstruire les faits », il lui faut se garder la tentation d'étudier l'histoire événementielle des faits avant d'en avoir compris les propriétés. La théorie seule peut les révéler et ainsi mettre ensuite en relief la causalité événementielle des faits.

La causalité événementielle définie en ce sens présuppose par ailleurs qu'elle doit être empiriquement constatée par sa répétition régulière qui s'incarne dès lors dans les faits eux-mêmes. Cette position sous-tend la multiplication du nombre d'observations en concomitance avec l'idée que la relation causale appartient directement à la matière, à la vie et à la vie sociale, et non à l'expérience que ces dernières ne manquent pas de susciter.

En affichant par conséquent l'étiquette de positivisme pour son parti avoué d'expliquer les faits par des événements ainsi envisagés, la causalité a été fortement dénoncée en sociologie et de façon plus générale en science. La démonstration de la régularité des relations entre événements à laquelle la causalité engage est d'abord tempérée par une mise en valeur des mécanismes ou du « pouvoir causal » (causal power) de ces relations, qu'elles suscitent ou non des régularités. La causalité n'est plus établie en fonction de la mesure d'une régularité, mais s'aligne parallèlement sur la mise à jour des principes constitutifs du rapport entre des événements, présenté ou non de façon « régulière ». La causalité se manifeste ainsi de façon plus nuancée ou plus fine en ce qu'elle permet « de porter des jugements de causalité « généraux », à côté des jugements portant sur des événements propres, c'est-à-dire apparemment singuliers ² ». En mettant en évidence les principes constituant le rapport de cause à effet il est en outre possible de saisir la teneur de ce lien entre des événements.

¹ Maurice Codelier, *Anthropologie sociale et histoire locale*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1995, texte miméographié, p. 15.

² Gilles-Gaston Granger, « Logique et pragmatique de la causalité dans les sciences de l'Homme », dans *Systèmes symboliques, science et philosophie*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, p. 131.

Par cette distinction, la causalité se dote ainsi d'une capacité d'abstraction en voulant déduire de la causalité matérielle, immédiatement observable, la causalité intentionnelle qui, elle, demeure dans l'ombre. C'est par son office que celle-ci est mise en lumière et que la causalité apparaît comme explicative. Qu'elle témoigne d'un raisonnement axé sur la capacité de s'abstraire des faits quand ils se présentent immédiatement comme événements, pour les envisager sur le plan d'une causalité exigeant un détour que seule l'abstraction peut fournir.

En se plaçant sous cet éclairage, la causalité révèle qu'elle est un raisonnement encore empreint de la connaissance immédiate ou pratique qu'à notre avis le sens commun peut évoquer. Elle souligne aussi que ce dernier intervient d'office dans l'élaboration du raisonnement pouvant être qualifié comme un détour par le royaume de l'abstraction. La distinction entre la « causalité matérielle » et la « causalité intentionnelle » laisse sous-entendre que les faits sont porteurs de sens qui interfèrent dans la causalité capable de les expliquer.

La distinction entre l'explication causale restreinte aux formes « matérielles » des faits et une « causalité intentionnelle » mettant l'accent sur le sens par lequel les faits sont pourvus de causes intentionnelles ou culturelles a rapidement pris la forme d'une opposition.

- 3 -

Objet et dualisme

[Retour à la table des matières](#)

En effet, un dualisme est apparu en science à la suite du fameux débat entre les partisans d'une causalité à ce point matérielle qu'elle s'incarne empiriquement dans les faits et les tenants d'une causalité intentionnelle au sein de laquelle l'explication des faits relève du sens dont ils sont pourvus. Ce débat est mieux connu en sociologie sous le nom d'opposition entre sciences positives et sciences de la culture. Les sciences positives mettent les causes matérielles au premier plan de l'explication des faits tandis que les sciences de la culture font appel, à cette même fin, aux croyances et aux modèles culturels. Cette opposition tend du même coup à démarquer les sciences de la matière de celles, comme la sociologie, qui ont pour objet la vie sociale. La frontière n'est cependant pas aussi nette qu'on le voudrait. Le marxisme, par exemple, a longtemps eu en sociologie le visage d'une science positive en rapportant tout fait social - en particulier ceux qui sont relatifs à la culture des sociétés - à une

infrastructure économique que de nombreux auteurs n'ont d'ailleurs pas hésité à désigner comme une « base matérielle ».

De ce dualisme en science découle une opposition entre approches méthodologiques génératrice d'une distinction encore plus tranchée entre les sciences positives et les sciences de la culture. Les sciences positives associées à la causalité « matérielle » font appel à une approche quantitative tandis qu'une approche qualitative semble au premier abord l'apanage des sciences de la culture. Sans vouloir immédiatement mettre en question ce dualisme entre sciences et méthodes, on ne s'est pas assez attaché à cette nuance qu'il repose en priorité sur des *visées* différentes des faits dont il faudrait précisément souligner la différence. En effet, il est raisonnable de penser que les sciences positives s'« opposent » aux sciences de la culture moins en raison de la teneur de la causalité, qui se prête à des approches méthodologiques distinctes, que parce qu'elles visent à saisir et expliquer les faits soit dans leurs formes « matérielles », soit dans leurs formes « intentionnelles ». Le dualisme entre sciences peut être ainsi tempéré lorsque sont relevées les orientations *théoriques* présidant à la mise à jour des causalités invoquées à titre d'explication. Les faits peuvent être ainsi expliqués suivant un rapport de cause à effet matériel quand sont ciblées les « choses » qui les constituent ou suivant un rapport de causalité intentionnelle quand les faits sont envisagés en rapport avec le sens dont ils sont dotés. Les différences dans la causalité ne découlent pas des faits eux-mêmes mais sont fonction des visées choisies pour les expliquer. L'existence de ces visées autorise des orientations différentes face aux faits, manifestant une « théorie » qu'il importe de ne pas dissoudre dans la teneur de la causalité entre événements.

L'accent mis sur ce rapport entre événements tend à passer sous silence que les orientations vers lesquelles il peut incliner relèvent en fait d'une « théorie », c'est-à-dire d'un détour par le royaume de l'abstraction pour parvenir à une explication. Il est donc utile de différencier la causalité de l'explication à laquelle elle est trop indistinctement associée.

La causalité témoigne d'une connaissance immédiate des faits. Une connaissance propre à jeter des ponts entre des événements et, de ce fait, à les « expliquer » comme si l'un cause l'autre. Le mécanicien qui répare un moteur, par exemple, invoque la causalité en « expliquant » que « ce moteur cafouille car la bougie... ». L'explication ne met donc pas en scène l'ensemble des déterminations propres à entraîner des ratés dans le fonctionnement du moteur. La relation causale ne serait donc en définitive qu'un rapport entre des événements, c'est-à-dire des fragments directement découpés des faits, donnant lieu à une connaissance immédiate et première. Si elle fait intervenir les contraintes logiques de condition nécessaire et de condition suffisante, la causalité ne conduit pas à une saisie d'ensemble des déterminations des faits au sein de l'expérience que permet seul le « détour par le royaume des abstractions » dans l'établissement d'une explication tributaire de la science.

L'explication ne peut être accréditée en posant une relation causale, mais l'est au sens strict en opérant un « détour par le royaume des abstractions » auquel invite d'entrée de jeu la causalité. Cette dernière est donc « caractéristique d'un état rudimentaire, encore insuffisamment élucidé, de l'explication ¹ ». L'explication est elle-même rudimentaire parce qu'elle se borne à des rapports de cause à effet entre événements qui ne semblent pas conduire à ce « détour » pourtant indispensable à cette fin. La causalité est alors « une simplification pratiquement nécessaire, un expédient dont une connaissance assez mûre peut se débarrasser ² ». La causalité manifeste un état élémentaire de l'explication qui n'aboutit qu'en la formulant par des abstractions, des concepts parfaitement coordonnés en un modèle qui expose les faits sur un plan abstrait.

Sous cette forme de modèle abstrait, chacun des concepts qui le composent dépend des autres. Le modèle abstrait qui définit la liaison des concepts donne les moyens, en quelque sorte, de contrôler exactement leur présence et leur enchaînement sans que ces concepts soient liés en des termes qui révèlent des relations déductives de cause à effet. Il vaut mieux penser que l'explication issue de la science prend la forme d'un détour par le royaume des abstractions entre lesquelles il faut renoncer à poser des relations logiques de causalité. L'explication tient plutôt à un modèle que coordonnent des Concepts et dont la coordination n'est pas réductible à des rapports de cause à effet, peu importe qu'ils soient « matériels » ou « intentionnels ».

Il semble d'ailleurs nécessaire de renoncer à penser que la causalité se présente sous cette différence de teneur. Les faits sont pourvus de sens, ainsi qu'on l'a établi précédemment, et seule leur explication au sein de la théorie permet de les poser sous leurs formes matérielles ou intentionnelles. Cela amène à tempérer la distinction ordinairement établie entre les faits que sont la matière et la vie, objet des sciences positives, et les faits sociaux relevant de la sociologie et plus largement des sciences humaines.

¹ *Ibid.*, p. 131.

² *Ibid.*, p. 140.

- 4 -

Sur la nature des objets et l'unité de la science

[Retour à la table des matières](#)

Selon l'expression évocatrice de Pierre Bourdieu, l'objet de la sociologie se distingue de la matière et de la vie par le fait « qu'il parle ». « C'est peut-être la malédiction des sciences de l'homme, mentionne-t-il, que d'avoir affaire à un *objet* qui parle. En effet lorsque le sociologue entend tirer des faits la problématique et les concepts qui lui permettent de construire et d'analyser les faits, il risque toujours de les tirer de la bouche de ses informateurs ¹ ». La sociologie doit donc tirer son objet des faits immédiatement pourvus de sens. Celui-ci, lié à l'expérience circonstancielle de la vie sociale, fait ainsi apparaître les faits comme des événements singuliers. La sociologie est par conséquent tenue de déclarer la dépendance de son objet à l'égard de ce sens commun. La matière et la vie semblent en revanche dépourvues de sens, du moins au premier abord. Leur description en tant qu'objet des sciences positives apparaît plus simple du fait que l'expérience que la matière et la vie suscitent semble moins circonstanciée.

Le dualisme des sciences positives et des sciences de la culture telle la sociologie s'affirme d'emblée par cette différence dans la nature des objets en présence. Ce dualisme plus vigoureusement souligné encore par Dilthey pour qui les sciences ayant la matière et la vie pour objets peuvent prétendre les expliquer causalement tandis que les sciences de la culture, la sociologie en particulier, ne peuvent afficher pareille prétention puisque la description de leur objet réclame au préalable une *compréhension* du sens dont il est immédiatement pourvu. Semblablement orientée, la formulation contemporaine de ce dualisme chez Jürgen Habermas, en en déplaçant les accents, conduit à la distinction, pour ne pas dire à une opposition, entre des intérêts de connaissance établis en fonction de l'objet des sciences en présence. En prenant pour objet la matière et la vie, les sciences positives - ou les sciences empirico-analytiques suivant sa propre terminologie - disposent à une connaissance dont l'intérêt tend à s'assimiler au rapport entre moyens et fin. Étant dépourvu au premier abord de sens, cet objet appelle une connaissance apte à en décrire et à en expliquer directement les qualités empiriques au gré d'énoncés théoriques directement exploitables comme des outils ou des techniques. Cette

¹ Pierre Bourdieu Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron (dir.), *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968, p. 56.

connaissance relève ainsi d'une « activité instrumentale », d'une activité rationnelle par rapport à une fin dont le « travail » offre la figure exemplaire. À ce titre, cette connaissance, tout comme les sciences qu'elle caractérise, se règle comme une technique indépendante de toutes circonstances historiques.

Les faits sociaux étant pour l'essentiel pourvus de sens, la sociologie échappe, en raison de son objet à cet intérêt de connaissance qui anime les sciences positives. Elle souscrit bien plutôt à ce que Habermas nomme les « sciences historico-herméneutiques » dont l'objet ne saurait être décrit sans faire préalablement appel à une interprétation du sens dont il est pourvu afin de parvenir à son objectivation. « Les conséquences qu'impose le rôle d'interprète qui, certes, ne « donne » pas le sens des choses observées, mais explicite le sens « donné » des objectivations, qui ne peuvent être comprises qu'à partir des processus de communication », affirme cet auteur. Il s'empresse d'ajouter : « Ce rôle est un rôle de participant, et les conséquences méthodologiques qu'il implique constituent une menace directe vis-à-vis d'une véritable indépendance par rapport au contexte qui (est l'une) des conditions nécessaires à l'objectivité de la science ¹ ».

Le sens dont est pourvu l'objet de la sociologie est donc passible d'une interprétation qui ne peut aucunement se ramener à des énoncés théoriques réglés comme une technique mais élaborés en fonction des contraintes de la communication ou plus largement de la culture. Ils sont enchâssés dans le contexte de la culture et les circonstances de l'histoire autant d'ailleurs en ce qui a trait à leur élaboration qu'à leur communication. La sociologie prête de ce fait le flanc à une visée, sinon à un intérêt de connaissance critique qui la dispose à être une science critique ou praxéologique par laquelle les énoncés théoriques auxquels elle aboutit peuvent se présenter sous une forme normative. L'objet qu'est la société n'est plus alors uniquement associé à une simple compréhension, il l'est également à une éthique ou à une politique. Ses énoncés théoriques inclinent non seulement à sa compréhension mais de proche en proche à son orientation en fonction de normes prescrites. Ils s'établissent par conséquent sur le registre d'une discussion publique qui peut difficilement s'exprimer selon un rapport entre des moyens et une fin. En faisant largement appel à la discussion, les énoncés théoriques auxquels parvient la sociologie à titre de science praxéologique ou critique se formulent en une connaissance où achoppe tout intérêt technique puisque, par nature, elle relève d'une interaction frappée par la communication entre individus.

Le travail et l'interaction, compris au sens générique, constituent le couple conceptuel par lequel se distinguent les intérêts de connaissance, voire les rationalités sur lesquelles ils reposent, qui autorisent des démarcations entre sciences.

L'œuvre de Habermas se présente dans son ensemble comme le tableau de plus en plus détaillé de distinctions en fonction desquelles se creusent l'écart

¹ Jürgen Habermas, *Morale et communication*, Paris, Cerf, 1986, pp. 48-49.

entre les sciences positives et les sciences historico-herméneutiques et critiques. À telle enseigne que ces distinctions tendent à effacer l'unité même de ces sciences, en d'autres mots la font éclater selon des caractéristiques attribuées à leur objet respectif, principalement celle d'être ou non pourvu de sens. À propos de ce tableau, Habermas lui-même est forcé d'admettre que les entrées qu'il comporte ne sont pas fermées de façon étanche.

Tableau 1
Les distinctions entre travail et interaction chez Habermas

	Médium	Règles orientant l'action	Rationalisation	Sciences
Travail	Technique	Règles instrumentales (moyen/fin)	Accroissement des forces productives	Exactes ou positives
Interaction	Langage	Normes sociales (intersubjectives)	Extension d'une communication libérée de toutes contraintes	Interprétatives

En effet, les sociétés avancées dans le capitalisme offrent le spectacle d'une technocratisation de la vie sociale à laquelle souscrit d'ailleurs la sociologie par sa tendance de *l'engineering social*. Les périls qu'elle fait courir de ce fait à la discussion publique font de la sociologie une science dont l'objet déroge à la forme éthique à laquelle Habermas la confine par ce qu'il propose pour distinguer les sciences en fonction d'intérêts de connaissance. La preuve est ainsi donnée que la société peut fort bien être envisagée selon un intérêt technique que la sociologie est apte à épouser.

Le statut de ses distinctions pose conséquemment problème. En réponse aux critiques qui lui ont été adressées à ce sujet, Habermas explique, dans une courte note de la postface à *Connaissance et intérêt*, qu'il « attribue à une « misplaced concreteness » la critique de [sa] distinction entre travail et interaction ; [il] n'a rien contre le fait de [les] nommer tous deux praxis et [il] ne conteste pas non plus que les actions instrumentales sont normalement insérées dans des relations d'actions communicationnelles (les activités productives sont en général organisées socialement) ; mais [il] ne voit pas pourquoi [il faudrait] renoncer à analyser de manière appropriée un complexe c'est-à-dire à le décomposer en ses éléments ¹. »

« Décomposer un complexe en ses éléments » est ce qui définit par excellence la science. C'est par cette décomposition, voire cette réduction propre à la connaissance fournie par la science que se répercutent les objets des diffé-

¹ Jürgen Habermas, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976, p. 344.

rentes sciences. Si des distinctions peuvent être introduites entre eux, leur statut est analytique puisqu'elles ont pour fin de rendre simple l'analyse de ce qui est en réalité « complexe ». Prôner que la nature en tant qu'objet de science se démarque de la société en ce qu'elle est dépourvue de sens revient bien plutôt à établir une distinction qui, par hypothèse, jette dans l'ombre un sens qui ne pourrait que compliquer l'analyse. Car les découvertes faites en éthologie et en entomologie laissent à penser que des espèces végétales et animales sont dotées de dispositions cognitives capables de produire un « sens » en une acception raisonnable du mot. La perspective écologique en biologie rappelle, par exemple, que des espèces végétales et animales démontrent des comportements qui trahissent des intentions, voire des dispositions cognitives liées à leur survie. Quoique dépourvus d'un système nerveux et d'un cerveau, les végétaux polycellulaires sont néanmoins capables de changer leurs comportements pour bénéficier des rayons solaires, puiser l'eau et refouler les racines voisines, à l'exemple des radis qui peuvent sécréter une toxine dans le but d'écarter des racines susceptibles de nuire à leur développement. Une étude poursuivie sur l'île de Kuyshu a démontré que les macaques, vivant à la lisière de la forêt et se nourrissant de tubercules, ont acquis l'habitude, après les avoir déterrés et essuyés à la main, de les faire tremper dans l'eau salée. Ce faisant, ils cumulaient les avantages du nettoyage et de l'assaisonnement qu'avait découverts l'un des leurs qui en avait accidentellement laissé choir dans l'eau de mer. Ce comportement à l'égard de leur alimentation allait par la suite induire l'intention de tirer profit des propriétés de l'eau salée. Les comportements de ces espèces végétales et animales prescrivent donc que la science doit s'abstenir de les réduire à des relations instrumentales entre des moyens et une fin, encore moins à des relations de cause à effet si ce n'est pour des motifs analytiques. Autrement, il est abusif de poser ce type de relations laissant croire que les comportements de ces espèces puissent épouser l'image d'une action technique digne de machines.

De telles relations peuvent sans doute mieux convenir à la matière tant elle semble amorphe de son état. La matière minérale est, par exemple, à ce point inerte que son explication peut se présenter sous forme de relations causales entre ses parties constitutives. On ne doit toutefois pas nier le fait que la matière se présente comme amorphe par l'intermédiaire de cette relation qu'instaure la science en vue de l'expliquer. Que la matière est, en quelque sorte, *rendue* amorphe par l'intervention de cette relation causale posée comme explicative.

La matière et la vie ne se livrent donc pas directement sous forme d'un objet. S'il est vrai d'affirmer que cet objet « ne parle pas », dixit Pierre Bourdieu, en revanche il importe de reconnaître qu'on le « fait parler », que dans leur réduction sous forme d'objets, la matière et la vie sont entièrement subordonnées aux orientations d'une connaissance qui, même contrôlable, n'en demeure pas moins porteuse de sens. Si l'on poursuit le raisonnement, il faut bien reconnaître que la matière et la vie biologique, y compris pour l'esprit scientifique, ne se présentent pas immédiatement déliées des sens que provoque leur expérience immédiate.

Galilée, au début du XVII^e siècle, ne pouvait constituer les éléments de sa science sans que les astres destinés à en devenir les objets ne se teignent de la couleur de la religion, cela avant même de sentir le joug de l'Église dont il fut la victime. Les historiens des sciences jugent aujourd'hui que la « conception populaire d'un Galilée martyr de la liberté de pensée est une simplification abusive ¹ ». Ils rappellent à juste titre que si l'emprise de l'Église sur son entreprise est indéniable, preuves à l'appui, il reste que celle-ci était heurtée de plein fouet par les « manières de parler usuelles (comme lorsqu'on dit que le Soleil se lève et se couche>, de la même façon « qu'il fallait comprendre la Parole de Dieu de manière métaphorique (comme lorsqu'on dit que Dieu a des mains ou des pieds, ou qu'il est en colère ou qu'il se repent) ² ».

Les astres apparaissaient donc dès l'abord par le moyen de mots, eux-mêmes liés à des idées, investis du sens défendu par l'Église et hérités d'une longue tradition religieuse. Ces mots et les idées qu'ils expriment d'emblée ont élaboré de quelque manière le point de départ de l'astronomie de Galilée. Lui-même décrivait au début son entreprise comme l'étude des corps célestes. C'est en tentant vainement de les associer à des procédures opératoires que Galilée a pu d'abord parfaitement en montrer la relativité, pour ne pas dire les limites, pour ensuite les remplacer par des concepts vidés de leur sens religieux afin de décrire et d'expliquer par des abstractions le mouvement du Soleil et de la Terre.

Les astres ne sont donc pas dépourvus de sens, c'est-à-dire du sens commun dont témoigne le vocabulaire ordinaire qui fait dire que le « soleil se lève », par exemple. Ce vocabulaire s'impose d'entrée de jeu, y compris à qui veut décrire la voûte céleste et l'expliquer du point de vue encore rudimentaire de la science. Il n'est d'autre choix pour y parvenir que d'en tenir compte ³ et de neutraliser la connaissance immédiate qui se manifeste par ce sens en lui substituant des concepts et des procédures opératoires qui, « réduisant » les astres au statut d'objet, marquent un premier pas vers leur description et leur explication au sein de la science et du langage nécessaire à cette entreprise.

¹ William Shea, *La révolution galiléenne*, Paris, Seuil, 1992, p. 251.

² *Ibid.*, p. 258.

³ Dans une scène de *La Vie de Galilée*, celle où l'on voit ce dernier dicter la lettre qu'il destine à l'archevêque de Florence et dans laquelle il se moque de la position de l'Église à son sujet Bertolt Brecht lui fait dire : « Il m'est reproché aujourd'hui encore d'avoir autrefois composé un livre sur les corps célestes dans la langue des marchés. Ce faisant, il n'était pas dans mon intention de proposer ou d'approuver que des livres portant sur des sujets infiniment plus importants, comme par exemple la théologie, soient composés dans le jargon des marchands de pâte\$. En faveur du service divin en latin, l'argument selon lequel, grâce à l'universalité de cette langue, tous les peuples entendent de la même façon la Sainte Messe, ne me semble guère heureux, car les railleurs, jamais embarrassés, pourraient objecter que, dans ces conditions, aucun de ces peuples ne comprend le texte. Pour ma part je renonce volontiers à une intelligibilité facile des choses saintes. Le latin de la chaire, qui protège l'éternelle vérité de l'Église contre la curiosité des ignorants, éveille la confiance quand il est dit par les fils des classes inférieures, devenus prêtres, avec les inflexions du dialecte local. » (Bertolt Brecht, *La vie de Galilée*, Paris, L'Arche, 1975, p. 97).

La description et l'explication de la matière et de la vie en vue de constituer des objets de la science soulèvent les mêmes problèmes que ceux de l'objet de la sociologie. Ils tendent à s'occulter en posant un rapport de causalité qui, bien que nécessaire, se révèle insuffisant pour leur explication. La causalité apparaît comme une suite de relations entre fragments découpés de l'expérience des faits. En restant fidèle à ce parti d'expliquer les faits par des événements, la causalité se présente en réalité comme une connaissance immédiate au même titre que le sens commun constitutif des faits sociaux.

L'explication en science ne saurait donc s'établir par la seule vertu de la causalité. Elle tient davantage à ce détour par les abstractions et aux contraintes auxquelles il oblige, à commencer par la réduction des faits en un objet se prêtant à ce détour. Elle a ainsi recours à une imagination théorique et méthodologique que la causalité ne peut pas parfaitement résumer, encore moins s'afficher comme la condition suffisante.

Sans présenter immédiatement dans le détail les contraintes associées à l'explication fournie par la science, on doit d'entrée de jeu souligner qu'elle s'exprime décidément par ce détour que suscitent les abstractions, les concepts en d'autres mots. Ce détour se marque par l'idée qu'il permet de détacher les faits des circonstances qui les provoquent pour les attacher à des concepts et à des procédures opératoires qui font apparaître les faits sous la forme de leurs propriétés immanentes. En les transposant sur le plan abstrait des concepts et des procédures qui en règlent l'usage, la science met en lumière les faits sous une forme apte à en révéler les éléments et les principes de fonctionnement fondamentaux et ainsi en réduire la complexité apparente. La forme qu'elle suscite ramène donc les faits à un objet local. C'est ainsi que les faits sont réduits à l'échelle d'un objet qui les représente en un modèle idéal. C'est bien en ce sens que la science apparaît comme un « effort de rationalisation ». En vertu de la teneur locale et idéale de l'objet à laquelle oblige la science, celle-ci a donc sur les faits un contact précis et pénétrant qui se distingue nettement de leur connaissance immédiate et qu'on peut nommer le sens commun. L'abstraction que suscite la science peut se décrire selon les mots particulièrement imaginés de Marx « comme un éclairage où sont plongées toutes les couleurs, comme un éther particulier qui fait apparaître les [propriétés] des [objets] qui font saillie ¹ ».

Les expériences en laboratoire témoignent éloquemment de cette abstraction et de la réduction des faits en un objet local et idéal. Par exemple, des parties ou des processus de la nature sont reconstitués en laboratoire au moyen de dispositifs techniques qui rendent possibles les observations et les expérimentations nécessaires à leur explication. La complexité de la nature y est ainsi réduite à ces dispositifs dont la forme technique constitue la représentation abstraite de cette complexité. Étant associée à des concepts et à des procédures opératoires, la représentation que déclenchent ces dispositifs fait ap-

¹ Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, 1977, p. 172.

paraître la nature sous la forme d'un objet qui peut être exploité pour la saisir et l'expliquer précisément à cette échelle locale dans toute sa complexité, sa globalité.

La science s'offre donc pleinement dans cet effort de rationalisation consistant à réduire les faits à un objet local en vue de les expliquer de façon idéale. Elle se caractérise par cette réduction qui permet de ramener les faits dans leur globalité à un objet local qui en donne une représentation idéale. Selon le mathématicien René Thom, la science se place ainsi à l'inverse de la connaissance immédiate que suscitent les faits par l'expérience ou l'action circonstanciée de la matière, de la vie et de la vie sociale. « L'action, écrit-il, vise essentiellement à résoudre des problèmes locaux » tandis que l'explication de la science « vise l'universel, donc le global ». Or, paradoxalement, « les problèmes locaux exigent, pour leur solution des moyens non locaux ; alors que l'intelligibilité, elle, exige la réduction du phénomène global à des situations locales typiques, dont le caractère prégnant les rend immédiatement compréhensibles ¹ ». La science se reconnaît donc par cette caractérisation de réduire les faits en un objet local apte à les représenter de façon idéale sous une forme abstraite exploitable pour les fins de l'explication. Ce point sera développé dans un chapitre ultérieur.

La sociologie peut facilement se reconnaître dans cette définition de la science lorsqu'elle s'avise de réduire son objet -la société - sous forme d'un objet se prêtant à un modèle abstrait. La description de cet objet demeure cependant complexe tant les faits sociaux s'agglutinent à des circonstances historiques qui les font apparaître sous une forme individuelle et non réitérable.

Dans cette perspective, la sociologie ne peut donc être qu'une « science historique » ainsi que nous incite à le penser Jean-Claude Passeron. Elle aurait, selon lui, cette teneur du fait que son objet est immédiatement associé à des circonstances historiques qui révèlent son caractère individuel.

À son sens, la description de cet objet place la sociologie, comme l'histoire, devant un « fait épistémologique princeps », celui de l'impossibilité de stabiliser une théorie, c'est-à-dire un modèle constitué de concepts parfaitement et univoquement réglés. Cette description, dans sa constitution même, souligne l'individualité de toute configuration historique. Que la sociologie « s'immerge dans la description fouillée du contexte ou qu'[elle] essaie de contourner la difficulté en construisant des typologies qui, peu ou prou, sont condamnés à rendre équivalents des contextes non équivalents, [elle] est toujours en train d'énoncer des généralités qui ont cette particularité de n'atteindre jamais à la généralité nomologique de la loi universelle, accessible aux seules sciences expérimentales ² ». En d'autres termes, la sociologie ne parviendrait jamais à s'abstraire de son objet, du sens dont il est pourvu et qui le constitue communément avant même qu'elle se propose de l'expliquer par un détour au

¹ René Thom, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Bourgois, 1980, p. 115.

² Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, p. 60.

royaume des abstractions, des concepts. Une étude ayant pour but de mettre en évidence l'usage qui en est fait, démontrerait que les concepts en sociologie qui supportent la généralité de ses énoncés proposés comme explication sont des abstractions insuffisamment affirmées. En effet, ces concepts doivent être obligatoirement assortis du contexte historique qu'ils tentent de représenter, tant leur définition est « une ébauche de définition générique dont la structuration formelle ne suffit jamais à clore le sens, en faisant jouer une indexation mobile sur une série de cas singuliers visés dans leur singularité d'« individualités historiques ¹ ». En effet, le concept de « bourgeoisie », par exemple, laisse les coudées franches à des usages ambigus tant il est malaisé de dissocier sa définition abstraite du contexte historique au sein duquel les bénéfices du commerce opéré par les marchands de la France du Moyen-Âge en viennent à réglementer la production de biens.

En bref, la sociologie comme l'histoire sont impuissantes à se doter d'abstractions qui s'écartent suffisamment des faits et du sens dont ils sont immédiatement pourvus. L'explication à laquelle elles s'engagent consiste alors en une accumulation de faits organisée en « modèles » dont les relations causales forment l'échantillon par excellence. L'explication causale ne manque pas d'offrir l'exemple d'un modèle qui prête vie à des « individualités historiques », à des histoires individuelles ou locales de la société. Elle en revêt toutefois bien d'autres qui, à défaut d'avoir pour nom « modèle », se nomment des schèmes d'intelligibilité ².

L'épistémologie de la sociologie et plus largement des sciences sociales s'est récemment attachée à les débusquer sans pour autant convaincre un esprit sceptique comme Jean-Claude Passeron qu'il s'agit véritablement de modèles scientifiques. Il constate que ces schèmes d'intelligibilité, pour lesquels il est encore difficile de fixer le nombre et d'en préciser le nom, démontrent sans conteste qu'en ce qui a trait à la sociologie « ses descriptions des faits les plus neutres comme ses traitements de données les plus formalisés ou ses preuves les plus élaborées impliquent des actes d'interprétation ³ ». Or, souligne avec pertinence l'auteur, cela n'est pas propre à la sociologie : « quelle que soit la science empirique dont relève un discours sur le monde, sa scientificité est fonction, non d'une inconcevable absence d'interprétation, elle-même toujours solidaire d'un langage théorique. Et quand le monde dont on parle est le cours historique du monde, le rôle de l'interprétation affleure encore plus visiblement en chacun des actes de la recherche. La teneur en scientificité d'une

¹ *Ibid.*, p. 61.

² Voir sur ce point Jean-Michel Berthelot, *L'intelligence du social*, Paris, Presses universitaires de France, 1990. La thèse de l'auteur qui veut qu'un schème d'intelligibilité est un modèle insuffisamment développé et que la présence simultanée de plusieurs schèmes témoigne, à l'exemple de la sociologie, du manque de maturité d'une science est mise en cause par A.C. Crombie qui relève des schèmes - en un sens voisin de Berthelot - dans toutes sciences sans que cela n'exprime un déficit de rigueur ni ne menace l'unité de la science. Voir A.C. Crombie, *Styles of Scientific Thinking in the European Tradition*, Londres, Duckworth & Co., 1994, 3 tomes.

³ Jean-Claude Passeron, « La constitution des sciences sociales », *Le Débat*, no 90, 1996, p. 94.

science sociale se mesure, non à sa proximité par rapport aux méthodes spécifiques des sciences de la nature, mais à la richesse d'interprétation qu'elle est capable de contrôler et de domestiquer par une méthode de discursion, quelle qu'elle soit ¹ ».

Cette méthode d'interprétation, ayant un langage théorique pour auxiliaire, ressortit, en son noyau logique, à l'axiome du « tout ou rien » dont s'inspire l'entreprise de construction rationnelle des faits propre à toute science. Comprendre *rationnellement* signifie par là comprendre *tout* ce qu'il y a à comprendre, et ce « dans un « ordre » discursif, *car sinon on n'y a rien compris* ² ». Or, à défaut d'explications, les schèmes d'intelligibilité de la sociologie aboutissent à des descriptions que ne parvient pas à cerner, voire à englober dans son ordre de constitution, un *discours* qui témoignerait d'une méthode : la méthode de discursion, c'est-à-dire d'interprétation dans un discours précisément réglé et voué à l'argumentation, dont Jean-Claude Passeron ne cesse de souligner le manque en sociologie. Son absence fait que la description des faits n'est aucunement endiguée par le canal d'une méthode apte à révéler les « schèmes d'intelligibilité » en vertu desquels se constitue l'interprétation dans un discours propre à édifier l'explication sociologique.

L'entreprise de la sociologie dérive et ne peut que dériver, dans ces conditions, vers les schèmes d'intelligibilité du sens commun, lui faisant ainsi perdre toutes forces argumentatives et probatoires. Elles se dissolvent dans la force des *événements* historiques élevés à tort au rang d'explication. La sociologie attache ainsi son entreprise à des contextes historiques fatals pour sa prétention d'être une science. Elle le fait au risque de les tisser dans un style littéraire médiocre mais au bénéfice d'une énonciation qui se différencie néanmoins du sens commun et de son vocabulaire.

Or, au surplus, les contextes historiques pèsent de tout leur poids dans les situations de communication où leur propre entreprise est jaugée entre sociologues. En effet, les sens attribués aux mots « objet », « hypothèse », « démonstration », « analyse », « explication », etc., par lesquels elle se reconnaît varient au gré de l'histoire des têtes d'affiche de la discipline, des modes intellectuelles - surtout répercutées par les médias -, des besoins du pouvoir politique sans la moindre convergence. Selon Jean-Claude Passeron, rien n'oblige la sociologie à devenir une « communauté normative d'argumentateurs » accoutumés à des interactions stabilisées par un usage commun de méthodes et de théories. Les communications se brouillent dès lors et engendrent erratiquement des conceptions différentes du raisonnement sociologique qui sont immanquablement vouées à devenir disparates. Le fil des événements de son histoire témoigne bien plus du développement de la sociologie que les efforts de sa communauté intellectuelle à constituer une entreprise scientifique digne de ce nom. Cette dernière répond à des normes sociales, dont ses tenants

¹ Jean-Claude Passeron, « Normes sociales et normes méthodologiques. À propos des styles d'intelligibilité dans les sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, no 104, 1996, p. 12.

² *Id.*, *ibid.*, p. 15.

et les événements de son histoire sont le fait, au détriment de normes méthodologiques qui lui ferait prendre du galon, sinon gagner du crédit dans le domaine de la science.

Dans ces conditions, la sociologie est vite apparue comme le terrain parfait de l'interdisciplinarité dont le développement en son sein a tout lieu d'être relevé par des auteurs tels Jean-Claude Passeron, désireux de déclarer impossible la sociologie comme science. Il a raison de souligner qu'à « mesure que se développent les échanges interdisciplinaires et que se diversifient les méthodes utilisées dans une discipline [comme la sociologie], les situations de l'interpersuasion scientifique deviennent de plus en plus hétérogènes ¹ ». L'unité de la sociologie est ainsi compromise et cette dernière ressemble, sur le plan épistémologique, à l'auberge espagnole. Cette comparaison est valable pour d'autres sciences sociales que la sociologie. Pourtant, en raison de son objet d'étude, la société, on l'avait mise au défi de créer une unité qu'elle n'a, au demeurant pas su relever. La vogue actuelle de l'interdisciplinarité témoigne, si besoin est, de cet échec.

L'histoire n'est donc pas tangente au développement de la sociologie ; elle est imbriquée dans son objet et son développement. Ce dernier déroge-t-il de ce fait des entreprises qui ont vu naître la science ? Est-il si différent du développement d'autres sciences ? La réponse de Jean-Claude Passeron incite à le croire. La sociologie s'écarte à ce point de la science qu'il vaut mieux renoncer à son statut et parler à son égard d'une science historique.

Or, il nous semble qu'en dépit d'apparences contraires, la sociologie, mieux que la science historique, incline vers le « royaume des abstractions » qui ouvre sur la science. Son développement, mêlé à l'histoire, porte témoignage de cette volonté de proposer une explication qui ne se réduit pas à un enchaînement de faits ou d'événements. Elle affirme par son entreprise même que « l'histoire n'explique pas, c'est ce qu'il faut expliquer ² » et qu'à cette fin la théorie est nécessaire. Qu'un détour par les abstractions s'impose et qu'ainsi la sociologie souscrit à cette caractérisation en vertu de laquelle la science se reconnaît au premier chef. Que la sociologie ne soit pas définitivement parvenue à camper son objet sur un plan abstrait, de même que les actes qu'elle pose pour l'expliquer, cela ne fait pas de doute. L'objet de la sociologie, sa teneur, ne saurait toutefois rendre compte de cette impuissance.

Le chapitre suivant entend montrer que le point de départ de toute science se présente sous un caractère individuel ou, pour prendre le terme désormais consacré, local. C'est lorsque ce point de départ est envisagé comme un objet et non en tant qu'événement, que ce caractère local est neutralisé, pour ne pas dire levé de façon provisoire et délibérée. La réduction au statut d'objet de la matière et de la vie lui accorde cette possibilité de les faire apparaître sur le plan en fonction duquel s'évanouit temporairement leur caractère individuel

¹ *Ibid.*, p. 15.

² Maurice Godelier, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, tome 1, Paris, François Maspero, 1973, p. 36.

pour en offrir une vue digne du « détour par les abstractions » propre à la science. C'est par cette contrainte, et à ce prix, que la sociologie peut s'affirmer comme science et souscrire à sa caractérisation comme forme de la connaissance manifestant un « effort de rationalisation » des faits.

Les lacunes de la sociologie à cet égard se résument en trois mots : objet, description et local. Elle achoppe à la science, aux exigences qui la caractérisent, parce qu'elle ne parvient pas au préalable à réduire la société au statut d'objet. N'y réussissant pas et tardant manifestement à y arriver, la sociologie n'offre pour l'heure qu'une description empirique des faits sociaux au lieu d'une description qui dispose d'emblée au fameux « détour par le royaume des abstractions » sur lequel on ne saurait trop insister. Une telle description ne peut faire apparaître son objet qu'en une forme extrêmement locale, circonstanciée, des faits eux-mêmes tenant lieu d'explication. En d'autres mots, cette description n'inaugure pas la rupture épistémologique nécessaire à la sociologie pour constituer son objet en une forme susceptible de mettre provisoirement une sourdine à son caractère local qui donne leurs droits aux contextes historiques dont est imprégnée l'expérience humaine. En les incluant entre parenthèses, l'objet de la sociologie pourrait enfin passer de sa forme locale à la forme globale qui bascule vers la connaissance par modèle produite par la science. La sociologie pourrait ainsi outrepasser la caractérisation à laquelle la confine Jean-Claude Passeron d'être un discours qui oscille constamment entre la « *robustesse* des liens logiques et la *richesse* du sens historique ¹ ». Elle y parviendra au prix de la « délocalisation » et de la « détemporalisation » de son objet que rend possible sa description.

Les problèmes dont témoignent la sociologie par ces trois mots *objet*, *description* et *local* seront successivement envisagés un à un dans les chapitres qui suivent en commençant par celui qui traite de la réduction de la société en un objet réduction indispensable afin que la sociologie puisse aspirer au titre de science.

¹ Jean-Claude Passeron, « Normes sociales et normes méthodologiques. À propos des styles d'intelligibilité dans les sciences sociales », *op. cit.*, p. 40.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 2

La définition d'un objet et le statut de la réduction en science

[Retour à la table des matières](#)

Si tant est qu'elle soit une science, la sociologie est d'emblée tenue de préciser son objet. En effet la science se reconnaît au premier chef par un découpage qui conduit à la réduction des faits en un objet faisant droit au « détour par le royaume des abstractions » évoqué plus haut. Cette réduction a ainsi pour but de les découper et de les fixer en vue de la représentation précise qu'en offre ce détour. En d'autres mots, la réduction de ces faits au statut d'objet vise expressément à en rendre plus pénétrant le contact au moyen des abstractions constituant le royaume de la science. Cette réduction est essentielle puisqu'elle fait partie de la visée même de la science. Elle dispose à cette forme de la connaissance et en constitue la première manifestation.

Ce n'est pas uniquement la science qui réduit les faits issus de l'expérience humaine : toute connaissance les réduit sous une forme ou une autre. La psychologie de la Gestalt reconnaît à cet égard que la saisie perceptive la plus immédiate du monde donné par l'expérience suscite sa réduction et sa représentation sous forme de ce que Gilles-Gaston Granger désigne par des images et des mythes. Par ce dernier mot, il entend « un ensemble d'éléments

concrets, organisés en un récit ¹ », visant à présenter les faits selon le sens dont ils sont immédiatement pourvus. En ce sens, ces éléments « sont de même nature que ce qu'ils représentent : ils appartiennent eux aussi au vécu ² » ou, plus justement à l'expérience.

La réduction proposée par la science n'est autre que celle qui est procurée par la saisie perceptive, mais poursuivie par d'autres moyens, pour ne pas dire par un *projet*, suivant les mots de Bachelard : « la médiation de l'objet par le sujet prend toujours la forme d'un projet ». Le projet qui se manifeste par la science vise à susciter une représentation de l'expérience sous la forme d'un objet qui en permette un contact précis et pénétrant. Ce contact précis se manifeste d'office par le fait que la réduction de l'expérience au statut d'un objet est explicitée en regard de ce projet qui est de rendre le contact avec celle-ci précis et pénétrant. La science, à cette fin, se trouve à exploiter - en un sens neutre - ce que l'expérience du monde offre à la perception humaine pour conquérir son propre objet et la représentation qu'elle tente d'instaurer pour en avoir un contact précis et pénétrant.

À cet égard, les objets de la physique, de la chimie et généralement des autres sciences ne sont que le prolongement convenablement schématisé des « images » de la perception humaine. Ils s'en démarquent toutefois en étant corrélatifs, plus ou moins explicitement, quoique de façon toujours effective, d'une suite d'actes qui les déterminent sous forme d'objets. Ces derniers se soutiennent de ce projet pour dire mieux de cette visée qu'est d'expliquer par un détour au royaume des abstractions l'expérience, par conséquent réduite au statut d'objet.

Par *objet*, nous entendons donc la réduction provisoire de l'expérience en vue de la rendre amorphe et se prêter ainsi à un contact précis et pénétrant par le moyen d'une représentation précise. Le statut des objets ciblés par la science concerne d'abord leur représentation dans un langage pouvant susciter ce contact précis et pénétrant. Sans immédiatement entrer dans des remarques à propos du langage, il importe néanmoins de souligner que la détermination de ces objets ne peut se faire que dans un langage propre à susciter un schéma abstrait de l'expérience ou à s'y prêter. Qu'en ce sens, le langage doit être rendu univoque afin que l'expérience sensible soit immédiatement transposée d'abord sous la forme d'un schéma abstrait dont les éléments puissent être définis par leurs relations mutuelles et pour certains d'entre eux, par un protocole de rapports avec cette expérience.

Il n'en saurait être autrement pour la sociologie, pour peu qu'elle soit envisagée, comme ici, à l'instar d'une science. Avant d'en venir aux difficultés que pose la détermination de son objet, il est souhaitable de souligner l'importance de la définition préalable de l'objet en science et de rappeler son statut.

¹ Gilles-Gaston Granger, « Science, philosophie, idéologies », *Tijdschrift voor filosofie*, 29, Jaargang, no 4, 1967, p. 772.

² *Idem.*

- 1 -

Le statut de l'objet en science

[Retour à la table des matières](#)

Non pas que soit d'emblée requise d'une science une définition explicite et générale de son objet. Tout au contraire, la physique et la biologie, par exemple, témoignent plutôt d'explicitations élaborées de façon progressive à partir de leur objet respectif. La définition de ce dernier n'a donc pas été exposée d'un coup et définitivement. L'objet a été établi progressivement et de façon à ce que ses formulations successives soient révisables. Mais il n'en est pas moins vrai qu'alors chaque aspect découpé de l'expérience, chaque fait circonscrit en leur nom est identifié par des moyens parfaitement accessibles. L'objet en science est donc un *état* des faits défini d'une manière explicite par une réduction qui souscrit à un travail apte à les faire apparaître en une forme prêtant à la connaissance que permet virtuellement la science. Que ces faits apparaissent sous forme d'un objet dont l'état est provisoire n'enlève rien au fait que la science, par définition, les vise par un contact précis et pénétrant qu'autorise leur réduction.

La sociologie ne peut se soustraire de l'obligation de définir son objet, point de départ de toute son entreprise. Ce dernier ne saurait de surcroît éviter la caractérisation proposée en sciences qu'un objet est une réduction de l'expérience en un « schéma abstrait », fixant et découpant les faits en vue d'une représentation précise. Certes, la sociologie se heurte à des problèmes redoutables à ce propos pour la raison qu'elle est une science de faits sociaux que nous examinerons plus loin. Cependant on voit mal comment elle pourrait contourner cette exigence sans du même coup échapper au projet de la science et au détour par le royaume des abstractions qui en découle.

Les oeuvres sociologiques classiques proposent la définition de cet objet malgré des différences notables. L'histoire contemporaine de la sociologie a été toutefois davantage marquée par une volonté claire d'aller à l'encontre d'une telle détermination de l'objet et, plus encore, de cette prétention de la science de réduire les faits donnés dans l'expérience pour mieux l'expliquer. L'œuvre d'Edgar Morin est exemplaire d'une réaction face à cette réduction qualifiée de mise en pièces, au nom de la science, de l'être humain et de son expérience du monde. Avec sa « méthode de la méthode », « désintégré par le paradigme simplificateur de disjonction-réduction propre à la science classique, l'homme réapparaît dans la connaissance complexe comme être physico-

bio-anthropo-social ¹ ». En s'insurgeant contre la réduction qu'instaure par définition la science, la connaissance à laquelle aspire cette méthode a pour but de reconstituer dans leur complexité l'être humain et son expérience du monde abusivement séparés ou disjoints en objets pour les faire apparaître comme sujets. À la réduction au statut d'objets amorphes et passivement livrés à la connaissance que suscite la science, l'être humain et son expérience du monde apparaissent par la connaissance complexe en leurs qualités actives et changeantes qu'elle se propose de porter au jour.

Cette méthode, pour attrayante que soit sa visée, tend toutefois à déformer celle de la science. En effet en tentant de représenter l'être humain et son expérience en un objet, la science ne poursuit pas un but réducteur, tout comme d'ailleurs elle ne relègue pas dans l'ombre leurs qualités actives et changeantes. Si elle les réduit en un objet c'est pour mieux en fixer le contact mieux les saisir en en simplifiant ce que Morin nomme leur complexité. On voit donc mal en quoi cela porte préjudice aux faits puisque ceux-ci sont soigneusement réduits en un objet. De surcroît, cette réduction est provisoire et de nature artificielle. Elle ne tient qu'aux besoins du contact de la science et celui-ci ne peut faire oublier que les faits changent pendant qu'elle est en train de les expliquer. Elle est de nature artificielle, car elle souscrit à un effort de rationalisation des faits qui ne peut prendre forme que de façon délibérée.

La connaissance complexe manifeste peut-être ainsi une prétention mal venue en science. En effet, est-il possible de rendre compte d'un même coup, de proche en proche, de l'être humain et de son expérience dans l'ensemble de ses qualités : physiques, biologiques, sociales ? Cela contrevient à n'en pas douter à la visée de la science d'en prendre contact de façon précise et pénétrante. Par définition, la science va à l'encontre de la complexité, à moins que celle-ci puisse se réduire en un objet prêtant à sa visée. C'est seulement à cette condition que la pensée complexe peut se réclamer de la science.

L'objet propre à y atteindre serait, selon Michel Foucault, l'inconscient, « ce qui, hors de l'homme, permet qu'on sache, d'un savoir positif, ce qui se donne ou échappe à sa conscience ² ». L'inconscient constitue à ses yeux cette pierre angulaire par laquelle peuvent être saisis l'expérience humaine et, qu'il en soit conscient ou non, le sens dont elle est pourvue, les « représentations que les hommes, dans une civilisation, peuvent se donner d'eux-mêmes, de leur vie, de leurs besoins, des significations déposées dans leur langage ». La psychanalyse et l'ethnologie, en particulier l'anthropologie de Claude Lévi-Strauss recherchant la structure invariante des cultures, dessinent avec succès le profil de cet objet destiné à mettre au jour la complexité de l'expérience humaine. Elles sont ainsi louées de reconstituer par l'entremise de cet objet l'être humain et son expérience que la science, les sciences humaines prétendant à ce titre, ont défait ou réduit en vue de les approcher de façon positive. « Par rapport aux sciences humaines, écrit-il, la psychanalyse et l'ethnologie

¹ Edgar Morin, *La méthode. 4. Les idées*, Paris, Seuil, 1991, p. 71.

² Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 390.

sont plutôt des « contre-sciences ». (...) elles les prennent à contre-courant, les ramènent à leur socle épistémologique, et qu'elles ne cessent de « défaire » cet homme qui dans les sciences humaines fait et refait sa positivité ¹ ».

Foucault tend toutefois à gommer le fait que l'inconscient se livre fort différemment en tant qu'objet lorsqu'il est la cible soit de l'ethnologie, soit de la psychanalyse. Les différences sont telles dans sa définition comme objet qu'on peut même affirmer que l'inconscient visé par la psychanalyse n'est pas du tout le même que celui qui constitue l'objet de l'ethnologie. Les démarches théoriques et les procédés méthodologiques de ces deux disciplines témoignent fort bien de ces différences. C'est en les escamotant que Foucault peut prétendre que l'inconscient présente l'objet complexe d'une « contre-science » mettant fin à la « défaite » de l'homme par la science, à sa réduction pour assurer la positivité de cette dernière.

Il demeure que l'inconscient au sens où l'entend Foucault, fournit de premières indications quant à la définition de l'objet de la sociologie et aux difficultés qu'il ne manque pas de susciter. En effet, ainsi qu'on va maintenant le voir, ce qui en constitue l'objet est « hors de l'homme » et « se donne ou échappe à sa conscience ». Voilà les points de repère entre lesquels tendent les différentes définitions de l'objet de la sociologie dès à présent abordées.

- 2 -

Objet de la sociologie : action sociale La théorie sociologique d'Alain Touraine

[Retour à la table des matières](#)

L'objet de la sociologie semble de prime abord bien peu compliqué à déterminer : la société. Ce constat est si simple qu'il semble évident. En conséquence, il est coutume de penser que, de par cet objet, la sociologie se démarque de l'histoire et de l'anthropologie dont les civilisations et la culture constituent le terrain d'élection. Une civilisation désigne des ensembles historiques définis par une sorte de principe unificateur qui peut découler d'un ordre religieux, politique, moral ou esthétique, plus rarement d'un ordre matériel comme une technique. Entendue en ce sens, une civilisation se constitue par un « esprit », dont l'« esprit des lois » de Montesquieu offre un bon exemple. Il suscite un ordre par lequel le cosmos, la nature et la vie en commun se mettent en place sous forme d'un ordre des choses qui ne soulève aucun doute. Ces ensembles historiques sont associés à un ordre des choses transcendant,

¹ *Ibid.*, p. 391.

comme par exemple la religion, duquel découlent des traditions et des coutumes qui semblent relativement immuables et leur assurent une profonde unité. Ces traditions et coutumes s'imposent par leur propre force et font apparaître la vie commune ¹ comme relevant de cet ordre des choses transcendant sur lequel il n'est donc guère possible d'avoir prise. La vie en commun se déroule et doit se dérouler en fonction de cet ordre des choses. Les membres de cette vie commune y souscrivent d'emblée, de sorte que leur expérience ne leur semble pas relever de leur propre chef, mais demeurer conforme à l'ordre des choses en vigueur. La vie commune peut ainsi se reproduire selon l'unité qui découle de ces traditions et coutumes.

Ces dernières constituent des cultures qui se révèlent comme des manifestations plus particulières des civilisations. La notion de culture désigne donc, chez les anthropologues, des traditions et coutumes comportant cette caractéristique de relever d'un ordre des choses s'imposant par le haut. L'anthropologie des sociétés froides ² a en effet démontré avec force détails que la vie commune semble à ses membres le fait de forces supérieures plutôt que de leur propre expérience, de l'action que cette dernière suscite. Ils sont ainsi portés à la définir par analogie aux forces supérieures et à l'action qu'ils leurs attribue eux-mêmes. Par exemple, l'exploitation qu'ils font de la nature leur apparaît comme une action qu'appellent ces forces supérieures, les dieux ou les ancêtres incarnés dans des puissances qui les dominent par l'intermédiaire de traditions et de coutumes.

Les sociétés deviennent « chaudes » quand la vie commune exige une action qui, par les contraintes qu'elle soulève, déborde et enfonce des traditions et coutumes rendues de ce fait dérisoires. La vie en commun peut apparaître sous la forme de l'action qui la constitue et des contraintes qui en découlent. L'action se révèle alors en soi en accusant sa différence par rapport aux traditions et aux coutumes. Elle se présente sous la forme d'une exploitation de la nature qui en semble détachée et qui constitue une *apparence* qui se substitue aux traditions et coutumes propres à la domination de forces supérieures sur la vie commune. Une apparence qui constitue une forme d'apparition de cette action qu'est l'exploitation de la nature. En effet, celle-ci ne se sépare pas des traditions et des coutumes comme on a coutume de le penser. ³ Elle naît au contraire en fonction de nouvelles traditions et coutumes, une culture pour être bref, qui la définit sous la forme d'une action de laquelle découle des contraintes qui ne peuvent pas se réduire à un ordre transcendant mais font appel à la société elle-même.

¹ En l'absence à cette époque de la sociologie, d'une connaissance de ce qui est appelé aujourd'hui société, il est préférable d'utiliser l'expression *vie commune* ou *vie en commun* plutôt que *vie sociale* bien qu'elle en soit synonyme.

² Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1962 ; Maurice Godelier, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, François Maspero, 1973.

³ À la suite, par exemple de Karl Polanyi, pour qui l'économie capitaliste, pour naître et fonctionner, est « désencastrée » de la vie en commun ou de la vie sociale ; voir *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1984.

Si la société n'est plus un ensemble défini par un ordre transcendant ni par des modèles culturels, elle apparaît comme une organisation répondant aux exigences et aux contraintes que suscite l'exploitation de la nature qui échappe à une quelconque emprise. La sociologie voit le jour dans ce contexte et il lui incombe de porter au jour ces contraintes qui se dérobent à un contrôle délibéré. En ce sens, sa formulation la plus classique se retrouve chez Marx pour qui « dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté... ¹ ». Entendue de cette façon, « la société ne se compose pas d'individus, elle exprime la somme des rapports et des conditions dans lesquels se trouvent ces individus les uns vis-à-vis des autres ² ». Sans que la société ne soit ramenée à cette action sur la nature, à sa nécessaire exploitation pour la survie biologique de ses membres, la théorie sociologique d'Émile Durkheim insiste sur l'idée que l'action par laquelle elle se constitue consiste en un « ordre de faits qui présentent des caractères très spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui ³ ». On peut alors avancer du même souffle « que la vie sociale doit s'expliquer, non par la conception que s'en font ceux qui y participent mais par des causes profondes qui échappent à la conscience ⁴ ». Durkheim recourt à ce sujet à une image de la chimie, celle de l'eau, en attirant l'attention sur les qualités du mélange des gaz qui la constituent : « la fluidité de l'eau, ses propriétés alimentaires et autres ne sont pas dans les deux gaz dont elle est composée, mais dans la substance complexe qu'ils forment par leur association. Appliquons ce principe à la sociologie. Si comme on nous l'accorde, cette synthèse *sui generis* qui constitue toute société dégage des phénomènes nouveaux, différents de ceux qui se passent dans les consciences solitaires, il faut bien admettre que ces faits spécifiques résident dans la société même qui les produit, et non dans ses parties, c'est-à-dire dans ses membres ». Il ne peut s'empêcher de conclure : « Ils sont donc, en ce sens, extérieurs aux consciences individuelles, considérées comme telles, de même que les caractères distinctifs de la vie sont extérieurs aux substances minérales qui composent l'être vivant ⁵ ». C'est sans doute cette théorie qui, dans la sociologie classique, place le plus l'accent sur la contrainte extérieure à l'action individuelle pour qualifier ce qu'est l'objet de la sociologie.

Quoique Max Weber, autre auteur classique, ne soit pas en reste à cet égard en dépit des apparences. Son concept d'activité sociale, qui pourrait sans doute se nommer action sociale, se développe en fonction de remarques qui tendent à distinguer une activité conditionnée par la masse et celle qui se constitue par imitation. La première correspond à une action qui répond à une influence extérieure par le seul fait que l'individu « se trouve noyé au milieu

¹ Karl Marx, *Le Capital*, Paris, Éditions sociales, 1979, p. 4.

² Karl Marx, « *Grundrisse* », tome 2. Chapitre du Capital, collection 10/18, Paris, Éditions Anthropos, 1968, p. 38.

³ Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988, p. 96.

⁴ Émile Durkheim, « Compte rendu de A. Labriola. Essais sur la conception matérialiste de l'histoire », *Revue philosophique*, vol. XLIV, 22e année, 1897, p. 648.

⁵ Émile Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, op. cit., p. 82.

d'une masse ¹ ». En guise d'illustration, Weber mentionne l'exemple de passants qui ouvrent en même temps leur parapluie. À l'échelle individuelle, cette action n'est nullement orientée d'après celle d'autrui. Elle s'oriente essentiellement d'après la nécessité de se protéger contre la pluie. De fait, elle n'est pas dotée d'un sens autre que celui qui qualifie un individu comme membre d'une « masse ». Une action correspond purement à une réaction parce qu'elle répond à la situation qui, relevant de l'existence d'une « masse », ne peut être tenue pour une activité sociale dans le sens que lui attribue Weber. Cette action se rallie plutôt à l'action par imitation.

Si un individu imite l'action d'autrui parce que telle est la mode, qu'elle obéit à la tradition, qu'elle est de mise en des circonstances données, son action peut être déclarée sociale dans la mesure où elle comporte une orientation significative par rapport soit à l'action des individus imités, soit celle de tiers, soit enfin des deux à la fois. Cette action ne se produit pas par simple réaction ni parce que l'individu y est disposé par le motif qu'il sait en observant l'autre au préalable, que l'action de celui-ci a certaines chances objectives de se manifester et qu'il règle en conséquence sa propre action sur celles-ci.

L'activité sociale se marque donc par le sens dont elle est pourvue, qui témoigne de l'orientation que lui donnent ses propres acteurs. Voilà l'objet de la sociologie selon Weber. Sa définition est à première vue fort différente de celle de Durkheim, par exemple, pour qui l'action sociale répond à une contrainte extérieure à ses acteurs, tandis que chez Marx, elle correspond à la production de ce qui est nécessaire à la survie biologique. Cette contrainte oriente l'action à ce point qu'à bien des égards le sens dont elle est pourvue échappe à la conscience de ses propres acteurs. Weber ne s'écarte toutefois pas réellement de cette position, car après avoir distingué l'activité conditionnée par la masse de celle de l'imitation, il considère que ces « deux cas sont flottants et constituent des cas limites de l'activité sociale. La raison de cette indéterminabilité réside dans le fait qu'il n'est pas toujours possible d'établir de façon univoque ou même d'avoir seulement conscience, plus rarement encore totalement conscience, de l'orientation d'après le comportement d'autrui et du sens de sa propre activité. C'est pourquoi on ne peut pas toujours faire avec sûreté la distinction entre la simple « influence » et l'« orientation » significative. Du point de vue conceptuel il faut cependant les séparer ² ».

La sociologie classique, telle qu'elle se reflète dans les oeuvres de Marx, Durkheim et Weber, fusionne l'action sur la nature et la culture pour constituer des ensembles qu'elle nomme des sociétés. Ces dernières comportent des contraintes qui se rattachent à une évolution que les membres des sociétés, à leur échelle, ne peuvent pas orienter. Les mots de Michel Foucault prouvent ainsi leur pertinence : la société apparaît avec la modernité « hors de l'homme » et « se donne ou échappe à sa conscience ».

¹ Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1972, p. 20.

² Ibid., p. 21.

L'État moderne se manifeste peu à peu comme le haut lieu d'une intervention sur les contraintes qui découlent de l'exploitation de la nature et, plus largement, de l'organisation de la vie sociale. Le contrôle des contraintes de la vie sociale est alors ramené au débat démocratique qu'exprime l'État moderne par les institutions sociales qui s'érigent en son nom.

L'État semble le pivot sur lequel s'articulent les contraintes de la vie sociale. Cela s'accroît de surcroît avec le développement de l'État-nation et de la conscience nationale. En effet, l'État se révèle ainsi l'expression non seulement de l'action sur la nature, mais en outre le mandataire de la culture et *in extenso* de la civilisation. La sociologie classique s'est d'ailleurs créée dans des pays comme la Grande Bretagne, les États-Unis, l'Allemagne, la France qui constituaient des ensembles économiques, politiques et culturels si puissants et si différents les uns des autres, qu'on peut évoquer à leur égard la notion de société et même de civilisation ou de culture anglaise, américaine, allemande ou française. Cette notion de société, bien qu'elle apparaisse avec la sociologie, prête moins à l'analyse de la vie commune qu'à l'assimilation de cette dernière à l'État national ainsi qu'en témoigne la situation des pays européens et des États-Unis au XIX^e siècle. La sociologie s'associe de cette façon à la formation et au renforcement de l'État national dans la foulée de la modernité qui se manifeste en ces pays.

L'État-nation offre pourtant le spectacle de conflits ouverts qu'il ne parvient pas à juguler. La contradiction sociale émergeant avec le capitalisme entre la propriété privée du capital et la nature sociale de la force de travail ne manque pas de susciter un conflit entre détenteurs du capital et classe ouvrière que l'État ne peut ni dénouer ni résorber. Le mouvement syndical conquiert une force et un pouvoir qui s'étendent à l'échelle des sociétés et il devient par conséquent une force et un pouvoir sociaux. Il se métamorphose ainsi en un acteur social que l'État ne peut pas ignorer, sinon à son détriment. En effet en le reconnaissant plus ou moins explicitement comme acteur social, l'État sape sa qualité de mandataire exclusif de la vie sociale et de ses contraintes qu'il cherche à envisager au sein d'un débat démocratique. L'État alimente une représentation de la société ne pouvant plus tenir en un ordre social dont il est la pierre angulaire, mais comme un conflit entre des acteurs sociaux dont il n'est qu'une figure parmi d'autres.

La sociologie de l'action d'Alain Touraine met en relief cette représentation d'une société suscitant une action sur elle-même et dont l'orientation constitue l'enjeu primordial d'un conflit ouvert entre acteurs sociaux. Elle s'inscrit en faux face aux sociologies classiques pour lesquelles la société et son histoire sont enclavées dans des institutions et des conduites qui suscitent un ordre social dont l'évolution, en apparaissant de façon immanente, semble détachée de l'action de ses membres. Elle incite par conséquent à abandonner l'idée d'une société organisée selon des principes généraux échappant à ses propres acteurs pour mieux l'envisager comme une arène dans laquelle ceux-ci sont considérés comme les protagonistes d'une lutte en vue d'orienter son action et, par conséquent, son histoire. L'action collective par laquelle s'instaure

une lutte pour la direction sociale de la société et de son changement historique est qualifiée par Touraine de « mouvement social », terme qui remédie aux avatars du mot société et qui laisse croire que son mouvement n'est pas redevable à une action collective.

Dans sa formulation la plus récente, un mouvement social est chez Touraine, « l'effort d'un acteur collectif pour s'emparer des « valeurs, des orientations culturelles d'une société en s'opposant à l'action d'un adversaire auquel le lien des relations de pouvoir ¹ ». Il est, en d'autres mots, « un conflit social et un projet culturel. Il vise toujours à la réalisation de valeurs culturelles en même temps que la victoire sur un adversaire social ² ». La société se représente donc comme une lutte entre acteurs sociaux cherchant à contrôler et gérer des ressources en fonction de valeurs culturelles, d'une culture orientée par une action collective nommée l'historicité, c'est-à-dire la « mise en forme sociale des moyens d'action de la société sur elle-même ³ ». Cette dernière consiste en cette « capacité humaine de se détacher par rapport à des conduites de simple réponse à des stimuli et de constituer des investissements, des systèmes de représentation et des normes de conduite » dont l'ensemble forme « l'auto-production, l'auto-invention de la vie sociale ⁴ ». La culture est, en ce sens, des patrons ou modèles culturels que s'arrogue un acteur collectif dans sa lutte avec un autre acteur, lui permettant d'orienter l'action que la société a sur elle-même. Elle est néanmoins commune aux acteurs sociaux en lutte qui, de fait, s'en disputent le contrôle puisque ce conflit social « est celui qui divise une communauté entre ceux qui se font les agents et les maîtres de ces modèles culturels, et ceux qui n'y participent que de manière dépendante, et cherchent à les dégager du pouvoir social qui les oriente ⁵ ».

La société se restreint donc à des rapports sociaux dont l'enjeu est le pouvoir auquel dispose une action collective correctement organisée, un mouvement social capable d'orienter la société dans son ensemble selon des valeurs culturelles dont elles sont l'expression. La sociologie a par conséquent pour objet cette action collective apte à devenir un mouvement social qui est en somme le moteur de la « production de la société ⁶ » que la sociologie, par son intervention, doit alimenter ⁷.

Étant objet de la sociologie, le mouvement social ne peut guère s'illustrer comme un acteur historique, un personnage et son action guidée par des intentions individuelles que l'historiographie a tendance à élever au rang d'ex-

¹ Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992, p. 277.

² Ibid., p. 279.

³ Alain Touraine, « La sociologie est-elle encore l'étude de la société? », dans Albert Jacquard (dir.), *Les scientifiques parlent...*, Paris, Hachette, 1987, p. 197.

⁴ Alain Touraine, « Les transformations de l'analyse sociologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXVIII, 1985, pp. 19-20.

⁵ Alain Touraine, *le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, p. 32.

⁶ Selon le titre de l'ouvrage fondateur de la sociologie de l'action : Alain Touraine, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973.

⁷ Ce point touche à l'intervention sociologique, le pendant méthodologique de la sociologie de l'action, qui sera abordée dans un chapitre ultérieur.

plication d'une société. Un mouvement social adopte plutôt la forme de rapports sociaux constitutifs d'une action collective par laquelle ils prennent forme. En ce sens, les rapports sociaux ne souscrivent pas à une évolution immanente puisqu'ils sont liés en permanence aux enjeux et aux conflits que suscite toute action collective. Allant plus loin, Alain Touraine souligne à bon droit qu'il « est dangereux de parler de déterminismes sociaux ; car l'acteur individuel, en même temps qu'il est conditionné par une situation, participe à la production de cette situation ¹ ». L'acteur social est ainsi, par son action, engagé dans des rapports sociaux dont il est tout à la fois partie et produit. Son action, en même temps qu'elle est définie par les contraintes que suscitent les rapports sociaux qui la constituent est organisée par une conduite volontaire et délibérée.

L'objet de la sociologie tient donc à cette interface de l'action sociale par laquelle elle découle des contraintes des rapports sociaux qui se traduisent chez Touraine par un conflit et l'intervention des acteurs sociaux pour les orienter : le mouvement social en constitue la représentation en tant qu'objet de la sociologie. En suivant cette définition, « on ne peut pas comprendre l'acteur par la société à laquelle il appartient ; il faut partir des acteurs et des conflits qui les opposent et à travers lesquels la société se produit elle-même, pour comprendre comment se construisent les catégories de l'action [et l'action elle-même] ² ».

L'objet posé de cette façon soulève pourtant des difficultés, voire des paradoxes. En effet, en définissant les mouvements sociaux « comme des conduites socialement conflictuelles mais aussi culturellement orientées et non pas comme la manifestation des contradictions objectives des rapports sociaux », Touraine souligne du même élan qu'ils ne peuvent pour autant se ramener à l'action individuelle des acteurs. Il importe, pour ne pas céder devant cette difficulté, de saisir les mouvements sociaux dans leur histoire. Cela permet de surcroît de ne pas réduire un mouvement social à la conscience individuelle de ses propres acteurs « parce que l'acteur n'a qu'une conscience limitée de son action » du fait que « les dimensions du système social ou les conditions de l'action [...] échappent à la conscience des acteurs sociaux ³ ». Car il n'est pas certain que les acteurs sociaux aient une conscience nette de la signification de l'action sociale à laquelle ils sont directement mêlés, de même que des contraintes de la vie sociale qui la rendent possible.

En imposant l'obligation d'établir en ces termes l'histoire d'un mouvement social, Touraine semble aller lui-même à l'encontre de la position de la sociologie de l'action qui prône de « partir des acteurs et des conflits qui les opposent ». Elle préconise que les contraintes sociales, les contradictions des rap-

¹ Alain Touraine, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, p. 36.

² Alain Touraine, « L'inutile idée de société », dans Jean Delacampagne et Roberto Maggioni (dir.), *Philosopher. Les interrogations contemporaines*, Paris, Fayard, 1980, p. 242.

³ François Dubet, *Acteurs sociaux et sociologues. Le cas de l'intervention sociologique*, Paris, EHESS, novembre 1988, mimeographié, p. 13.

ports sociaux soient préalablement relevées pour que soit dûment approchée l'action collective apte à se muer en un mouvement social.

Il est donc lui-même enclin à considérer les contradictions objectives des rapports sociaux prises en compte par une sociologie avec laquelle la sociologie de l'action ne semble pas en accord, celle qui met l'accent sur les déterminations sociales. C'est en quelque sorte la condition *sine qua non* afin que la sociologie de l'action ne se réduise pas à l'action individuelle, mais touche également l'ordre social. Il est vrai que pour Touraine « en rompant avec l'acceptation naïve des faits sociaux, la sociologie découvre derrière les apparences de l'ordre institué, la chaleur des combats, la fragilité des compromis, le changement des orientations culturelles, les drames et les désirs qui travaillent la société ¹ ».

L'objet de la sociologie se révèle ainsi une action collective strictement volontaire et délibérée, au point que les acteurs sociaux sont parfaitement informés des contraintes ou des contradictions issues des rapports sociaux constitutifs de leur action et, plus largement, du mouvement social dans lequel elle cherche à s'inscrire. Cette action se présente donc inévitablement sous forme d'une lutte contre un adversaire en vue de diriger les orientations de la société. Une lutte, selon Touraine, doit correspondre à quatre conditions principales. En premier lieu, elle doit être menée au nom d'une population concernée sans pour autant se réduire à un mouvement d'idées ou d'opinions. Elle doit donc ensuite être organisée afin de parvenir en second lieu à une certaine intégration. En troisième lieu, cette lutte vise à combattre un adversaire qui, même s'il peut être envisagé de façon abstraite, l'État ou le capitalisme par exemple, se présente toujours à visage découvert. Le conflit doit enfin porter sur un problème social qui, par l'opposition à un adversaire, concerne l'ensemble de la société.

Le conflit défini de cette façon ne fait qu'accentuer la nature volontariste du mouvement social. En effet, la société se ramène ainsi à une dispute entre adversaires sociaux parfaitement informés des enjeux relatifs à l'orientation d'une société. Cela suppose donc que les rapports sociaux se livrent sous forme d'orientations suffisamment transparentes pour qu'un acteur social puisse s'en réclamer au point d'en devenir le défenseur dans une lutte ouverte avec un adversaire. L'enjeu de cette lutte doit être suffisamment clair aux yeux des protagonistes en présence pour susciter une action délibérément et parfaitement organisée. La société se rétrécit alors à une arène où se joue une action politique.

Cette représentation concorde avec le contexte de l'après-guerre où, avec le New Deal, il incombe de relancer l'économie et d'arbitrer les conflits sociaux que cela ne manque pas de susciter. Sur cette même lancée, elle témoigne des contestations des années 1960 que sont la lutte des noirs américains, les conflits étudiants, la libération des femmes, les luttes écologiques. Elle fait

¹ Alain Touraine, *la voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978, p. 57.

donc infléchir la définition de l'objet de la sociologie vers des luttes livrées à chaud et leurs enjeux sans que le détour qu'exige la science ne soit possible.

Partant, l'objet de la sociologie qu'est le mouvement social se révèle sous une forme insuffisamment abstraite des faits sociaux eux-mêmes. Il n'est en réalité qu'une représentation à peine détachée de l'État national qu'a produit la modernité. Celui-ci est le forum où se négocient et se décident par la « lutte démocratique » l'ouverture économique, le maintien de la continuité culturelle, ainsi que le respect et l'élargissement des libertés individuelles. Le mouvement social se présente de la même façon comme une lutte par laquelle se négocie la gestion de l'investissement économique, de la connaissance et des règles éthiques débouchant sur les orientations culturelles de la vie sociale. La démocratie ¹ constitue la forme sociale idéale pour contenir cette lutte et éviter que cette dernière ne se déroule au détriment de la société.

Si l'« inutilité de l'idée de société » a été proclamée par Touraine ² en ce qu'elle désigne des collectivités organisées en fonction d'un ordre unificateur de la vie sociale qui éclate avec la modernité, force est de reconnaître que l'idée de mouvement social circonscrit la définition de l'objet de la sociologie à un contexte social précis, celui de la modernité, en particulier la période de son histoire marquée par des conflits sociaux d'envergure. Elle trahit assurément le même travers qu'a relevé Touraine lorsqu'il affirme que la notion de société est devenue inutile.

L'objet de la sociologie ne parvient donc pas, par l'entreprise de cet auteur, à s'établir sur un plan abstrait détaché du contexte social devant être réduit et transposé en un objet. Il ne s'établit pas en un « schéma » relevant du point de vue sociologique, du projet que la sociologie présente comme une connaissance. La difficulté, chez Touraine, est que l'objet de la sociologie se réduit à une conception éminemment politique. Ce dernier mot prend chez lui un autre sens que celui des partis, des institutions politiques et de l'État-national ³ qui, à une époque passée, parvenaient à endiguer à leur bénéfice le mouvement des sociétés. Les mouvements sociaux des ouvriers, des femmes, des écologistes, des étudiants, etc., n'y trouvant pas une voix suffisamment représentative, débordent aujourd'hui largement l'enceinte des partis et l'arène politique des États nationaux. La mondialisation de l'économie et de l'information accentue ce phénomène de désertion. Il n'en reste pas moins que le recul face aux partis et à l'État suscite l'autonomie des mécanismes politiques. Ils conservent leur attrait pour tout acteur social ou collectif désireux de convertir l'historicité en faveur des valeurs et orientations culturelles qu'il oppose à un autre acteur

¹ Alain Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie?*, Paris, Fayard, 1994.

² Alain Touraine, « L'inutile idée de société », *op. cit.* pp. 237-244.

³ Quoiqu'une ambiguïté persiste à ce sujet, tant les déclarations publiques et les interventions dans les médias de cet auteur laissent croire que le politique constitué par le conflit entre acteurs sociaux par lequel se reconnaît chez lui la société se résout dans l'action militante d'acteurs collectifs (comme les ouvriers, les femmes, les écologistes, les étudiants, etc.) à laquelle il porte si bien attention mais qu'il envisage souvent par l'entremise des échos que répercutent la « gauche », le Parti socialiste, voire même aujourd'hui le pouvoir en place dans les institutions politiques.

perçu comme adversaire d'une lutte. L'autonomie des mécanismes politiques renforce par ricochet « l'importance du politique comme objet de la sociologie et des sciences sociales ¹ ».

La société se représente donc comme objet par le conflit d'acteurs sociaux, leurs luttes à chaud dans une arène qui déborde certes du cadre des institutions politiques que sont les partis et l'État mais qu'accueillent les « mécanismes politiques » dans l'orbite desquels tout acteur social, au nom d'un motif collectif, peut affronter son adversaire dans l'intention d'orienter le mouvement de la société. L'idée du conflit associé à ce point aux mécanismes politiques, est insuffisamment abstraite pour représenter la société en tant qu'objet qui, par définition, revendique une connaissance théorique. En d'autres termes, sans être en soi condamnable, elle compromet l'instauration d'une connaissance différente de celle qui anime le débat politique.

L'objet de la sociologie étant orienté par ce commerce avec la politique, la théorie sociologique qui en découle suggère une intervention sociologique qui ressemble à s'y méprendre à une action militante plutôt qu'à une explication relevant de la science. Si pour Touraine il ne saurait y avoir une analyse de l'action se réclamant ouvertement d'une positivité, tant il est vrai que chez lui la « question de la nature de l'action n'est jamais séparable de la question de savoir ce qu'elle devrait être » ², il reste que le contact avec cette nature de l'action au sens où l'entend la science, par un détour théorique, demeure intact et nécessaire. En faisant l'impasse sur cette nécessité d'établir un contact théorique avec l'action, la sociologie de l'action ne fait qu'accentuer la difficulté de la réduire au statut d'objet réduction indispensable pour parvenir à ce contact. En visant délibérément à faire corps avec des luttes en acte, pour ne pas dire en action, au détriment de leur réduction en termes abstraits, la définition de l'objet de la sociologie chez A. Touraine révèle des ratés quand ces luttes tendent comme aujourd'hui à s'estomper.

En effet, les luttes sociales aussi spectaculaires que celle que conduisit naguère le mouvement ouvrier perdent souffle et vigueur dans les sociétés occidentales, de même que l'État se voit dessaisir de son rôle d'arbitre, quand ce n'est pas lui-même qui s'en dessaisit. La notion de mouvement social est rendue caduque dans ce contexte où les luttes et l'État sont en perte d'influence ³.

¹ Alain Touraine, « La sociologie est-elle encore l'étude de la société? », op. cit., p. 216.

² Didier Lapeyronnie, *Mouvement sociaux, démocratie et intervention sociologique*, Paris, CADIS, École des hautes études en sciences sociales, 1992.

³ L'auteur a d'ailleurs peine à en conserver le sens originel dans ses plus récents écrits. Voir Alain Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », dans François Chazel (dir.) *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, p. 17-41 ; « L'ombre d'un mouvement », dans Alain Touraine et al., *Le Grand refus*, Paris, Fayard, 1996, p. 11-102. Dans ce dernier texte, un mouvement social tient à « l'expression de revendications qui mettent en cause, au-delà d'intérêts particuliers, l'orientation de la société toute entière, non pas pour défendre une contre-culture utopique, mais, au contraire, pour en appeler, contre un adversaire, à des orientations culturelles considérées comme essentielles par l'ensemble de la société. Un mouvement social ainsi défini combine un conflit social et un projet de gestion sociétale. » (p. 47). Au regard des définitions évoquées plus haut, on peut mesurer le glissement de sens dans la défini-

Par ailleurs, les interventions sociologiques menées par Touraine et son équipe ne parviennent pas à mettre un mouvement social au jour dans le feu de luttes aussi cruciales que les luttes étudiantes, écologiques, régionales et féministes dans la France des années 1980. Mis à part le reproche que cette notion n'y trouve peut-être pas racine pour les expliquer et les orienter en raison de sa charge politique trop évidente, on se voit contraint de constater que, dans les sociétés contemporaines, les « contradictions objectives » ou les « déterminismes sociaux » que Touraine refuse d'admettre comme point de départ de sa théorie prennent le pas sur les « conduites socialement conflictuelles » que suscite la « chaleur des combats » qu'il a privilégiés.

- 3 -

Les contraintes objectives de l'action sociale La théorie de l'habitus de Pierre Bourdieu

[Retour à la table des matières](#)

En prenant à revers cette position d'Alain Touraine, Pierre Bourdieu propose une théorie sociologique ayant pour objet les contraintes objectives qui découlent des rapports sociaux constituant l'action pratique des individus. Tout comme chez Touraine, cette théorie s'édifie par une mise en cause de la notion de société. En suggérant que la vie sociale existe de façon unilatérale, tel un ensemble fait d'une seule pièce, comme si la vie commune des individus peut faire bloc de façon parfaitement intégrée, la notion de société est inapte à porter au jour les contraintes et contradictions dont la vie sociale est constituée et qui la constituent. Selon Bourdieu, la sociologie a pour objet les rapports sociaux, les relations sociales par lesquelles la vie commune prend forme. Vue sous cet angle, sa définition de l'objet de la sociologie épouse les propos de Marx pour qui « la société ne consiste pas en individus, elle exprime la somme des liens et des relations dans lesquels les individus sont insérés ¹ ». La société consiste en des relations par lesquelles la vie des individus devient commune. La vie en commun suscite des contraintes qui prennent forme « indépendamment des consciences et des volontés individuelles », dicit Marx. En effet, bien que la vie sociale prenne forme par des relations communes entre les individus, les contraintes qui en découlent ne se présentent pas comme des attributs des individus eux-mêmes, mais comme ceux de leurs

tion de cette notion : l'orientation voulue pour la société n'est plus le fait d'un acteur social mais doit être essentielle pour l'ensemble de la société, l'opposition entre acteurs, considérés comme adversaires, débouche sur un « projet de gestion », possible par une négociation comme le souligne la suite du texte.

¹ Karl Marx, *Grundrisse*, Paris, UGE, 1972, p. 38.

relations qui dépassent l'action pratique, la conscience et la volonté individuelles. C'est sous cet aspect que les relations sociales se manifestent d'une manière qui peut être qualifiée d'objective au sens où les attributs des relations sociales, de la vie sociale en d'autres mots, tout en se fondant sur l'action pratique des individus et leurs conscience et volonté, n'y sont pas réductibles du fait que ces dernières présentent des dimensions d'ensemble lorsqu'elles entrent en relation.

Sous cet angle, une parenté se fait jour entre les positions de Touraine et Bourdieu quant à la définition du point de départ de la sociologie. En effet, si chez Touraine celui-ci est l'action sociale, elle se ramène, à l'instar de Bourdieu, à des relations sociales ou des rapports sociaux que Touraine prend soin de distinguer en soulignant qu'il « est commode de parler de relations quand on se place du point de vue de l'acteur et de rapports quand on considère la relation dans l'ensemble où elle s'insère ¹ ».

De fait on l'a vu précédemment, les dimensions d'ensemble de l'action peuvent échapper au point de vue des acteurs sociaux, de leur conscience et de leur volonté. De la même manière, pour Bourdieu, les dimensions d'ensemble découlant de la rencontre des actions pratiques individuelles ne sauraient être portées au compte des acteurs eux-mêmes, de leur conscience et de leur volonté. L'objet de la sociologie pointe donc ces dimensions d'ensemble que Touraine envisage sous forme d'une lutte sociale, tandis que Bourdieu les propose comme des contraintes objectives inhérentes aux actions pratiques des individus dans leurs relations.

Les notions de champ et d'habitus de Bourdieu lui permettent d'envisager sur un plan théorique les contraintes objectives soulevées par les relations sociales qui petit à petit disposent les individus à des actions qui constituent la vie sociale. Elles tendent ainsi à porter au jour les contraintes des relations sociales qui n'apparaissent pas nécessairement sous cette forme du point de vue des acteurs que soudent ces relations sociales.

Si l'on se borne à un rapide survol de sa théorie, un champ consiste donc, chez Bourdieu, en un ensemble de relations objectives entre des positions ancrées dans des formes de pouvoir et de ressources que sont, selon son vocabulaire théorique, les différentes espèces du capital - économique, culturel et social - assimilées à la richesse monétaire, à la distinction et à l'influence. Les formes de pouvoir par lesquelles se fixent les positions sociales des individus donnent accès aux différents capitaux tout comme du reste, réciproquement, ceux-ci procurent les formes de pouvoir qui déterminent derechef ces mêmes positions dans un champ, qu'il soit économique, politique, artistique ou social.

S'enhardissant à établir une analogie avec le champ magnétique, Bourdieu suggère que le champ est une configuration de relations dotée « d'une gravité spécifique qu'elle est capable d'imposer à tous les objets et individus qui s'y

¹ Alain Touraine, *La voix et le regard*, op. cit., p. 50.

insèrent ¹ ». En effet, l'exposition répétée à ces relations imprime chez les individus un ensemble de dispositions durables et transposables qui témoigne en réalité de l'intériorisation de leurs contraintes objectives par leur prime éducation et par leur propre expérience de la vie en société. Ces dispositions donnent corps aux individus pour qu'ils deviennent en quelque sorte la personnification des « exigences réellement ou potentiellement inscrites dans la structure du champ ² » ou, plus précisément, dans la position occupée à l'intérieur du champ.

L'habitus comporte alors un « ensemble de relations historiques « déposées » au sein des corps individuels sous la forme de schémas mentaux et corporels de perception, d'appréciation et d'action ³ » qui libèrent des stratégies traduisant l'action des individus sur cette configuration de relations objectives. Il exprime de fait la « dialectique des structures objectives et des structures incorporées qui s'opère dans chaque action pratique ⁴ ». Par ce concept, Bourdieu pose clairement que la structure du champ n'est pas dotée d'une existence autonome, capable d'agir en l'absence d'une action pratique. L'habitus, chez Bourdieu, se résorbe donc en une formule singulièrement imagée d'un « système de dispositions durables, structures structurées prédisposées à fonctionner comme structures structurantes ⁵ ». Le même concept désigne donc ce chiasme par lequel les contraintes qui découlent des relations objectives disposent à une action pratique individuelle certes apte à les reproduire, mais aussi à les transformer.

Les dispositions que laisse entrevoir l'habitus inclinent virtuellement à une action individuelle sur les déterminations que présentent les relations objectives des champs. L'habitus constitue ainsi, sur le plan théorique, la double face des relations sociales que Bourdieu nomme le « double processus d'intériorisation de l'extériorité et d'extériorisation de l'intériorité ⁶ ». L'image du jeu est maintes fois mise en valeur chez lui pour le bien faire comprendre, encore que cette image ne doit pas suggérer que ce jeu a été délibérément et librement créé, mais qu'il ressort des contraintes objectives telles qu'elles se présentent sous la forme immanente de « régularités » qui ne sont pas immédiatement et ouvertement explicitées et codifiées.

Le jeu s'impose et les joueurs n'ont d'autre choix que d'y participer selon les règles qu'il comporte en tentant d'y ménager leurs « bons coups ». L'habitus, si l'on se réfère au jeu de cartes, est donc la « main » qui incombe à tout joueur et le dispose à livrer de bons coups selon l'habileté qu'il manifeste dans le déroulement du jeu. Cette main est constituée des différentes espèces du capital, économique, culturel et social, d'après les cartes qui lui ont été impar-

¹ Loïc Wacquant, « Introduction », dans Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 24.

² Ibid., p. 37.

³ Ibid., p. 24.

⁴ Pierre Bourdieu, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980, p. 70.

⁵ Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972, p. 175.

⁶ Idem., *ibid.*

ties en fonction de sa place autour de la table, c'est-à-dire son insertion dans un champ et la position qui le définit par les cartes qu'il a en main. Bien que l'habitus incline à une manière de jouer déterminée par le règlement, la partie n'est pas pour autant jouée d'avance puisque les partenaires, faisant appel à toutes sortes de tactiques, imaginent et mènent des coups qui vont se révéler bons et par lesquels ils vont tirer leur épingle du jeu.

Il reste que les bons coups des joueurs sont tributaires des cartes en main, reçues selon leur position dans un jeu qui, en définitive, s'impose largement à eux et commande leur stratégie. En effet, s'ils investissent chacun dans le jeu, par lequel ils entrent en compétition, c'est que les joueurs ont en commun une croyance que Bourdieu nomme *doxa* ; celle-ci échappe à toute mise en question par le fait qu'ils acceptent de jouer le jeu sans qu'ils le reconnaissent par entente mutuelle, mais bien parce qu'à leurs propres yeux, le « jeu en vaut la chandelle ». Le jeu, affirme Bourdieu, est le « lieu d'une nécessité immanente, qui est en même temps une logique immanente. On n'y fait pas n'importe quoi impunément. Et le sens du jeu, qui contribue à cette nécessité et à cette logique, est une forme de connaissance de cette nécessité et de cette logique ¹ ». En d'autres mots, le jeu et ses règles s'imposent aux joueurs, aux individus, car les contraintes qui en découlent échappent ou, mieux, se dérobent à leur conscience et à leur volonté puisque ces dernières sont en somme victimes de leur intériorisation qui fait que le jeu a de l'intérêt aux yeux des joueurs. C'est donc par cet « intérêt » que le jeu trouve sa raison d'être. Il tient moins à la conscience ou à la volonté des joueurs qu'à l'intérêt auquel il dispose, intérêt que Bourdieu, à bon droit, qualifie d'*illusio*. ² En effet, cet intérêt donne l'illusion que ce sont les joueurs eux-mêmes qui fixent les règles du jeu alors qu'en vérité elles s'imposent largement à eux par la seule action d'y prendre part. En ce sens le jeu, à cause de l'intérêt qu'il soulève, par définition, ne manque pas de susciter une violence symbolique que la sociologie a devoir de révéler, voire même de combattre.

L'image du jeu est à cet égard trompeuse chez Bourdieu et peut-être à dessein. Elle laisse croire que la notion d'habitus reconnaît aux actions pratiques une marge de jeu, pourrait-on dire. Qu'elle désigne des actions ou des stratégies individuelles infléchies par un système de dispositions structurées et lui-

¹ Pierre Bourdieu, « De la règle aux stratégies », dans *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, p. 81.

² Bourdieu en est venu récemment à préférer ce terme à celui d'intérêt, utilisé antérieurement de façon métaphorique, que ses détracteurs ont assimilé à un utilitarisme faisant de sa théorie une économie de la pratique. Ce dont il se défend comme suit dans ses *Réponses à Loïc Wacquant* : « Je préfère aujourd'hui utiliser le terme *illusio*... le mot d'intérêt ayant suscité l'accusation réflexe d'économisme, alors que toute mon oeuvre a été orientée, et cela dès l'origine, contre la réduction de toutes les pratiques à l'économie... Pour comprendre la notion d'intérêt, il faut voir qu'elle est opposée non seulement à désintéressement ou de gratuité mais aussi à celle d'indifférence. Être indifférent, c'est être non motivé par le jeu ce jeu me laisse indifférent ou cela m'est égal. L'indifférence est un état axiologique de non-préférence en même temps qu'un état de connaissance dans lequel je suis incapable de faire la différence entre les enjeux proposés. *L'illusio*, c'est le fait d'être investi, pris dans le jeu et par le jeu. » (Pierre Bourdieu, Loïc Wacquant, *Réponses*, op. cit., p. 92).

même enclin à se transformer par les aptitudes structurantes de ces actions. Or cette aptitude structurante pourtant reconnue par la théorie à l'action individuelle, aux coups de jeu, pour revenir à cette métaphore, n'en reste pas moins rattachée à l'intériorisation des possibilités objectives du jeu et de ses règles qui en traduisent les contraintes. En sorte que les coups des joueurs *répondent* au jeu et à ses règles et ne sauraient d'aucune façon les ignorer. Si l'*habitus* peut marquer une action sur les dispositions des individus, de celles qui leur incombent en fonction de leur position dans un champ, les contraintes objectives qui les définissent demeurent intactes et déterminent toute action possible ; cette action n'est alors que virtuelle.

Ces contraintes objectives sont ainsi placées au premier plan de la théorie de Bourdieu. Le statut conféré à tout individu n'est pas, par conséquent, celui d'un acteur comme dans la théorie d'Alain Touraine, mais celui d'un *agent*. En effet la sociologie selon Bourdieu réduit un individu au statut d'agent « non comme des acteurs ou de sujets puisque les agents sont *socialement* constitués comme actifs et agissants dans le champ par le fait qu'ils possèdent les propriétés nécessaires pour y être efficaces, pour y Produire des *effets* »¹. Les dispositions de leurs actions sont elles-mêmes établies, pour ne pas dire déterminées, par la position des acteurs dans un ou des champs constituant l'espace social communément appelé la société. Cette position est liée à la disposition des différentes espèces du capital qui se révèle de ce fait comme une injonction à une action échappant à la volonté des individus ; ces derniers en sont les agents et non pas des acteurs qui en disposent librement et délibérément. En conséquence, les individus sont « possédés » par leur *habitus* plus qu'ils n'en sont maîtres « parce qu'ils ne le possèdent qu'en tant qu'il agit sur eux comme principe d'organisation de leurs actions, c'est-à-dire sur un mode tel qu'ils en sont du même coup dépossédés, sur le mode symbolique »². Pour tout dire, l'*habitus* balise l'action pratique en fonction de contraintes dont les dimensions de nature sociale se dérobent par conséquent à la conscience et à la volonté individuelles, de sorte que cette action s'impose aux acteurs sociaux en les contraignant à en être des agents.

L'objet de la sociologie est ainsi défini et de cette définition émerge une démarche théorique conséquente. L'objet est construit théoriquement « à partir de la connaissance du champ dans lequel ils sont insérés » et c'est ainsi « que l'on peut le mieux saisir ce qui fait leur singularité, leur originalité, leur point de vue comme position (dans un champ) à partir de laquelle s'institue leur vision particulière du monde et du champ lui-même...³ ». Si l'action pratique est bien le fait des individus, elle leur échappe ou plutôt elle échappe à leur conscience parce qu'elle découle d'une position sociale dans un champ qui la dépasse et que seule la sociologie peut révéler. C'est en mettant à jour cette position sociale que la sociologie défie la conscience de l'action qu'acquiescent ses propres agents au point de prétendre, à l'instar de Bourdieu, qu'elle n'est

¹ Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 83 (nos soulignés).

² Ibid., p. 202.

³ Idem., *ibid.*

que sens commun : une connaissance qui, en posant l'action comme relevant substantiellement de la volonté individuelle ou collective, empêche de saisir les contraintes ou relations objectives par lesquelles elle se constitue. Le sens commun qui découle de la conscience des individus s'entend donc comme des « lieux communs », des « évidences » offrant peu de prise au but que poursuit la sociologie, qui consiste à mettre au jour leur position au sein de relations objectives représentées sous forme de champ.

La théorie de Bourdieu peut toutefois être difficilement associée à une théorie de la « fin du sujet » exprimant l'anti-humanisme contemporain, comme une critique peu nuancée invite à le penser ¹. Elle ne vise pas à dénier une action pratique aux individus dont il serait difficile d'affirmer qu'ils n'en sont pas les artisans, bien que son principe d'organisation et ses effets ne sauraient se réduire à leur seule volonté.

- 4 -

L'opposition théorique en sociologie et la différence dans la définition de l'objet sociologique

[Retour à la table des matières](#)

En vertu de la présentation qui vient d'en être faite, on peut en déduire que la théorie de l'habitus ne s'écarte pas véritablement de la sociologie de l'action. Or, pourtant, un fossé se creuse dès le début dans la définition de l'objet de la sociologie, c'est-à-dire dans le travail de réduction de la vie sociale à ce statut. La différence tient moins aux éléments et positions théoriques et méthodologiques avancés par Bourdieu et Touraine que dans le découpage ² proposé de la société, à défaut d'un terme plus spécifique, sous forme d'un objet.

En effet, par cette réduction, l'accent est mis chez Touraine sur la « chaleur » de l'action sociale, des luttes des acteurs entraînant des conduites collectives dans le cadre des contraintes de l'histoire qui ne sauraient être ramenées à un déterminisme immanent. Chez Bourdieu, à l'inverse, ce sont sur ces contraintes que l'accent est placé dans la définition de l'objet de la sociologie. Ces contraintes s'incorporent dans l'action pratique et la déterminent, selon Bourdieu. Pour Touraine, l'action des individus, en se constituant dans et par des luttes, suscite des déterminations qui marquent sa portée.

¹ Luc Ferry et Alain Renaut, *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1988.

² Ainsi que nous le verrons dans le chapitre suivant.

Ces théories se distinguent l'une de l'autre par la réduction de l'action, de la société au statut d'objet qui en marque le point de départ. La différence *entre celles-ci* ne s'installe pas sous le couvert de qualités théoriques et méthodologiques au nom desquelles la société serait envisagée sur le plan théorique avec la rigueur digne du « royaume des abstractions ». La réduction vers un objet dévoile au contraire des positions qui n'ont rien à voir avec ce travail propre à la science et qu'il convient de relever. En effet, nous avons constaté plus haut chez Touraine que cette réduction de la vie sociale, allas la société, à l'objet qu'est l'action sociale est animée par une position politique que son auteur revendique d'ailleurs haut et clair : « Le sociologue cherche à découvrir partout des processus conflictuels de production de la société (...) Il a conscience que ses recherches contribuent à étendre le champ de la démocratie en remplaçant l'illusion de l'ordre par la réalité du débat, du conflit et de la négociation - bref, en montrant que la société est un champ politique ¹ ». La sociologie a donc pour but de remplacer l'illusion que la vie sociale est un ordre, mais en réalité une action démocratique qui, par conséquent, constitue un objet dont la teneur est essentiellement politique : la vie sociale est au fur et à mesure débat, conflit et négociation dans le cadre de contraintes déterminées laissées dans l'ombre par Touraine.

Chez Bourdieu, la réduction de la vie sociale à un objet s'établit sous un jour qu'on peut aussi qualifier de politique, mais dans de tout autres termes que chez Touraine. La société se représente comme objet sous la forme d'un champ où chaque individu gravite en fonction des différentes espèces du capital dont il dispose et qui l'habilitent à une action pratique qui fixe sa position en son sein. Le capital étant conçu sous *diverses espèces*, l'action pratique ne se présente pas uniquement sous le motif politique de ravir la victoire à un adversaire pour le contrôle et la gestion de la société. Elle se joue sur le fond de la culture, de l'éducation, de l'économie et du pouvoir que sont les espèces du capital, qu'elle contribue à orienter et à changer la valeur et, par conséquent, à pondérer la force de leur contrainte ou détermination quant aux relations des individus dans le champ. Celui-ci se teinte d'une couleur politique puisqu'il représente la société en plaçant de fait l'accent sur les origines de classe que la société attache à tout individu et que désigne le concept d'*habitus*.

Or cette couleur politique est neutralisée par la rupture qu'exige la définition de cet objet qu'est le champ. Ce dernier est conçu, selon Bourdieu, dans les termes de la « sociologie du sociologue ». Si, pour constituer son objet, le sociologue doit rompre avec le sens commun, cette rupture est attestée quand le recul pris face à ses propres dispositions et positions constituant son *habitus* est suffisamment évident pour que la définition de cet objet puisse promettre une mise à jour des contraintes qui déterminent l'action pratique des individus en effaçant la domination symbolique dont ils sont les victimes et qui les empêchent de les saisir par cette même action pratique.

¹ Alain Touraine, « L'inutile idée de société », op. cit., p. 242.

En prenant conscience « d'où il parle », c'est-à-dire de ses positions et dispositions de classe, le sociologue peut ainsi parvenir à une posture apte à constituer l'action pratique sous forme d'un objet, à une posture objectivante par conséquent. Cette dernière relève nécessairement d'une objectivation participante. Quand le sociologue est enclin à mettre à jour ses propres positions et dispositions sociales, il participe alors directement à l'entreprise de la sociologie, pour ne pas dire à son jeu : celui d'envisager tout individu et son action sur le plan des relations objectives dans des champs qui débordent sa propre conscience et sa propre volonté, puisqu'ils s'étendent à l'échelle de la société. En prenant acte de ses propres positions et dispositions, il s'ouvre à cette connaissance objective en vertu de laquelle la sociologie marque sa rupture par rapport au sens commun. La détermination de l'objet sociologique se caractérise par une position qu'on peut qualifier *d'éthique* plutôt que de politique comme chez Touraine. Les sociologues le font à visière levée quand ils affichent leurs propres positions et dispositions sociales, leur faisant ainsi gagner la posture nécessaire à cette fin. Grâce à une telle orientation éthique, l'action pratique peut alors être livrée dans ses contraintes objectives et être expliquée par cette posture de la sociologie qui se manifeste dans la définition même de son objet. En effet, pour Bourdieu, l'action pratique se réalise dans la « chaleur » des luttes sociales vers laquelle incline la théorie tourainienne de l'action sociale. Cependant que ces luttes sont déterminées par les contraintes des positions et dispositions qui témoignent des dimensions d'ensemble des champs incorporés d'emblée et qui, de ce fait se dissimulent à la conscience et à la volonté des individus.

L'objet de la sociologie s'élabore donc par cette posture qui consiste à révéler les dimensions d'ensemble de l'action pratique des individus aveugles face à ces contraintes parce qu'elles se présentent à leur conscience de façon évidente, dans le « bon sens » ou, si l'on préfère, le sens commun. Si de cette posture découle une théorie, elle est d'abord animée par cette position éthique de contrer l'évidence qui aveugle la plupart du temps les individus sur les contraintes qu'impose leur action pratique. En cela, cette théorie « s'oppose très directement aux routines de la pensée ordinaire [des acteurs] qui s'attache à des « réalités » substantielles, individus, groupes, etc., plus volontiers qu'à des relations objectives que l'on ne peut ni montrer ni toucher du doigt et qu'il faut conquérir, construire et valider par le travail scientifique ¹ ».

Les « relations objectives » qui dessinent le champ se font jour grâce à cette posture qui, conquise par la sociologie sous la couleur d'une éthique, s'annonce par surcroît sur le plan méthodologique. Car, en effet, clairement affichées sur le plan de la théorie sociologique, les positions et dispositions des sociologues font alors miroir : elles réfléchissent celles qu'ils visent à expliquer. Il est ainsi possible d'en rendre raison puisque ces dernières se font jour sur celles des sociologues qui ont déjà fait l'objet du travail sociologique, lequel fournit la clef méthodologique de la théorie sociologique mise en oeuvre.

¹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994, p. 9.

vre.¹ En d'autres termes, la « sociologie des sociologues » fournit la clef de voûte du travail nécessaire pour mettre au jour les contraintes sociales que recèlent l'action pratique et qui, aveuglant ses propres acteurs, en font des agents dans l'esprit desquels cette dernière obéit au « bon sens ».

Relativement à cette « sociologie des sociologues », l'entreprise de Bourdieu, à son grand mérite, franchit le premier pas qu'exige le détour propre à la science : celui d'en livrer la clef qui permette d'en comprendre les tenants et aboutissants sur le plan épistémologique. Son aversion du « méthodologisme² », de la tendance à cultiver la méthode et réduire le travail de construction de l'objet à une exploitation technique, conduit Bourdieu à passer sous silence les ressorts proprement méthodologiques de son entreprise. Elle reste par conséquent insuffisamment abstraite. Faute d'instructions claires et précises propres à donner acte à la « sociologie des sociologues », elle se présente difficilement comme un modèle théorique capable d'être reproduit.

Au vu de ce qui précède, il est vain de conclure - comme d'habitude - à une opposition entre les théories de Touraine et de Bourdieu ou à des écarts sur le plan de la théorie proprement dite. Les différences se perçoivent bien plutôt dans la définition même de l'objet sociologique, car elles témoignent au premier abord de réductions différentes de la société ou de la vie sociale en un objet propre à être envisagé sur le plan de la théorie. Si l'on préfère, ces théories nous mettent en présence de définitions différentes de ce qu'est une société ou la vie sociale appelée à constituer le point de départ de la sociologie, l'objet par lequel peut s'établir son entreprise. En l'absence d'une définition communément admise, cette entreprise est lancée de manière à ce que la sociologie ne puisse aucunement tendre vers la visée qui assure aux autres sciences leur profonde unité.

Outre qu'elle marque des différences notables dans la définition de l'objet sociologique, on est obligé de reconnaître que la réduction qui les suscite est déterminée de façon insuffisamment abstraite. Elle souscrit à des positions politique et éthique qui, pour légitimes qu'elles puissent paraître dès l'abord, annulent ce but de la science de poser son objet en des termes qui, échappant à l'action ou à l'expérience pratique, deviennent ainsi aptes à en livrer les propriétés immanentes. En cela, la société est, à titre d'objet, insuffisamment rendue amorphe tant sa définition reste liée à l'action pratique. Chez Touraine, elle tend à se réduire à une action politique ou militante, tandis que Bourdieu la restreint aux positions et dispositions sociales du sociologue muet au sujet de la méthode qui lui permet de les révéler en tant qu'objet.

¹ Ce point d'ordre méthodologique est repris en détail dans le chapitre suivant.

² « La méthodologie n'est pas le précepteur ou le tuteur du savant mais toujours son élève. » (Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1973, p. 88)

- 5 -

La théorie de la structuration

[Retour à la table des matières](#)

La constitution de l'objet sociologique pose donc un problème épistémologique redoutable à propos duquel les positions de Touraine et Bourdieu font diversion sous couleur de politique ou d'éthique. La théorie de la structuration d'Anthony Giddens s'élabore avec l'ambition déclarée de résoudre cet imbroglio et de traiter enfin l'objet de la sociologie d'un point de vue proprement épistémologique. Elle s'attache à dénouer l'opposition entre une sociologie structurelle à laquelle se rattache la théorie de l'habitus et une sociologie de l'action encline à mettre l'accent sur l'interaction délibérée des acteurs sociaux. En d'autres mots, la théorie de la structuration projette de surmonter la dualité la plus classique en sociologie entre l'objectivisme et le subjectivisme de laquelle découle des oppositions telles la structure et l'action, le micro et le macro-sociologique. Cela est possible, affirme Giddens, en reprenant à nouveaux frais la définition de la notion de structure en sociologie en vue de formuler les idées de structure et d'action développées par Bourdieu et Touraine sur un *plan abstrait* et opératoire.

Le mot « structure » équivaut chez Giddens à un *concept* visant les propriétés de l'action sociale. La structure n'apparaît donc pas sous une forme empirique comme une force ou une matière constitutive de l'action sociale à la manière de l'oxygène et de l'hydrogène qui, par leur mélange, créent l'eau pour reprendre la métaphore que Durkheim emprunte à la chimie. Selon Giddens, la structure en sociologie n'est qu'un mot désignant sur un plan abstrait ou conceptuel les « règles et ressources engagées de façon récursive dans l'action sociale ¹ ». En posant que la structure revêt la forme empirique d'une force virtuellement matérielle, les théories structurelles comme celle de Bourdieu, en dépit d'indications contraires, laissent entendre que l'action sociale est déterminée par des contraintes mécaniques qui convertissent ses acteurs en agents, pour ne pas dire en supports passifs.

Ces règles et ressources forment système par leurs dimensions d'ensemble qu'elles supportent et doivent adopter pour constituer l'action sociale. En effet, lorsque les acteurs sociaux les engagent dans leur action, elles sont déjà le fait de l'action d'un ensemble d'acteurs situés dans le temps et dans l'espace. Elles en gardent une empreinte que les acteurs sociaux doivent communément re-

¹ Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1988, p. 41.

connaître afin de pouvoir engager ensemble leur propre action. À telle enseigne, les règles et ressources sont à la fois produit et médium de l'action tant elles y sont induites d'une façon réursive illustrée par cette boucle :



Il importe donc de différencier structure et système, distinction relevant au demeurant de plans différents. Si la structure témoigne du plan abstrait auquel doit parvenir le vocabulaire de la sociologie pour expliquer l'action sociale, le système la présente sur le plan empirique des règles et ressources qui y sont engagées de façon réursive. Dans la même voie, cette distinction en introduit une autre : entre la conscience discursive et la conscience pratique qui est de première importance dans la théorie de la structuration puisque les « propriétés structurelles » de l'action sociale peuvent « être décrites avec les concepts qui font référence à la conscience des acteurs ¹ ». Nonobstant sa pertinence, cette distinction soulève le fait - sur lequel il faudra bientôt revenir - que les propriétés de l'action sociale visées par la sociologie sont atteintes sur le plan de la théorie en faisant référence à « la conscience des acteurs ».

La conscience discursive se rapporte à ce dont les acteurs sont capables d'exprimer dans le langage sur les conditions de leur action. Les acteurs peuvent rendre compte « de ce qu'ils font et ce pourquoi ils le font » sous une forme discursive, c'est-à-dire la forme d'un discours exprimé par le langage. Ils en sont capables, car ils sont *directement* engagés dans l'action. De ce fait, ils sont immédiatement habilités à le communiquer de façon compétente puisqu'ils sont par définition les artisans de l'action sociale, ceux qui en ont l'expérience pratique.

Cette conscience discursive se révèle ainsi une connaissance de l'action, celle que procure son expérience pratique et qui s'incorpore dans le langage.

¹ Ibid., p. 229.

Cette connaissance est mise à jour dès qu'on prie les acteurs sociaux de faire le point, de s'expliquer en quelque sorte sur les conditions et conséquences de leurs actions. Sur requête, ils sont alors contraints de présenter leur explication, la connaissance qu'ils ont de leur propre action, sous la forme d'un discours constitué par le langage.

Autrement, cette connaissance reste enchâssée dans l'action, dans son expérience pratique, et ne peut par conséquent s'exprimer de façon discursive. Cette connaissance relève ainsi de la conscience pratique que Giddens distingue de la conscience discursive. La conscience pratique est donc ce que savent les acteurs sociaux sur leur propre action sans pouvoir l'exprimer directement de façon discursive tant les règles et ressources qui la constituent leur apparaissent de façon évidente. En effet, pour Giddens, les règles et ressources engagées dans la production et la reproduction de l'action sociale sont connues par les acteurs sociaux sans qu'ils ne puissent toutefois les verbaliser, les expliciter dans et par un discours.

Une telle connaissance relève de la conscience pratique, « laquelle est tout ce que les acteurs connaissent de façon tacite, tout ce qu'ils savent faire dans la vie sociale, sans pour autant pouvoir l'exprimer directement de façon discursive ¹ ». Elle est tacite parce qu'elle est immédiatement attachée à l'action et en est la conscience pratique parce qu'elle s'inscrit dans l'angle de la *routine* tant l'action est engagée selon des règles et des ressources qui font l'évidence. En effet, par sa répétition, l'action devient à ce point routinière que la connaissance de ces règles et ressources se dissocient d'un discours propre à les mettre en relief dans la conscience pour ne plus conserver que l'apparence du sens commun que procure aux acteurs leur expérience pratique de l'action sociale.

Une parenté se fait jour entre cette définition de la conscience pratique particulière à Giddens et la position de Bourdieu selon laquelle les contraintes de l'action sociale échappent à la conscience pratique de ses acteurs parce qu'elles s'y présentent de façon évidente, dans le « bon sens » ou, en d'autres termes, le sens commun. Cependant que pour Giddens cela n'est pas dû au fait que le sens commun est miné par des faussetés ou par une connaissance déterminée selon une position dans un champ social, mais parce qu'il témoigne d'une connaissance *routinière*, quotidienne de l'action sociale.

L'évidence qui définit la connaissance routinière de l'action, alias le sens commun, ne prête pas d'office chez Giddens à une violence symbolique ou à une illusion sous laquelle se dissimule à la conscience des acteurs leur position sociale que la sociologie a pour vocation de révéler. Elle relève de la valeur pratique de cette connaissance que les acteurs attachent immédiatement à leurs propres actions et sans laquelle celles-ci ne pourraient pas venir au jour. C'est en fonction de cette connaissance que les acteurs engagent les règles et ressources dans l'action.

¹ Ibid., p. 33.

La différence entre les positions en présence se marque encore plus par le fait que, pour Bourdieu, connaître les règles du jeu signifie que les acteurs savent jouer malgré qu'elles soient définies par avance en dehors de leur conscience, tandis que pour Giddens, connaître une règle sociale ne démontre pas que les acteurs soient capables de la formuler sur le registre d'un discours. Giddens souligne à ce propos que « tout acteur social a un haut niveau de connaissances auxquelles il fait appel dans la production et la reproduction d'[actions] sociales quotidiennes, mais la grande partie de ce savoir est pratique plutôt que théorique ¹ ». Les acteurs sociaux font preuve en cela d'une compétence qui n'est toutefois exploitée que sur le plan pratique- celui de l'action proprement dite. Cette compétence accuse rapidement ses limites puisque échappent à leur conscience pratique les « conditions non reconnues et les conséquences non intentionnelles de l'action ² ».

Les positions de Giddens appellent des nuances. En effet, il est exagéré de prétendre que les acteurs sociaux sont incapables d'exprimer de façon discursive les conditions de leurs actions, d'explicitement verbalement les règles et ressources qu'ils engagent dans leurs propres actions. Ils le peuvent sans contredit, mais par une connaissance pratique et non pas une connaissance théorique, à l'exemple de la théorie sociologique. En d'autres mots, les acteurs sociaux peuvent expliciter leur action sous forme d'une connaissance pratique en ce qu'elle découle de l'action elle-même. Ce qui la constitue est immédiatement lié à l'action et se présente ainsi sous une forme pratique, non sous la forme d'un discours théorique. Si la nuance signalée par Giddens entre la forme discursive et la forme pratique de la connaissance revêt de l'intérêt, on comprend mal toutefois le discrédit qu'elle ne manque pas de jeter sur la connaissance pratique par rapport à la théorie, seule candidate au titre de discours. Pourquoi affirmer que les acteurs sont incapables de verbaliser les conditions de leur action du seul fait qu'ils ne peuvent le faire sous la forme discursive d'une théorie seule apte à les expliquer ? En quoi celle-ci permet-elle la verbalisation des conditions de l'action ?

Cette opinion que professe Giddens paraît, de fait, contradictoire. En même temps qu'il dénigre la conscience pratique, parce qu'elle ne se présente pas sous une forme discursive, Giddens nous oblige à la considérer avec attention pour la raison qu'elle est la porte « d'accès à l'objet de la sociologie ». Comment pourrait-elle l'être alors qu'elle est mise au jour de façon tacite ou non verbalisée ? Cette connaissance pratique doit être de surcroît « respectée », selon le terme même de Giddens, puisqu'elle est à son sens l'« entrée herméneutique dans la description de la vie sociale ». Car, pour cet auteur, l'action sociale « n'est pas « donnée » comme la nature, mais est élaborée par des acteurs dotés de conscience, du langage et d'un ensemble de connaissances collectives ³ ». L'action sociale ne se livre que par l'entremise de cette conscience, de ce langage et de cet ensemble de connaissances col-

¹ Ibid., p. 71.

² Ibid., p. 344.

³ Ibid., p. 402.

lectives. L'action sociale ne peut être saisie qu'en oeuvre dans cette connaissance qu'est la conscience pratique qui rend possible l'action sociale. Pour l'en approcher, les sociologues n'ont d'autre choix que de décrire l'action sociale telle qu'elle se présente par le moyen de cette connaissance.

Bien qu'ils la ciblent de manière discursive ou théorique, les sociologues n'ont pas nécessairement l'expérience pratique de l'action sociale. En vue de l'expliquer, il leur faut d'abord décrire cette action sociale en soulignant, selon Giddens, que « le langage descriptif employé par les sociologues est, quant à lui, plus ou moins différent de celui qu'utilisent les acteurs « ordinaires »¹ ». En quoi ce langage est-il différent ? La réponse de Giddens à cette question va d'abord à l'encontre de sa position prônant que la conscience pratique ne soit qu'une connaissance tacite réfractaire à la forme discursive. En effet, constate-t-il, le langage descriptif des sociologues et, plus encore, les concepts que formulent les sociologues sont d'« ordre second » dans la mesure « où ils tiennent compte des capacités conceptuelles des acteurs auxquels ils font référence »² ». La conscience pratique s'impose donc comme une *connaissance* pour peu que soient surmontées les ambiguïtés de la position de Giddens. En ce sens, elle est bel et bien la « porte d'entrée herméneutique » que les sociologues doivent franchir pour accéder à l'action sociale en tant qu'objet de la sociologie. Ce dernier ne peut être dûment posé qu'en fonction d'une description de la connaissance pratique immédiatement attachée à l'action sociale par ses propres acteurs. En prenant en cause cette connaissance pratique, l'action sociale peut alors se livrer à un discours apte à en révéler les conditions et conséquences qui échappent à la conscience pratique de ses propres acteurs.

Considérée comme une connaissance immédiatement liée à l'action, la conscience pratique apporte aux acteurs sociaux une *sécurité ontologique*, c'est-à-dire la forme des rapports sociaux qui exprime « la confiance de la plupart des êtres humains dans la continuité de leur propre identité et dans la constance des environnements d'action sociaux et matériels »³ ». C'est bien en cela qu'elle peut être qualifiée de routinière. Les « conséquences de la modernité » se manifestent pour l'heure, selon Giddens, par les ratés de cette sécurité ontologique. La modernité provoque une « dé-localisation »⁴ de l'action sociale, de sorte qu'il est impossible pour ses acteurs de « rester en contact avec leurs motivations, lesquelles font partie de cette action »⁵ ». Selon nous, dans ces conditions, la conscience pratique des acteurs ne peut plus prendre la forme d'un *discours* apte à révéler les conséquences inintentionnelles et les conditions non voulues de l'action qui deviennent expressément l'objet de cette connaissance propre à la modernité qu'est la sociologie en tant que science.

¹ Ibid., p. 403.

² Ibid., p. 346.

³ Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 98.

⁴ « Par dé-localisation, écrit Giddens, j'entends l'« extraction » des relations sociales des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des champs spatio-temporels indéfinis. » (ibid., p. 30)

⁵ Ibid., p. 43.

* * *

Le survol des positions de Touraine, Bourdieu et Giddens, en dépit de leurs différences irréductibles, permet de déboucher sur une première définition de l'objet et du statut de la sociologie en tant que théorie. En premier lieu, si l'objet de la sociologie est l'action sociale, celle-ci est immédiatement pourvue d'une connaissance, le sens qui lui est communément attaché par ses propres acteurs. Cette connaissance se présente de façon évidente tant ils engagent leur action de façon routinière au sens où les règles et ressources qui la rendent possibles sont engagées dans le feu de l'action selon une connaissance pratique. C'est bien ainsi qu'elle doit être envisagée comme une *conscience* pratique de l'action. L'action sociale est donc par conséquent engagée d'une façon telle que ses conditions et ses conséquences se *dérobent* à une conscience discursive et se révèlent ainsi « non voulues » et « inintentionnelles ». Le terme « inconscient » emprunté à la psychanalyse s'applique fort mal pour rendre compte d'une conscience pratique qui n'est pas, par définition, appelée à exprimer théoriquement les conditions et conséquences de l'action, mais à en engager de façon routinière les ressources et les règles qui la rendent possible.

En tant que connaissance qui lui est immédiatement attachée, le sens commun constitue la porte d'entrée par laquelle l'action sociale peut être saisie. Il en est l'intermédiaire obligé pour y atteindre puisque l'action sociale ne se livre que par ce canal. La mise au jour de l'action sur le plan de ses conditions et conséquences non voulues exige par conséquent une « théorie » de cette connaissance se manifestant en premier lieu par une description qui tienne compte des « capacités conceptuelles des acteurs » ou, en termes plus nuancés, de leurs compétences cognitives. La sociologie se pose donc comme théorie « d'ordre second » puisque sa mise en forme exige d'abord une théorie de cette connaissance qu'est le sens commun. En effet, pour accéder à l'action sociale, il convient expressément d'en décrire les règles et ressources telles qu'elles sont engagées selon la conscience ou, de préférence, la connaissance pratique des acteurs afin d'en révéler les conditions non voulues et les conséquences non intentionnelles par une connaissance discursive : la théorie sociologique.

C'est dans cette perspective que peuvent être désormais formulées la définition de l'objet de la sociologie et la construction méthodologique à laquelle elle conduit.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 3

La définition et la construction méthodologique de l'objet de la sociologie

[Retour à la table des matières](#)

L'action sociale peut donc être considérée en première approche comme l'objet de la sociologie. L'action sociale, aux dires de Pierre Bourdieu ¹, est essentiellement constituée de relations sociales ou, selon la nuance apportée par Alain Touraine, de rapports sociaux dès lors qu'il s'agit d'envisager ces dernières sur le plan de la théorie sociologique. Sans en établir la genèse historique ², l'expression « rapports sociaux » se confirme dans l'histoire de la pensée sociale avec la naissance de sociétés où la vie sociale tend à ne plus apparaître sous une forme parfaitement intégrée en fonction de motifs découlant de la nature, d'une puissance divine ou de la loi. En se révélant sous une forme non intégrée, la vie sociale ne saurait être représentée par formulations au sin-

¹ Ce dernier, pour se démarquer de la sociologie actionaliste, préfère utiliser le terme de « pratique » sociale, bien que cette distinction tende à s'atténuer puisque son ouvrage le plus récent porte en sous-titre « Sur la théorie de l'action » ; voir Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994.

² Pierre Machery, « Aux sources des rapports sociaux : Bonald, Saint-Simon, Guizot », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 9, octobre 1992, pp. 25-43.

gulier comme « lien social », « relation sociale » ou « rapport social » apparues dans le cadre de la philosophie politique classique. La notion de « rapports sociaux », sous cette forme plurielle donne le pas à ce caractère de la vie sociale surgissant avec la modernité. Elle reste aujourd'hui sans réelle concurrence : les expressions récemment choisies ne changent rien au fait que la vie sociale ne peut se réduire à un lien témoignant d'une intégration désormais révolue avec le relâchement de l'emprise de la nature, des puissances divines et de la loi sur lesquelles une action apparaît indéniablement possible.

La vie sociale comporte ainsi une action sur la nature -incluant ses puissances qui s'incarnent dans des figures divines - et sur la loi - entendue largement comme les patrons culturels -par laquelle se manifeste par ricochet une action sur ses propres artisans que sont les acteurs sociaux. La notion de rapports sociaux offre l'image, pour ne pas dire une représentation, des relations que sous-tend cette action. Pour être précis, par rapports sociaux nous désignons les relations qui doivent être nouées pour une action sociale, relations dont la forme trahit les contraintes liées au caractère social de cette action, au fait que cette action est commune. La théorie de la structuration d'Anthony Giddens autorise à penser que les relations nécessaires à l'action se règlent en fonction d'une conscience pratique au même moment où leurs conditions et conséquences lui échappent parce qu'elles débordent l'action et la routine qui s'ensuit.

La sociologie a donc pour objet les rapports qui rendent possible l'action des êtres humains sur la nature et sur eux-mêmes pour assurer leur survie biologique et la vie en commun. Cette définition remporte un large consensus, car elle semble définir au mieux l'objet de la sociologie. La théorie de la structuration d'Anthony Giddens permet de poser que ces rapports sont pourvus de sens, c'est-à-dire qu'ils sont imprégnés par la conscience pratique des acteurs sociaux.

Les rapports sociaux forment par ailleurs système. Selon Giddens, les ressources et les règles qui les constituent comportent des contraintes qui échappent à la conscience pratique des acteurs sociaux et ainsi leur apparaissent comme des conditions non voulues et des conséquences inintentionnelles. En effet, à leur échelle, les acteurs sociaux peuvent s'engager dans des rapports sociaux dont les règles et les ressources suscitent des contraintes qui, dans leurs dimensions d'ensemble, échappent à leur portée, plus exactement à la portée de leur conscience pratique. De ce fait, les propriétés des rapports sociaux ne peuvent pas apparaître dans la conscience pratique des acteurs puisque leurs règles et ressources comportent des dimensions d'ensemble qui la débordent d'office. Ces règles et ressources sont engagées par les acteurs sociaux en fonction de « contraintes » qu'on ne saurait réduire à la conscience qu'ils mettent de l'avant dans le feu de l'action. En effet, ces contraintes ressortissent de la *nature* même des règles et ressources engagées dans l'action, pour ne pas dire dans les rapports sociaux établis en fonction de la conscience pratique des acteurs.

Ces contraintes des règles et des ressources de l'action constituent les propriétés des rapports sociaux qui sont maintes fois désignées en sociologie par la notion de structure. La théorie de la structuration de Giddens a pour ambition déclarée de la reprendre à zéro afin de surmonter l'impasse à laquelle conduit le structuralisme ou la « sociologie structurelle », qui consiste à penser que les rapports sociaux s'élaborent en l'absence d'acteurs sociaux doués de conscience pratique. La structure est définie dans cette théorie « comme les propriétés des [rapports] sociaux ancrées dans des actions reproduites et enchâssées dans le temps et dans l'espace ¹ », propriétés qui sont de ce fait *inconscientes*. Ce dernier mot est malencontreusement entendu en deux sens différents chez Giddens. D'abord au sens de la psychanalyse, en particulier de Freud pour qui l'inconscient se ramène au refoulement, c'est-à-dire à ce qui se dérobe de la conscience pour atteindre une action conforme à ce qui est communément admis. Selon Giddens, le refoulement ne saurait toutefois se réduire à une répression de la conscience. Allant plus loin pour caractériser plus généralement l'inconscient on peut penser que le refoulement a trait à ce qui échappe à la conscience *discursive* bien que la conscience en ait néanmoins une expérience pratique que Giddens nomme *routine*. En ce sens, l'inconscient concerne donc les propriétés des rapports sociaux qui échappent à un discours se faisant l'écho d'une conscience qui les constitue comme son objet.

- 1 -

Objet et structure

[Retour à la table des matières](#)

En dépit de prétentions contraires, la position de Giddens est proche de celle de Claude Lévi-Strauss dont le structuralisme a pour point de méthode que les « structures ne sont pas conscientes », encore que ce terme de structure est peu utilisé dans son oeuvre au profit de l'expression « catégories inconscientes » qu'il trouve chez Marcel Mauss, lequel, comme Lévi-Strauss, n'a nullement cherché à en préciser le statut épistémologique. Quand ce dernier assure que les structures ne sont pas conscientes, c'est pour souligner qu'elles sont mises au jour par un discours au sens où Giddens l'entend d'une théorie.

L'inconscient chez Lévi-Strauss est cependant marqué de significations différentes, nées de théories parallèles développées au fil de son oeuvre. En premier lieu, l'inconscient qualifie des buts ou des intentions inavoués, occultés par des représentations qui font écran à la conscience. Entendu de cette

¹ Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 50.

façon dans les écrits de Lévi-Strauss qu'il couronne à la fin des années 1950 par *Anthropologie structurale*, l'inconscient est conçu dans le sillon de la théorie freudienne du refoulement et de la critique marxiste de l'idéologie. L'inconscient se traduit par une sorte de mécanisme de dissimulation ou de production d'illusions qui masque la teneur de l'action humaine sous des déguisements mythiques et religieux, et mystifie la conscience. Cependant l'inspiration est aussi freudienne puisque la mystification de la conscience est décrite elle-même comme un désir inconscient de refoulement au profit d'une représentation idéale. L'inconscient apparaît ainsi comme « les diverses manières selon lesquelles, dans leurs mythes, leur rites et leurs représentations religieuses, les hommes essaient de voiler ou de justifier les contradictions entre la société réelle où ils vivent et l'image idéale qu'ils s'en font ¹ ».

Cette conception de l'inconscient s'atténue cependant dans *La pensée sauvage* et de façon plus accentuée dans le cycle des *Mythologiques* où Lévi-Strauss se rapporte aux propriétés des rapports sociaux pour définir ce qu'il entend par les catégories inconscientes. Si, selon la formule consacrée « la structure est inconsciente », elle ne peut en conséquence tenir à un dessein de mystification qui témoignerait d'une sorte de conscience marquée par la volonté des acteurs sociaux de se représenter idéalement leur action ou la société. Le caractère inconscient de la structure se révèle en définitive comme une propriété des rapports sociaux eux-mêmes.

Le mot d'inconscient est alors en dernière analyse synonyme d'implicite ou de virtuel et désigne un plan défini en ce sens des rapports sociaux. Il souligne par surcroît que leur structure ne saurait s'identifier à la conscience qu'en ont leurs propres acteurs. Cette conscience étant pratique, liée d'entrée de jeu à leur « engagement » dans les rapports sociaux, les propriétés de ceux-ci ne peuvent ainsi apparaître dans leur dimension d'ensemble en raison de l'immédiateté de cette conscience, voire de cette connaissance. Le détour par un modèle, par une théorie, par le « royaume des abstractions », permet seul d'atteindre à ces propriétés et de révéler par conséquent la structure des rapports sociaux. Si cette structure se dérobe à la conscience pratique, ce n'est pas par un aveuglement volontaire de la conscience des acteurs, mais parce qu'elle ne peut être atteinte que par un détour, la médiation d'un « discours » ou d'une théorie apte à la révéler. En d'autres mots, c'est parce qu'elle n'est pas *évidente* qu'il est nécessaire de faire apparaître, de représenter la structure dans un discours qui en propose le modèle sur un plan médiat, celui des abstractions.

L'œuvre du célèbre anthropologue en offre la démonstration éclatante. Sous les mythes qui président à l'action des sociétés froides, Lévi-Strauss découvre des structures à première vue indiscernables mais qui permettent d'en rendre compte sur le plan de la théorie. Il suffit d'évoquer, pour mémoire, ses fines études des mythes des Tsimshian de la côte nord-ouest de l'Amérique du Nord, dans la province canadienne de Colombie-britannique et leur version

¹ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1958, p. 100.

différente chez les Kwakiult¹. L'étude génétique à laquelle il parvient montre avec éloquence sur le plan théorique que sous les versions d'un même mythe se jouent des « codes sociologiques », selon les mots mêmes de Lévi-Strauss, par lesquels se règlent, par exemple, les rapports de parenté ou les rapports interethniques, offrant même à la « pensée sauvage » des possibilités auxquelles on a renoncé ou qui sont tout simplement irréalisables. Si ces codes sociologiques sont à mettre au crédit de la pensée sauvage, dont Lévi-Strauss souligne à juste titre les virtualités, il appert toutefois que c'est sa théorie qui les révèle au grand jour. En effet lorsqu'ils se présentent sous la forme de mythe, ces codes sociologiques se révèlent inconscients au sens où ils ne sont pas « évidents » aux yeux de ceux-là même pour qui c'est par le mythe que se formule leur pensée et qu'il en constitue le terrain d'exercice.

La position de Lévi-Strauss au sujet de la structure inconsciente des rapports sociaux est à maints égards plus nuancée que celle de Giddens chez qui la structure est inconsciente, car les acteurs ne parviennent pas à la circonscrire par un discours, c'est-à-dire sous une forme verbale. Selon Lévi-Strauss, l'aspect inconscient de la structure tient à ce que les propriétés des rapports sociaux ne peuvent être saisies par la conscience sur le plan pratique. Si la structure est inconsciente, c'est que l'expérience pratique des rapports sociaux n'offre pas nécessairement à la conscience des acteurs une connaissance exacte de leurs propriétés. En termes précis, l'expérience pratique qu'ont les acteurs sociaux des rapports qui se nouent par leur action ne donne pas d'emblée accès à leurs contraintes d'ensemble. La vue en surplomb des rapports sociaux se réalise par la théorie selon un modèle apte à en révéler la structure. Le structuralisme de Lévi-Strauss se profile en réalité sur les exigences de la démarche scientifique, la démarche de toute science. Il donne en anthropologie, et pour la sociologie, l'exemple d'une démarche qui souscrit à cette caractérisation de la science d'être un détour par le royaume des abstractions pour faire apparaître les faits autrement que sur le plan immédiat.

En les faisant surgir de cette manière, l'anthropologie et la sociologie tendent ainsi, comme tout autre science, à prendre leurs distances par rapport au sens pratique ou immédiat dont est pourvu leur objet, c'est-à-dire les rapports sociaux. Le détour qu'elles empruntent permet d'envisager cet objet sous un régime d'objectivité puisqu'en prenant distance de ce sens, ils peuvent désormais se livrer sur le plan de leurs dimensions d'ensemble ou de leur structure.

À la différence de l'anthropologie et de la sociologie, la biologie, par exemple, n'a cure d'affirmer qu'elle prend une distance de la conscience pratique et n'a pas en quelque sorte à l'affirmer. En effet, pour prendre un exemple trivial, la conscience pratique de la digestion ne saurait expliquer par elle-

¹ Voir Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale II*, Paris, Plon, 1973, chap. IX, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983, chap. M. Ces mythes font foi de l'impasse ressentie comme contradiction entre, d'une part le « monde d'En Haut », c'est-à-dire les montagnes et le ciel constituant l'espace de la chasse, et, d'autre part, le « monde d'En Bas », celui du monde marin et subaquatique auquel correspond l'espace de la pêche. La fonction du héros, par ses faits et gestes, est d'exprimer cette contradiction et idéalement d'y remédier.

même la nature des transformations biochimiques qui se produisent dans l'estomac lors de cette expérience pratique. Si cette distance n'est pas affirmée, elle caractérise néanmoins la biologie comme science. Lévi-Strauss a peine à reconnaître ce fait tant pour lui l'objet des sciences comme la biologie semble dépourvu d'un sens immédiat et par conséquent peut être atteint dans sa structure avec moins de complication qu'en anthropologie et en sociologie. En effet, pour lui, l'objet de ces sciences se livre immédiatement de façon objective, sans qu'il soit pourvu d'un sens.

Plutôt que d'engager un débat mal venu à ce point de notre exposé, on peut toutefois prétendre que tout fait visé par la science, à l'exemple de la digestion en biologie, ne se livre en premier lieu que par une conscience pratique dont la science vise à le détacher pour l'étaler sur un plan abstrait en tant qu'objet. Il est difficile d'admettre que seules l'anthropologie et la sociologie, et plus largement les sciences humaines, seraient frappées par le fait que ce qu'elles visent comme objet est doté du sens que lui fournit l'expérience pratique.

En ne reconnaissant pas pleinement que tout fait se présente à la conscience pourvu d'un sens pratique, Lévi-Strauss en vient à attribuer un statut à la structure qui bouscule sa conception de la science voulant qu'elle soit un détour par un modèle ou par le royaume des abstractions. En effet, la structure tend à apparaître non pas tant comme le fait de ce détour que comme un attribut de l'objet lui-même que la science a pour devoir de révéler. En d'autres mots, la structure est objective au sens où elle fait partie de l'objet et se présente sous une forme proprement empirique. Sur ce point, Lévi-Strauss s'enthousiasme à risquer un rapprochement audacieux avec la structure moléculaire de la matière. « La preuve ultime de la structure moléculaire de la matière, écrit-il, est fournie par le microscope électronique qui nous permet de voir les molécules réelles. Cet exploit n'altère pas le fait qu'à l'avenir la molécule ne sera pas devenue plus visible à l'œil nu. De la même façon il est sans espoir d'attendre d'une analyse structurale qu'elle change la perception des relations concrètes. Elle les expliquera seulement mieux ¹ ». En cela, les rapports sociaux s'expliquent par des structures que les anthropologues ou les sociologues ne peuvent prétendre mettre au jour : ils se bornent à les repérer.

La structure a par conséquent une « existence réelle » et la science a pour vocation de la porter au jour parce qu'elle se dissimule sous le sens pratique. C'est d'ailleurs au prix d'une défiance envers la conscience pratique que peut être atteinte la structure de l'objet, structure qui, de surcroît, se présente sous une forme empirique. Bien qu'elle ait cette forme, la structure des rapports sociaux reste inconsciente tant elle est recouverte par le sens qu'attribuent les acteurs sociaux à leurs propres actions.

Le premier sens que prend la notion d'inconscient chez Lévi-Strauss peut alors s'affirmer dans la perspective de la critique marxiste de l'idéologie, et ce

¹ Claude Lévi-Strauss, « Sens et usage de la notion de modèle », dans *Anthropologie structurale II*, Paris, Plon, 1973, p. 100.

non sans risque de confusion avec le concept freudien de refoulement. En effet, l'anthropologie, et par conséquent la sociologie, apparaissent comme des démarches régressives visant à découvrir la structure des rapports sociaux dissimulés sous la couverture opaque de la conscience pratique qu'en ont les acteurs sociaux.

Tout comme la matière s'explique par la présence de « molécules réelles » révélées Par le microscope électronique, les rapports sociaux peuvent être expliqués comme une structure prenant la forme, selon Lévi-Strauss, de contraintes logiques reposant sur des enceintes mentales, voire sur la biologie du cerveau. La société se restreignant chez Lévi-Strauss au langage, la découverte de sa structure logique permet de l'expliquer. L'explication tient alors à une « fuite en arrière ¹ » par laquelle les rapports sociaux sont élucidés par une structure dont le point d'ancrage est la biologie du cerveau, en particulier ses capacités opératoires. L'inconscient entendu en ce second sens par Lévi-Strauss a soulevé une vive controverse dont le premier sens a fait les frais en dépit de son extrême fécondité.

- 2 -

Les propriétés de l'objet et leur statut

[Retour à la table des matières](#)

Selon nous, la forme inconsciente de la structure s'éclaircit par la teneur des rapports sociaux, en particulier dans les sociétés capitalistes. En faisant sienne l'analyse de Marx à propos du fétichisme de la marchandise, l'anthropologue Maurice Godelier avance l'idée qu'il « consiste dans la propriété de la forme d'apparition de la valeur de dissimuler l'essence réelle de la valeur et d'en montrer précisément le contraire ² ». En bref, le fétichisme de la marchandise exprime la propriété de cette dernière d'apparaître dans les sociétés capitalistes comme une chose « naturellement » douée de valeur alors que celle-ci tient en fait à la valeur de la force de travail nécessaire à sa production et coagulée en elle puisque, en tant que chose, elle ne peut par elle-même avoir une valeur. À première vue, une marchandise semble posséder en soi une valeur en se présentant comme indépendante du travail exige par sa production, soulignant ainsi son apparence de chose. Les choses semblent alors

¹ L'expression est de Maurice Godelier pour définir une position qu'il développe dans « L'énigme du don, I. Le legs de Mauss », *Social Anthropology*, vol. 3, no 1, 1995, p. 22.

² Maurice Godelier, « Fétichisme, religion et théorie générale de l'idéologie chez Marx », dans *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, François Maspero, 1973, p. 321. (Ce texte n'apparaît pas dans la seconde édition de ce livre).

s'échanger entre elles, et ce de façon plus marquée par le moyen de l'argent qui, dans ces sociétés, apparaît la chose par excellence par laquelle les marchandises peuvent être échangées.

Dans ce contexte où la valeur se révèle sous la forme de cette chose qu'est l'argent, « ce n'est pas l'homme qui se trompe sur la réalité, c'est la réalité qui le trompe en apparaissant nécessairement sous une forme qui la dissimule et la présente à l'envers à la conscience [pratique] des individus qui vivent au sein du monde marchand »¹. Godelier poursuit : « Ce mode d'apparition à l'envers constitue le point de départ obligé des représentations que se font spontanément les individus... ». Si la structure des rapports sociaux se dérobe à la conscience pratique ce n'est pas parce que cette dernière, prisonnière de la routine, empêche sa présentation à la conscience discursive comme le prétend Anthony Giddens. Cela tient à des rapports sociaux ayant pour trait de *dissimuler* leurs propriétés en vertu de leur mode d'apparition dans la conscience pratique. En effet, la valeur de la marchandise dans les sociétés capitalistes revêt les apparences de leur prix et, de ce fait, semble avoir pour origine les qualités de l'argent, alors qu'elle est redevable en fait à la valeur de la force de travail engagée dans sa production.

Le caractère fétichiste des marchandises dans les sociétés capitalistes ne témoigne donc pas d'une aliénation de la conscience pratique ou, selon Giddens, de l'absence d'une conscience discursive, mais de la dissimulation des propriétés des rapports sociaux sous leur apparence ou, plus exactement, leur façon d'apparaître à la conscience. Il faut donc sur ce point renoncer à suivre Godelier pour qui le prix des marchandises serait une illusion présentant leur valeur à « l'envers » de sorte que « ces représentations [...] constituent dans la conscience des individus un domaine plus ou moins cohérent des fantasmes spontanés et des croyances illusoires portant sur la réalité sociale »². Cette conclusion extrême demande à être nuancée sinon critiquée.

Le prix des marchandises ne peut être en aucun cas un fantasme ou une croyance illusoire. Il témoigne au contraire du mode d'apparition de la valeur dans la conscience pratique, mode suivant lequel les marchandises acquièrent dans ces sociétés la forme objective de choses et peuvent s'échanger dans une économie où s'effacent les qualités humaines et sociales qui expriment la valeur du travail nécessaire à leur production. À titre de choses, les marchandises apparaissent indépendantes des qualités physiques, intellectuelles, matérielles et collectives des actions et de leur enchaînement auxquels contrainst leur production. « C'est seulement dans cette perspective, affirme Georg Lukacs, que les formes fétichistes d'objectivité, engendrées nécessairement par la production capitaliste, sont dissoutes en une apparence que l'on comprend en tant qu'apparence nécessaire, mais qui n'en reste pas moins une apparence », en prenant soin d'ajouter que « les formes d'objectivité dans lesquelles le monde apparaît nécessairement et immédiatement à l'homme dans la société

¹ *Ibid.*, p. 321.

² *Idem.*

capitaliste, cachent également, en premier lieu, les catégories économiques, leur essence profonde comme forme d'objectivité, comme catégories des relations inter-humaines ; les formes d'objectivité apparaissent comme des choses et des relations entre choses ¹ ». L'anthropologie et l'histoire donnent relief à ce fait des rapports sociaux dans les sociétés capitalistes d'apparaître comme étant un rapport entre des choses.

En bref, les études anthropologiques révèlent que les sociétés aborigènes sont constituées par des rapports sociaux qui se présentent d'emblée sous forme de rapports de parenté, c'est-à-dire des rapports en fonction desquels se règlent la consanguinité et les alliances. Les mythes par lesquels se constitue la conscience pratique du feu, de l'eau, de la nourriture, de la cuisine, des animaux, des êtres humains, des étoiles, de la mort décrivent souvent les aventures de personnages surhumains placés dans des relations de parents à enfants, de frères et sœurs, de preneurs de femmes, de mari et d'épouse, d'aînés et de cadets en fonction desquelles le cosmos, la nature et la société prennent la forme des rapports de parenté. Si l'on veut, les rapports de parenté constituent l'« armature sociologique » de la conscience pratique en fonction de laquelle la nature et la société sont pensées selon le « réseau des relations sociales intentionnelles qui existent entre les hommes ² » dont les rapports de parenté offrent la forme consciente. Métamorphosées en personnages surhumains, la nature et la société ont qualité de puissances par le truchement desquelles s'impose une domination que les rapports de parenté, par définition, ne peuvent éclairer, encore moins expliquer. L'anthropologie contemporaine avance l'hypothèse que cette domination témoigne du faible développement des forces productives matérielles et intellectuelles de ces sociétés. En l'absence de cette explication de nature scientifique, il demeure que les rapports de parenté livrent des informations en fonction desquelles la nature et la société apparaissent à la conscience pratique sous une forme transparente. En effet, sous cet éclairage, la nature et la société sont ainsi disposées à une action possible que les rapports de parenté sont aptes à régler sur le plan pratique.

Sans vouloir entrer dans les détails à son propos, l'histoire des sociétés médiévales laisse constater que la vie sociale en leur sein prend la forme de rapports de dépendance entre personnes. C'est ainsi qu'une dépendance personnelle marque les rapports entre serfs et seigneurs, vassaux et suzerains, laïcs et clercs au point de tenir la place de rapports immédiats entre personnes. Ils se présentent d'entrée de jeu comme des services, prestations et livraisons que les personnes se transmettent directement sous la forme d'une dépendance communément admise. En veillant à son entretien par le moyen d'un tribut payé en nature, les rapports des paysans au seigneur acquièrent le caractère de rapports directs entre personnes bien que ce tribut soit acquitté par l'intermédiaire de redevances qui ne les mettent pas mutuellement en contact. L'atelier corporatif réunit autour du maître des artisans et apprentis pour qui le métier

¹ Georg Lukacs, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Éditions de Minuit, 1960, pp. 32-33.

² Maurice Godelier, « Fétichisme, religion et théorie générale de l'idéologie chez Marx », dans *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, op. cit., p. 330.

s'apprend et s'exerce selon des rapports de dépendance paraissant liés aux personnes elle-mêmes. Les habiletés et secrets du métier sont transmis directement du maître aux compagnons et apprentis en fonction d'une dépendance immédiate : l'apprentissage est subordonné au bon vouloir du maître. Propriétaire des matières premières et d'une partie des outils, le maître peut attacher à son service les personnes des compagnons et des apprentis. En échange, il doit veiller en partie à leur entretien et à celui de leur famille. Le métier et son exercice n'en sont pas moins réglementés par une corporation ou une guilda qui a juridiction sur la personne des acteurs en présence. Elle contrôle de surcroît la qualité et la quantité des biens produits dans chaque atelier et en fixe également le prix. Elle statue sur l'usage de l'argent dont dispose le maître à titre de bénéfices de la vente des biens produits par lui et par ses compagnons obligés de lui en rendre compte afin de tirer profit de son habileté du métier et des moyens de l'exercer. L'argent du maître ne peut être investi que dans sa propre branche de métier. La somme d'argent qu'il verse aux compagnons et apprentis en guise de salaire est calculée par la corporation en vue de leur permettre de vivre selon un rang qu'elle-même contribue à fixer. Il n'en reste pas moins que celui-ci s'impose en fonction des « personnes » présentes dans l'atelier et dont les rapports apparaissent dans leur conscience pratique sous une forme transparente qui laisse néanmoins dans l'ombre la dépendance qu'ils ne manquent pas de susciter. Cette dépendance revêt donc une forme opaque dont la conscience pratique ne peut rendre compte par le moyen des rapports établis au sein de l'atelier. En effet, en se présentant sous forme de rapports entre personnes, les rapports sociaux féodaux apportent à la conscience pratique les informations aptes à régler l'action de l'atelier corporatif sans pour autant élucider la nature de la dépendance qui s'y installe.

Les sociétés capitalistes se distinguent de façon frappante des exemples offerts en ce domaine par les sociétés aborigènes et féodales. En effet, le prix des marchandises les fait apparaître comme des « choses » ayant en soi une valeur en dissimulant à la conscience pratique leur qualité de produits du travail découlant de rapports sociaux dont par conséquent la forme peut être qualifiée d'opaque. Et pour cause, car les informations que livrent ces rapports sociaux effacent la nature sociale du travail de sorte que la conscience pratique ne parvient plus à en rendre compte sous un tel jour. C'est précisément à cette époque - appelée aujourd'hui la modernité - que l'action sociale semble échapper à ses propres acteurs, que s'éclipse sa nature sociale et que naît la sociologie pour en rétablir la transparence.

Une piste est soulevée en anthropologie à ce sujet : « ce n'est pas la société, écrit Maurice Godelier, qui dérobe aux hommes quelque chose d'elle-même, ce sont les hommes qui se dérobent entre eux quelque chose de leurs rapports sociaux... en raison d'une certaine situation des hommes par rapport à eux-mêmes, en raison de problèmes, d'enjeux impliqués par la nature de leurs rapports sociaux ¹ ». Sur cette lancée, il est possible de nuancer la position voulant que la nature des rapports sociaux se dérobe à la conscience pratique.

¹ Maurice Godelier, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996, p. 242.

Si elle s'y dissimule, c'est qu'elle apparaît dans cette conscience sous une forme par laquelle elle est « métamorphosée en quelque chose d'autre » : cela en fonction de « quelque chose qui est objectivement contenu » dans ces rapports sociaux. De prime abord, ce « quelque chose » a certainement trait aux contraintes de l'action constituée par ces rapports sociaux. Il touche en outre au mode d'apparition des rapports sociaux dans la conscience pratique qui a été évoqué plus haut. En effet, le mode d'apparition par lequel se forme la conscience de l'action sociale accuse les contraintes des rapports sociaux dont témoigne au premier chef la compétence cognitive des acteurs. Partant, la connaissance dont ils font preuve est marquée par les contraintes de l'action sociale et en livre témoignage par le sens commun qui en est l'expression immédiate.

Si cette connaissance ne comporte pas le développement d'un discours propre à la science, elle ne saurait relever de l'incapacité des acteurs à exprimer verbalement leur action comme le traduit la position de Giddens au sujet de leur compétence discursive. Ils le peuvent sans contredit, sinon que la connaissance qu'ils affichent s'établit en fonction d'un mode d'apparition qui révèle les contraintes de l'action par la forme qu'adoptent les rapports sociaux dans la conscience pratique exprimée par le sens commun. Il est possible de tirer parti du sens commun pour mettre au jour les contraintes de l'action sociale en vue de l'expliquer par la nature des rapports sociaux. L'enjeu de la méthodologie en sociologie tient essentiellement à cette exploitation. En effet, elle consiste à décrire son objet en prenant acte de la forme qu'il revêt dans le sens commun, forme par laquelle se révèle la nature des rapports sociaux propre à expliquer les contraintes de l'action sociale.

La méthodologie sociologique est en conséquence confrontée à un problème de taille : en vue de l'expliquer par la connaissance sociologique, comment atteindre cet objet sans pour autant épouser le sens commun par le truchement duquel il se livre ?

- 3 -

Les avancées de la méthodologie sociologique L'intervention sociologique

[Retour à la table des matières](#)

Ce sujet sera abordé à présent sur la base des récentes positions méthodologiques d'Alain Touraine, de Pierre Bourdieu et d'Anthony Giddens dont les théories viennent d'être passées en revue pour en souligner les points de divergence et de convergence relatifs à la définition de l'objet sociologique.

Partons du fait que la méthode de l'intervention sociologique peut être décrite « comme un processus intensif et en profondeur au cours duquel des sociologues conduisent les acteurs d'une lutte à mener une analyse de leur propre action. Ce processus implique une série d'étapes qui constituent l'histoire de la recherche ¹ ». L'intervention sociologique se fonde sur une analyse sociologique qui requiert la participation active des acteurs sociaux engagés dans une lutte collective ² portant au premier plan les enjeux de la société. Les luttes des femmes, des étudiants, des écologistes et des ouvriers ont été progressivement dignes de ce titre et l'intervention des sociologues dans ces luttes a pour but de les faire déboucher sur un mouvement social ³. L'intervention sociologique porte donc exclusivement sur une action militante et a pour but son analyse sociologique en compagnie de ses principaux acteurs. L'accent est mis « sur la recherche des enjeux, l'analyse des contradictions de l'action et la distance entre une lutte, un discours et un mouvement d'opinion ⁴ » propre à alimenter une lutte et à la transformer en un mouvement de société.

L'intervention sociologique ne se limite toutefois pas à l'analyse d'un discours politique et d'une organisation militante. Elle touche plus largement à la

¹ François Dubet Alain Touraine et Michel Wieviorka, « Une intervention sociologique avec Solidamösc », *Sociologie du travail*, vol. 24, no 3, 1982, p. 280.

² Les enjeux tiennent, pour l'heure, au passage de la société industrielle à la société post-industrielle marqué au coin d'une lutte contre la technocratie et son pouvoir.

³ Outre le mouvement des femmes, dont l'intervention sociologique a résulté en un échec, l'étude des autres mouvements sociaux ont donné lieu à une pléthore d'ouvrages sous la direction d'Alain Touraine et regroupés sous le sceau de « sociologie permanente » : A. Touraine et al., *Lutte étudiante*, Paris, Seuil, 1978 ; A. Touraine et al., *La Prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980 ; A. Touraine et al., *Le Pays contre l'État*, Paris, Seuil, 1981 ; A. Touraine et al., *Solidarité*, Paris, Fayard, 1982 ; A. Touraine et al., *Le Mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.

⁴ Alain Touraine, François Dubet et al., *Le pays contre l'État*, Paris, Seuil, 1978, p. 66.

lutte constitutive de l'action qui est leur raison d'être. Cette méthode fait appel par définition à la participation des acteurs de cette lutte, tout au moins à ceux qui sont considérés comme les figures de premier plan. À l'initiative d'une équipe de sociologues, et à la suite d'une invitation lancée en ce sens, ils sont conviés à une série de huit à dix réunions qui peuvent s'étendre sur une année entière. Ils sont invités pour l'occasion à dessiner la trame historique de leur lutte, les diverses péripéties qui ont entouré leur action collective. Au cours de ces réunions suivies de débats, quand une confiance réciproque s'est créée et que la nécessité d'une analyse prend forme, les acteurs de la lutte sont mis en présence d'interlocuteurs tantôt adversaires, tantôt alliés de leur action. Ces nouveaux participants sont introduits comme par effraction dans l'intention de mettre en relief l'action militante, d'en saisir les tenants et aboutissants et de neutraliser les pressions idéologiques et le jeu politique qu'une telle lutte collective ne manque pas de véhiculer ou de susciter. En sorte que ses acteurs sont alors enclins à envisager leur lutte comme partie et produit d'un mouvement de société à l'égard duquel la théorie des mouvements sociaux les dispose à en déceler le sens dans leur propre action. En interprétant les propos des acteurs à la lumière de cette théorie, une hypothèse théorique se fait jour pour expliquer leur action collective en un sens où elle peut devenir un mouvement de société. S'il est reconnu et accepté par ses propres acteurs, ce sens mis de l'avant par l'auto-analyse peut alimenter leur action et lui permettre d'atteindre le « niveau le plus élevé auquel elle peut parvenir ¹ ».

Cette phase finale est qualifiée de conversion du groupe et d'elle dépend la réussite de l'intervention sociologique. En effet, si le sens est avalisé par les acteurs de la lutte invités aux débats, c'est donc que la théorie sociologique qui en a permis la mise au jour est vérifiée sur le plan de sa justesse par rapport à l'explication de l'action qui fait l'objet de l'intervention sociologique. Cette vérification est faite à chaud avec l'accord des acteurs disposés par leur participation à l'intervention sociologique à en mesurer la valeur explicative.

Après cette rapide esquisse, il convient de s'arrêter et de discuter les détails techniques de cette méthode. Elle a pour premier intérêt de faire appel à la participation active des acteurs sociaux et par conséquent de porter attention à leur conscience pratique. Celle-ci est d'ailleurs envisagée comme la « vraie connaissance de l'action sociale ² ». Le statut positif attribué à la conscience pratique découle d'une position voulant que l'« acteur des sociologues est un acteur épistémique en tant que ses propos s'inscrivent dans une forme de connaissance qui le rend connaissable ³ », de même qu'elle rend connaissable son action. L'acteur est qualifié d'« épistémique » par le fait qu'il est doué d'une connaissance prouvant qu'à ce niveau, il est « compétent et pas totalement aveugle sur ce qu'il fait ⁴ ». La connaissance de l'acteur est donc constitutive de son action : elle en est l'expression immédiate et pratique. En d'autres

¹ Alain Touraine, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978, p. 296.

² François Dubet, *Acteurs sociaux et sociologues. Le cas de l'intervention sociologique*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, novembre 1988, mimeographié, p. 13.

³ Ibid., p. 2.

⁴ François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994, p. 249.

mots, cette dernière n'est saisissable que par le moyen de cette connaissance dont la forme est pratique en ce qu'elle relève de l'expérience qu'ont de l'action ses propres acteurs. La méthodologie sociologique est de surcroît contrainte de prendre en considération cette connaissance pratique née des « propos » des acteurs puisqu'en réalité « c'est là le seul matériau disponible ¹ ». Effectivement, le matériau dont dispose la sociologie pour saisir son objet demeure dans tous les cas les propos des acteurs imprègnés en dernière analyse de la connaissance pratique de l'action sociale.

Si, pour l'atteindre, elle en est l'intermédiaire obligé, il reste que le sens le plus élevé de l'action se fait jour grâce à la théorie sociologique « parce que l'acteur n'a qu'une conscience limitée [du sens] de son action » pour la raison « que les dimensions du système social ou les conditions de l'action [...] échappent à la conscience des acteurs sociaux ² ». En vue de remédier à cette situation, l'intervention sociologique propose sur un plan méthodologique la réunion d'acteurs sociaux en un groupe qui offre « la figure du mouvement social, avec ses multiples significations et ses configurations plus ou moins stables ³ ».

Le choix des acteurs participant à l'intervention sociologique est fait en ce sens. Il est établi en fonction de l'idée de reconstituer la lutte collective à une échelle réduite, celle du groupe, « construit à partir d'une représentation théorique de la lutte aussi complète et diversifiée que possible » ou, en d'autres mots, « d'une image que s'en font les sociologues » ⁴. C'est d'après cette image que se constitue le groupe auprès duquel l'intervention sociologique va être conduite. Ladite « image » exploite en ses moindres détails la théorie des mouvements sociaux au vu de laquelle toute lutte collective est incitée à se muer en un mouvement de société par lequel le passage de la société industrielle à la société postindustrielle doit s'opposer à un pouvoir technocratique et ainsi donner acte à l'idéal démocratique ⁵. Les participants doivent donc présenter cette qualité d'être des acteurs d'une lutte frappée par cet enjeu et dont, chacun à leur façon, ils représentent les différentes configurations. La représentativité du groupe ne tient pas tant à la quantité des participants qu'à la qualité conférée par la théorie des mouvements sociaux d'être les acteurs d'une lutte.

L'intervention sociologique tire tout son intérêt de ce seul aspect. En effet, elle soutient de façon convaincante qu'une lutte collective peut être réduite, sur un plan méthodologique, à un groupe dont les participants sont pourvus des qualités théoriques nécessaires à son analyse. Une telle méthode dissimule néanmoins des pièges. En plaçant l'accent sur leur qualité militante, en tant

¹ François Dubet, *Acteurs sociaux et sociologues. Le cas de l'intervention sociologique*, op. cit., p. 13.

² Ibid., p. 17

³ Michel Wieviorka, « L'intervention sociologique », dans Marc Guillaume (éd.), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte, 1986, p. 160.

⁴ Idem.

⁵ Alain Touraine, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard, 1994.

que figure de proue, la représentativité des participants à l'intervention sociologique tend à se restreindre à un niveau politique. Sous un angle plus large, ces participants peuvent être considérés comme les acteurs représentatifs d'une lutte sociale par le fait qu'ils semblent en être les chefs de file ou que les médias, par exemple, les présentent comme tels. La teneur pour ne pas dire la charge politique de la théorie de Touraine se manifeste à nouveau au grand jour et fait difficulté. Néanmoins, l'idée d'une méthode qui conduise à la réduction d'une lutte ou, plus largement, d'un fait social à un groupe dont la représentativité théorique permet de l'envisager comme observatoire de choix doit être conservée et approfondie.

L'intervention sociologique jouit de cette autre qualité qu'elle reconnaît la valeur de la conscience pratique dont sont pourvus les acteurs sociaux. Le statut conféré à leur conscience pratique semble toutefois paradoxal. En effet, si dès l'abord cette dernière est envisagée comme une « connaissance vraie », voire « la seule connaissance vraie disponible », elle est par ailleurs considérée comme conscience « limitée » parce que « les dimensions du système social et les conditions de l'action » lui échappent et par conséquent, que les acteurs en ont qu'une conscience limitée. Il convient sans doute d'atténuer le poids de ce dernier terme, utilisé erratiquement. Il doit s'entendre, à notre sens, de façon plus nuancée. Si les dimensions du système social échappent à la conscience des acteurs, ce n'est pas parce qu'elle est limitée. Il vaut mieux penser que cela tient à la propriété des rapports sociaux constituant l'action de dissimuler leur nature de « système social » à la conscience des acteurs. En s'y dérobant la conscience des acteurs n'est donc pas susceptible de cerner les « dimensions du système social ». Elle peut certes être déclarée « limitée » mais avec une acception plus large. Si les dimensions du système social échappent à la conscience des acteurs, ce n'est pas parce que celle-ci est limitée, bien au contraire.

On peut supposer que la conscience pratique des acteurs n'est pas uniquement constituée des « dimensions du système social », mais que s'y ajoute toute la gamme des dimensions dont est pourvue l'action, qu'elles soient historiques, psychologiques, sociales, etc. Toutes constituent l'objet de cette conscience pratique qui, par conséquent, n'est nullement limitée. C'est la sociologie qui, par définition, doit viser à la « limiter », à la réduire en y mettant au jour les « dimensions du système social et les conditions de l'action » qui doivent être dégagées de la conscience pratique qu'ont les acteurs sociaux de leur propre action, cela restant l'objet de la sociologie - limité au sens fort de la réduction à laquelle oblige toute science.

L'intervention sociologique propose à cette fin une démarche d'auto-analyse qui ne manque pas d'audace. En compagnie de sociologues qui les canalisent dans cette direction, des acteurs sociaux sont conduits à livrer le sens de leur action collective et, par cette auto-analyse, à prendre en compte ses dimensions sociales à la lumière de la théorie des mouvements sociaux qui permet de déborder sa conscience pratique. La méthode de l'intervention est toutefois définie vaguement sur ce plan et se résume à une démarche inter-

prétative dont la psychanalyse offre le modèle par excellence. En faisant office d'interprète, le secrétaire de l'équipe des sociologues dégage les dimensions sociales de l'action en interprétant les propos de ses acteurs à la lumière de la théorie des mouvements sociaux qui les dispose à les révéler et à en prendre une conscience pratique. Il les formule à l'instar d'une hypothèse jetée comme un défi aux acteurs réunis en groupe et si elle suscite leur conversion, elle acquiert la valeur d'une explication sociologique susceptible de gratifier leur action du coefficient qui lui manque pour devenir un mouvement social.

Si, contrairement à la critique dont elle a été l'objet, cette méthode ne relève pas d'une psychanalyse sauvage, force est cependant d'admettre que cette phase de l'intervention sociologique est peu développée en des procédés et des règles méthodologiques explicites, l'accent étant de préférence placé sur la *conversion*. Cela posé, l'intervention sociologique, pour ne pas dire l'intervention des sociologues, tend à se dérober sous le couvert de la conversion. L'interprétation à laquelle elle aboutit devient alors suspecte puisque sa valeur ne tient pas à la rigueur des procédés et règles adoptés pour y parvenir, mais au fait que l'hypothèse qui en découle est avalisée ou non par le groupe. La conversion du groupe à l'hypothèse peut fort bien être le résultat de la sympathie qu'inspirent les sociologues ou, à l'opposé, du désir de mettre fin au débat afin de prendre congé d'eux.

Faute d'indications précises à son sujet, l'interprétation peut être ou apparaître comme une redite - sociologiquement parlant - du discours *militant* des acteurs sociaux à qui l'intervention sociologique venait d'offrir une nouvelle tribune. En termes plus modérés, elle serait le tableau schématisé de l'action sociale formée par la conscience pratique de ses acteurs dont l'intervention sociologique met en relief les dimensions d'ensemble qui font office de dimensions sociales puisque celles-ci lui échappent par définition. À l'inverse, l'interprétation peut dissoudre la conscience pratique des acteurs au profit de la théorie des mouvements sociaux en faveur de laquelle l'intervention sociologique aura suscité la conversion.

Les tenants de l'intervention sociologique ont apporté des ajustements pour remédier aux problèmes de cette méthode. Son auteur, Alain Touraine, signale « que la conversion ne se juge pas sur l'acquiescement d'un groupe à une hypothèse présentée à un moment donné par le chercheur. Ce qui valide l'hypothèse est la capacité du groupe d'orienter son expérience passée, présente et à venir, en fonction de l'hypothèse présentée ¹ ». Or, en allant dans cette direction, le danger demeure d'assimiler la valeur explicative de l'hypothèse, offerte au regard des acteurs, à d'autres motifs qu'épistémologiques, ceux de la formulation de la connaissance sociologique. Elle reste perméable à des inclinations politiques ou militantes susceptibles d'être ruineuses sur le plan de la rigueur à laquelle oblige toute hypothèse formulée au nom de la science.

¹ Alain Touraine, « La méthode de la sociologie de l'action : l'intervention sociologique », dans *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984, p. 211.

François Dubet, dont les écrits sont largement teintés de considérations méthodologiques, reconnaît dans la même veine que le « succès de la théorie ne démontre en rien sa valeur ». Il s'interroge alors : « Mais que vaudrait une théorie ne rencontrant aucun écho dans l'expérience sociale ? ¹ ». Ce paradoxe de l'intervention sociologique lui inspire la définition d'un nouveau statut pour qualifier l'explication sociologique, la théorie à laquelle aboutit la méthode de l'intervention sociologique : la *vraisemblance*. La théorie sociologique doit se conformer aux « normes habituelles du métier de sociologue qui organise et rationalise les données » et, de surcroît, « être crédible pour les acteurs ». Dans cette perspective, la démonstration de l'hypothèse vers laquelle incline l'intervention sociologique « vise un double public : la communauté scientifique, avec ses critères propres, et les acteurs, qui maîtrisent d'autres données ² ». La vraisemblance se reconnaît sous les traits d'énoncés sur des faits considérés à bon droit comme vrais et « d'arguments concourant vers un faisceau de présomptions ³ ». Elle s'entend en un sens beaucoup plus faible que la preuve que requiert toute explication digne de la science. En revanche, elle a pour mérite d'être introduite au sein d'un espace de discussion « dans lequel les interprétations des sociologues et celles des acteurs peuvent se croiser ⁴ ».

Sous des aspects de vraisemblance, la conversion ne se ramène donc plus désormais au fait que les participants donnent leur accord à l'hypothèse née de l'intervention sociologique. Cet accord est néanmoins attendu, mais de façon incidente, par Dubet afin que soit reconnue à la théorie sociologique une valeur explicative. Cette dernière est sujette aux mêmes périls que dans la première formulation de la conversion, laquelle exigeait l'aval des participants à l'intervention sociologique pour déclarer démontrée l'hypothèse acquise dans sa foulée. La position de Dubet ne fait que souligner l'écart entre les exigences épistémologiques de cette démonstration et les inclinations du groupe qui se règlent en fonction de tout autre motif.

Sur cette lancée, la représentativité du groupe appelé à reconnaître la valeur de l'explication sociologique est mise en question. Cette représentativité est théorique : elle repose sur la théorie de l'action qui dessine les acteurs sociaux à l'image d'acteurs *engagés* dans une lutte. Cette qualité fait problème puisque le groupe réunit les « acteurs les plus motivés » et cela « ne peut évidemment pas répondre à une exigence de représentativité sérieuse ⁵ ». Selon nous, c'est moins la représentativité théorique ⁶ qui est en cause que la théorie en vertu de laquelle des qualités sont conférées aux individus convoqués à

¹ François Dubet « Entre les sociologues et les acteurs », dans *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994, p. 224.

² Ibid., p. 249.

³ Idem.

⁴ François Dubet, « Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience », dans François Dubet et Michel Wieviorka (éds.), *Penser le sujet*, Paris, Fayard, 1995, p. 119.

⁵ François Dubet, « Entre les sociologues et les acteurs », dans *Sociologie de l'expérience*, op. cit., p. 241.

⁶ Ce point est repris dans un prochain chapitre.

l'intervention sociologique. Les ratés de la théorie sont passés sous silence au bénéfice de remèdes qui consistent à multiplier le nombre de groupes d'acteurs menant une lutte commune et à recourir à « l'analyse de documents produits différemment ¹ ». Ces remèdes se formulent plus exactement en des procédés en fonction desquels se règlent la représentativité du groupe et plus largement, la méthode elle-même.

En premier lieu, la méthode se développe au mieux de son potentiel lorsqu'elle fait face à une « certaine régularité des processus sociaux » constitutifs de la lutte qui est l'objet de l'intervention. En second lieu, il importe que « l'artefact lié aux chercheurs soit relativement contrôlé », afin de « contrôler, autant que faire se peut, leur subjectivité ». En troisième lieu, les analyses élaborées ne « doivent pas être contradictoires avec les données objectives enregistrées par d'autres méthodes ». Enfin, en dernier lieu, les analyses doivent pouvoir « rendre compte des « événements » qui se déroulent à l'extérieur de la recherche ² ».

Les solutions apportées ne parviennent toutefois pas à annuler les problèmes soulevés par la méthode de l'intervention sociologique. Les procédés évoqués à son appui ne permettent pas de connaître les clefs de l'intervention des sociologues face aux représentants d'une lutte collective. Comment s'y prennent-ils pour interpréter leurs propos et les hausser au niveau du « sens le plus élevé auquel peut parvenir l'action ». Quelles sont les règles de cette interprétation qui s'élabore dans le feu d'une discussion ouverte ?

Si, par ailleurs, l'analyse doit s'inscrire dans le sillage des « données d'autres méthodes », doit permettre de constater la « régularité des processus observés » et rendre compte d'événements extérieurs au débat en groupe, cela devient l'objet de l'« intervention » - le mot est fort éloquent - des sociologues qui, conduite par la suite, échappe à l'analyse du groupe convoqué en leur présence pour les fins du débat. L'intervention sociologique, en dépit des apparences, ressemble ainsi aux méthodes les plus classiques de la sociologie, pour ne pas dire de celles par lesquelles se reconnaît la science. Elle devrait alors se plier, comme ces dernières, à des règles explicites et dont l'explicitation relèverait de son principe. Elle accuse de graves lacunes à cet égard. C'est pourquoi, dans les plus récents textes à son sujet, le mot « règle » est placé entre guillemets pour être pris dans un sens faible. ³ La méthode de l'intervention révèle sans ambages ses limites à cet égard. Elle pointe toutefois l'enjeu de la sociologie en ce qui a trait à sa méthode et sur lequel nous aurons à revenir.

¹ François Dubet, « Entre les sociologues et les acteurs », dans *Sociologie de l'expérience*, op. cit., p. 242.

² Ibid., p. 250.

³ Voir François Dubet, « Entre les sociologues et les acteurs », dans *Sociologie de l'expérience*, op. cit., p. 223.

- 4 -

L'auto-analyse provoquée et accompagnée

[Retour à la table des matières](#)

Sans que ce rapprochement laisse croire à une parenté théorique, on peut accoler à l'intervention sociologique d'Alain Touraine l'« auto-analyse provoquée et accompagnée » récemment proposée par Pierre Bourdieu pour étudier les différentes formes de la misère du monde¹. Ramenée de fait à l'entretien sociologique dont Bourdieu rappelle et étoffe les qualités méthodologiques, l'auto-analyse provoquée et accompagnée appelle la participation directe d'acteurs sociaux, comme du reste l'intervention sociologique. L'entretien sociologique porte ce nom, de préférence, car il est dans tous les cas *provoqué* en ce qu'il a lieu sur appel des sociologues, à leur demande en vue de cerner leur objet d'étude. Il constitue un entretien *accompagné* parce que l'interviewer suit et doit suivre l'interviewé dans ses propos en fonction du sens qu'il leur attribue d'emblée. Il peut d'autant suivre ce sens s'il éprouve à son contact des dispositions et des positions qui sont ou ont été les siennes et que, les reconnaissant plus aisément il peut parfaitement les objectiver au moyen d'une théorie sociologique propre à révéler la structure du capital et du champ social dont elles sont l'expression. La perspective à laquelle Bourdieu contraint la sociologie se reconnaît sans peine et il est vain ici de la rappeler tant elle a été largement exposée auparavant.

Cette « méthode » s'inspire chez lui d'une orientation dont le motif est « d'aller dans la rue et d'interroger le premier venu », contrastant de manière frappante avec l'orientation quantitative de ses précédentes études en fonction de laquelle le « premier venu » ne peut aucunement être envisagé comme un échantillon parfait pour mettre au jour la configuration du capital et de l'espace social vers laquelle doit inmanquablement incliner l'explication sociologique. Cette configuration du capital et de l'espace social ne saurait être tirée de ce que le premier venu raconte sans que cela n'oblige à une *rupture épistémologique* jadis posée comme « Le principe souverain d'une distinction sans équivoque entre le vrai et le faux² » qu'introduit la théorie. La rupture épistémologique se marque d'une pierre blanche par une opposition au sens commun réduit en vertu de ce principe à une fausse connaissance, sinon une connaissance fausse. Le métier de sociologue trouve ses lettres de créance dans le principe même de cette rupture épistémologique. C'est grâce à lui que

¹ Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris Seuil, 1993.

² Pierre Bourdieu et al., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1972. p. 47.

la sociologie peut aspirer au titre de science et nul ne devrait y déroger au nom d'une science « comme les autres, qui a seulement plus de difficultés que les autres à être une science comme les autres ¹ ». La sociologie, par définition, doit aller à l'encontre du sens commun, le contrecarrer pour que le vrai se fasse jour.

Les récentes positions du même auteur sur le sujet font place à des nuances. Il rappelle à juste titre que la sociologie exige une rupture épistémologique dont la définition est toutefois reprise à grands frais. « La connaissance rigoureuse, note Bourdieu, suppose presque toujours une rupture plus ou moins éclatante avec les évidences du sens commun, communément identifié au bon sens. C'est seulement au prix d'une dénonciation active des présupposés tacites du sens commun que l'on peut contrecarrer les effets de toutes les représentations de la réalité sociale auxquelles enquêtés et enquêteurs sont continuellement exposés ». Et il poursuit en ces termes pour marquer ce qui distingue le sens commun de l'explication que la sociologie propose, par exemple, de la misère : « Les agents sociaux n'ont pas la « science infuse » de ce qu'ils sont et de ce qu'ils font ; plus précisément ils n'ont pas nécessairement accès au principe de leur mécontentement ou de leur malaise et les déclarations les plus spontanées peuvent, sans aucune intention de dissimulation, exprimer tout autre chose que ce qu'ils disent en apparence ² ».

Le sens commun est « dénoncé », non parce qu'il se révèle faux par définition, mais parce qu'il relève d'une connaissance « spontanée » des acteurs sociaux, c'est-à-dire d'une connaissance pratique, immédiatement fiée à leur action, ne donnant pas accès de ce fait au « principe » permettant d'expliquer leur mécontentement ou leur malaise qui constitue en somme la misère du monde. Les acteurs sociaux n'ont donc pas, par conséquent, la « science infuse » de leur action, au sens où ils ne peuvent pas l'expliquer par ce principe expressément recherché par la théorie sociologique, de sorte que la connaissance pratique des acteurs sociaux ne recèle « aucune intention de dissimulation ». Faisant état de ses entretiens avec les acteurs sociaux appelés à témoigner de la misère du monde, Bourdieu souligne que, bien au contraire, « les enquêtés, surtout parmi les plus démunis, semblent saisir cette situation [l'entretien sociologique] comme une occasion exceptionnelle qui leur est offerte de témoigner, (...) de s'expliquer, au sens le plus complet du terme, c'est-à-dire de construire leur point de vue sur eux-mêmes et sur le monde et de rendre manifeste le point, à l'intérieur de ce monde, à partir duquel ils se voient eux-mêmes et voient le monde, et deviennent compréhensibles, justifiés, et d'abord pour eux mêmes ³ ». Ils sont donc aptes à « expliquer » le « monde » et la position qu'ils y occupent, et ce de leur *point de vue*, c'est-à-dire selon leur position dans le monde et selon ce que ce dernier leur permet d'en connaître. Ce point de vue est de nature épistémologique : il est de fait la connaissance pratique du monde en fonction de l'expérience qu'en a tout un chacun. Selon

¹ Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, p. 13.

² Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, op. cit., pp. 918-919.

³ Ibid., p. 915.

les termes de Bourdieu, cette connaissance est propre au jeu, c'est en fonction d'elle qu'il se joue et, en conséquence, elle anime quiconque y prend part pour commettre et encaisser les coups permis par le jeu. C'est de cette manière que cette connaissance peut être déclarée de sens commun. Si la théorie sociologique doit s'y opposer, c'est que cette connaissance pratique est marquée par les « routines de la pensée ordinaire du monde social, qui s'attache à des « réalités » substantielles, individus, groupes, etc. plus volontiers qu'à des relations objectives que l'on ne peut ni montrer ni toucher du doigt et qu'il faut conquérir, construire et valider par le travail scientifique ¹ », en d'autres mots par la théorie sociologique.

Le mot « routine » n'est pas sans rappeler la position d'Anthony Giddens sur le sens commun. Il vient nuancer la définition que Bourdieu accole à la rupture épistémologique. En effet, la connaissance dont est communément pourvu le point de vue des acteurs sociaux n'est désormais plus envisagée comme fausse conscience, mais comme des *routines* de la connaissance. Celles-ci tendent à faire apparaître l'action pratique comme le fait d'individus ou de groupes plutôt que sur le plan de « relations objectives » constituant l'objet même de la théorie sociologique. Seul le travail que suscite cette théorie permet de conquérir, de construire l'action pratique sur le plan des relations objectives puisque cela est sa visée.

Dans cette voie, nous sommes fondés à penser que, chez Bourdieu, les acteurs sont capables de verbaliser leur connaissance en un point de vue. Ils sont en outre aptes à le formuler de façon discursive, contrairement à ce que soutient Giddens. Ce point de vue est loin d'apparaître sous la couleur de l'inconscient à l'égard duquel cet auteur invoque la routine de la connaissance.

Les acteurs sociaux donnent acte à un discours d'où exsude leur point de vue. L'entretien sociologique a pour but de le recueillir en vue de conquérir par son intermédiaire les relations objectives dont il est porteur et que la sociologie va construire sous la forme des différentes espèces de capital en fonction desquelles se font jour leur position dans le champ social ainsi que les dispositions qu'elle leur attribue.

L'ouvrage sur *la Misère du monde* présente ce travail à l'œuvre et, sans que cela n'en constitue le dessein principal, cet ouvrage peut être considéré comme une expérimentation audacieuse de la méthodologie qualitative en sociologie. En effet, il s'appuie pour l'essentiel sur des témoignages recueillis à chaud dont la transcription est d'ailleurs publiée en totalité ou en partie. Ils ne sauraient être reçus comme explication sociologique ainsi que le souligne Bourdieu qui prend soin de noter que « les témoignages que des hommes et des femmes nous ont confiés à propos de leur existence et de leur difficulté d'exister [ont] été organisés en vue d'obtenir (...) un regard aussi compréhensif que celui que les exigences de la méthode scientifique nous imposent, et nous

¹ Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 9.

permettent de leur accorder ¹. » En d'autres mots, cette contribution des acteurs sociaux à la définition de la théorie sociologique ne doit pas escamoter les exigences qu'impose le travail auquel s'astreint toute science.

L'audace dont fait preuve l'ouvrage se révèle dans le fait qu'il entend présenter ce travail sociologique sur le vif puisque chaque étude des différentes figures de la misère donne lieu à la divulgation des notes décrivant le contexte et le déroulement des entretiens, à la publication pratiquement intégrale de ceux-ci et enfin à la présentation de l'interprétation sociologique qui en a été tirée. Chaque étude s'attache à montrer sans fard la métamorphose du point de vue des acteurs en une explication ou une théorie exprimant le point de vue sociologique qui consiste à envisager l'action pratique sur le plan des relations objectives. Selon la formule frappante de Bourdieu, elle donne lieu à une « démocratisation de la posture herméneutique », au sens où le travail sociologique qu'est ici l'interprétation peut être saisi sur pièces et sans équivoque.

Cette audace se manifeste aussi dans l'ordre de présentation des différentes études de cas. En effet, il donne acte au travail sociologique propre à assurer une représentativité à chacune des figures de la misère qui sont étudiées. « Ainsi l'ordre selon lequel sont distribués les cas analysés vise à rapprocher dans le temps de la lecture des personnes dont les points de vue, tout à fait différents, ont des chances de se trouver confrontés, voire affrontés dans l'existence ; il permet aussi de mettre en lumière la représentativité du cas directement analysé (...) en groupant autour de lui des cas qui en sont comme des variantes ² ». Les études de cas sont donc exposées en vue de constituer par étapes la mosaïque de la misère selon un ordre conforme à l'« image » que se fait le sociologue de la misère, pour reprendre le mot utilisé pour définir la représentativité du groupe d'acteurs sociaux invités à participer à l'intervention sociologique. La représentativité de chacun des cas est de nature théorique. Elle repose sur un « modèle », entendu en un sens plus faible que celui qui lui est réservé en science pour désigner l'explication produite par des concepts. Ce modèle peut être qualifié d'heuristique et cette vertu s'exprime dans la *Misère du monde* par l'ordre d'exposition de chacun des cas. Ces derniers constituent en quelque sorte, la démonstration de leurs qualités méthodologiques pour cerner la misère. En effet, ces cas sont représentatifs dans la mesure où chacun se révèle un observatoire idéal pour saisir une figure précise de la misère, ce caractère idéal étant accentué selon la place occupée dans l'ordre de présentation de l'ensemble.

Un rapprochement peut certainement être établi entre cette méthodologie qualitative en sociologie et la méthode expérimentale en sciences exactes. Dans son dialogue avec Loïc Wacquant, Pierre Bourdieu rappelle avec pertinence que « Galilée n'a pas eu besoin de répéter indéfiniment l'expérience du plan incliné pour construire le modèle de la chute des corps. Un cas particulier

¹ Pierre Bourdieu (dix.), *La misère du monde*, op. cit., p. 7.

² Ibid., p. 8.

bien construit cesse d'être particulier ¹ ». Le fait d'être « bien construit » correspond à l'« image » ou le « modèle » en fonction duquel chacun des cas choisis représente une figure de la misère selon une représentativité qui ne relève pas de la statistique à laquelle elle est souvent réduite en sociologie, mais en fonction d'une représentativité théorique ou sociologique. Cette représentativité s'établit selon les qualités des cas - en l'occurrence les personnes envisagées comme acteurs sociaux ou de préférence, selon Bourdieu, comme agents de dispositions et positions sociales - à titre d'observatoires de choix pour étudier la misère d'un point de vue sociologique.

Les agents ou acteurs sociaux convoqués pour l'étude sociologique vont, selon la représentativité qui leur est conférée, donner accès au « principe » qui permet, d'après Bourdieu, d'expliquer la misère. À cette fin, leurs caractéristiques individuelles sont placées entre parenthèses pour mettre au premier plan les propriétés aptes à établir cette explication qui, pour Bourdieu, se ramène à leurs dispositions et positions dans un champ social. Ces dernières sont appelées par lui « positions de misère » et représentent le fil d'Ariane de l'explication. On peut l'atteindre à la rigueur par le truchement d'une seule personne nantie des qualités méthodologiques nécessaires. Bourdieu lui-même souligne à cet effet que « contrairement à ce que pourrait faire croire une vision naïvement personnaliste de la singularité des personnes sociales, c'est la mise à jour des structures immanentes aux propos conjoncturels tenus dans une interaction ponctuelle qui, seule, permet de ressaisir l'essentiel de ce qui fait l'idiosyncrasie de chacun [des acteurs sociaux] et toute la complexité singulière de leurs actions et de leurs réactions ² ».

Ces qualités méthodologiques tiennent dans la *Misère du monde* à la « familiarité » éprouvée au contact des interviewés, des acteurs sociaux choisis pour témoigner des figures de la misère. En premier lieu, cette familiarité est liée au fait qu'ils étaient d'entrée de jeu « des gens de connaissance ou des gens auprès de qui [les sociologues] pouvaient être introduits par des gens de connaissance ³ ». Cette familiarité permet également de conférer à l'entrevue une situation de communication idéale sur laquelle Bourdieu insiste avec raison ⁴. Elle est liée, en second lieu, aux dispositions et aux positions sociales qui se jouent, avec des accents divers, entre l'interviewé et l'interviewer. En effet, parce que ce dernier peut ainsi immédiatement les reconnaître chez le premier, il lui est donc possible de les porter au jour pour expliquer le malaise

¹ Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses*, op. cit., p. 57.

² Pierre Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, op. cit., p. 916.

³ Ibid., p. 908.

⁴ « Lorsqu'un jeune physicien interroge un autre jeune physicien (ou un acteur un autre acteur, un chômeur un autre chômeur, etc.) avec lequel il partage la quasi-totalité des caractéristiques capables de fonctionner comme des facteurs explicatifs majeurs de ses pratiques et de ses représentations, et auquel il est uni par une relation de profonde familiarité, ses questions trouvent leur principe dans ses dispositions objectivement accordées à celles de l'enquêté ; les plus brutalement objectivantes d'entre elles n'ont aucune raison d'apparaître comme menaçantes ou agressives parce que son interlocuteur sait parfaitement qu'il partage avec lui l'essentiel de ce qu'elles l'amènent à livrer et, du même coup, les risques auxquels il s'expose en le livrant. Et l'interrogateur ne peut davantage oublier qu'en objectivant l'interrogé, il s'objective lui-même (Ibid., p. 908).

que l'interviewé éprouve sur le plan de la configuration du capital et du champ social. La familiarité sous ce second aspect prend donc « appui sur une connaissance préalable des réalités que la recherche peut faire surgir ¹ ». En fonction de cet appui, le sociologue devient l'habile interprète de la misère dont il pourra reconnaître les dispositions et positions sociales.

Si une imagination méthodologique s'affiche à propos de la définition de la représentativité des cas retenus pour l'étude sociologique, ce qui mérite amplement d'être souligné, il n'est cependant pas suffisamment noté chez Bourdieu qu'elle est liée à la représentation théorique que se fait l'interviewer de la misère dont l'étude d'un cas va révéler la figure particulière sur le plan de dispositions et de positions sociales. Cette représentation ne saurait se ramener à des dispositions et positions sociales, fussent-elles communes à l'interviewer et à l'interviewé, sans risquer d'établir l'objet de la sociologie sous la forme politique qui a été précédemment dénoncée chez Touraine, voire en une forme éthique. Elle doit souscrire à la visée d'abstraction à laquelle doit aspirer la sociologie en tant que science et, à ce titre, doit avant tout obéir aux contraintes méthodologiques requises pour « bien construire » un cas selon l'expression judicieuse de Bourdieu. Autrement dit, cette représentation devra expliciter l'imagination méthodologique par laquelle le cas visé peut être envisagé comme un observatoire de choix pour expliquer la misère, par exemple, en plaçant l'accent sur les relations objectives par lesquelles se reconnaît, selon Bourdieu, l'objet de la sociologie.

Le problème est que chez Bourdieu les principes et règles méthodologiques ne sont pas explicités ou, plus exactement, l'imagination méthodologique se ramène à la « démocratisation de la posture herméneutique » qui s'exprime par l'« organisation » de chaque étude de cas de la misère sur laquelle s'appuie l'interprétation sociologique des témoignages recueillis. Si cette démocratisation permet de prendre fait et acte de la posture herméneutique, il reste que celle-ci se voit soustraite de toute indication méthodologique explicite. Partant la valeur de l'interprétation sociologique relève moins de la rigueur de la démarche que de l'« attrait » de cette interprétation suscitée par son rapprochement avec la transcription de l'entrevue, susceptible d'emporter l'adhésion, voire la conversion, pour faire écho à l'intervention sociologique. Rien n'est moins sûr dans ces conditions que cette interprétation soit une explication sociologique « bien construite » : seule une explicitation des procédés et règles qui la rendent possible permettrait de le démontrer.

La note méthodologique livrée à la fin de la *Misère du monde* en donne pourtant un premier aperçu. En effet, Bourdieu suggère que « contre la vieille distinction diltheyenne, il faut poser que comprendre et expliquer ne font qu'un ² ». L'explication est par conséquent relative à la compréhension du sens communément attribué par les acteurs sociaux à leur propre action. Dans cette foulée, Bourdieu rappelle avec justesse que l'explication sociologique est un

¹ Ibid., p. 916.

² Ibid., p. 910.

point de vue et que « le sociologue ne peut ignorer que le propre de son point de vue est d'être un point de vue sur un point de vue ¹ », celui des acteurs sociaux, ou, en d'autres termes, « une connaissance d'une connaissance ² ».

Ce point de vue des acteurs sociaux doit être considéré par conséquent en fonction du statut positif d'une connaissance qui a pour objet leur action dans l'ensemble de leurs dimensions individuelle, psychologique, historique, etc. Le point de vue des sociologues est quant à lui une connaissance s'efforçant de mettre en lumière à partir de la connaissance des acteurs les « relations objectives » par lesquelles Bourdieu représente la dimension sociale de leur action. Ce point de vue se distingue de celui des acteurs sociaux par le fait qu'il s'attache aux « relations objectives » constituant ainsi l'objet de cette autre connaissance qu'est le point de vue sociologique. Il se présente donc comme une connaissance permettant d'abstraire cette dimension de l'action de la connaissance des acteurs sociaux qui en est la forme pratique et de les établir sous la forme abstraite propre à une théorie.

Si le point de vue sociologique est « un point de vue sur un point de vue », selon Bourdieu, il importe donc d'explicitier le passage ou la transformation du point de vue des acteurs sociaux au point de vue sociologique. Ce passage constitue, pour être bref, l'intervention par excellence des sociologues au sens de l'interprétation qu'ils font de la connaissance des acteurs sociaux en vue de parvenir à une connaissance ou une explication sociologique. De façon plus précise, l'analyse peut être ramenée ici à la démarche suivie afin de mettre au jour l'objet de la sociologie que sont les « relations objectives » ou les « dimensions du système social » à partir de la connaissance des acteurs sociaux dont l'objet est l'action dans toutes ses dimensions.

Dans les plus récents écrits de Bourdieu, l'analyse se forme selon une compréhension de cette connaissance de sens commun que l'auteur qualifie de générique et de génétique. Elle souscrit au premier terme dans la mesure où, par son office, les dispositions et positions dont témoigne à son échelle tout individu sont placées sous la lumière des « relations objectives » par lesquelles, à une plus large échelle, elles sont générées indépendamment de sa connaissance. En revanche, c'est en puisant en elle que se forme la connaissance sociologique. En d'autres mots, c'est en fonction de la compréhension de cette connaissance que se formule la théorie qu'exprime la mise au jour des relations objectives. En ce sens, cette compréhension peut être qualifiée de génétique. Il reste que ces qualificatifs font l'impasse sur les procédés et règles qui donnent acte à cette compréhension ou interprétation.

Faute d'indications précises à leur sujet, ces procédés et règles se dérobent sous une démocratisation de la posture herméneutique qui ne saurait remplacer une explicitation convenable de ses procédés et règles. De la même manière, la familiarité envers les figures de la misère et, plus encore, avec les

¹ Ibid., p. 925.

² Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses*, op. cit., p. 103.

personnes susceptibles d'en présenter des cas parfaits ne pourrait rendre compte de l'imagination méthodologique qui a présidé à leur choix. Sans autres précisions que la familiarité invoquée, on voit mal en quoi les cas retenus - les personnes visées - constituent les observatoires par excellence pour expliquer la misère d'un point de vue sociologique.

- 5 -

La double herméneutique de la théorie de la structuration

[Retour à la table des matières](#)

Ces problèmes représentent autant de points faibles de la nouvelle perspective méthodologique à laquelle nous invite Pierre Bourdieu, comme du reste de l'intervention sociologique d'Alain Touraine dont on a néanmoins souligné l'audace. La théorie de la structuration d'Anthony Giddens n'est pas en reste sur ces problèmes. De son point de vue, la démarche qui préside à l'analyse sociologique se résume de fait à une « double herméneutique ». « Celle-ci fait référence au double procès de traduction, ou d'interprétation, mis en jeu : d'une part, les *descriptions* des sociologues doivent véhiculer les cadres de signification qu'utilisent les acteurs pour orienter leurs conduites ; d'autre part, ces descriptions sont des catégories interprétatives qui exigent à leur tour un effort de traduction et de retraduction pour entrer et sortir des cadres de signification des théories sociologiques ¹ ».

Sans mettre l'accent là-dessus, cette double herméneutique est - dans son orientation épistémologique pour ne pas dire politique - de mèche avec l'intervention sociologique d'Alain Touraine. En effet, la première herméneutique est destinée à saisir les « cadres de signification qu'utilisent les acteurs » dont la description au sein des significations des théories sociologiques permet d'atteindre aux conditions non reconnues et conséquences inintentionnelles de l'action sociale qui se présentent chez Giddens comme l'objet sociologique. La révélation publique de ces conditions non reconnues et conséquences inintentionnelles engage nécessairement une herméneutique seconde définie par « un effort de traduction des cadres de signification des théories sociologiques » propres à mettre en évidence et à remédier aux limites des compétences discursives des acteurs sociaux. Dans la perspective de la méthode de l'interven-

¹ Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 347. C'est nous qui soulignons.

tion sociologique, il convient parfaitement de parler du « sens le plus élevé » de l'action sociale auquel peuvent parvenir ses propres acteurs.

La théorie sociologique, aussitôt formulée, entre dans l'objet qu'elle vise, c'est-à-dire l'action sociale, en éclairant ses propres acteurs sur ses conditions non reconnues et conséquences inintentionnelles. Lorsqu'elle « retourne » dans son objet, la théorie sociologique tend à se résorber dans la conscience pratique des acteurs et ce qu'elle éclaire apparaît sous la forme du sens commun. La théorie sociologique doit donc « en partie reposer sur des idées que possèdent déjà les [acteurs] auxquels cette théorie fait référence, sans qu'il soit nécessaire, toutefois, que ces derniers formulent leurs idées de façon discursive ¹ ». Les acteurs disposent donc de la compétence voulue pour expliquer ce qu'il font, c'est-à-dire leur action. La théorie sociologique est tenue par conséquent « de se pourvoir de moyens conceptuels qui permettent d'analyser ce que savent les acteurs à propos de ce pourquoi ils font ce qu'ils font en particulier lorsque ces acteurs ne sont pas conscients (de façon discursive) qu'ils le savent ² ».

Cette position de Giddens laisse entendre que la sociologie a pour vocation de rendre les acteurs sociaux conscients de leur action au point de pouvoir exprimer cette conscience de façon compétente par un discours qui témoigne d'une conscience pratique des tenants et aboutissants de cette action. La sociologie serait assez mal venue de prétendre à cela et à notre sens, il ne faut pas suivre Giddens sur cette voie. En effet, la sociologie ne saurait se réduire à décrire l'action sociale en des termes susceptibles de remédier aux limites des compétences discursives de ses acteurs. La double herméneutique offre en revanche des pistes pour étayer les règles de l'interprétation sociologique et sur lesquelles la démocratisation de la posture herméneutique est muette.

Selon Giddens lui-même, les descriptions sociologiques sont aptes à faire apparaître les conditions non reconnues et les conséquences inintentionnelles de l'action dans la mesure où les cadres de signification de l'action, alias le sens commun, sont mis en relief du point de vue de l'espace-temps, c'est-à-dire sous l'angle de l'histoire liée au contexte physique et géographique. L'espace-temps étant ainsi porté au premier plan, il devient clair que l'action sociale n'est pas le strict fait de ses propres acteurs tout en sachant au préalable que ceux-ci contribuent à en orienter les ressources et les règles. Il devient impossible de réduire l'action sociale à son aspect individuel, pour ainsi dire empirique, puisqu'elle est décrite dans l'espace-temps qui marque les ressources et les règles qui y sont engagées par des acteurs au sens fort du terme, c'est-à-dire des individus enclins par définition à agir sur ces règles et ressources en les orientant en fonction de leurs compétences cognitives.

En conséquence, selon Giddens, la démarche sociologique repose sur « un point de départ [qui] est herméneutique dans la mesure où [la théorie de la

¹ Ibid., p. 45.

² Ibid., p. 30.

structuration] admet que la description des activités humaines [de l'action sociale] exige de bien connaître les formes de vie dont ces activités sont l'expression ¹ ». En d'autres termes, par la description qui en constitue l'antichambre, la théorie de la structuration prend acte que l'action sociale se livre sous une forme témoignant de « cadres de signification » ou de l'orientation que lui impriment ses propres acteurs selon une connaissance pratique pour laquelle ils font preuve d'une compétence.

Or, par un étrange paradoxe, tout en leur donnant crédit de cette connaissance liée à l'action que la description s'évertue à porter au premier plan, la théorie de la structuration pose que les compétences discursives des acteurs sociaux font défaut : ils sont incapables de l'exprimer verbalement, sous forme d'un discours. Comment la sociologie peut-elle atteindre dans ces conditions à l'action sociale selon les formes dont elle est l'expression ? La réponse à la question tient au statut de la description.

Étant donné que la description permet de « bien connaître » les formes de l'action sociale, c'est-à-dire l'orientation que lui donnent les compétences cognitives des acteurs, il est dès lors possible à la théorie sociologique de faire apparaître les conditions non reconnues et les conséquences inintentionnelles qui échappent à leurs compétences discursives. Bornons-nous à dire qu'il lui suffit de porter au premier plan l'espace-temps constitutif des formes de l'action vers lequel inclinent par définition les cadres de signification des théories sociologiques. L'espace-temps représente donc les « propriétés structurelles » de l'action ou, en d'autres termes, ses contraintes qui peuvent être décrites dans une première étape par des « concepts qui font référence à la conscience des acteurs ² ».

L'espace-temps qu'occupe l'objet de la sociologie se révèle alors saisissable à l'échelle individuelle des acteurs puisqu'en engageant les ressources et règles nécessaires à l'action, ces derniers sont les médiums et produits de ses propriétés ou contraintes structurelles. C'est ainsi que la théorie de la structuration marque une avancée en établissant une diagonale entre les sociologies interprétative et structurelle ou subjective et objective auxquelles on peut associer par raccourci les théories d'Alain Touraine et de Pierre Bourdieu.

L'espace-temps est selon Giddens saisissable à l'échelle individuelle à condition que soit placée entre parenthèses l'individuation empirique des acteurs en fonction des procédés et des règles de la méthodologie sociologique pouvant en premier lieu se ramener à la description. Il peut être atteint si l'expérience dont témoignent les compétences cognitives des acteurs présente une portée globale que la description saura révéler. Les études ethnologiques de communautés de petite envergure en sont un exemple. En effet, leur description a pour but de porter au jour à une échelle locale les « caractères typiques » d'une culture ou d'une société pouvant se rapprocher de ce que Giddens

¹ Ibid., p. 51.

² Ibid., p. 229.

entend par « propriétés structurelles » de l'action. La description sur laquelle se fondent ces études ethnographiques consiste en une méthode de cas dont les procédés et règles autorisent un passage du local au global que l'on peut qualifier de méthodologique.

Cette perspective, annoncée par Giddens comme prometteuse, est pourtant mal introduite par ses remarques sur la représentativité des études de communauté en ethnologie, véritables études locales au sens où il l'entend. Ces « études ethnographiques, constate-t-il, comme par exemple en anthropologie la traditionnelle recherche sur le terrain menée dans une communauté de petite taille - ne sont pas des études qui en elles-mêmes, se prêtent à la généralisation ; pourtant elles peuvent s'y prêter sans grande difficulté lorsque leur nombre est suffisant pour permettre de juger de leur caractère typique ¹ ». Ces études de cas sont donc décriées en raison de leur manque de représentativité auquel l'ajout d'autres cas étudiés en fonction de la même méthode porterait remède. Cette critique des études ethnographiques fausse alors la formule de Giddens suivant laquelle l'objet de la sociologie est saisissable dans sa globalité à l'échelle individuelle ou locale. En mettant l'accent sur le nombre de cas dans le but d'atteindre le global, elle se borne en somme à épouser les positions les plus classiques sur le sujet que Giddens se proposait pourtant de battre en brèche.

Le chapitre qui suit entend exploiter l'idée que les procédés et règles méthodologiques de la sociologie peuvent s'infléchir dans la direction du passage du local au global sans que cela ne se réduise à l'affaire du nombre de cas étudiés.

¹ Ibid., p. 393.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 4

Le passage du local au global

[Retour à la table des matières](#)

Le passage du local au global est donc évoqué par Giddens sans qu'il puisse en donner une vision précise. Dans sa critique de la représentativité des études ethnographiques, il semble renoncer à la position qu'il avance lui-même et au nom de laquelle il considère que l'objet sociologique peut être saisi à l'échelle locale dont la communauté d'envergure réduite en est l'exemple. À son sens, de telles études ne sont que descriptives et il semble discréditer la description alors que, paradoxalement il l'appelle de ses vœux afin que la sociologie puisse par son truchement s'instruire de la conscience pratique des acteurs sociaux pour circonscrire son objet et produire ses théories.

Les études ethnographiques, comme du reste la longue tradition des études de cas inspirée de l'École de Chicago, ne sauraient se réduire à cette critique rapide. La critique de telles études doit être faite en des termes plus nuancés qui puissent permettre de les présenter sous un autre éclairage. Cela permettra en retour de cerner avec plus d'attention le passage du local au global et la description qui le rend possible. Il convient donc de s'attarder auparavant sur

cette tradition des études ethnographiques qui, en sociologie, se concrétise dans les études monographiques qui marquent son origine.

- 1 -

Un bref retour sur les études ethnographiques

[Retour à la table des matières](#)

Les études monographiques du début de la sociologie, en France et aux États-Unis, sont l'apanage de figures de proue comme Frédéric Le Play et les fondateurs du département de sociologie de l'Université de Chicago, William Thomas et Robert Park. Le Play ¹ fait école et sous son égide, entre 1855 et 1885, pas moins de trois cents monographies de familles sont produites en vue d'étudier divers types de productions agricoles, ainsi que les modes de production de la famille qui s'y rattachent. L'urbanisation, l'industrialisation et l'immigration qui se développent comme en serre chaude à Chicago donnent le spectacle de la différenciation de la culture américaine, de la vie dans cette société conçue de façon pérenne. Cette différenciation, voire cette dislocation, commande des études monographiques de ses quartiers et de ses populations qui font la réputation de ce qui devient rapidement l'École de Chicago. Sous ses auspices, de 1910 à 1940, une collection de monographies est produite sur ce qui apparaît au premier abord comme des problèmes urbains. Son terrain d'exercice déborde rapidement la ville de Chicago et s'étend à d'autres villes, villages ou petites communautés, témoins à leur échelle des complications qu'entraîne la différenciation de la culture ou, plus largement, de la société ². La différenciation culturelle n'est donc pas propre aux grands centres urbains, mais se répand à de petites communautés considérées dès lors comme des cas révélateurs de différenciation auxquels ils faut porter attention.

La « méthode » d'étude s'inspire de la formation de journaliste de Robert Park : celle de l'enquête de terrain, ouverte à toutes sortes d'informations recueillies de la bouche même des sujets concernés, auxquelles l'étude doit ensuite donner la forme nécessaire pour les faire apparaître sous le jour de la sociologie.

¹ Voir Françoise Arnault, *Frédéric Le Play. De la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.

² L'ouvrage classique en la matière est celui de William Lloyd Warner, *Yankee City Series*, New Haven, Yale University Press, 1941-1959.

L'École de Chicago, à l'instar de celle de Le Play, s'affirme comme un haut lieu d'études de cas au point de donner naissance à une méthode de la sociologie. Cette dernière fait écho à l'enquête de terrain au sein de bandes ou tribus réputée classique en anthropologie. Les émules de Park - par exemple, Robert Redfield, Louis Wirth et Everett Cherrington Hughes - vont d'ailleurs porter attention aux avancées méthodologiques de l'anthropologie en ce qui concerne l'enquête de terrain, et d'où se dégage l'étude de cas ou la monographie. Celle-ci se définit comme « l'analyse la plus complète possible d'un groupement humain, d'une institution ou d'un cas particulier ¹ ». L'étude monographique a donc pour objet un fait social ou un groupement humain, à l'exemple du village qui fait figure du cas par excellence de l'anthropologie.

Dans cette perspective, le village comporte des qualités qui, selon l'anthropologue Marcel Maget, en fait « un lieu de prédilection pour l'enquête monographique ». Il n'a pas, en effet, « un volume tel qu'il dépasse les capacités d'absorption d'un seul chercheur qui même en cas de spécialisation peut tenir une vue synoptique individualisante de l'ensemble du groupe. La faible différenciation culturelle permet de saisir l'ensemble des significations ayant valeur actuelle ² ».

C'est en raison de sa petite envergure et de sa faible différenciation culturelle que le village est pris en considération par une anthropologie occupée dans ses premières heures à l'étude des différentes cultures. Le village se révèle à cette fin un observatoire de choix, car il permet d'appréhender cet objet d'étude qu'est la culture. Il n'est pas lui-même l'objet d'étude en soi comme on le penserait à première vue. Il est un cas envisagé comme une sorte de médium par lequel peut être idéalement observée une culture ou, en terme de sociologie, une société. Bien qu'il soit audacieux d'oser une telle comparaison, le village se présente comme une sorte de laboratoire, qui rappelle à certains égards l'officine des sciences expérimentales. On l'envisage en effet comme un prototype dont on présume, sur un plan méthodologique, qu'il présente sous un jour idéal une culture ou une société. L'artifice méthodologique que permet le village s'accuse moins explicitement que celui que projette le véritable laboratoire. Ce dernier comporte des dispositifs et des procédés techniques qui, d'emblée, exhibent l'artifice méthodologique auquel ils donnent acte.

Si le village, par le choix qu'on en fait, souscrit à cette perspective, il en est rarement fait mention explicitement dans les études ethnographiques ou monographiques. Un tel choix apparaît alors comme arbitraire ou semble relever du hasard. Ces études tombent sous les coups de la critique qui les accuse de manquer de représentativité, une lacune grave par rapport à leur prétention de représenter la culture ou la société qui excède largement le cadre du vil-

¹ Christian Bromberger, « Monographie », dans Pierre Bonte et Michel Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 484.

² Marcel Maget *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, C.N.R.S., 1953, p. 57.

lage. L'impasse qu'elles font sur ce point que le choix d'un village répond à des contraintes d'ordre méthodologique s'explique en partie par la nature des sociétés qui ont été leur terrain d'élection. En effet, ces premières études portaient sur « des sociétés insulaires de petites dimensions dans lesquelles les individus se trouvaient en situation d'interaction directe et constituaient des groupes réels pratiquement enfermés à l'intérieur d'isolats géographiques, les relations avec des groupes extérieurs à ces sociétés étant restreints et épisodiques ¹ ».

En pareilles conditions, la culture ou la vie sociale y étaient peu différenciées, comme du reste à une large échelle, de sorte que n'importe quel village, en dépit de ses dimensions réduites, en constituait l'observatoire par excellence. En vertu de cela, le village choisi passait d'office pour représentatif. Il dispose, sous cette condition, à une étude pouvant s'établir en fonction du procédé méthodologique de la poupée russe *matriochka* qu'Edmund Leach énonce en ces termes : « On suppose [ici] qu'un système social existe à l'intérieur d'une aire géographique plus ou moins arbitrairement définie ; que la population comprise dans ce système social a une même culture ; que le système social est uniforme. Ainsi l'anthropologue peut choisir une localité « de la taille qui lui convient » et étudier en détail ce qui s'y passe ; de cette étude, il espère tirer des conclusions sur les principes d'organisation régissant cette localité particulière. À partir de ces conclusions, il formule des généralisations sur l'organisation de cette société considérée comme un « tout » ². Le village est conçu à l'image de cette poupée gigogne, comme une localité où, à son échelle, s'emboîtent les qualités ou attributs de la culture, pour ne pas dire la société à l'échelle globale. Sur le plan méthodologique, il représente la voie d'accès par laquelle les rapports sociaux peuvent être saisis dans leur globalité, c'est-à-dire dans leurs propriétés.

Ce procédé méthodologique fait recette en raison de l'homogénéité de la culture et de l'uniformité du « système social » dont sont pourvus les terrains d'élection des études ethnographiques. La modernité, ou le capitalisme, fait éclater ces traits de la culture ou de ce que l'on pressent comme les rapports sociaux. La différenciation qui en découle se manifeste sur le plan de l'espace-temps des sociétés sous forme d'un « développement inégal ». Les localités qui composent géographiquement une société se différencient entre elles de telle sorte qu'il devient difficile d'affirmer que celle-ci, celle-là, ou tout l'ensemble « représentent » à leur échelle les rapports sociaux et, d'entrée de jeu, constituent chacune sur un plan méthodologique des observatoires de choix. Cette modernité fait donc en sorte que les sociétés n'apparaissent plus d'emblée à une échelle locale sous une forme continue mais de façon « délocalisée » sous l'angle de l'espace-temps sur lequel Giddens place l'accent. En effet, selon lui, la modernité a pour conséquence « l'extraction des rapports sociaux des contextes locaux d'interaction, puis leur restructuration dans des

¹ Patrick Champagne, « Statistique, monographie et groupes sociaux », dans *Études dédiées à Madeleine Grawitz*, Genève, Dalloz, 1982, p. 8.

² Edmund Leach, *Les Systèmes politiques des hautes terres de Birmanie*, Paris, Maspero, 1972, p. 87.

champs spatio-temporels indéfinis ¹ », principalement - avec l'émergence du capitalisme - par l'intermédiaire de l'argent.

Car ce dernier, l'argent, à titre d'intermédiaire anonyme, s'emploie à détacher les rapports sociaux des contextes d'interaction circonscrits à un espace local. Il les place dans un cadre qui déborde largement les localités, celui qui en permet la production et la circulation. Les contextes locaux d'interaction sont, dans ces conditions, inaptes à donner suffisamment de relief aux rapports sociaux pour prétendre qu'une localité telle que le village, agit à cette fin comme une loupe susceptible d'en révéler les qualités les plus saillantes. L'espace, dans son expression physique qu'est le village, n'offre plus son intérêt à cet égard. Pour étudier les rapports sociaux, la sociologie est de la sorte contrainte d'établir de son propre chef une localité vue comme un « cas » dont le statut est d'office méthodologique. L'objet de la sociologie que sont les rapports sociaux se présente donc sous une forme « délocalisée » à laquelle doit s'indexer le cas choisi pour leur étude sociologique à une échelle locale. La localité, prise comme un cas doté du statut d'observatoire nécessaire à l'étude sociologique, relève en somme d'une forme de tactique méthodologique. Les tenants et aboutissants de sa détermination comme observatoire idéal en font foi et constituent l'amorce d'une théorie. En d'autres mots, elle découle « d'une préparation théorique et empirique qui fait partie de la démarche sociologique, car elle permet de construire l'image de l'objet sociologique avant même que soit élaborées des hypothèses plus précises ² ».

En prenant acte de ce point passé sous silence dans la plupart des études ethnographiques ou monographiques, un regard neuf peut être jeté sur la tradition de l'École de Chicago qui, dans l'histoire de la sociologie, a fait les frais d'une critique trop superficielle, à l'exemple de celle de Giddens à propos des études ethnographiques. Si, aux yeux des premiers sociologues de cette École, la ville de Chicago constitue le laboratoire social ³ par excellence pour l'étude de la différenciation culturelle et des problèmes qu'elle pose, c'est d'abord que ces problèmes sont l'échantillon parfait de la société américaine. Entendue en un sens large, la différenciation culturelle, liée certes à l'immigration, mais aussi à l'urbanisation des populations rurales qui alimentent l'industrialisation poussée dont elle est témoin, constitue la clef de voûte de la société américaine. Un parti peut être tiré de Chicago à cette fin. Ce parti est de nature méthodologique, mais il ne s'affiche guère à ce titre dans les études qui vont faire école en sociologie. Il est peu revendiqué : il semble alors que Chicago soit étudiée parce que c'est l'endroit où réside l'université du même nom. La compatibilité de la ville avec le plan méthodologique est passée sous silence.

L'impasse est également faite sur le point que le choix de cette localité correspond au but de l'étude, à son objet. En effet, elle a pour objectif d'étudier

¹ Anthony Giddens, *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 30.

² François Dubet *Acteurs sociaux et sociologues, Le cas de l'intervention sociologique*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1988, p. 18.

³ Voir Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, « La ville-laboratoire et le milieu urbain », dans *L'École de Chicago*, Paris, Aubier, 1984, pp. 5-52.

la différenciation culturelle et c'est en vertu de cet objet d'étude que Chicago représente un intérêt que l'on peut qualifier de méthodologique. L'objet d'étude oriente donc précisément le choix de la « localité », du cas conçu comme l'observatoire idéal pour le saisir à une échelle locale parce qu'il en offre une vue précise, car ramassée ou condensée. Cette localité relève d'un choix qui ne va pas de soi comme jadis, alors que les terrains d'élection de l'anthropologie consistaient en des sociétés relativement uniformes et homogènes. Le choix s'établit en fonction de l'objet d'étude qui s'attache à une tactique dont les détails donnent acte à sa représentativité sociologique. Si l'on préfère, sa représentativité tient aux qualités qu'elle présente pour l'étude d'un objet dont la définition exacte vient le démontrer. Cette représentativité est par ailleurs confortée en vertu de l'analyse même de l'objet d'étude, et ce au même titre que le prototype « bien construit » sur lequel se base la méthode expérimentale. En effet, la localité ou le cas choisi remplit ici le même office et l'analyse qu'il rend possible détermine sa valeur représentative en vertu de son caractère « bien construit » sur un plan méthodologique.

Faute d'avoir envisagé les études ethnographiques ou monographiques sous ce jour, le reproche qui leur est fait de manquer de représentativité tombe à plat. Elles ne sauraient, en effet, consister en des études de cas particuliers ou singuliers conçues comme des études réfractaires à la possibilité d'atteindre une échelle autre que locale. Au contraire, elles laissent présager un passage du local au global qui appelle des nuances quant à la définition du statut attribué à la singularité.

- 2 -

Le statut de la singularité en science

[Retour à la table des matières](#)

Singulier s'entend ici en un sens assez conforme à l'usage courant de « particulier », « de propre à une chose ou à un objet » qu'évoque d'emblée le mot « singularité ». Il désigne ainsi un caractère rare et exceptionnel, un trait ou une qualité par laquelle un objet trahit son individualité. De prime abord, la singularité peut difficilement être associée à la science si celle-ci se conforme à l'expression consacrée : « Il n'est de science que de l'universel ». Dans cette perspective, la science est contrainte de viser à l'universel pour valoir en tant que telle ou, en d'autres mots, pour que puisse valoir la connaissance qu'elle propose. La singularité semble alors compromettre l'explication scientifique qui consiste à placer les objets sous l'éclairage de propriétés qui les présentent en une globalité.

Cette conception de la science a sa place dans le domaine des sciences expérimentales, mais elle vaut aussi en sociologie, en raison même de son objet : la société. Et pour cause : cet objet, par définition, consiste en des rapports sociaux dont les propriétés se présentent à une échelle globale que, par conséquent, doit viser l'explication donnée par la sociologie. Comment y parvenir ? La sociologie, comme du reste toute science, n'échappe pas à un paradoxe. En même temps que son objet s'explique sur le plan global de ses propriétés, la sociologie doit renoncer à l'étudier sous la forme d'un vaste ensemble non compatible avec le contact précis de la science. C'est ainsi que la sociologie ne peut et ne pourra jamais, comme toute science d'ailleurs, considérer son objet dans la globalité des qualités qu'il réunit sous sa forme empirique, ces qualités que Granger qualifie d'« événement ».

La réduction de cette forme empirique de l'objet s'impose ainsi qu'on l'a vu précédemment. La méthodologie sociologique se voue à satisfaire cette exigence subordonnée à la connaissance à laquelle aspire la sociologie. La voie la plus classique à cette fin consiste pour l'essentiel à représenter cet objet par la configuration de ses qualités dominantes révélées par la fréquence statistique. La société est alors réduite à cette configuration de traits dominants dont la représentativité s'établit selon la fréquence de leur manifestation au sein des rapports sociaux auxquels donnent forme ses acteurs. La sociologie est en conséquence tenue de considérer un nombre élevé d'acteurs sociaux pour que soient révélées par leur entremise les qualités dominantes auxquelles est associée la forme empirique des rapports sociaux. En tablant sur ces qualités dominantes, la sociologie peut rendre compte des rapports sociaux en une explication où les rapports de causalité trouvent leur importance. L'ouvrage de Durkheim sur le suicide est éloquent à cet égard. Par exemple, la qualité d'être fervent religieux apporte aux individus la contrainte de la solidarité propre à neutraliser l'idée du suicide. La religion et sa pratique peuvent alors être vues comme explication de la faible propension au suicide.

La singularité ne pourrait avoir de pertinence dans cette perspective par laquelle se reconnaît classiquement la connaissance que procure la sociologie. Cette dernière, comme du reste la connaissance scientifique, ne saurait se restreindre à cette perspective, pour légitime qu'elle soit. Les développements de la connaissance qualitative en science suggèrent une démarche par laquelle la singularité affirme son statut pour l'explication. Car, en dépit d'apparences contraires, la singularité a droit de cité en science comme en témoigne son développement en différentes disciplines comme, par exemple, la biologie.

Qu'est-ce donc que la singularité en science ? Elle s'entend d'abord en un sens assez conforme à l'usage courant du terme. Le « singulier » est en effet défini comme une qualité particulière d'une chose qui relève de l'inconnu, faute d'une explication suffisamment éclairante. La pierre d'aimant fut jadis une chose singulière qui échappait, à première vue, à une explication propre à élucider sa nature ou, tout au moins, à rapprocher cette qualité particulière d'autres qualités. Le trait singulier est ici fondé dans l'ordre des choses même

et par conséquent il est décrit et déterminé sous sa forme empirique. Or si cette qualité est proprement empirique, caractérisant une chose en tant que telle, elle projette en même temps une valeur éclairante sur les autres choses et permet, par ricochet, de les mettre en perspective. À l'époque, le naturaliste Blumenbach se plaisait à souligner à propos des choses de la nature qu'« on a de nombreux exemples que les aberrations de la Nature lors de sa marche accoutumée répandent parfois plus de jour sur des recherches obscures que ne fait son cours ordinaire et régulier ¹. »

La qualité de singularité, aberrante au premier abord, surtout lorsqu'elle s'attache à *une* espèce animale ou naturelle, se révèle néanmoins un trait propre à éclairer et, de ce fait, à mieux appréhender l'ensemble des autres espèces. La singularité d'une espèce ne vient donc pas la détacher, sinon la disjoindre des autres espèces tant elle se cantonnerait à un trait aberrant ou inconnu. La singularité serait alors « en quelque sorte garantie par la vanité reconnue de toute recherche de relation ² ». La singularité est, au contraire, partitive et comporte une fonction épistémologique. Selon cette acception, la singularité ne s'oppose pas à la globalité. Elle est le moyen qui permet de l'atteindre.

La fonction épistémologique reconnue à la singularité est par ailleurs redevable, chez les naturalistes, « à la disposition d'instruments et de procédés de dissection permettant l'examen des structures organiques internes ³ ». La singularité a donc, de fait, un statut théorique et méthodologique ; elle n'est pas strictement d'ordre empirique. Elle a pour point d'appui une « image » ou un « modèle » des choses ou des espèces animales, vu comme la « théorie » des relations présumées entre ces choses ou ces espèces. Sa teneur théorique permet d'ailleurs de différencier la singularité, au sens qu'il convient désormais de lui reconnaître, de l'extraordinaire, renvoyant à une forme proprement empirique, celle des perceptions premières que fournit l'expérience : « C'est relativement à des concepts considérés comme types ou lois de la nature que nous rencontrons du singulier dans l'expérience ; c'est relativement à des habitudes de perception que la nature nous semble contenir de l'extraordinaire ⁴ ».

La singularité n'est donc pas d'ordre empirique et elle ne peut par là être réduite au statut d'exception, d'extraordinaire. Son statut théorique est relatif à une fonction épistémologique, sinon heuristique, par le fait qu'elle met en relief ce qui est tenu pour global ou général en lui conférant une figure dont elle permet de faire état en en précisant le seuil. « Le singulier, écrit Georges Canguilhem, joue son rôle épistémologique non pas en se proposant lui-même pour être généralisé, mais en obligeant à la critique de la généralité antérieure par rapport à quoi il se singularise ⁵ ». Il faut donc mettre à son crédit cette

¹ Cité par Georges Canguilhem dans « Du singulier à la singularité en épistémologie biologique », *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1968, p. 213.

² Ibid., p. 214.

³ Idem., *ibid.*

⁴ Idem., *ibid.*

⁵ Idem., *ibid.*

fonction épistémologique par laquelle s'apprécie la singularité en science comme, notamment en biologie.

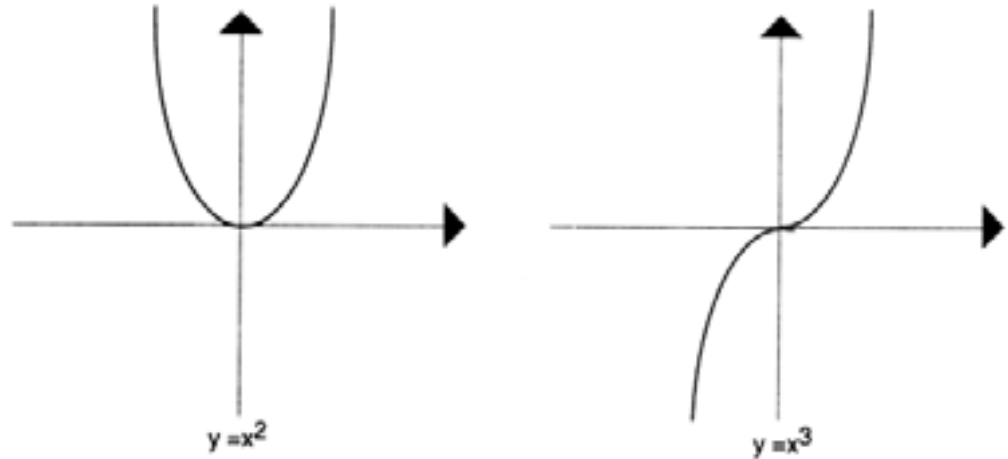
Les mathématiques contemporaines ont, par ailleurs, apporté des développements percutants relativement à cette fonction épistémologique de la singularité. La théorie des catastrophes proposée par René Thom leur jette comme un défi que la globalité peut être introduite par la singularité pour peu que cette dernière s'éprouve par une démarche analytique conséquente. La globalité peut être atteinte à partir de la singularité, pour autant qu'elle « soit bien construite » selon la formule particulièrement évocatrice de Pierre Bourdieu et qui peut être retenue à bon droit.

La théorie des catastrophes se présente d'abord comme une théorie des formes géométriques et de leurs transformations morphologiques. Une catastrophe apparaît en quelque sorte dans cette perspective comme le point critique en vertu duquel se produit un « accident » ou, en des termes simples, un changement brusque et net dans la persistance d'une forme. Sans évoquer des considérations strictement techniques - bien au-delà des compétences mathématiques de l'auteur de ces lignes - il est possible de l'illustrer de manière simple, mais convaincante.

La théorie des catastrophes élémentaires s'apparente à la « théorie des fonctions lisses à valeur réelle » en mathématiques auxquelles elle concède une interprétation philosophique formulée dans un vocabulaire mathématique. Ces fonctions ne présentent pas par définition de discontinuités, autrement dit leurs courbes représentatives ne comportent pas de « bris » dont un trou offrait l'image. En revanche, elles révèlent généralement des points critiques par lesquels, selon la dite théorie, peut se manifester « l'émergence du discontinu hors du continu » pour reprendre les mots d'un de ses plus fidèles commentateurs ¹. L'exemple des courbes représentatives des fonctions $y = x^2$ et $y = x^3$ y apporte suffisamment de clarté pour qui veut se garder d'entrer dans des détails techniques compliqués.

Les deux courbes visibles dans ce schéma laissent apercevoir deux sortes de points : des points réguliers et des points singuliers. En effet, les points de la branche située à gauche de la parabole représentant la fonction $y = x^2$ peuvent être qualifiés de réguliers puisque la fonction y est régulièrement décroissante. Il en va de même pour les points de la branche de droite puisque la fonction se trace de manière régulièrement croissante. Lorsque la courbe passe par l'origine des axes, la fonction change de régime. Si, en tous les autres points de la parabole, la fonction est soit croissante, soit décroissante, en revanche à ce point critique où son sens de variation s'inverse, elle est de proche en proche croissante et décroissante. Ce point précis peut être considéré comme singulier, car il constitue une sorte de surdétermination de la forme de la parabole par laquelle se manifeste son inflexion.

¹ Jean Petitot, « Approche morphodynamique de la formule canonique du mythe », *L'Homme*, no 106-107, 1988, p. 34.



Les points décrivant les fonctions croissante et décroissante de la courbe sont donc « stables », puisqu'ils représentent la forme régulière de cette courbe tandis que le point critique, situé à l'origine des axes, est singulier en ce qu'il « concentre » l'inflexion de la courbe qui les représente toutes deux. En faisant apparaître une « différence », qu'il convient de nommer un « accident », ce point critique engendre une parabole « qui surgit sur le fond continu ¹ » et dont la forme y est inscrite, en quelque sorte, dans sa globalité. En résumé, dans une singularité, au sens où Thom l'entend, « il y a concentration en un point d'une forme globale que l'on peut reconstruire par déploiement ² ». Si l'on préfère, la singularité est comme le « squelette ³ » de la forme à partir duquel elle peut être reconstituée, de sorte que « la théorie des catastrophes introduit l'idée révolutionnaire que l'on peut en partie « remonter » des morphologies observées vers les dynamiques inconnues qui les engendrent ⁴ ».

La singularité comporte ainsi l'aspect essentiel d'une neutralisation des différences caractéristiques, mais qui en maintient en quelque sorte la marque et en constitue le degré zéro. Elle s'affirme donc comme une entité qui concentre une structure globale en une structure locale à partir de laquelle peuvent être portées au jour les formes stables qui y sont inscrites par concentration. On

¹ René Thom, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Bourgois, 1980, p. 87.

² René Thom, *Paraboles et catastrophes*, Paris, Flammarion, 1983, p. 91. « Une singularité peut toujours être considérée comme provenant d'un espace régulier E par concentration en un point d'une figure globale plongée dans cet espace E . » (*Ibid.*, p. 116).

³ Quand on le prie d'expliquer simplement ce qui doit être compris par singularité, Thom lui-même utilise ce terme de *squelette*. Voir Jean Petitot « Entretien avec René Thom », *Mathématiques et sciences humaines*, 59, 1977, p. 4.

⁴ Jean Petitot « Catastrophes (théorie des) », *Encyclopaedia Universalis*, Universalis 1978, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1978, p. 198.

peut de surcroît l'envisager comme le « centre organisateur » du dépliement qui consiste « à déployer toute l'information intrinsèque renfermée dans une singularité ¹ ». Par conséquent, cette dernière peut être vue comme un modèle de « centre d'information » puisqu'elle renferme les données en fonction desquelles la forme se dessine dans ses grands traits. Elle est, en quelque sorte, un point à partir duquel se décline la forme et, par là-même, comporte dans son fond des informations virtuelles relatives à son déploiement.

La singularité est en définitive le moyen par lequel la forme est rendue intelligible, est expliquée, et qui représente l'essentiel de ce que l'explication doit au local. Sur cette lancée, Thom s'autorise non sans raison à considérer que toute explication scientifique est par nature locale, et requiert inmanquablement « la concentration du non-local en une structure locale » au vue de laquelle elle s'affirme en tant que connaissance par rapport à la connaissance liée à l'action. Suivant l'argument déjà évoqué, l'action ne peut résoudre que des problèmes de caractère local, à l'échelle de l'action elle-même, alors que la science réclame une explication d'ordre global. Or, la solution aux problèmes locaux fait appel à des moyens non locaux, tandis que l'explication se soutient pour l'essentiel de la réduction des phénomènes globaux à des cas locaux afin que se manifeste une prégnance, celle de la singularité, propre à les mieux saisir. Il n'en faut pas plus à l'auteur de la théorie des catastrophes pour affirmer qu'il est « de ceux qui croient qu'une théorie non locale ne peut pas être considérée comme scientifique *stricto sensu*, et cela pour la raison évidente que nous ne pouvons agir ou connaître que localement ² ». C'est en déployant, pour ne pas dire en dépliant, son centre d'information que la science trouve dans la singularité le moyen, sinon l'allié qui lui est indispensable pour attribuer ce caractère global par lequel se reconnaît si bien son entreprise.

Chez Thom, les mots « déploiement » et « information » s'entendent en des sens gnoséologique et ontologique et, par conséquent, dans son esprit la singularité ne désigne pas seulement une connaissance, mais également un processus morphogénétique que cette connaissance s'efforce de restituer au plus près. Si les singularités sont par définition des centres d'information, c'est parce qu'elles sont avant tout des centres organisateurs qui donnent forme à la réalité dont témoignent en l'occurrence les formes géométriques. La réalité se trouve ainsi placée sous la férule des singularités qui sont en définitive des entités par lesquelles elle s'engendre et c'est en ce sens que ce verbe doit être compris quand Thom affirme que « rendre une situation intelligible signifie (...) en bien des aspects, définir un ensemble de singularités qui engendrent de par leur combinatoire, leur disposition réciproque, une configuration globale stable ³ ».

Par conséquent, la théorie des catastrophes outrepassa amplement celle des formes géométriques puisque, de l'avis même de son concepteur, elle permet

¹ René Thom, *Paraboles et catastrophes*, op. cit., p. 27.

² René Thom « Rôle et limite de la mathématisation en science », dans *Apologie du logos*, Paris, Hachette, 1990, pp. 511-512.

³ René Thom, *Paraboles et catastrophes*, op. cit., p. 91.

d'aborder les problèmes de l'embryologie et même de la biologie, sans négliger - dans l'enthousiasme qu'elle a soulevé chez ses émules - ceux de la sociologie à l'aide de méthodes qui relèvent de la topologie et de la géométrie différentielles.

La description des frontières entre États est un exemple parmi d'autres de l'application de la théorie des catastrophes au domaine spécifique à la sociologie. Dans cette perspective, les points locaux qui tracent la bordure d'une frontière et sont représentés sous forme de signes sur une carte géographique sont en réalité les marques d'une catastrophe - d'un accident de la forme continue de l'espace régulier qu'est un territoire donné - évoquant le passage d'une situation instable à une situation stable. Envisagés dans leur singularité par la topologie et la géométrie différentielles, ces points permettent d'étudier une forme géométrique d'aspect invariant. En effet si chaque capitale est notée par un point, les frontières apparaissent alors comme des segments de médiatrices entre les points décomposant exactement l'espace en polygones. Pour tout choix de capitale ou presque, les frontières partagent le territoire par des points triples et cette singularité traduit une solution stable qui caractérise une entente harmonieuse entre États. Tout autre situation, par exemple des points quadruples, est instable. La description topologique des points désignant les capitales permet ainsi de comprendre comment l'action pratique des serfs qui ont cherché leur suzerain dans la capitale la plus proche est à l'origine des frontières.

Sans en discuter la valeur, il reste que de cette description découle une compréhension du sens de l'action pratique d'où l'arbitraire est banni en raison des contraintes attachées aux modèles topologiques et géométriques servant de fondement à l'explication fournie par la théorie des catastrophes. « Étant donné n'importe quelle morphologie empirique, écrit Thom, pour en avoir un bon modèle, il faut éliminer au maximum les paramètres arbitraires. il s'agit là du problème de la « réduction de l'arbitraire » dans la description, tâche que la théorie des catastrophes, par l'interprétation [géométrique] qu'elle offre, est en mesure d'aborder avec efficacité. Pour bien décrire, il faut comprendre... ¹ ». Si décrire toute forme empirique engage à bien la dépeindre, dans la perspective de la théorie des catastrophes, cela oblige à la réduction du caractère arbitraire de cette description, et ce jusqu'au degré zéro qu'imposent les contraintes mathématiques des modèles de la topologie et de la géométrie différentielles préconises. En effet, « l'étape de la géométrisation par la théorie des catastrophes peut apparaître comme un intermédiaire très précieux : on remplace alors l'intuition sémantique, avec son caractère subjectif immédiat, par l'intuition géométrique, qui spatialise son objet et le distancie du sujet pensant ² ».

La distance qu'instaure le recours à la géométrie et à la topologie n'interdit d'aucune façon l'intuition, voire l'imagination méthodologique précédemment

¹ René Thom, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, op. cit., p. 109.

² *Ibid*, p. 123.

évoquée, qui peuvent se manifester dans la description, sinon que son « sens » est alors virtuellement délimité et explicité par les contraintes qui se dégagent précisément des modèles qu'elles proposent. Ceux-ci permettent par ailleurs de neutraliser ou de mettre entre parenthèses le sens pratique dont est pourvue l'action, de telle sorte qu'elle peut être décrite et comprise par une sociologie dont la part d'arbitraire est réduite au maximum, sinon même éliminer. L'intuition géométrique qui gère ces modèles permet effectivement de définir la sociologie en une théorie de l'action qui se démarque nettement du sens dont l'action est pourvue.

La théorie des catastrophes peut être citée comme la candidate toute désignée pour évincer la part d'arbitraire que comporte la sociologie. Elle lui confère une démarche méthodologique réglée en fonction d'une rigueur correspondant par bien des côtés à celle de la méthode expérimentale, sans les contraintes de rigidité que celle-ci comporte et qui interdisent toute intuition ou imagination. La méthode expérimentale appliquée en science se résume selon l'auteur de la théorie ¹ à des démarches rigides, des procédés en série, des suites d'opérations prévisibles et des résultats assurés par avance, assujettis certes à un contrôle expérimental, mais qui en contrepartie frappent d'une interdiction l'imagination que requiert toute science et singulièrement une science comme la sociologie, dont l'objet est par définition pourvu d'un sens pratique. Suivant Thom, aucune science ne peut s'interdire un saut dans l'imagination voire dans l'imaginaire pour accomplir son entreprise, y compris par le moyen de l'expérimentation propice à l'explication causale. L'expérimentation à elle seule « est incapable de découvrir la [ou les] causes d'un phénomène. Dans tous les cas, il faut prolonger le réel par l'imaginaire et éprouver ensuite ce halo d'imaginaire qui complète le réel ² ». Si l'expérimentation vise pour l'essentiel à vérifier une hypothèse, il faut savoir qu'il n'y a pas d'hypothèse « sans certaine forme de « théorie », et que « théorie » implique toujours l'existence d'entités imaginaires dont on postule l'existence ³ » affirme l'auteur de façon sans doute trop exagérée. Car si l'imaginaire s'exprime sous forme d'« entités », celles-ci sont le fruit de la théorie et, de ce fait, font écho à une imagination qui s'aligne sur une explication et qu'elle est donc de nature théorique et méthodologique.

Si la théorie des catastrophes insufflé de la rigueur à cette imagination par l'intuition géométrique qu'elle introduit, en revanche, elle n'est susceptible d'aucun contrôle expérimental, compris comme une confirmation par expérience, en laboratoire par exemple. C'est en quelque sorte aux yeux de Thom le prix à payer pour « bien comprendre » en décrivant toute morphologie empirique, cette démarche qui se recommande non par « son accord avec l'expé-

¹ Voir René Thom, « La méthode expérimentale : un mythe des épistémologues (et des savants) » dans Jean Hamburger (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, p. 7-20. Ce texte a paru une première fois, sous le même titre, dans *Le Débat*, no 34, mars 1985.

² Ibid., p. 12.

³ Ibid., p. 11.

rience, mais au contraire [par] sa portée ontologique ¹ », c'est-à-dire la portée globale des singularités mise en relief grâce à un usage des modèles géométriques et topologiques qui reste analogique.

La théorie des catastrophes prête le flanc à la critique par ses derniers aspects. En effet, il semble exagéré de prétendre que la portée globale de la singularité revêt un statut ontologique alors que ce dernier découle plutôt d'une démarche méthodologique fécondée par la topologie et la géométrie. Ce serait plus raisonnable de penser que le statut de la singularité est méthodologique sans évoquer une portée ontologique qu'une spéculation philosophique pourrait reconnaître à son juste titre. En d'autres mots, il n'est nul besoin d'affirmer sa portée ontologique pour que soit attribué un caractère global à la singularité : la démarche méthodologique suivie peut seule suffire pour autant qu'elle puisse le démontrer.

Il est aussi malvenu de penser que seules la géométrie et la topologie peuvent être les candidates par excellence pour offrir des modèles propres à réduire la part d'arbitraire que ne manque pas de comporter la sociologie en raison du sens pratique dont est pourvu son objet. Pour peu que soit conservée l'idée de la « réduction de l'arbitraire dans la description » dont il leur est fait crédit il semble exagéré de penser que les modèles topologiques et géométriques peuvent remplir cet office de façon exclusive comme Thom a tendance à l'affirmer, d'autant que leur usage non tempéré n'est à tout prendre que de nature analogique. En pareilles conditions, on peut concevoir une démarche méthodologique réglée de façon que soit préservée la réduction de l'arbitraire. Cela est d'autant possible que celle-ci tient de fait à une explicitation des procédés et démarches par lesquels l'« intuition géométrique » remplace l'« intuition sémantique » de l'action en mettant au premier plan ses singularités.

- 3 -

La singularité et le passage du local au global

[Retour à la table des matières](#)

S'il faut donner acte à la théorie des catastrophes de l'idée des singularités, l'intuition géométrique par laquelle elles se révèlent ne saurait régner pour régler le passage du local au global découlant de leurs qualités morphologiques. Dans cet ordre d'idées, il est nécessaire de préciser les procédés et démarches en vertu desquels se détermine ce passage qui constitue la pierre an-

¹ René Thom, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, op. cit., p. 108.

gulaire de toute connaissance qualitative sur laquelle il convient de faire un retour.

L'épistémologie de la connaissance qualitative incite d'abord à penser que tout événement, toute expérience désignée comme fait sont immédiatement donnés comme qualités. Sans aborder dans le détail les problèmes philosophiques qu'entraîne la saisie de la qualité, celle-ci peut être considérée sous deux espèces différentes. La qualité se présente d'abord comme un vécu absolu et unique que la langue naturelle permet de transmettre et que les différents arts tentent de recréer. L'œuvre d'art, création de l'artiste, recherche opiniâtement une expression homogène à cette expérience, étendue à l'imaginaire. La qualité est ensuite vécue en tant que forme, appréhendée de proche en proche comme contraste et continuité, et c'est ce vécu formel que la science se propose expressément de transformer en concepts en vue de l'expliquer.

Selon la perspective épistémologique avancée par Gilles Gaston-Granger, la conceptualisation de la forme s'établit en fonction de trois modes de présentation des formes qui peuvent se résumer en trois maîtres mots : décrire, comprendre et expliquer. Ils seront ici sommairement exposés avant d'être abordés plus largement par rapport à la sociologie dans les chapitres à venir.

Décrire consiste d'abord à « choisir les « dimensions » de la forme correspondant à des données originairement « informes », sauf à être « découposables » en éléments distincts et « nommables » (...) La forme sera décrite par la désignation d'éléments distingués ¹ ». En d'autres termes, la description a pour but de mettre au premier plan les éléments empiriques de la forme en s'efforçant de les faire paraître comme distincts par leur désignation sous des « noms » suffisamment déterminés pour qu'ils témoignent de son découpage en un objet parfaitement artificiel. Ce découpage de la forme brise certes sa continuité par les contrastes que ne manque pas d'introduire la désignation de ses éléments empiriques, mais permet en retour de la mieux comprendre ou, de préférence, de la comprendre en des termes précis.

Comprendre, en tant que second mode de présentation de la forme, se distingue de la description simple par le fait que la saisie de la forme est ramenée « à celle de l'invariant d'un groupe de transformations ». En résumé, les éléments distingués sont rapportés à une sorte de jeu de transformations - à un « centre organisateur » selon l'expression empruntée à la théorie des catastrophes - que la description réfléchit en constituant la forme en un objet. « On met alors à nu le secret ressort de toute pensée objective qui est de jouer sur la réciprocité de la constitution d'un objet et du fonctionnement d'un système opératoire dont il serait le support en même temps que le produit », note Granger. Ainsi la forme n'apparaît-elle plus comme « une donnée brute, et l'explication de cette réciprocité est certainement l'un des sens les plus caractéristiques que l'on puisse donner au mot comprendre ² ». Comprendre signifie

¹ Gilles Gaston-Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 112.

² Ibid., p. 112.

donc, en un sens acceptable du mot, saisir le jeu entre les éléments distingués et nommés de sorte qu'il puisse être représenté par un système opératoire qui produit sa conceptualisation en fonction d'un détour par le royaume des abstractions dont la constitution de la forme en un objet réfléchit la justesse.

La forme peut être enfin caractérisée par ses singularités. Si ce troisième mode de présentation de la forme peut donner à penser que la détermination globale est, pour ainsi dire, abandonnée pour ne s'en tenir qu'à ses accidents locaux, selon Granger : « dans nombre de cas, pour la description et l'explication des phénomènes, ce sont ces accidents qui importent : tant il est vrai que dans la saisie de la forme l'intuition de la continuité est inséparable de la rencontre des ruptures ¹ ». Le point de vue global de la forme est alors reconnu possible dans la perspective imaginée par René Thom sous le couvert de sa fameuse théorie des catastrophes que Granger résume ainsi : « Dans le cas où la forme d'un phénomène (...) dépend elle-même d'une liaison entre un petit nombre de paramètres, les mutations de forme du phénomène correspondent aux singularités de cette liaison dans l'espace des paramètres. La distribution de celles-ci engendre des figures typiques, caractéristiques des *changements de régime du phénomène* ² ». En effet, dans la mesure où décrire et comprendre portent au jour le jeu de ses éléments distingués, la forme se révèle par conséquent en ses secrets ressorts correspondant à ses singularités par lesquelles, par hypothèse, se marquent d'une pierre blanche les figures de la forme. « Un modèle ainsi conçu, prend soin de préciser Granger, comporte donc deux étapes pour ainsi dire superposées, dont l'une décrit le jeu des variables stratégiques, l'autre celui des variables « dynamiques » réglant l'évolution du phénomène dans les limites d'un certain champ de stabilité ³ ».

Expliquer, dans pareille perspective, c'est donc en somme : a) repérer un phénomène comme totalité et dissocier ses parties, c'est-à-dire décrire ; b) établir le jeu des relations et des contraintes qui associent celles-ci, c'est-à-dire comprendre ; c) insérer ce jeu dans un système plus vaste dont dépendent sa genèse, sa stabilité et son déclin. Ce dernier point exige que l'objet soit déterminé en coordonnées abstraites qui en font virtuellement apparaître les propriétés. En ce sens, il ne saurait y avoir d'explication digne de ce nom sans un détour par le royaume des abstractions dont il a été maintes fois question.

Si ce troisième mode de présentation de la forme qu'est l'explication comporte pareille exigence, il reste que décrire et comprendre s'établissent sur un plan abstrait sans que cela n'apparaisse toutefois aussi distinctement par des coordonnées s'affichant à ce titre. En effet, décrire et comprendre comportent d'office une « théorie » sans qu'elle ne soit débitrice au même titre de l'explication. C'est pourquoi il faut convenir de l'appeler une *théorie en acte*. Avant d'en aborder plus loin la teneur et les contraintes, il est souhaitable d'illustrer ce que désigne ces deux mots en sciences exactes et en sociologie.

¹ Gilles-Gaston Granger, « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, avril 1982, p. 10.

² Ibid., pp. 10-11.

³ Idem., *ibid.*

- 4 -

Exemple simple du passage du local au global: la manufacture anglaise de Marx

[Retour à la table des matières](#)

Il appert que l'étude sociologique semble par bien des côtés analogues aux expériences de laboratoire, bien que cela soit insuffisamment reconnu. Un exemple probant est fourni par l'étude de la forme capitaliste de production dans l'œuvre de Marx dont l'exégèse épistémologique récemment proposée nous éclaire sous cet angle. Si l'on se rapporte à cette exégèse, une forme sociale doit être comprise comme la « *spécificité* des rapports sociaux qui lient les individus et les groupes dans le procès de production, au sens large de leurs conditions matérielles d'existence ¹ ». L'explication des sociétés capitalistes, c'est-à-dire de la forme sociale de la production de l'existence en leur sein, revient donc d'après Marx à porter au jour la spécificité ou, en d'autres termes, la singularité des rapports sociaux constitutifs du procès de production des conditions d'existence dans ces sociétés.

Si, pour les fins de cette explication, Marx a tiré profit des premières considérations sur le travail et le profit des économistes classiques, la découverte de la spécificité des rapports capitalistes de production repose en dernière analyse sur l'observation et la description qu'il a pu faire du procès de production capitaliste à l'échelle de la manufacture anglaise, véritable prototype de la révolution industrielle. Les théories de Smith et de Ricardo, par exemple, lui ont certes indiqué ce en quoi les rapports capitalistes de production sont spécifiques, mais la véritable découverte de leur singularité a trait à un travail de description de la manufacture élaboré, pour une large part, à partir de multiples sources : rapports d'inspecteurs de manufactures, cahiers de doléances ouvrières, écrits ouvriers livrés par la presse ². Cette description vient d'ailleurs à l'appui de *l'Enquête ouvrière* dont Marx démontre dans sa correspondance qu'il en est l'auteur. Sous l'aiguillon de cette description faite au préalable, une centaine de questions portent sur le métier exercé, la division du travail dans l'atelier, les machines utilisées et la force motrice qui les met

¹ Maurice Godelier, « D'un mode de production à l'autre : théorie de la transition », *Recherches sociologiques*, vol. XII, no 2, 1981, pp. 173-174.

² Les filles de Marx ont apporté leur concours à cette collecte d'articles de journaux, d'écrits militants et de rapports officiels ; peu de crédit leur a été attribué par leur père. Il faut lire à ce propos l'ouvrage passionnant d'Yvonne Kapp, *Eleanor Marx. Chronique familiale des Marx*, Paris, Éditions sociales, 1980.

en action, les gages reçus et les dépenses qu'ils autorisent et, enfin, les « conditions générales physiques, intellectuelles, morales des ouvriers et ouvrières employés dans le métier ¹ ». Le questionnaire, souligne Marx, doit inciter à « faire les réponses aussi abondantes et détaillées que possible ² », en laissant toute latitude aux ouvriers de communiquer leurs propres observations. Il s'adresse surtout aux « ouvriers français et les réponses fourniront les éléments de monographies qui seront publiées dans la *Revue socialiste* et plus tard réunies en un volume ³ ». Il a donc pour but de constituer le réservoir des connaissances qui découlent de l'expérience ouvrière en manufacture. Marx s'attend à ce que les « ouvriers français confirment ce qu'il a tiré des rapports d'inspecteurs de fabriques au sujet du prolétariat anglais ⁴ ». La manufacture anglaise se révélera ainsi l'observatoire parfait pour cerner l'économie capitaliste et la société qui en est le fait. C'est elle, par la description qui en a été faite, qui a suggéré à Marx la teneur et l'ordre même de ces cent questions. Dans cette foulée, « on pourrait même dire, note son commentateur, que Marx a écrit *le Capital* en suivant ligne à ligne cette liste de questions ⁵ ».

Les témoignages sur la condition ouvrière permettent d'abord de rassembler les morceaux du puzzle par lequel prennent figure les rapports capitalistes de production par la manufacture. La description détaillée de cette dernière met en lumière les traits saillants des rapports sociaux constitutifs du mode de production, lequel constitue : a) la forme la plus développée de la production marchande ; forme marquée b) par la production fondée sur la propriété privée des moyens de production et de l'argent ; et où c) les moyens de production et l'argent existent sous forme de capital, c'est-à-dire qu'ils sont utilisés pour mettre en valeur ce capital, pour lui faire produire de la plus-value, but et moteur immanent de cette forme de production.

Les témoignages ouvriers rendent possible la description de la manufacture et cela conduit ensuite Marx à comprendre les contraintes par le moyen desquelles s'articulent les pièces du puzzle, en fonction desquelles la mise en valeur du capital découle nécessairement de l'exploitation du travail salarié d'individus libres de leur personne, mais qui, dépourvus de moyens de production et de subsistance, se voient obligés de vendre au propriétaire de ces moyens l'usage de leur force de travail.

Si la manufacture, par laquelle sont circonscrits les rapports de production capitalistes, est décrite au fil des témoignages ouvriers, la forme sociale de ces derniers se perçoit en fonction du sens dont ils sont pourvus. Comprendre cette forme sociale peut certes être mis au compte des théories de Ricardo et Smith dont Marx s'est inspiré, toutefois, en captant le sens dont sont pourvus

¹ Karl Marx, « L'Enquête ouvrière », dans *Oeuvres I, Économie*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1965. p. 1536.

² Ibid., p. 1528.

³ Ibid., p. 1529.

⁴ Ibid., p. 1734.

⁵ Idem. Le commentateur est en l'occurrence Maximilien Rubel.

les témoignages ouvriers, Marx peut combler les lacunes qui demeurent à propos de la valeur du travail.

L'observatoire local que constitue la manufacture anglaise, cette image par excellence de la révolution industrielle, permet donc, par sa description et la compréhension de son rôle, d'élucider les propriétés du mode de production capitaliste, de sa forme sociale, c'est-à-dire la singularité des rapports sociaux qui marquent la production de l'existence à l'échelle globale des sociétés capitalistes. En effet, la manufacture révèle non seulement la spécificité des rapports de production en son sein, mais elle met aussi en relief les rapports de circulation et d'échange à l'échelle des sociétés caractérisées par ce mode de production. Selon Marx, « ce sont les formes de production et d'échange qui importent uniquement lorsqu'il s'agit de comprendre le caractère spécifique d'un mode social de production ¹ ». En d'autres termes, sur le plan méthodologique qu'il adopte, la forme des rapports de circulation et d'échange se déduit parfaitement de la forme des rapports sociaux de production. Marx rapporte fort justement à ce propos : « Nous arrivons à la conclusion que production, distribution, échange et consommation ne sont pas identiques, mais qu'ils constituent tous des membres d'une totalité, des différences au sein d'une unité ». On peut alors présumer qu'« une forme déterminée de la production détermine donc des formes déterminées de la consommation, de la distribution, de l'échange ainsi que certains rapports de ces différents rapports entre eux... Il y a action réciproque entre ces différents moments ; c'est ainsi dans chaque ensemble organique ² ». Les rapports sociaux de production dont la manufacture anglaise constitue l'observatoire idéal sont donc l'expression même des rapports sociaux qui déterminent la forme de circulation et d'échange, de sorte que la mise en évidence de la forme des rapports de production tire d'emblée au clair la forme de circulation et d'échange tant cette dernière est l'image inversée de la précédente.

La manufacture est le portrait par excellence du mode de production capitaliste et par conséquent constitue un observatoire idéal, à la fois parce qu'il « n'existe que dans la pensée » et qu'« il possède une qualité à un degré parfait », si l'on se rapporte au dictionnaire. Il est tentant d'affirmer que ces deux sens se rejoignent. En effet, elle est idéale au sens où elle possède une qualité que lui attribue la pensée puisque la manufacture est envisagée comme observatoire. On la considère comme telle en fonction d'une « théorie en acte » dont sa description constitue la pierre d'assise. La manufacture est en outre le reflet du mode de production capitaliste, pour autant que, par cette théorie en acte, soit réglé le passage du local au global.

L'exégèse épistémologique de l'œuvre de Marx en fournit les clés méthodologiques par ce que l'on nomme une démarche « régressive-progressive ». La démarche régressive « part de la forme des rapports de production capitalistes dégagée [par la description de la manufacture] et remonte vers les

¹ Karl Marx, *Théorie sur la plus-value*, Paris, Éditions sociales, 1974, p. 338.

² Karl Marx, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, 1977, p. 165.

conditions historiques de leur genèse ¹ ». Cette première démarche est, en bref, une manière de généalogie à rebours visant à saisir et à mettre en relief les relations et contraintes caractéristiques des rapports de production capitalistes. La remontée effectuée par cette démarche régressive est guidée, en quelque sorte, par la théorie en acte découlant de la description et de la compréhension de cette forme sociale et, pour l'heure, il n'est pas nécessaire que soit connue la généalogie *historique* des rapports de production capitalistes. « [Ma] méthode, rapporte Marx, indique les points où l'investigation historique doit entrer ou ceux où l'économie bourgeoise en tant que simple forme historique du procès de production pointe au-delà d'elle-même vers des modes de production historiques antérieurs. » Il ajoute ensuite : « Pour développer les lois de l'économie bourgeoise, il n'est pas nécessaire d'écrire l'histoire réelle de ces rapports de production. Mais l'observation et la déduction correctes de ces lois pointent vers un passé qui se tient derrière le système. Ces indications, avec en plus une compréhension correcte du présent, offrent la clef de la compréhension du passé qui est un travail en lui-même que nous espérons être capable un jour d'entreprendre ² ».

Se fondant sur les traits caractéristiques mis au jour par la description et la compréhension de cet observatoire idéal qu'est la manufacture anglaise, la démarche régressive consiste en somme, sur un plan méthodologique, à découvrir les conditions de leur fusion en une nouvelle forme de rapports de production. Si, par exemple, la généralisation du travail salarié est reconnue comme propre aux rapports de production capitalistes, il importe alors que soient dûment déterminées les conditions par lesquelles cette forme de travail, existant à l'état natif dans la société féodale, s'est généralisée. L'usage de l'argent en tant que capital requiert, de la même façon, que soient connues les conditions et contraintes apparues dans la société féodale et faisant en sorte que le capital accumulé dans le commerce et dans la finance a pu effectuer une poussée dans les ateliers corporatifs et dans l'agriculture au point d'en déterminer la forme d'organisation et de gestion.

La démarche régressive ne suffit cependant pas à déterminer les rapports du local au global nécessaires à l'explication des rapports de production capitalistes obtenus à partir de son observatoire idéal, la manufacture. En effet, par définition, la méthode régressive ne peut pas rendre compte de l'histoire dans la diversité de ses formes et de son évolution, puisqu'elle est, pour l'essentiel, guidée par les traits caractéristiques révélés au sein de la description et de la compréhension du prototype parfait des rapports de production capitalistes - la manufacture anglaise. La démarche régressive « ne trouve dans l'histoire passée que ce qui menait directement au présent. Cette démarche doit donc être

¹ Maurice Godelier, « La théorie de la transition chez Marx », *Sociologie et sociétés*, vol. XXII, no 1, avril 1990, p. 58. L'exégèse épistémologique présentée ici s'appuie sur cet article et sur d'autres écrits de cet auteur, notamment « D'un mode de production à l'autre : théorie de la transition », op. cit., « L'objet et les enjeux » dans M. Godelier (dir.), *Transitions et subordinations au capitalisme*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1991, p. 7-56 ; *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, François Maspero, 1969, 2 tomes.

² Karl Marx, *Fondements de l'économie politique*, Paris, Anthropos, 1973, p. 424.

complétée par une autre qui progresse du passé vers le présent, et qui reproduit le mouvement d'ensemble de l'histoire et éclaire l'apparition simultanée ou successive de plusieurs formes de production à partir d'une forme ancienne dominante, donc la production de plusieurs voies possibles d'évolution historique dont l'une finit par l'emporter, ce qu'il faut expliquer ¹ ».

La démarche progressive consiste donc à faire un retour sur la trame idéale - au sens de théorique - de l'histoire des sociétés établies au sein de la démarche régressive en vue d'expliquer les rapports de production capitalistes, pour les confronter à toutes les exceptions, à tous les « accidents locaux » de cette histoire et, ainsi, mesurer la justesse et la valeur de globalité des traits caractéristiques relevés à l'échelle locale de la manufacture.

La démarche régressive-progressive de Marx est l'exemple probant des modes de présentation de toute forme sociale qu'ont résumés ces trois mots que sont *décrire*, *comprendre* et *expliquer*. Elle en fournit une première approche par laquelle la singularité se trouve définie en des termes qui ne font aucunement douter de sa pertinence et de sa valeur quant à l'explication à laquelle aspire la sociologie et d'ailleurs toute autre science. Le statut de la singularité est alors établi dans les relations du local au global définies par les traits caractéristiques des rapports sociaux constitutifs d'un observatoire dont la valeur méthodologique, à l'exemple de la manufacture anglaise chez Marx, permet de déterminer pareilles relations, qui plus est, d'établir le passage du local au global.

La singularité jette un pont entre ce que l'on présume être les processus immanents des rapports sociaux et la forme qui en émerge. Pour tout dire, elle établit une diagonale entre la forme par laquelle apparaissent les rapports sociaux et ce qui en constitue le moteur. Ce dernier est mis en lumière par la démarche régressive tandis que la démarche progressive en éclaire la forme. Cette démarche régressive-progressive à l'oeuvre chez Marx n'est pas sans rappeler la singularité propre à la théorie des catastrophes. En effet, cette dernière avance que ce sont les « singularités des processus dynamiques régissant la physique des substrats qui constituent le tiers terme intermédiaire entre cette physique et le niveau morphologique qui en émerge ». Le concept de singularité est à la fois physique et phénoménologique et, si l'on lui applique la théorie mathématique permettant de l'expliciter, une théorie mathématique des formes devient possible par son intermédiaire afin de rendre compte de ce que Thom nomme une catastrophe.

Une catastrophe représente ce qu'est phénoménologiquement une morphologie comme un système de discontinuités des qualités sensibles qui combinent l'extension spatio-temporelle du substrat considéré. La singularité peut alors être explicitée sous condition d'admettre que les qualités sensibles peuvent être localement décrites comme des régimes locaux d'un processus dynamique interne.

¹ Idem., *ibid.*

Le parallèle avec la démarche régressive-progressive devient encore plus frappant au point de penser qu'elle est l'expression rapprochée en sociologie de la théorie des catastrophes par laquelle Thom propose d'expliciter toute connaissance qualitative en science. Si cette dernière peut en être bénéficiaire, la théorie des catastrophes ne saurait remplir cet office à elle seule. La description sur laquelle elle place l'accent semble plutôt devoir en être la candidate de choix. C'est par elle que la singularité révèle la forme sous le jour des processus dynamiques qui la font ressortir. La description représente donc, dans cette perspective, le premier pas qui marque le passage du local au global. C'est de ce point que nous allons désormais traiter.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 5

Les problèmes de la description en sociologie

[Retour à la table des matières](#)

En sociologie, comme du reste en science, la description a pour but, simple en apparence, de circonscrire un objet d'étude. Autrement dit, elle tente d'envisager comme objet d'étude l'action donnée sous des « formes de vie », suivant l'expression de Giddens. Dans la perspective proposée par Gilles-Gaston Granger, il s'agit de « choisir les « dimensions » de la forme correspondant à des données originellement « informes », sauf à être « découposables » en éléments distincts et « nommables ». Décrire, c'est d'abord découper ces formes sur le fond desquelles évolue l'action en tant *qu'événements*, pour ensuite les faire apparaître sous ce jour particulier d'un objet qui prédispose à une manipulation ayant la forme d'une théorie.

La description se révèle ainsi sous l'aspect d'une antichambre à la compréhension et à l'explication faisant droit à la connaissance scientifique qui s'impose de prime abord par ces trois mots clés. Elle consiste en une sorte de grille de dénomination par laquelle s'affiche désormais ce qui est décrit et qui, sans de tels mots, ne saurait nullement disposer à cette connaissance. Le puzzle est une image idoine. En fonction de la description, l'action est d'abord rendue amorphe au sens où elle n'est plus conçue comme événements pratiques, mais

se voit réduite aux dimensions de « morceaux » caractérisés par des « noms ». Les « morceaux » peuvent ensuite s'emboîter en fonction de ces noms, constituant alors l'action en un objet dont l'exploitation virtuelle le qualifie d'objet *d'étude*. En d'autres termes, ces noms, comme du reste les morceaux qu'ils désignent, ne sont expressément destinés qu'à l'étude à laquelle la sociologie dispose en tant que science. Ils se bornent à découper l'action sociale sous la forme distincte de « morceaux » qualifiés de « rapports sociaux » par lesquels la sociologie établit son objet et la connaissance que ce dernier requiert. Cependant la description ainsi découpée est modelée par la forme sous laquelle se présente ce qui est décrit.

En évoquant, de Linné à Buffon, l'histoire de la description au sein des sciences de la nature, Michel Foucault rappelle que le premier appelait de ses vœux une description ayant la forme de calligrammes botaniques. Linné, pour sa part, aspirait à répartir les plantes en vingt-quatre classes basées sur le nombre et la description des étamines ; les classes étaient ensuite divisées d'après le nombre et la description des carpelles qui forment le pistil. Ce botaniste recommande en outre que la description s'ébauche selon le nom, le genre, l'espèce et les attributs des plantes, ainsi que l'usage qu'on en fait. Il voulait selon Foucault, « que l'ordre de la description, sa répartition en paragraphes, et jusqu'à ses modules typographiques reproduisent la figure de la plante elle-même. Que le texte, dans ses variables de forme, de disposition et de quantité, ait une structure végétale ¹ ». La description devait, à telle enseigne, rappeler la silhouette même des plantes, jusque dans la forme adoptée pour présenter chacune d'elles dans tous ses détails.

En voulant cela, Linné laisse entendre que la description s'inspire de la forme même de ce qui est voué à devenir un objet par son entremise. Dans son esprit, la description doit illustrer en quelque sorte les parties de la plante en fonction d'une forme qui traduit la perception qu'elles suscitent immédiatement, perception qui peut être développée verbalement en une image de la plante, voire même exploitée en une connaissance. Décrire consiste ainsi à prendre acte de la forme de l'objet et celle-ci, en bien des aspects, témoigne d'une connaissance pratique assimilable à du sens commun.

Or cette connaissance est, chez Linné, contrainte d'entrer dans la forme d'un texte ou d'un discours d'où émerge une autre connaissance, celle de la *mathesis*, de la théorie de l'ordre selon Foucault. C'est en fonction de cette autre connaissance qu'est dépassée, pour ne pas dire transformée la connaissance pratique de la plante et qu'ainsi s'organisent les variables de forme du texte. Autrement dit, cette première connaissance dispose à une autre connaissance qui en marque la transformation et dont fait foi la forme du texte par lequel se développe la description.

Par conséquent, il est vain d'attendre de la description une pure restitution des « événements » ou des faits comme on a coutume de la concevoir. Cette

¹ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 147.

conception de la description laisse croire qu'ils se présentent d'emblée sous une forme attendant d'être décrite alors que c'est la description elle-même qui leur assure ce statut. Or, les « faits » sont immédiatement pourvus d'une connaissance et c'est la description qui, en en tenant compte, permet de les réduire au statut d'objets. Si elle pouvait se présenter à un degré zéro en fonction duquel seraient neutralisées les contraintes qu'impose le développement du texte et le but dont elles témoignent, la description ferait néanmoins place à une connaissance : celle de sens commun. Loin d'être littérale, la description comporte un chiasme épistémologique que divers débats et entreprises de l'épistémologie contemporaine tentent de bien poser.

- 1 -

Les débats autour du discours descriptif

[Retour à la table des matières](#)

Bruno Latour, par exemple, propose d'envisager la description comme l'enjeu d'une controverse par laquelle se règle la réduction des faits au statut d'objet. Selon lui, tout fait qui s'offre à la description est l'« élément mobile d'une controverse » en vertu de laquelle il acquiert ce statut. Un fait s'impose comme objet du moment que cesse la discussion à ce propos. Il parvient donc à ce statut quand il est pourvu d'un sens stable qui le rend largement indépendant des saisies subjectives nécessaires à sa description et révèle sa propre nécessité opératoire. Ce sens stable passant à l'usage, nulle controverse ne saurait alors surgir.

Or, en dépit d'apparences contraires, cette controverse ne se résout pas en considération des qualités qu'offre la description et dont témoigne le sens stable attribué au fait pour qu'il devienne un objet. La controverse prend fin quand un fait est converti en un énoncé propre à être utilisé sans contestation comme prémisse de la démarche et des procédés qui rendent possible une explication. La contestation n'a plus lieu d'être dans la mesure où tout un chacun s'est rallié à l'énoncé et où son auteur veille à ce que personne ne songe à le mettre en doute. Le seul moyen de mettre fin à une controverse « c'est d'empêcher quiconque venir débaucher ceux qu'on a enrôlés, en les poussant à trahir. C'est toujours par un coup de force qu'un [énoncé] sera stabilisé ¹ ».

¹ Bruno Latour, *Les microbes*, Paris, Éditions A. M. Métailié, 1984, p. 220.

L'énoncé - sa mise au point - est donc, chez Latour, assimilé aux controverses que soulèvent les descriptions en présence sous couleur du rapport de force entre ceux qui s'affichent comme leurs auteurs. Un énoncé suscite un attrait, pour ne pas dire une conviction, le mot est de Latour lui-même, grâce aux vertus d'une description faisant appel à des « techniques d'écriture qui permettent d'accroître soit la mobilisation, soit la présentation, soit la fidélité, soit la discipline des alliés ¹ » dont la présence est nécessaire à cette fin. C'est donc en raison des stratagèmes que provoque l'écriture de sa description qu'un fait peut s'énoncer comme un objet qui ne souffre aucune contestation. Un fait s'impose donc par les qualités dont témoigne l'écriture de sa description, qualités que Latour, en les associant à la rhétorique, a tendance à exagérément assimiler à des tactiques, voire des techniques habilitées à susciter une conviction. La description est conçue ainsi comme un large énoncé à teneur politique qui, au moyen de la conviction qu'il propage, met fin aux controverses relatives aux faits en réglant les rapports de force à leur sujet. Le sort d'un énoncé tient donc à la conviction qu'il soulève mais, en dernière analyse, au rapport de force en fonction duquel un même énoncé peut, selon Latour, devenir soit un fait, soit une « fiction ». Bien qu'elle mette l'accent sur la production des faits en leur sein, la description qu'il propose de la « science en action ² », témoignant sans nul doute des stratégies qu'il lui reconnaît par définition, confirme que les « fictions » y ont droit de cité.

La science peut fort bien s'appuyer sur des fictions pour décrire les faits en tant qu'objets puisque les controverses que cela entraîne sont sujettes à des rapports de force où la rigueur de cette entreprise ne constitue pas le seul enjeu. Si, à bon droit, Latour rappelle que la description, comme du reste toute la connaissance scientifique qui en découle, est ouverte à des rapports de force, il est sans doute exagéré de prétendre que l'entreprise à laquelle elle engage se limite à des controverses qui se règlent par des manipulations techniques de l'écriture propres à accroître la fidélité et la discipline de ses futurs alliés. Dans cette voie, les positions les plus extrêmes se manifestent. La sociologie américaine d'obédience postmoderne considère que le but de tout sociologue, comme du reste de tout chercheur, est de « faire le commerce de la communication écrite » et, par conséquent « toute écriture implique qu[il] essaie d'influencer le point de vue des lecteurs. C'est pourquoi [son] travail est fait de rhétorique lorsqu'il essaie de convaincre les autres qu'il a découvert quelque chose d'important ou, à tout le moins, qu'il a simplement décrit quelque chose avec précision ³ ». Ce but, une fois reconnu et accepté, persuade tout sociologue « d'écrire quelques simples descriptions de la vie sociale. Un tel travail [lui] donnera une plus grande sensibilité littéraire et, en conséquence, une idée

¹ Bruno Latour, « Les « vues » de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Culture technique*, 14, 1985, p. 10.

² Bruno Latour, *Science in action. How to Follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1987. Version française : *La science en action*, Paris, Éditions La Découverte, 1989.

³ John Van Maanen, *Tales of the field*, Chicago, University of Chicago Press, 1988. La version française est tirée de John Van Maanen, « Quelques notes sur les normes et les formes d'écriture en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 5, 1991, p. 16.

de ce que signifie simplement raconter une bonne histoire, une histoire qui pourrait intéresser une grande variété de lecteurs ¹ ».

L'anthropologie, par exemple, est témoin, plus que la sociologie, d'une vive controverse - pour reprendre l'expression consacrée - à propos de l'écriture de la description qui est d'ailleurs le fer de lance de toute son entreprise. Les théories postmodernes inspirées de la *thick description* de Clifford Geertz font aujourd'hui recette en prônant que l'esthétisme jailli de l'écriture par laquelle s'énonce la description répercute la saisie subjective en fonction de laquelle les faits se livrent aux yeux des anthropologues. Le chapitre qui suit discute des exagérations sinon des impostures d'une telle position.

Il ne fait pas de doute que la description en sociologie ait rapport avec l'écriture et, par conséquent, se prête à des manipulations qui donnent lieu à toutes sortes de polémiques. Ces dernières ne peuvent toutefois faire oublier que la description comporte un objectif auquel elle doit expressément s'astreindre. Il consiste à mettre au jour l'objet par lequel la sociologie trouve sa raison d'être en tant que connaissance. C'est donc un objet *d'étude*, apte à mettre en lumière les rapports sociaux. En ce sens, la description ne saurait nullement relever d'une fiction, mais de ce but précis auquel elle ne peut déroger sans enfreindre ce par quoi la sociologie marque son entreprise. Cela posé, la description recourt à moult tactiques bien différentes des stratagèmes évoqués par Bruno Latour ou des qualités esthétiques d'une écriture qui doit témoigner de la saisie subjective des faits. Car cette dernière est d'emblée orientée en fonction du but assigné à la sociologie : présenter les faits sous forme d'un objet par lequel l'étude des rapports sociaux devient possible.

Établir une diagonale entre la saisie subjective des faits et un objet par le moyen duquel ils se présentent de façon objective pour des fins d'étude ne peut se réaliser sans reconnaître au préalable que « l'objectivité la plus stricte passe nécessairement par la subjectivité la plus intrépide ² ». Les études monographiques de l'École de Chicago en fournissent l'illustration, elles qui sont réputées comme des modèles de description.

¹ *Ibid.*, p. 29.

² Françoise Zonabend, « Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Études rurales*, no 97-98, janvier-juin 1985, p. 35.

- 2 -

Les études descriptives de l'école de Chicago

[Retour à la table des matières](#)

L'École de Chicago est indubitablement le haut lieu de la description en sociologie, si par cette expression l'on désigne les études ethnographiques dont il a été question dans le chapitre précédent. Il suffit de revenir rapidement sur les études les mieux connues, celles qui ont fait la renommée de l'École. Citons entre autres les études menées par Thomas et Znaniecki ¹ sur la correspondance des immigrants polonais de Chicago avec leur famille restée au pays. Elles renferment une description détaillée de leurs problèmes d'acculturation envisagés sous l'angle de la différenciation ethnique. Les histoires de vie recueillies se conforment au but poursuivi en élargissant la description de cette différenciation à toute la vie des immigrants, leur histoire venant largement mettre en relief les pièces de correspondance.

Il reste qu'en fonction de cette description, un objet d'étude se fait jour. Il se rattache certes à la différenciation ethnique, mais en englobant les différences culturelles qui résultent des phénomènes de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'immigration dont Chicago est le théâtre à cette époque. La ville est d'ailleurs conçue à titre de « laboratoire ² » par lequel peut être idéalement observé cet objet d'étude. Celui-ci se décrit en des termes plus proprement sociologiques qui, avec Robert Redfield, prennent même la forme du continuum *folk-urban society*. Émule des fondateurs de l'École de Chicago, Redfield pose que toute société, toute « agglomération humaine », se situe en un point donné d'un continuum qui s'étend de la société paysanne locale, refermée sur une culture, jusqu'à la société urbaine matérialisée par la « métropole » ouverte à diverses cultures et aux différences qu'elles ne manquent pas de provoquer. Ce continuum décrit un spectre du simple au complexe, rappelant ainsi les thèses mémorables de Herbert Spencer et de Durkheim qui traitent du passage de la société segmentaire à la société organique. Il met donc en relief à la façon du *melting pot* la différenciation culturelle, ethnique, politique, religieuse, etc., qui est le propre de la métropole, de la « grande société urbaine » dont témoigne l'histoire du développement de la ville de Chicago.

¹ William Thomas et Florian Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America. Monograph of an Immigrant Group*, Boston, Richard G. Badger, 1918-1920, 5 tomes.

² Voir Yves Grafmeyer et Isaac Joseph, « La ville-laboratoire et le milieu urbain », dans *L'École de Chicago*, Paris, Aubier, 1984, pp. 5-52.

Le continuum *folk-urban society* a ensuite inspiré l'étude de la différenciation culturelle dont d'autres villes ou communautés américaines offraient le spectacle. Sous l'égide de Robert Park et d'Ernest W. Burgess, un galop d'études se crée avec la collaboration de Louis Wirth, Herbert Blumer et Everett Cherrington Hughes. Certaines communautés du Canada français, le Québec d'aujourd'hui, deviennent également un terrain d'élection pour l'École de Chicago, sans que cela ne soit suffisamment souligné de nos jours. Everett Cherrington Hughes, venu enseigner à l'Université McGill de Montréal, s'engage sans tarder dans l'étude de la différenciation ethnique, car selon lui, le Canada, sinon le Canada français, représente un cas extrêmement révélateur. Il « fut mis au monde dans un état de division ethnique. Bien que les Canadiens français eussent été les premiers venus au Canada, on peut affirmer que c'est en synchronisme avec les Canadiens anglais qu'ils s'éveillèrent à la vie politique et économique » L'auteur s'empresse d'ajouter : « On ne pourrait trouver meilleure situation pour étudier non seulement une minorité, mais l'interaction entre une minorité et ce que l'opinion courante reconnaît avec raison comme son opposé immédiat, un peuple dominant. ¹ » Une « petite ville récemment animée et troublée par l'installation d'un certain nombre de grandes industries toutes mises en marche par des anglophones envoyés là dans ce but ² » se révèle un observatoire parfait. Dans le but de saisir sur le vif cette différenciation ethnique, Hughes entreprend donc de rédiger une monographie de cette localité en voie d'urbanisation et d'industrialisation dont l'évolution se complique de différences ethniques comme dans bien d'autres localités nord-américaines.

Il y séjourne d'abord pendant près de trois ans pendant lesquels il a tout loisir d'observer cette localité en appliquant la méthode de l'observation participante connue en anthropologie. Il couche sur papier d'innombrables observations et informations recueillies de la bouche même des sujets concernés. Il se consacre à l'examen de pièces d'archives liées à l'histoire locale, ouvertes à des données statistiques provenant du recensement public, des industries, ou établies de son propre chef.

C'est donc à la lumière de ces données que l'objet d'étude peut être circonscrit et décrit et Hughes s'emploie à les exploiter dans ce but. Les statistiques, par exemple, sont réordonnées par ses soins en vue d'éclairer la différenciation ethnique qu'il veut étudier. Les données statistiques officielles sur la distribution des employés de la plus importante manufacture de textiles, classées en fonction de leur origine ethnique, doivent être ainsi rajustées pour convenir au but poursuivi. En effet, constate Hughes, « notre propre calcul, basé sur la liste de paie et tenant compte des noms de famille et de notre connaissance du milieu, trouve 13 Français de plus que le calcul de la compagnie ». L'erreur découle, selon lui, de « notre tendance à croire française toute personne portant un nom de famille anglais mais un prénom français. Il y a

¹ Everett Cherrington Hughes, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Boréal, 1972, p. 4.

² Ibid., p. 6.

plusieurs personnes dans ce cas dans la ville, et c'est notre opinion qu'une famille donnant à son enfant un prénom français est une famille française ¹ ».

L'ouvrage renferme quantité d'autres exemples de changements apportés par Hughes à la forme des données statistiques ou autres, afin de mettre en relief l'objet qu'il se propose d'étudier : la différenciation ethnique et *in extenso* les différences de culture qui caractérisent la localité choisie. Ses propres observations sur les rapports entre les groupes ethniques en présence, en l'occurrence les Canadiens d'expressions française et anglaise, s'échelonnent le long d'un fil conducteur jusqu'à la pierre angulaire de son explication : la famille. La culture canadienne-française en est fortement imprégnée, faisant ainsi de la famille le pivot de la société rurale désormais confrontée à une urbanisation qui s'accroît comme en serre chaude. Cette urbanisation se complique de surcroît d'un problème ethnique provoqué par « l'arrivée des nouvelles industries [qui représentent] une invasion par des agents armés du capital et des techniques des centres financiers et industriels anciens de Grande-Bretagne et des États-Unis. Ainsi le Canadien français devenu ouvrier et citadin se trouve en face d'un patron étranger ² ».

Établie en fonction de ce fil conducteur, la description de la différenciation de la culture canadienne-française prend tout son relief. Son étude la montre en oeuvre quand il s'agit d'emboîter des extraits d'entrevues afin de mettre en évidence la différenciation de la famille que suscite l'expérience de l'entreprise anglaise subie par les Canadiens français. Chez ces derniers, il était de tradition que l'entreprise rurale pourvoie à l'unité de la famille, de sorte que peu de différences se manifestaient dans le rôle et l'importance de chacun de ses membres, car une relative égalité existait en effet entre eux. Il en va autrement dans les entreprises anglaises où, par exemple, la division poussée du travail entraîne des inégalités hiérarchiques bien propres à briser cette égalité sociale.

À leur début, les « grandes entreprises anglaises » ont de la difficulté à embaucher des Canadiens français à titre de contremaîtres. Les entrevues recueillies en font preuve. « Nous avons tenté d'avoir des contremaîtres canadiens-français, raconte à Hughes un de ses dirigeants, mais ça n'a pas marché. Ils font trop de cas de leurs parents et de leurs amis. » « Ils sont si jaloux les uns des autres, dit un autre, qu'ils ne veulent pas se soumettre à l'autorité de l'un des leurs ». « Ils ont tant de parents et d'amis qu'ils ne peuvent éviter le favoritisme ³ ».

La forme que donne Hughes au contenu des entrevues s'établit donc en fonction d'une « interprétation » dont la « famille » est la clef de voûte. Cette dernière oriente le sens de ce qui est confié dans les entrevues, mais plus largement encore dans ce que Hughes observe directement dans la localité pour

¹ Ibid., p. 101.

² Ibid., p. 20.

³ Ibid., p. 102.

circonscrire et décrire l'objet de son étude. En effet, l'ensemble des données de terrain se placent sous cette lumière pour ainsi devenir objet d'étude.

Il reconnaît que cette clef lui a été fournie par la lecture de *St-Denis, a French Canadian Parish*, étude descriptive due à une autre figure de l'École de Chicago, Horace Miner. Elle porte sur Saint-Denis de Kamouraska, un petit village de la région du Bas-Saint-Laurent, au nord-est de la ville de Québec. Ce village est la « folk society » par excellence et son choix relève d'une stratégie qui vise à observer en profondeur la culture canadienne-française, choix que Miner annonce d'ailleurs au début de son ouvrage : « L'étude dans ce volume [a pour objectif] la description ethnographique de la culture rurale canadienne-française telle qu'elle s'est le mieux conservée. » Or, Saint-Denis répond parfaitement aux vues de l'auteur. « Pour répondre aux exigences de cette étude, nous avons cherché une communauté agricole établie depuis longtemps et ayant conservé une grande partie de son ancienne culture. Saint-Denis correspondait en tous points à ces exigences. » Il prend soin d'ajouter que « d'autres paroisses au Québec, bien que plus isolées physiquement, sont de fondation plus récente ou dépendent d'une économie diversifiée. Des paroisses parmi les plus anciennes comptent des résidents anglais à l'année longue ou durant l'été, et on les a de ce fait éliminées. D'autres encore, étant à proximité de grandes villes, se sont spécialisées dans certaines productions agricoles. La paroisse de Saint-Denis a été choisie parce qu'elle ne présentait aucun de ces inconvénients ¹ ».

Ces remarques font écho aux questions de la représentativité sociologique et du passage du local au global abordées dans les précédents chapitres et sur lesquelles il est inutile de revenir. Si ce n'est pour souligner que Saint-Denis fait ici office de laboratoire de cette culture en vertu d'un développement peu altéré par ce que l'on considère sur le plan méthodologique comme des « inconvénients » : la pénétration d'une autre culture, l'introduction d'une culture diversifiée.

L'étude de Miner, par ses descriptions détaillées, démontre que cette culture rurale qui, à Saint-Denis, s'est le mieux conservée, a la famille pour pivot. La culture de la terre chez les Canadiens français doit, en principe, pourvoir strictement à l'ensemble des besoins vitaux d'une famille, sans égard au marché. La culture de la terre est assurée par le seul concours des membres de la famille immédiate ou de la parenté, sans intervention technique marquée. Le lien établi entre la terre et la famille au sein de la culture typique des Canadiens français prévaut à ce point qu'il subordonne graduellement la dimension de la propriété et l'envergure de la famille à une sorte d'équilibre grâce auquel les besoins des leurs sont couverts par la culture d'une terre suffisamment grande à cet effet et par une famille suffisamment nombreuse pour y pourvoir sans recourir à une main-d'œuvre extérieure et à des techniques agricoles de pointe nécessitant de lourds investissements. La nécessité d'avoir beaucoup

¹ Horace Miner, *St. Denis - A French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939 ; *Saint-Denis : un village québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985, p. 19.

d'enfants découle de cette culture rurale et, effectivement, une fécondité élevée est à cette époque associée aux Canadiens français. L'Église catholique favorise d'ailleurs ce fort taux de natalité, propice à la continuation de la culture canadienne-française qui sert de fondement à cette agriculture familiale.

L'incidence de la famille se manifeste par ailleurs dans la vie politique et paraît étayer le pouvoir au sein de cette société. En effet, Miner signale à ce propos que « la famille se comporte comme une totalité en toutes circonstances. Ses membres ont tous la même appartenance politique (...) Les hostilités entre familles correspondent habituellement aux lignes de démarcation politique ¹ ».

L'incidence de la famille se constate au fil d'informations et d'observations sur la vie économique, politique, religieuse et sociale du village. La famille y donne forme, au sens où les individus s'expriment en fonction de « la connaissance courante de l'arbre généalogique souvent complexe de [leur] propre famille et aussi des arbres d'autres familles dans la paroisse ² ». De sorte que les « généalogies forment une catégorie de connaissance qu'on utilise continuellement ³ », rapporte Miner. Cette catégorie de la connaissance constitue, à ses yeux, la clef qui lui permet d'étoffer l'objet de son étude par des arguments pertinents.

En résumé, la famille constitue la forme par laquelle se livre sur le terrain l'objet d'étude que vise ce sociologue, à savoir la culture canadienne-française « telle qu'elle s'est le mieux conservée ».

- 3 -

La définition de l'objet d'étude

[Retour à la table des matières](#)

Les études de Hughes et de Miner, rattachées à la tradition de l'École de Chicago, traduisent en des termes simples ce à quoi engage la description en sociologie. Elle mène tout d'abord à une transformation des « données de terrain » en fonction de l'objet de l'étude visée par le sociologue et dont par conséquent, le statut est proprement théorique. En effet, la définition de l'objet d'étude est du ressort exclusif du sociologue, à l'exemple de Miner ou de Hughes. La culture canadienne-française « telle qu'elle s'est le mieux conservée » n'a de fait que pour la sociologie qui se propose de l'étudier, d'en faire l'objet

¹ Ibid., p. 109.

² Ibid., p. 109.

³ Ibid., p. 108.

de son étude. À la rigueur, les habitants de Saint-Denis n'ont pas nécessairement conscience que leur culture est celle qui caractérise les Canadiens français et qu'en raison de l'état du développement de leur village, cette culture est dans sa forme, « la mieux conservée ». C'est toutefois aller vite en besogne que d'affirmer cela. Le fait se révèle à leur conscience cognitive, pour reprendre les mots de Giddens, quoique de façon évidente tellement cette culture est pour eux routinière. En réfléchissant on peut affirmer à l'encontre du sociologue britannique que, loin de s'y dérober, ce fait est inextricablement lié à leur conscience discursive puisque la famille, selon Miner, constitue une catégorie de connaissance qui se manifeste dans leur discours. Étant constitutive de leur connaissance ou de leur culture, cette catégorie qu'est la famille est formulée de façon évidente, routinière, dans le discours des habitants de ce village. Il incombe donc au sociologue de reconnaître que la famille constitue la clef de leur conscience discursive par laquelle son objet d'étude se présente sous la « forme de vie » propre à Saint-Denis ou, plus largement, là où cette culture parvient à se conserver.

En ce sens, la description en sociologie semble plus compliquée qu'il n'y paraît au premier abord. Elle se révèle un véritable chiasme épistémologique. En effet elle met en jeu la connaissance sociologique dont témoigne, par sa définition, l'objet d'étude et la connaissance routinière des acteurs par laquelle les informations et observations se présentent sous leur « forme de vie », c'est-à-dire selon le sens pratique qui se forme par leur action. En somme, la description jette un pont entre ces deux connaissances qui rendent possible la construction de l'explication sociologique.

L'objet d'étude de la sociologie ne saurait pourtant se dissoudre dans la description, comme d'ailleurs l'entreprise à laquelle s'astreint cette dernière qui est d'avancer une explication propre à constituer une nouvelle connaissance, celle qui relève de la science. Il faut toutefois reconnaître que l'objet de la sociologie n'est viable que par la description qui en répercute les virtualités à cette fin. En effet, la description met en relief les virtualités de l'objet d'étude pour l'explication que doit fournir la sociologie. Elle en est, en quelque sorte, la démonstration. L'enjeu de cette dernière consiste pour l'essentiel à ce que la « forme de vie » dont sont pourvues les informations et observations soit transposée sous la forme théorique de l'explication que propose la sociologie, comme d'ailleurs toute science. La description doit d'abord à cette fin prendre acte de cette « forme de vie ». Elle y parvient en perçant à jour la connaissance pratique constitutive des informations et observations recueillies à titre de « données de terrain ».

La description consiste, sous cet aspect, à « comprendre » cette connaissance, à en découvrir la clef de voûte. Ce faisant, la description conduit à une sorte de « théorie » de la connaissance pratique propre à éclairer la transposition qui est faite des données de terrain sous la forme théorique de l'objet d'étude de la sociologie. C'est en fonction de cette « théorie » qu'est démontée la « forme de vie » dont sont pourvues les informations et observations afin que celles-ci puissent être remontées sous la forme de l'objet d'étude propice à

l'explication. Cette théorie est en fait une épistémologie de cette connaissance pratique dont le but se prête à la définition de l'objet de la sociologie. Ce but ne saurait être exclusif à la sociologie, à la connaissance qu'elle se propose d'établir, car cette épistémologie de la connaissance pratique est à la base de toute connaissance scientifique.

- 4 -

La description comme objectivation participante

[Retour à la table des matières](#)

La relecture d'études monographiques comme celles de l'École de Chicago a certes permis de relever en acte cette épistémologie de la connaissance pratique sans qu'elle n'y soit explicitement présentée. Ces études descriptives s'inspirent largement de l'observation participante propre à l'enquête de terrain connue en anthropologie. Le journal auquel est tenu d'office tout anthropologue en mission sur le terrain en fournit un net aperçu. En effet, confronté à l'étude descriptive à laquelle il donne lieu, le journal de terrain témoigne de cette épistémologie de la connaissance pratique. Il révèle in vivo la compréhension qu'a l'anthropologue des données qu'il recueille sur le terrain en prenant en compte que celles-ci sont pourvues d'un sens qu'il lui est nécessaire de découvrir afin qu'il puisse convenablement décrire l'objet de son étude. L'exemple le plus frappant est certes le journal de terrain de Bronislaw Malinowski, de qui est déjà connue la théorie de la culture¹. Sa publication posthume a fait scandale, mettant même en cause la valeur de sa théorie, parce que sont affichées sans retenue aucune les vicissitudes de l'enquête de terrain. Isolé, loin de la femme qu'il aime et que l'éloignement contribue à idéaliser, Malinowski note sur papier, avec acrimonie, son ennui, la dureté du climat des gens, de celle finalement de la culture qu'il veut circonscrire et décrire. La franchise de ses propos, par ailleurs nullement destinés à la publication, n'a pas manqué de soulever toutes sortes d'accusations à l'endroit de Malinowski lui-même et de son entreprise. Ils trahissent à l'évidence une forme de mépris, son occidentalocentrisme, que sa théorie de la culture ne parviendrait pas à enrayer. Ils rappellent à outrance que l'observation d'une culture, par exemple, si elle se veut participante, la description qui en découle, elle, n'est en rien participante mais fait place à une étude toute subjective. Les critiques en ce sens sont légion depuis la parution du *Journal d'ethnographie* de Malinowski.

¹ Bronislaw Malinowski, *Journal d'ethnographie*, Paris, Seuil, 1985 ; *Une théorie scientifique de la culture et autres essais*, Paris, Le Seuil, 1968.

Bien qu'il n'en soit évidemment pas exempt ce journal ne témoigne pas uniquement d'une subjectivité marquée au coin du mépris, de la condescendance ou de l'occidentalocentrisme. Il s'emploie à décrire la démarche à laquelle Malinowski s'astreint pour que cette subjectivité, pour ne pas dire sa subjectivité, soit mise au service d'une description qui puisse se révéler une entreprise propice à décrire et comprendre une culture, celle des Malu de Nouvelle-Guinée et des îles Trobriand avec laquelle il ne se sent pas particulièrement d'affinités électives, quoiqu'elle constitue l'objet de son étude. Lu dans cette optique, son journal suscite un tout autre intérêt qu'on ne pourrait démontrer ici qu'en accéléré. Il donne acte à l'épistémologie de la connaissance pratique dont il a été précédemment question.

La fille de Margaret Mead et de Gregory Bateson, Marie-Catherine, en posant un regard sur ses parents ¹, l'a résumée mieux que personne. En évoquant leurs enquêtes de terrain, elle mentionne à propos de la démarche poursuivie que « Margaret ainsi que Gregory développèrent un style : ils collectaient des données d'observations dans l'espoir que, quelques riches et déroutantes qu'elles puissent paraître de prime abord, ils parviendraient à localiser des points de repère quand les choses « prendraient un sens » et se mettraient en place. Dans de tels moments de pénétration cognitive, ils examinaient les points de convergence au sein de la culture étudiée et aussi les lieux de réaction personnelle ». Elle ajoute, pour bien fixer cette démarche, qualifiée de pénétration cognitive, que « le praticien engagé dans une thérapie fonctionne également de cette façon-là ; il est animé d'un mouvement pendulaire entre l'impératif de sa tâche d'autoconnaissance et celle de compréhension de son patient, et il sait que, sans cette double intuition cognitive, la connaissance n'existe pas. Réellement, j'ai toujours conçu cet effort de prise de conscience et d'utilisation systématique des processus internes selon les termes qu'a employés Erik Erikson pour décrire la méthode clinique comme une « subjectivité disciplinée ² ».

L'expression « subjectivité disciplinée » empruntée à Erikson ne saurait mieux définir la description. L'anthropologie contemporaine a su la circonscrire dans l'observation participante. En effet, son développement montre que l'anthropologie n'a pu s'affirmer « qu'en se décentrant méthodiquement par rapport non seulement à l'Occident, mais par rapport à tous les univers culturels de référence auxquels appartiennent par leur naissance ou leur éducation les anthropologues ». Si l'étude se voulant scientifique des cultures appartient par ricochet à une culture bien déterminée, celle-ci est une « culture engendrée par une pratique scientifique qui se soumet à des critères, à des méthodes de vérification et poursuit des objectifs qui n'ont rien à voir avec les critères et

¹ Marie-Catherine Bateson, *Regards sur mes parents*, Paris, Le Seuil, 1989.

² *Ibid.*, p. 205. Pour une discussion plus large à ce propos, voir Gilles Houle, « L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique », dans Eugène Enriquez et al., *L'analyse clinique en sciences humaines*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1993, pp. 39-53.

objectifs des univers culturels spontanés enchâssés dans le fonctionnement des sociétés historiques ¹ ».

Une discipline se fait donc jour en anthropologie dans l'observation participante des cultures ou des sociétés. Elle fait appel à des « critères », des procédés méthodologiques en vertu desquels décrire ces objets devient possible par le truchement d'observations et d'informations marquées par une connaissance pratique susceptible d'aiguiller leur description. À telle enseigne, il convient d'évoquer une *objectivation* participante pour bien caractériser la description, que celle-ci trouve son office soit en anthropologie, soit en sociologie. En effet, sous l'arbitrage de ces « critères » et procédés méthodologiques, se constitue un chiasme épistémologique par lequel la description trouve sa forme tout en s'ouvrant à cette fin à la « participation » de la connaissance pratique dont sont dotées les observations et les informations recueillies sur le terrain. Elle est en cela, à n'en pas douter, une objectivation participante. L'expression est analogue à celle qu'utilise Pierre Bourdieu pour désigner le même acte : « l'objectivation du sujet objectivant ». À cet égard, l'objectivation est participante dans la mesure où le « sujet objectivant », en l'occurrence le sociologue ou l'anthropologue qui décrit un objet d'étude, participe à l'objectivation de ses propres dispositions et positions sociales en les exprimant de manière à ce qu'elles n'infléchissent pas sa description. Cette dernière se présente alors sous une forme objective puisque la mesure est donnée des dispositions et positions sociales auxquelles se rattachent l'habitus du sujet objectivant qui la constitue.

Chez Bourdieu, l'objectivation participante consiste en cette mise au jour de la position dans le champ social de qui vise à décrire un objet d'étude. Si, à n'en pas douter, cette position a son importance, elle ne peut à elle seule déterminer ce par quoi se constitue la description. Cette dernière ne saurait se réduire à la position sociale de qui la constitue, laissant croire de cette manière que ce travail sociologique n'est marqué que par cet accent social, voire, à bien des égards, éthique ou politique. Bourdieu lui-même consent à le reconnaître. Il rappelle en effet que le travail des sociologues dérive d'une disposition particulière, mieux, d'une posture ou « si l'on veut, un habitus scientifique, c'est-à-dire une certaine manière particulière de construire et de comprendre la pratique [sociale] dans sa logique spécifique, temporelle notamment », reconnaissant ainsi que les « objets d'étude sont construits ² ».

L'accent est alors placé sur le plan proprement épistémologique en vue de déterminer ce qu'est l'objectivation participante en sociologie. À vrai dire, cette dernière a été contrainte de se doter de critères et de procédés pour bien démarquer la connaissance qu'elle avance de son propre chef, outrepassant ainsi les positions sociales de qui se réclame de la sociologie, de l'entreprise à laquelle elle oblige d'office en tant que science.

¹ Maurice Godelier, « L'anthropologie sociale est-elle indissolublement liée à l'Occident, sa terre natale ?, *Revue internationale des sciences sociales*, no 143, 1995, p. 177.

² Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 96.

- 5 -

Une épistémologie de la connaissance pratique

[Retour à la table des matières](#)

L'objectivation de tout répondant à l'entretien sociologique se construit donc au moyen de critères et de procédés par lesquels, selon Bourdieu, le sociologue est « capable de se mettre à sa place en pensée ¹ », d'amener l'histoire dont témoigne son habitus sur le plan des dispositions et positions sociales sur lequel se construit la théorie sociologique propre à l'expliquer. Il s'explique clairement à ce propos : « Tenter de se situer en pensée à la place de l'enquêté, c'est se donner une *compréhension générique et génétique* de ce qu'il est, fondée sur la maîtrise (théorique ou pratique) des conditions sociales dont il est le produit ² ». L'entretien sociologique amorce une description par laquelle les « conditions sociales » de la misère s'éclairent en fonction d'une *compréhension générique et génétique* de ce que livre son répondant, la connaissance qu'il a de la misère, et qui est sans nul doute foncièrement pratique. Si cette compréhension est à nouveau trop abusivement associée à une « maîtrise pratique », laissant croire que l'expérience pratique de dispositions et positions sociales suffit pour en avoir une maîtrise, cette dernière relève aussi, et sans doute surtout, d'une « maîtrise théorique » des « conditions et des mécanismes sociaux dont les effets s'exercent sur l'ensemble de la catégorie sociale dont fait partie [l'interviewé] et des conditionnements inséparablement psychiques et sociaux associés à sa position et à sa trajectoire particulières dans l'espace social ³ ».

Cette maîtrise théorique découle de la compréhension générique et génétique dont témoigne la description. Qu'est véritablement cette dernière ? Elle se ramène essentiellement, selon les mots mêmes de Bourdieu, à « la mise à jour des structures immanentes aux propos conjoncturels tenus dans une interaction ponctuelle qui, seule, permet de ressaisir l'essentiel de ce qui fait l'idiosyncrasie de chacun [des agents sociaux] et toute la complexité singulière de leurs actions et de leurs réactions ⁴ ».

¹ Pierre Bourdieu (dir.), *La misère dit monde*, Paris, Seuil 1994, p. 910.

² Idem, *ibid.*

³ Idem, *ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 916.

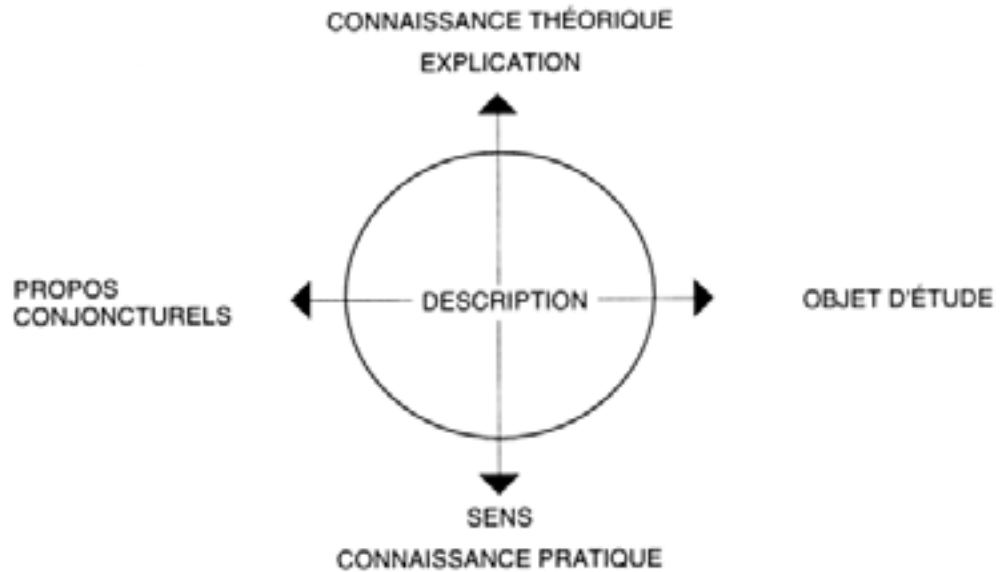
La compréhension générique et génétique se résume ainsi à porter au jour des « structures immanentes », que Bourdieu envisage comme des dispositions et positions sociales propres à un habitus, de « propos conjoncturels » émanant par exemple, de l'entretien sociologique choisi pour appréhender la misère. Cette dernière s'éclaire alors génétiquement par les « conditions et mécanismes sociaux » qui contribuent à ce qu'elle caractérise de façon générique des dispositions et positions sociales que Bourdieu nomme des « positions de misère ».

La compréhension générique et génétique met d'abord en jeu le statut de connaissance pratique reconnu aux « propos conjoncturels » tenus dans le cadre de l'entretien sociologique. Elle consiste à reconnaître que ces propos se forment en fonction de cette connaissance pratique, que ces propos revêtent une forme par laquelle ils se comprennent. En d'autres mots, découlant de la connaissance pratique, ces propos se présentent sous une forme qui les constitue comme données empiriques. Cela exige que ces dernières soient « déformées », déconstruites pour peu que ce dernier mot ne soit pas entendu au sens que lui donnent les théories postmodernistes sur lesquelles nous aurons bientôt à revenir. Par déconstruire, on entend ici décrire ces propos dans l'ordre même de ce qu'ils sont en vue de mettre en exergue la forme par laquelle se reconnaît la connaissance pratique. De telle sorte, il est ainsi possible d'en avoir une « maîtrise théorique » apte à reconnaître la forme sous laquelle se présentent les « structures immanentes » dans cette connaissance pratique.

L'objectivation participante s'établit donc en fonction de la « maîtrise théorique » des « propos conjoncturels », maîtrise qui peut être certes liée à une expérience pratique sans que celle-ci suffise à lui donner corps. Cette « maîtrise théorique » tient de fait à la compréhension que l'on a des « propos conjoncturels », plus largement aux données empiriques qui servent à décrire l'objet d'étude. C'est par elle que la connaissance pratique dont sont pourvues ces données se soude à la connaissance sociologique qui émane de la détermination de l'objet d'étude. L'interprétation se joue donc dès que le sociologue attache aux « propos conjoncturels » le sens qu'il en déduit pour décrire son objet d'étude. La description se révèle ainsi un véritable chiasme épistémologique dont le schéma suivant donne un aperçu.

Le tracé du schéma peut suggérer l'idée du « cercle herméneutique » pour caractériser ce qu'est la description en sociologie. En bref, ce cercle illustre la nature de la démarche qui préside à toute connaissance interprétative à laquelle est souvent associée la sociologie, de même que la connaissance qui en découle. L'image du cercle laisse entrevoir que la connaissance à laquelle aboutit la sociologie est de même nature que celle de laquelle elle s'inspire pour mettre au jour son « explication », comprise au sens d'une *interprétation*. Cette « explication » est de nature subjective puisqu'elle découle d'une démarche compréhensive et interprétative pour laquelle les traditions herméneuti-

ques en philosophie et en philologie n'offrent pas les démarches et procédés parfaitement réglés de la science, mais un « art de comprendre ¹ ».



La sociologie serait une connaissance interprétative en raison même de son objet, pour faire écho aux premiers chapitres de cet ouvrage. En effet, son objet est pourvu d'une connaissance pratique dont la pierre d'assise est en réalité le déroulement de l'histoire des sociétés et son développement. Cet objet s'offre à la sociologie sous l'indépassable contrainte du développement historique dont témoigne sa connaissance pratique. Le décrire revient donc à bien des égards à embrasser l'histoire dans sa totalité afin d'avoir de cette connaissance une « maîtrise pratique » propre à l'éclairer selon une théorie, une « maîtrise théorique », qui serait alors mise au service de l'objectivité que requiert toute explication scientifique. Une telle description peut être certainement déclarée impossible.

¹ Hans Georg Gadamer, *L'art de comprendre. Herméneutique et tradition philosophique*, Paris, Aubier, 1982.

- 6 -

La « description définie » en sociologie

[Retour à la table des matières](#)

C'est dans cette perspective que s'affirme la position selon laquelle l'explication qui découle de la connaissance sociologique reste, tout compte fait, ancrée dans « des contextes historiques, indexée sur des configurations historiques... non intégralement définissables par « description définie ¹ ». Par « définie », on entend cette qualité qu'aurait la description d'indexer ces contextes historiques à des dénominations abstraites qui les préparent ainsi à une manipulation formelle au sein d'une connaissance proprement théorique. La sociologie se rapproche à cet égard de l'histoire ou de la science historique, bien qu'il soit risqué d'avancer un tel nom. Toutes deux sont placées devant ce que Jean-Claude Passeron qualifie de « fait épistémologique princeps », ou l'impossibilité « de stabiliser, fût-ce provisoirement, une théorie, c'est-à-dire une langue protocolaire de description et d'interprétation ² » capable de régler la connaissance qu'offre une entreprise comme la sociologie.

L'histoire de la sociologie, comme celle de l'anthropologie, ne saurait souscrire complètement et définitivement à une telle injonction qui incite à renoncer à l'objectivation que commande la science. La description en sociologie pointe au contraire des efforts faits en ce sens. Elle se fait l'adepte d'une sorte de « protocole » susceptible de substituer aux contextes historiques des dénominations abstraites par lesquelles la sociologie s'affirme comme une entreprise d'objectivation. La description en sociologie s'affiche ainsi en fonction d'une écriture qui se révèle la cheville ouvrière du protocole par lequel la théorie se fixe de façon stable. Selon ce protocole, une démarcation s'établit entre les mots liés aux contextes historiques et le vocabulaire théorique apte à transposer ces derniers en un objet d'étude qui dispose à la connaissance sociologique.

Le regard neuf jeté de nos jours sur la tradition de l'École de Chicago, en particulier sur les études d'Everett Cherrington Hughes, conduit Jean-Michel Chapoulie à reconnaître que ce protocole s'exprime par une sorte de « méthode comparative [qui] n'est pas seulement un moyen qui permet au chercheur de terrain de parvenir à un point de vue objectivant sur ses propres activités et ainsi d'exercer un certain contrôle sur celle-ci. Elle est également

¹ Jean-Claude Passeron, « Anthropologie et sociologie », *Raison présente*, no 108, 1993, pp. 8 et 10.

² Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, p. 59.

l'instrument principal qui lui permet de se dégager des représentations constituées de l'objet qu'il étudie, et de celles, particulièrement prégnantes, qui sont associées au point de vue pratique qui lui est familier ¹ ». La description, par l'écriture qu'on en fait, met en parallèle les mots ou catégories qui évoquent la connaissance pratique et celles auxquelles est assignée la fonction épistémologique d'en rendre raison. Elle débouche ainsi sur la « construction explicite de catégories d'analyse dégagées des points de vue pratiques des différents acteurs sociaux. Ces catégories d'analyse, construites par une démarche inductive, permettent le recueil plus rigoureux de données et la présentation de descriptions précises et systématiques, et non vagues ou anecdotiques, comme le sont tant de descriptions ethnographiques ² ».

La description témoigne plus précisément de la façon dont se transposent les données empiriques dans un vocabulaire théorique, et celui-ci se veut une langue protocolaire susceptible de les éclairer en tant qu'objet d'étude propre à la sociologie. En d'autres mots, l'objectivation participante se révèle ainsi au grand jour. Cette objectivation participante dont rend compte la description renferme un « protocole » qui est pour tout dire une sorte de « théorie », une *théorie en acte*. Par cette expression, on veut signifier des procédés qui règlent la transposition des données empiriques en une description propre à les présenter sous forme d'un objet d'étude sociologique. En cela la description est, d'après Gilles-Gaston Granger, « une sorte de début d'insertion de l'objet décrit dans un système opératoire qui en prépare la manipulation formelle ³ ».

La description est donc une théorie en acte puisqu'elle ne s'affiche pas sous la forme d'une méthode au sens où l'entend l'épistémologie, c'est-à-dire de démarches et procédés clairement réglés, largement indépendants de l'objet à l'étude. Elle se révèle néanmoins une « théorie » puisque la description insère les données par lesquelles se reconnaît l'objet dans sa forme empirique dans un vocabulaire propre à le manipuler en fonction d'opérations que gouverne une connaissance théorique, celle de la sociologie.

¹ Jean-Michel Chapoulie, « Everett Cherrington Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. XXV, no 4, 1984, p. 599.

² Jean-Michel Chapoulie, « Préface », dans Howard S. Becker, *Outsiders*, Paris, A.-M. Métailié, 1985, p. 21.

³ Gilles-Gaston Granger, « Définir, décrire, montrer », *Alfa*, vol. 5, 1992, p. 4.

- 7 -

La description considérée comme « théorie »

[Retour à la table des matières](#)

La description témoigne sur le vif de cette objectivation participante qui n'est autre que l'objectivation de la saisie subjective par laquelle les faits sont transformés en un objet d'étude propres à les expliquer. Elle place au premier plan l'objet d'étude dans sa forme empirique comprise comme étant la forme par laquelle se présentent pratiquement les faits dans la connaissance. En termes plus précis, l'objet d'étude y est révélé sous la forme dont le pourvoir le sens commun que la suite de la démarche d'analyse s'ingéniera à déterminer, voire à transposer en des coordonnées abstraites. La description constitue cette phase préalable par laquelle se fixe l'objet d'étude. Elle consiste à circonscrire un puzzle dans ses divers morceaux qu'elle parvient à distinguer dans la mesure où il est reconnu que leur forme est orientée en un sens tel qu'ils puissent être assemblés et donner forme à la figure qu'ils représentent en l'occurrence l'objet d'étude.

C'est de cette façon que l'on doit comprendre Giddens quand il affirme que la « description de l'action exige de bien connaître les formes de vie dont cette action est l'expression ¹ ». En d'autres mots, l'action est constituée sous la forme de la vie sociale et la sociologie est tenue d'en prendre la mesure quand elle se propose de l'adopter comme objet de son étude. Elle doit prendre acte que la forme dont est pourvue l'action est la connaissance, immédiate ou pratique, qu'est le sens commun. La description en amorce la transformation en une autre forme de connaissance qu'est la connaissance sociologique visant des rapports sociaux en tant qu'explication.

C'est par la description que s'entrecroisent deux formes de connaissance et qu'ainsi se règle la transformation d'une forme de connaissance à une autre afin que la première puisse être envisagée sous la forme d'une connaissance qui opère un détour par le royaume des abstractions. Succinctement, la description consiste donc à porter au jour l'objet d'étude tel qu'il se présente sous la forme de faits pourvus du sens commun. La définition de l'objet d'étude souscrivant à la visée de la sociologie, les faits sont donc d'entrée de jeu envisagés, dans cette optique, sous un plan qui permet de s'écarter du sens com-

¹ Anthony Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1987, p. 51.

mun sans que cela ne porte préjudice à son statut de connaissance pratique. En effet, par sa définition même, obéissant à la visée vers laquelle doit incliner la sociologie comme connaissance, l'objet d'étude recherché provoque une réduction des faits, c'est-à-dire leur transformation sous la forme qui prête à leur explication en termes de rapports sociaux. Les faits ne sont donc plus alors conçus comme une action qui répond à une connaissance pratique ou immédiate. Ils sont désormais envisagés comme une action dont la forme pratique doit être transformée de manière à pouvoir en dégager les propriétés qui permettent de l'expliquer par des rapports sociaux.

En définitive, la description représente un véritable chiasme épistémologique. Elle prend corps en jetant un pont entre deux formes de connaissance dont la définition de l'objet d'étude constitue la pierre angulaire. En effet, par son intermédiaire, les faits sont réduits ou, de préférence, transposés en une forme qui rend saisissable les rapports sociaux qui les déterminent. C'est par sa définition que l'objet d'étude suscite la transformation de la connaissance pratique dont sont pourvus les faits sociaux en une autre connaissance, sociologique, qui s'en distingue en leur imposant une forme qui tend à mettre au jour des rapports sociaux. Contrairement à une position trop fortement ancrée en sociologie, voire en science, la description incite pas à faire fi de cette connaissance pratique, pour ne pas dire du sens commun. Elle doit plutôt marquer sa transformation en une autre forme de connaissance, scientifique, qui prend acte de son caractère irréductible.

Il est juste par conséquent d'évoquer le mot de *théorie* pour définir la description et, en ce sens, il est permis de parler de théories descriptives. En effet, décrire n'est pas seulement classer et ordonner, quoi que ce soit malgré tout le cas et que pour y parvenir, il faille une « théorie » dans le sens où se révèlent nécessaire des règles et procédés bien définis pour pouvoir être rigoureusement suivis. En d'autres mots, classer et ordonner témoignent de l'existence d'une théorie qui, bien qu'elle s'ébauche sur le vif, ne doit pas néanmoins être passée sous silence.

Une telle théorie témoigne en outre d'une compréhension qui ne saurait faire oublier que décrire, c'est aussi comprendre. Le puzzle ne peut être reconstitué que si, au cours de ce processus, on prend conscience que ses morceaux doivent être orientés en un certain sens pour pouvoir être assemblés et donner corps à la figure initiale. Cette orientation vers laquelle ils s'infléchissent constitue en réalité la forme dont sont pourvus les faits par la connaissance pratique, alias celle de sens commun que la description est tenue de comprendre. En effet, pour que ces morceaux puissent être classés et ordonnés, la description doit nécessairement tenir compte de leur forme sinon il est illusoire d'attendre d'elle que les morceaux soient correctement repérés.

La description requiert par conséquent une clef de voûte au moyen de laquelle chaque morceau peut être virtuellement compris. Or cette clef de voûte ne peut être qu'une théorie dont la nature compréhensive s'inspire de la forme des morceaux au gré de leur description. Cette théorie compréhensive n'est

autre que la saisie subjective des faits précédemment évoquée. Elle est donc bien une théorie, une théorie en acte par surcroît puisqu'elle s'établit au fil de la description elle-même, par la compréhension de la connaissance dont sont pourvus les faits appelés à être décrits en un objet d'étude. Que cette compréhension soit immédiatement transposée sur le plan méthodologique requis par la description en vue de définir objectivement un objet ne doit pas faire oublier que le sens commun est partie prenante de sa définition.

La méthodologie sociologique propose à cette fin un éventail de démarches et de procédés dont certains ont atteint le stade technique. Sans mettre en cause leur pertinence, force est d'admettre que pour nombre d'entre eux, il est malaisé de saisir exactement cette théorie en acte maintes fois ramenée à une technique. En effet, en parvenant à ce statut, les techniques d'analyse laissent sous-entendre que la réduction qu'elles opèrent est proprement instrumentale, tant la « théorie » qui en est le moteur tend à se dérober sous cet aspect. L'analyse automatique du discours¹ est sans contredit l'entreprise méthodologique qui est allée le plus loin en ce sens. Son échec est venu rappeler que la réduction des faits comporte indéniablement une « théorie », c'est-à-dire une élaboration soumise aux contraintes de l'étude d'un objet que son aspect technique ou instrumental ne peut complètement résoudre.

Loin toutefois de rejeter cette caractéristique en fonction de laquelle ces démarches et procédés font la preuve qu'ils sont rigoureusement réglés, elle ne doit pas reléguer dans l'ombre la théorie en acte qui gouverne l'imagination méthodologique nécessaire à la mise en évidence de l'objet d'étude tel qu'il se présente d'emblée dans les faits. En d'autres mots, bien que fournissant les preuves d'une rigueur à laquelle elles doivent aspirer, ces techniques ne doivent pas non plus faire oublier que celle-ci est « inspirée » par les faits auxquels une réduction est imposée afin de les envisager comme objet d'étude. Si, pour y parvenir, la forme dont les faits sont pourvus doit être transformée, voire transposée en coordonnées abstraites, cela n'est possible que si l'on assimile cette forme à une connaissance, celle qui caractérise le sens commun. La méthodologie invoquée par réduction a donc cette difficulté d'être « à la fois expressive de la démarche subjective du penseur et du contenu objectif de ce qui est pensé. Mais c'est en dernière analyse par ce contenu que la méthodologie est fondée puisque si elle exprime la démarche de la pensée, celle-ci exprime la nature de ce qui est pensé² ».

La description soulève ce problème avec acuité. En effet, si décrire doit être compris, selon Granger, comme la « désignation d'éléments distingués », cela n'est possible a) qu'au vu d'un objet d'étude désignant une visée de connaissance par laquelle s'impose une réduction des faits ; b) qu'en prenant note de la forme de ces éléments afin qu'elle puisse être convertie en une autre forme susceptible de l'expliquer. En conséquence, décrire signifie plus que la

¹ Michel Pêcheux, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

² Maurice Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*, tome II, Paris, François Maspero, 1969, p. 34.

description au sens où ce mot est habituellement entendu. La description relève aussi d'une compréhension des faits puisque la saisie de ceux-ci requiert que leur forme soit prise en compte et que cette dernière inspire les actes de pensée par lesquels cette compréhension prend sa propre forme en tant que connaissance sociologique.

La description se révèle donc une manière de théorie, indispensable de surcroît, tant l'explication à laquelle doit incliner la sociologie, comme science, doit y prendre appui. L'épistémologie des sciences exactes rappelle opportunément que les théories explicatives vers lesquelles la sociologie doit tendre ont été précédées de théories descriptives. « Les théories descriptives, rappelle Gilles-Gaston Granger, fournissent essentiellement un cadre pour la description des faits, ce qui est un pas considérable. L'apport théorique, dans les sciences humaines [comme la sociologie], se réduit assez souvent à cela. Proposer des principes provisoires de classification des faits et des objets, c'est déjà imposer une certaine méthode d'abstraction, éventuellement de hiérarchisation et de mesure, préliminaire à toute théorisation plus poussée. Les sciences naturelles et la chimie n'ont pas commencé autrement ¹ ».

En ce sens, la description ethnographique, qui semble à première vue s'opposer à la formulation de théories explicatives, de théories opérant un détour par le royaume des abstractions, fournit au contraire les conditions idéales pour l'y atteindre. Étant considérée comme l'étude descriptive par excellence, la description ethnographique met en lumière les principes en fonction desquels une réduction s'impose aux faits empiriques afin de les constituer en un objet d'étude par lequel s'amorce leur explication. Allant plus loin sous ce rapport, elle fournit la clef de la transformation ou de la transposition des faits en des coordonnées abstraites qui donnent forme à une théorie explicative. En effet, pour autant que soient clairement exposés les principes auxquels préside la définition de l'objet d'étude, il est possible de saisir à l'œuvre la transformation de la forme pratique des faits en des coordonnées abstraites marquant le passage d'une connaissance pratique vers une connaissance ayant pour visée la formulation d'une théorie.

¹ Gilles-Gaston Granger, « Théorie et expérience », dans Jean de la Campagne (dir.), *Philosopher*, Paris, Seuil, 1979, p. 348.

- 8 -

Le langage comme intermédiaire de la description

[Retour à la table des matières](#)

Le langage représente le meilleur moyen de saisir ce passage avec le plus de clarté. Car, sans qu'il soit besoin d'insister sur ce point, le langage s'impose à la sociologie parce que les données dont elle procède ainsi que les faits qui sont appelés à devenir son objet sont formulés par son intermédiaire. Que ce soit sous forme d'archives, de procès-verbaux ou de réponses fournies à un questionnaire, les données de la sociologie sont toujours communiquées sous des formes langagières. La description de l'objet d'étude suscite des opérations de réduction - d'abstraction¹ pour mieux dire - qui peuvent être mises en valeur par un jeu entre des formes langagières qui soulignent leur différence. En effet, la description utilise le langage qui donne forme aux données et celui qui met en forme les procédés nécessaires à leur réduction ou abstraction. La forme langagière *immédiatement* présente dans les données témoigne de la connaissance pratique. Le langage a ainsi pour qualité de donner du corps à la connaissance directement liée à l'action sociale ou à l'expérience qu'en ont ses acteurs, connaissance évoquée sous le nom de sens commun. L'histoire de vie est le parfait exemple de telles données en sociologie.

La description suscite par ailleurs une forme langagière qui s'oppose à la forme pratique du langage en venant déterminer les données sous l'aspect d'un objet d'étude qui témoigne d'actes de la pensée par lesquels la connaissance abstraite à laquelle doit s'astreindre la sociologie est désormais possible. En définitive donc, les formes langagières en présence sont porteuses de formes de connaissance que la description met en jeu. Ces dernières témoignent d'usages du langage selon des formes dont la description doit précisément marquer la différence tout en l'exploitant pour bien déterminer l'objet d'étude.

En ce sens, dans sa constitution même, la description doit mettre en évidence ce va-et-vient du langage au moyen duquel s'effectue le passage de la forme qu'adoptent les données relatives aux faits vers celle qui les transpose dans le registre de l'abstraction. Si l'on préfère, la description doit donner une vue complète des procédés et opérations par lesquels les données sont transformées en un objet d'étude qui prend la forme de coordonnées abstraites dont

¹ Pris dans son sens le plus littéral d'« isoler par la pensée »

l'exploitation conduira à la définition de l'explication. En termes plus imagés, la description doit d'abord dissoudre la forme que prennent les données au gré des usages différenciés du langage pour ensuite les reconstituer sous forme d'un objet d'étude qu'expriment parfaitement des coordonnées abstraites propres à la formulation d'une théorie.

La description doit prendre acte du fait que les données de la sociologie se présentent d'emblée sous une forme de connaissance : celles des acteurs sociaux. Elle se complique lorsque ces données ont été élaborées en une autre forme de connaissance, par exemple des archives, des procès-verbaux ou des statistiques. Telles quelles, ces données trahissent alors leurs finalités sociales - mêlées à la justice, à la bureaucratie, à la politique, à l'administration économique - et la liste est loin d'être épuisée. En conséquence, les données sont teintées de ces diverses couleurs. L'état civil, par exemple, répond aux besoins de la gestion sociale afférente à l'administration publique et aux institutions politiques, gestion qui se reconnaît à des procédés cognitifs orientés selon les finalités de l'administration publique ou du jeu politique ¹. La description consiste donc à porter au jour les finalités et les procédés cognitifs que révèle la forme des données : informations statistiques ou pièces d'archives.

Les thèses de Michel Foucault en ont bien souligné l'incidence. Les documents produits à tout sujet - tant la vie biologique que la vie sociale - comportent un discours, lequel « ne doit pas être pris comme l'ensemble des choses qu'on dit, ni comme la manière de les dire. Il est tout autant dans ce qu'on ne dit pas, ou qui se marque par des gestes, des attitudes, des manières d'être, des schémas de comportement, des aménagements spatiaux. Le discours, c'est l'ensemble des significations contraintes et contraignantes qui passent à travers les rapports sociaux ² ». Le discours que recèle tout document, est associé sans hésitation par l'auteur au pouvoir sinon à un contrôle de nature policière, de telle sorte qu'il est une « arme de pouvoir, de contrôle, d'assujettissement, de qualification et de disqualification, qu'il est l'enjeu d'une lutte fondamentale ³ ». Le discours, ou tout document qui en porte l'empreinte, trahit l'« épistèmè » en vertu de laquelle la connaissance qu'il englobe marque un « enfermement » dont les sociétés occidentales ont su tirer un bon parti. Le succès de ces thèses ne saurait faire oublier leur exagération. Selon nous, il est plus exact de penser que les documents ou sources desquels la sociologie tire ses données témoignent de finalités que l'on doit plutôt considérer comme des visées auxquelles la connaissance a dû souscrire pour répondre à des besoins sociaux comme celui de la gestion de la vie sociale imposée par l'administration publique ou bureaucratique.

¹ Sur ce point, voir Nicole Ramognino, « L'observation, un résumé de la réalité », *Current Sociology*, vol. 40, no 1, 1992, pp. 55-75.

² Michel Foucault, « Le discours ne doit pas être pris comme », dans *Dits et écrits*, tome III, Paris, Gallimard, 1994, p. 123.

³ Ibid., p. 124. On notera au passage que les dernières lignes ont clairement inspiré les thèses de Bruno Latour évoquées au début de ce chapitre.

En conséquence, la description doit d'abord mettre en évidence ces visées et les procédés cognitifs que révèlent les formes langagières particulières aux données. Elle doit les dégager de leur gangue afin que les données puissent se livrer objectivement, c'est-à-dire en tant qu'objet dont la forme prête à l'étude sociologique. Moralité : les données ne sont jamais « données » en sociologie. Elles présentent d'office les faits dans un langage dont la forme indique la visée ou la finalité qu'il faut prendre en compte. Les données démographiques et statistiques des institutions gouvernementales fournissent un exemple éloquent à ce propos. Elles souscrivent, par définition, à la visée à laquelle sont contraints les États d'envisager la société sous la forme d'une connaissance propice à leur intervention selon un pouvoir et des intérêts partisans. La sociologie doit en prendre acte dans l'utilisation potentielle de telles données collectées en vue de son objet d'étude. A cette fin, elle ne saurait les épouser en fonction de la forme langagière propre à l'orientation que l'État adopte dans la connaissance de la société. Il lui faut neutraliser ce « langage » en reformulant les données en fonction de sa propre visée.

Il ne saurait en être autrement pour toutes autres données, y compris celles qui ont pour forme le sens commun. On aurait tort d'assimiler cette forme au degré zéro à cause de l'apparence « naturelle » du langage. Les faits s'y présentent sous une forme qui témoigne d'une visée de la connaissance. Cette visée, on l'a vu plus haut est de nature pratique, au sens d'une *routine* si l'on conserve l'idée développée par Anthony Giddens et Pierre Bourdieu. Les faits sont mis en forme en fonction de l'expérience immédiate des contraintes de l'action sociale, déterminant ainsi l'orientation de la connaissance qui, en conséquence, est et ne peut être que pratique.

La description doit nécessairement prendre acte de cette orientation pratique dont la connaissance qu'est le sens commun pourvoit les faits en fonction d'une forme à laquelle le langage donne tout son relief. Le langage est l'intermédiaire par lequel peut être neutralisée l'orientation pratique dont le sens commun en tant que connaissance modèle les faits de manière qu'ils puissent ainsi être envisagés comme objet d'étude.

Cette neutralisation des formes langagières revêtues par les données peut être appliquée par un traitement technique qui s'inspire de modèles linguistiques et sémiologiques sur lesquels il est vain de s'étendre ici. La description ainsi réalisée révèle l'objet d'étude sous sa forme empirique en neutralisant les formes langagières des données, c'est-à-dire en montrant sur le vif les formes que le langage lui attache, afin de mieux s'en écarter. Cela fait la description peut alors convertir l'objet d'étude ainsi révélé sous sa forme empirique dans une forme théorique formulée en langage sociologique.

Les modèles linguistiques et sémiologiques entraînent à penser que le langage peut atteindre un niveau neutre suffisamment imperméable au langage sociologique. La description se voit ainsi exempte du danger d'imposer une forme théorique à l'objet d'étude sous couleur d'une forme empirique faussement révélée par des techniques en apparence fiables. La description techni-

que des données doit donc être relativement indépendante du langage sociologique par lequel s'introduit la forme théorique à laquelle oblige la sociologie. Si elle est contrainte d'en adopter la visée, la description doit obligatoirement donner libre jeu à la forme empirique de son objet d'étude puisqu'il témoigne d'une réduction des faits.

La description met donc en oeuvre des formes de langage qui, en accusant leur différence, affichent le passage de la forme pratique sous laquelle se présentent les données à leur forme théorique définie en fonction du langage propre à la sociologie. Wittgenstein, à l'époque, a bien vu la description de cette façon quand, dans la seconde partie de son oeuvre, il invite à « clarifier » la « logique du langage ». La description seule peut remplir cet office et cela suffit à l'auteur pour l'opposer à l'explication. « Notre erreur, signale-t-il, est de rechercher une explication là où nous devrions concevoir les faits en tant que « phénomènes originels ». Là où nous devrions dire : tel ou tel jeu de langage se joue. Ce n'est pas de l'explication d'un tel jeu de langage par nos expériences vécues qu'il s'agit, mais de la constatation du jeu de langage ¹ ». La description est, quant à nous, un prélude à l'explication puisque celle-ci naît de ce jeu qu'elle a pour dessein de révéler.

Le chapitre suivant est consacré aux caractéristiques du langage sociologique en fonction duquel s'établit l'explication attendue de cette science qu'est la sociologie.

¹ Ludwig Wittgenstein, *Tractatus logico-philosophicus suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, 1961, p. 300 (§ 654 -§ 655).

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 6

La théorie sociologique et son écriture

[Retour à la table des matières](#)

La description sociologique ne peut donc se ramener à une joute ès rhétorique qui aurait pour tactique d'assimiler à des faits les phénomènes manifestés au cours d'une expérience pratique. En sociologie comme en toute autre science, la description se donne pour but de mettre en lumière un objet d'étude, un but pressenti bien avant la forme rhétorique et la stratégie qui ont contribué à le révéler. Qu'une science comme la sociologie puisse avoir l'aspect d'un texte n'enlève rien à ce but dont la teneur ne tient pas uniquement à des qualités rhétoriques ou esthétiques.

La mise en garde à propos de ces qualités rappelle que la description en sociologie doit composer avec la formulation des faits interprétés sous l'influence de l'expérience, dont les accents qualifiés par Gilles-Gaston Granger de chatoiements peuvent influencer sur le but ou la visée première de la description qui est de réduire les faits en un objet d'étude limité aux rapports sociaux. En définitive, c'est en fonction de cette visée que l'expérience interfère dans la description.

Par ailleurs, la description ne peut inconsidérément se prévaloir de l'expérience autobiographique comme le veut la tendance postmoderniste dans l'anthropologie d'obédience nord-américaine pour décrire son objet, la culture. La « culture comme texte » de Clifford Geertz ne signifie pas que la culture est un texte, mais bien qu'elle doit se comprendre comme tel par qui veut la décrire. Par un habile jeu de mots, décrire devient chez lui d'écrire, car le texte ne rend pas seulement compte de la culture, il la constitue sur papier, il lui donne forme par écrit. Le texte est en somme la matérialité des cultures décrites par l'anthropologie qui, le plus souvent, en sera un jour le seul vestige puisque les traditions orales et les coutumes finiront par disparaître sous le choc de la modernité.

La description de la culture n'est plus alors qu'une affaire de texte, la comparaison entre cultures qu'une affaire d'intertextualité, rien moins, au fond, qu'une affaire de traduction. La description consiste en un « rapport au texte », en un « rapport d'écriture » pour tout dire. De ce fait, il est permis d'affirmer que l'écriture dont témoigne la description permet à celui qui s'y livre de se déclarer l'auteur de la culture dont fait foi son expérience autobiographique. Il se sert d'elle pour démontrer, sinon convaincre de la valeur de sa description. En l'absence d'autres procédés que ceux de l'écriture, l'expérience autobiographique remplit sur un plan méthodologique une fonction de vicariance dont l'écriture constitue le principal tuteur. Est-il besoin de souligner que cela s'écarte des exigences de la science dans ce qui ressemble à une véritable démission ?

- 1 -

Les qualités littéraires de la science

[Retour à la table des matières](#)

La postmodernité qu'affiche l'anthropologie anglo-saxonne a le mérite de révéler, sinon d'illustrer l'importance de l'écriture en anthropologie et en sociologie comme par ailleurs en science.

L'histoire des sciences naturelles témoigne avec Buffon d'une période durant laquelle les qualités littéraires et les buts scientifiques se complétaient harmonieusement. Son *Histoire naturelle* révèle une élégance dans l'écriture qui ajoute au sérieux de la classification zoologique dont il est le créateur. En effet, elle témoigne d'un niveau très élevé de connaissance des diverses espèces animales soutenu par un style captivant. Les qualités littéraires, par leur diversité dont rend compte l'écriture, apportent à cette classification un sur-

croît de clarté et de précision. Le fait de bien écrire assure à la classification de Buffon et à la théorie qu'elle comporte une transmission rapide et un succès d'estime dans un large public. Les premiers volumes, publiés en 1749, soulèvent l'enthousiasme et sont rapidement épuisés. La même année, l'ouvrage est réédité.

Les qualités de son écriture et de son style élèvent la réputation du naturaliste à de hauts sommets. Il ne peut d'ailleurs s'empêcher d'en traiter ouvertement, de discuter publiquement des vertus de l'écriture qui contribuait à sa renommée. Lorsqu'il fut reçu à l'Académie française, le 25 août 1753, personne ne s'étonna que le naturaliste qu'il était aborde le style comme thème de son allocution. La chronique de l'époque veut que son discours de réception fut lui-même à la hauteur de la valeur littéraire dont il y était question. Il fut publié et il y eut au total une soixante d'éditions de son oeuvre qui contribuèrent ainsi au maintien de la réputation d'écrivain de Buffon.

Cette renommée, excessive par bien des côtés, fut toutefois raillée, voire décriée, par Flaubert notamment qui, dans son *Dictionnaire des idées reçues*, note de façon sarcastique au sujet de Buffon : « Mettait des manchettes pour écrire. » jamais cependant, à son époque, elle ne fut mise en cause au nom d'une préciosité affligeante pour la science. C'est vers la fin du siècle que les qualités littéraires qui avaient fait la fortune de Buffon, sa réputation quant à l'art de présenter ses découvertes et ses théories, commencent à lui causer préjudice. Ses écrits qui à l'origine jouissaient d'une vaste audience auprès des esprits scientifiques et du grand public, sont désormais raillés pour leur aspect de « romans scientifiques ». Ils sont bons à informer les amateurs, à distraire les femmes, mais leur lecture représente une pure perte de temps pour qui veut connaître scientifiquement les espèces animales et végétales.

Si les qualités du style faisaient naguère la force des écrits de Buffon, elles deviennent désormais suspectes : le style est propre à dissimuler des ratés sur le plan d'une science qui vise à connaître la nature pour ce qu'elle est en elle-même. Son style, trop brillant, vient distraire, sinon compromettre cette connaissance qui se veut objective pour ce qu'elle envisage les espèces naturelles en des objets qui, par définition, sont alors dépourvus de toutes les qualités sensibles qu'alimentent les artifices d'une écriture trop soignée. Buffon est finalement rejeté de sa discipline parce que jugé d'abord écrivain. Ce dernier est passible d'une accusation non pas seulement pour le motif de bien écrire, mais parce que bien écrire représente un art qui ne correspond pas, ou ne correspond plus au but que se fixe la science. En effet, Buffon est relégué en marge parce « qu'au heu de se poser un problème limité et de tenter de le résoudre par l'expérience [au sens de l'expérimentation] (...) il utilise ses expériences [personnelles] comme tremplin pour une méditation sur la nature en général ¹ ». L'habileté rhétorique qui, chez Buffon, atteint au brio ne parvient

¹ Jacques Roger, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 516.

au but, voire aux visées, dont se targue la science pour se démarquer de la littérature.

Les vicissitudes qu'ont connues *l'Histoire naturelle* et son auteur illustrent parfaitement le renversement du statut de l'écriture en science. Au XVIII^e siècle, les qualités littéraires et la démarche scientifique font bon ménage, prouvant ainsi la concertation qui s'établissait entre science et littérature, tandis que le XIX^e siècle en marque la différence, sinon la rivalité dont la sociologie sera d'ailleurs le témoin par excellence. En effet, la zoologie et la botanique modernes s'affirment à la fin de ce siècle en des écrits dépouillés des artifices du style qui font, en revanche, le succès et la popularité des ouvrages de vulgarisation.

La sociologie, encore embryonnaire à cette époque en France et en Allemagne ¹, est pour sa part entièrement livrée à la concurrence des écrivains et des romanciers. Balzac, dans sa préface à la *Comédie humaine*, publiée cent ans après *l'Histoire naturelle*, évoque Buffon et le sort que celui-ci a connu comme naturaliste. Il veut faire pour la société ce que ce dernier a fait pour la zoologie : classer les « espèces sociales » qui composent la société française et dépeindre leurs mœurs, ignorées des historiens eux-mêmes trop occupés par les grandeurs et les misères des États et de leurs élus.

Cette parenté avec l'histoire naturelle de jadis conduit Balzac à un *social botanizing*, note Henry James ² qui en son temps réunissait les qualités modernes de critique littéraire, c'est-à-dire la collecte et la description de faits sociaux relevés par une écriture, un style propre à représenter en leurs divers accents que ce dernier peut mettre en relief : l'authenticité.

La concurrence du roman avec la sociologie s'inaugure sous ce jour. Balzac, pour ne citer que lui, forme l'ambition de décrire la nature humaine dans *La Comédie humaine* dont l'écriture finement ciselée peut traduire la couleur authentique. Les heurs et malheurs de la société française de son époque peuvent être reconstitués en une copie qui se veut conforme à l'original. L'écriture donne sa force au portrait de société que Balzac trace dans son roman, avec lequel la sociologie du moment ne peut rivaliser à armes égales. Au point d'ailleurs que Balzac avait songé à l'intituler, non sans une pointe de provocation, *Études sociales*. Marx et Engels ne manquent pas de s'en instruire pour connaître la société française du XIX^e Siècle et ils se plaisent à reconnaître que Balzac leur a plus appris que les historiens et les philosophes sociaux bientôt appelés à devenir sociologues, les « Guizot *e tutti quanti* » selon leur formule sarcastique. La lecture des *Paysans* inspire à l'auteur du *Capital* une

¹ Sur ce point et le développement que j'en donne par la suite, il faut lire Wolf Lepenies, *Les trois cultures. Entre science et littérature l'avènement de la sociologie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1990 ; « Hommes de science et écrivains. Les fonctions conservatoires de la littérature », *Informations sur les sciences sociales*, vol. 18, no 1, 1979, p. 45-58.

² Henry James, « Honoré de Balzac », dans *Literary Criticism, French Writers, Other European Writers, The Prefaces to the New York Edition*, New York, Viking Press, 1984, p. 37.

description de l'usurier écrite dans un style de roman dont il loue les qualités sociologiques. « Dans son dernier roman, *Les Paysans*, Balzac - la profondeur de sa conception des rapports réels est particulièrement remarquable chez lui - montre de manière frappante comment le paysan, pour s'assurer les bonnes dispositions de son usurier, effectue pour lui, gratuitement, toutes sortes de travaux tout en restant persuadé qu'il ne lui fait de cadeau, puisque son propre travail ne lui coûte pas de dépenses en espèces. De son côté, l'usurier tue deux mouches d'un coup. Il économise une dépense de salaire et fait s'empêtrer de plus en plus le paysan - dont la ruine s'accélère parce qu'il ne consacre pas tout son travail à son propre champ - dans la toile d'araignée de l'usure ¹ ». Marx se réclame donc d'un roman pour souligner les répercussions qu'entraîne dans la vie du paysan la certitude que ce dernier obtient quelque chose sans rien donner en retour. Cependant que Balzac évoque des faits sociaux et historiques pour en dénoncer le caractère illusoire : comme quoi roman et sociologie peuvent faire la paire mais s'appuient dès le départ sur des visées qui permettent de les bien distinguer sous l'angle de la connaissance qu'ils ont pour but de produire.

Balzac n'hésitait pas lui-même à se qualifier non sans ironie de docteur ès sociologie, conscient de la valeur sociologique de son oeuvre et désireux d'afficher sa rivalité avec Auguste Comte et la sociologie naissante en France. La compétition que livre la littérature - représentée par Balzac - à la sociologie se fait donc au nom de la valeur authentique de la description de la société qui, avec le roman, reste sans équivalent. Le roman permet d'en donner une réplique exacte pour peu que la justesse des observations s'articule à l'intelligence d'une écriture que sait exprimer un style par ailleurs brillant.

La concurrence du roman se confirme par la suite avec Flaubert et Zola, moins d'ailleurs pour une question de style. Flaubert, certes, tourne en dérision les théories d'Auguste Comte pour la raison qu'elles sont tournées en un style désastreux, mais il s'attaque surtout à Durkheim parce que sa théorie exprime par l'écriture le caractère impérieux de la contrainte sociale à laquelle l'auteur de *Madame Bovary* se targue d'échapper. Durkheim s'empresse de rappeler que les formules dont il use dans sa correspondance et qui alimente son oeuvre - telles « Bédouin, tant qu'il vous plaira ; citoyen, jamais. », (...) « Qui êtes-vous donc, ô société, pour me forcer à quoi que ce soit ? » - sont des formules littéraires qui ne résistent pas à ce qu'avance l'écriture sociologique : la contrainte qu'exerce la société sur l'ensemble de ses acteurs, même sur un auteur comme Flaubert.

L'accent porte donc moins sur les qualités littéraires de la théorie sociologique de Durkheim que sur la contrainte sociale qu'elle révèle au grand jour. Cette théorie souligne que Flaubert a sans doute une trop haute opinion de lui-même en prétendant par son oeuvre percer à jour la société tout en échappant à ses liens et à ses contraintes par le pouvoir qu'il a en qualité d'auteur.

¹ Karl Marx, *Le Capital*, livre III, Paris, Éditions sociales, 1977, p. 55.

Ces liens et contraintes ne sauraient être portés au jour par l'écriture littéraire sous ses formes narratives et classificatrices. Les révéler requiert davantage une écriture prêtant à des formes analytiques et systématiques. C'est sous cet aspect que se marque désormais la différence, pour ne pas dire la différenciation, entre la littérature et la sociologie. Il en découle moins une concurrence entre auteurs appelés à écrire sur la société qu'une différence dans ce que vise l'écriture.

Dans ce contexte, le dilemme de la sociologie réside, selon Wolf Lepenies, « dans la contradiction qui consiste à imiter les sciences de la nature sans pouvoir devenir vraiment une science naturelle du monde social. Mais si elle renonce à son orientation scientifique, elle se rapproche dangereusement de la littérature ¹ ». Insoluble, ce dilemme confine la sociologie à une « troisième culture » que son ouvrage, brillant, tend à mettre en relief.

La sociologie, partagée entre des aspirations sinon des ambitions irréciliables au premier abord, celles de la science et de la littérature, ferait en sorte qu'elle se pratique comme un art. Elle suppose, en effet l'art d'osciller sans cesse entre les contraintes du modèle de la science et les vertus interprétatives d'une écriture digne de souligner le sens de son entreprise ². Or notre auteur en fait bon marché dans sa démonstration pour associer la littérature à la sociologie. En effet, il ne parvient pas à saisir que cette dernière comporte un but une visée dont son écriture témoigne. Il tend à l'éluder sous le seul et fragile prétexte qu'à l'opposé des autres sciences, c'est par le moyen de l'écriture, ou plus précisément du texte, que s'édifie l'entreprise sociologique. C'est ainsi qu'il veut et peut estomper la différence entre la sociologie et la littérature. Le but de la sociologie ne saurait pourtant pas correspondre au plaisir du texte évoqué par Roland Barthes ³ et dont la visée est expressément et résolument esthétique. La littérature tend à faire entrer des couleurs, de la lumière, des sons, des odeurs dans le texte et, de surcroît, provoquer une jouissance chromatique, musicale, affective chez qui la pratique. Elle peut, à l'inverse, susciter chez son adepte de l'angoisse que son écriture orientée en ce sens saura faire naître et éprouver. Pour sa part, l'écriture sociologique a une fonction épistémologique aux accents nettement plus prononcés. Par cet aspect elle est contrainte à des usages qui tendent à restreindre le plaisir du texte au profit d'une connaissance plus rigoureusement réglée et qui loge à cette seule enseigne.

¹ Wolf Lepenies, *Les trois cultures, Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, op. cit., p. 7.

² Les vertus de l'incertitude de Michel Berthelot épousent ce même point de vue. Voir en particulier, « Disciplines et organisation textuelle », *Les vertus de l'incertitude*, Paris, Presses universitaires de France, 1996, pp. 125-164.

³ Roland Barthes, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973.

- 2 -

Les exigences de l'écriture sociologique

[Retour à la table des matières](#)

La sociologie contemporaine fait écho à ce débat relatif à l'écriture. Pierre Bourdieu, par exemple, invité à en débattre ¹, lui dont l'œuvre a la réputation d'être de lecture particulièrement difficile, souligne que l'écriture de la sociologie doit être aussi compliquée que l'objet même qu'elle s'efforce de mettre en forme. En réponse à une question sur le sujet, Bourdieu souligne à juste titre que « ce qui est complexe se laisse [écrire] de façon complexe ; que la réalité [sociale] n'est pas seulement complexe mais aussi structurée, hiérarchisée, et qu'il faut donner l'idée de cette structure ² ». En effet, ce qui constitue son objet se présente d'emblée de manière complexe et cette complexité se répercute dans la forme écrite de la sociologie. L'écriture sociologique doit ainsi parvenir, non sans difficulté, à décrire son objet en rendant compte de la forme sous laquelle il se présente immédiatement, sa forme empirique. Le chapitre précédent sur la description en a démontré l'enjeu méthodologique.

L'écriture de la sociologie se singularise en outre par des mises au premier plan, des mises en perspective par lesquelles s'introduit la théorie. Elle communique par conséquent non seulement ce qui constitue l'objet de la sociologie mais le contact que cette dernière manifeste à son égard et qui s'éprouve essentiellement par son office. Selon Bourdieu, la sociologie et les sociologues au premier chef n'ont d'autre choix à cette fin que de recourir à des « phrases lourdement articulées, que l'on doit pratiquement reconstruire comme les phrases latines ³ ».

Si les phrases sont si pesantes en sociologie, c'est parce que l'usage qu'elle fait des mots doit marquer une distance par rapport à l'usage courant qu'on en fait communément dans le langage nature ⁴. Car la sociologie est contrainte

¹ Pierre Bourdieu, « Repères », dans *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, pp. 47-71. Cet article est en réalité la retranscription d'une entrevue accordée à J. Heilbron et B. Maso et publiée dans *Sociologisch tijdschrift* (vol. X, no 2, 1983). C'est pourquoi le style des citations qui suivent est caractéristique de la simple conversation.

² Ibid., p. 66.

³ Idem., ibid.

⁴ Cette expression est ambiguë. En effet si le langage en son aspect anthropologique est naturel, il est éminemment culturel en ce qu'il est le véhicule de valeurs, de normes et de représentations. Il témoigne par surcroît d'une connaissance, celle de sens commun qui est une mise en forme qu'on ne saurait rabaisser à un degré zéro.

d'en user pour déterminer son objet et en outre pour le communiquer ainsi que pour communiquer les procédés par lesquels la connaissance sociologique prend forme. En d'autres mots, bien que la langue naturelle soit son moyen obligé, la sociologie doit se départir de sa fonction pratique pour donner le jour à une connaissance qui se démarque du sens commun. La description de son objet amorce cette démarcation. C'est, sans conteste, quand la sociologie vise à le reconnaître et à le détacher du sens commun que l'écriture affirme son importance. En effet, « le style d'écriture a alors des répercussions sur la précision de [cette] description ¹ » par laquelle se différencient deux connaissances.

L'écriture sert donc de tampon entre les connaissances en présence au même moment où le langage naturel par lequel elle s'exprime en est le véhicule commun. C'est à elle que revient la charge de distinguer la connaissance sociologique de celle de sens commun. Le problème s'accroît par le fait qu'en bien des cas le langage sociologique réintègre la connaissance qui l'a vu naître, le sens commun. Ce retour constitue la seconde dimension du cercle herméneutique au moyen duquel Anthony Giddens illustre les liens qui unissent la sociologie à son objet. En effet, les descriptions et les théories sociologiques, se constituant par la langue naturelle, sont enclines à « sortir de leurs cadres de significations ² » et à s'assimiler rapidement au sens commun sans laisser trace de ces significations.

Dans cette voie, Pierre Bourdieu ne peut s'empêcher d'affirmer qu'écrire avec l'autorité que confère la sociologie qu'il existe des classes sociales dans la société contribue manifestement à les faire exister. Inversement, les mots dont ils usent peuvent laisser croire aux sociologues, avec la même autorité du reste, que ce qu'ils désignent en théorie existe sous une forme empirique. Quand les sociologues, ou plutôt certains d'entre eux, proclament que « l'opinion publique est favorable... », ils prêtent une existence empirique à une chose qui n'existe que par la vertu de la théorie.

C'est à l'écriture qu'incombe la charge de marquer le changement de teneur épistémologique des mots. Elle est dans tous les cas la seule ressource sinon le seul moyen propre à marquer qu'un mot s'exploite en fonction du sens commun ou sur le plan de la connaissance sociologique. De fait, c'est le problème de l'objectivité de la sociologie que répercute son écriture. En fonction de sa théorie sociologique, largement présentée dans un précédent chapitre, Bourdieu pose ce problème dans les termes d'une distance qui doit s'insérer « entre celui qui écrit par rapport à ce qu'il écrit ³ » et qui se caractérise par des dispositions et positions sociales.

C'est sous ce chapitre que se range chez Bourdieu la teneur épistémologique des mots qui composent l'écriture sociologique. En des mots imagés, il

¹ Anthony Giddens, *a constitution de la société*, Presses universitaires de France, 1987, p. 347.

² *Idem.*, *ibid.*

³ Pierre Bourdieu, « Repères », dans *Choses dites*, *op. cit.*, p. 67.

souligne que « le combat pour connaître scientifiquement la réalité doit presque toujours commencer par une lutte contre les mots ». Il ne peut s'empêcher de quitter l'orbite des mots pour situer le combat par lequel se forme l'écriture du discours propre à communiquer la connaissance sociologique. Ce combat se déroule chez Bourdieu sur un terrain que l'on peut qualifier de politique. Selon lui, le fait que l'écriture sociologique soit compliquée va à l'encontre « du discours dominant, le discours de ceux qui trouvent que tout va de soi, parce que tout est bien ainsi. Le discours conservateur se tient toujours au nom du bon sens. Et le bon sens parle le langage simple et clair de l'évidence ¹ ». Partant, l'écriture sociologique manifeste une posture qui, chez Bourdieu, se résorbe en des dispositions et positions sociales. La sociologie, comme toute science, vaut par une écriture née d'une lutte contre les mots qui rappelle que ceux-ci font partie de la lutte pour l'imposition d'un point de vue légitime.

Sa force ne vient pas nécessairement de sa teneur épistémologique, comme on s'y attendrait logiquement de l'écriture d'une science. Elle se rattache en premier lieu à ces positions et dispositions sociales au nom desquelles se livre le combat contre les mots. De là vient que ce combat se livre au moment de la réception du discours sociologique et non plus dans ce qui le constitue comme tel. « Le souci de contrôler son discours, c'est-à-dire la réception de son discours, note Bourdieu, impose au sociologue une rhétorique scientifique qui n'est pas nécessairement une rhétorique de la scientificité : il s'agit pour lui d'imposer une lecture scientifique et non la croyance dans la scientificité de la chose lue - ou seulement dans la mesure où celle-ci fait partie des conditions tacites de la lecture scientifique ² ».

Si l'on préfère, le discours scientifique doit par sa réception instruire son lecteur d'une posture intellectuelle par laquelle il pourra éventuellement mettre en cause le bon sens, sinon le sens commun. Il reste que cela découle moins chez Bourdieu de la connaissance que transmet ce discours que de la rhétorique qui l'organise en fonction de dispositions et positions sociales. Il nous semble abusif de prétendre que ces dernières peuvent à elles seules rendre compte de la scientificité du discours auquel aspire la sociologie.

Il faut à cet égard se tourner vers ce qui le caractérise comme une connaissance que l'écriture se doit de refléter. S'alignant sur l'opinion de John Searl, Bourdieu souligne que « le discours scientifique se distingue du discours de fiction en ce qu'il veut dire ce qu'il dit, il prend au sérieux ce qu'il dit et accepte d'en répondre, c'est-à-dire, le cas échéant d'être convaincu d'erreur ³ ».

¹ Idem., *ibid.*

² Pierre Bourdieu, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 43.

³ Idem., *ibid.*

- 3 -

La science n'est-elle qu'une langue bien faite ?

[Retour à la table des matières](#)

À titre de science, la sociologie ne peut se borner à n'être qu'une langue bien faite, selon la formule de Condillac. Son discours ne peut être réduit à une poétique qui fait en sorte de l'associer à la littérature, au roman en particulier, sans que cela ne soit compris comme une atteinte à son statut. En effet, refuser de les associer ne consiste pas à dénier tout crédit à la littérature. Au contraire, à l'exemple des romans de Balzac, cette dernière constitue une mise en forme de la société qui, par son écriture, atteint à des qualités que la sociologie n'est jamais parvenue à conquérir et auxquelles, du reste, elle doit certainement renoncer pour mériter le nom de science. Si elle englobe en bien des aspects le langage écrit, sa forme ne saurait souscrire aux contraintes qui disposent à la littérature et qui, par les jeux de l'écriture qui les défient, en font les qualités poétiques et esthétiques. La sociologie comme entreprise de connaissance ne peut s'astreindre à ces jeux, encore moins accepter ce défi. Cela incombe sans doute à la sociologie d'en rabattre face à la littérature qui règne en maître sur le langage.

Du reste, il n'y a pas de sociologie en dehors du langage. Elle ne saurait s'édifier comme connaissance sans le développement d'un discours qui se déroule pour l'essentiel dans la langue naturelle. Celle-ci en est d'abord le véhicule, car sans elle la connaissance sociologique ne serait pas communicable. Extérieur en apparence, l'un des caractères de la sociologie, comme de toute science, vient du fait qu'elle est communicable indépendamment d'imitation, par exemple. Le tour de main de l'artisan habile peut être transmis par imitation et exercices successifs menés à vue. Il peut se communiquer ainsi en fonction d'une intervention du langage réduite au minimum. La science donne l'exemple contraire : son objet, ses procédés et la connaissance qui en découle se communiquent uniquement par le moyen du langage, pour ne pas dire de la langue naturelle.

L'histoire de la science révèle d'ailleurs que la langue naturelle conserve toujours cette fonction de communication jusque dans les sciences dont le développement a vu naître des symboles, des symbolismes destinés à remplir divers offices.

C'est ainsi qu'on voit apparaître du sein même du langage naturel les procédés par lesquels ces symboles vont se constituer. Le procédé classique de désignation des objets mathématiques par des lettres n'a pu se former à l'origine que par les services de la langue naturelle. C'est en effet par le moyen de celle-ci qu'a pu se constituer, puis se transmettre le procédé grâce auquel les lettres, habituellement représentatives des sons de la langue naturelle se convertissent en symboles propres à désigner des objets en mathématiques. La suite de l'histoire de ces dernières démontre qu'une fois ce procédé admis, il n'est plus nécessaire de recourir à la langue naturelle pour expliquer que les lettres font office de symboles aptes à désigner des objets. Ces symboles conduisent à des opérations qui, à leur tour, font appel à des procédés où les fonctions naturelles du langage sont réduites à un rôle vicariant. Seules les propositions sur lesquelles s'appuient ces procédés peuvent être présentées au moyen de la langue naturelle en un usage qui reste largement intercalaire.

Ces symboles, plus largement ces symbolismes, par lesquels se reconnaissent les mathématiques et les sciences, constituent des langages formels qui, dans bien des cas, empruntent des éléments et des procédés de la langue naturelle. Ils parviennent toutefois à s'établir et à régner à ce titre au moyen de conventions étrangères à cette langue, définies et réglées d'entrée de jeu. Car ces symbolismes ne sont possibles que s'ils reflètent des conventions définies au préalable et dans une large mesure, distinctes de celles qui régissent les procédés de la langue naturelle.

L'intrusion d'un embryon de symbolisme dans la langue naturelle apparaît comme une espèce de langage dérivé, impropre à fournir à ses usagers des moyens pour s'exprimer et entrer en contact, mais en revanche susceptible de décrire sans ambiguïté les propriétés abstraites d'objets. Face à ce but, ce symbolisme affirme sa raison d'être.

C'est donc par un *affinement* des procédés de la langue naturelle que se constitue progressivement les langages formels, que peut s'élaborer par leurs divers artifices les concepts, les procédés et les opérations de la science. Cela ne signifie pas que les procédés de la langue naturelle en sont totalement exclus. Si une tendance à les intégrer se manifeste, cette intégration demeure toujours à l'état naissant et s'arrête court, car le but de ces langages formels n'est pas de se substituer à la langue naturelle. Ils ne pourraient même pas y parvenir pour définir, transcrire et communiquer les conventions qui gèrent les contenus conceptuels et les opérations relatives à ces mêmes contenus.

La langue naturelle est certes la candidate idéale pour jouer ce rôle intercalaire, en foi de quoi son intervention est théoriquement requise pour la science. Cependant elle révèle rapidement ses limites lorsqu'il s'agit de formuler et d'exprimer d'une manière non équivoque l'opération même de ces concepts. Elle peut les décrire dans une certaine mesure, mais au prix de périphrases à ce point compliquées que les langages formels montrent leur nécessité. Ces derniers deviennent alors de véritables protolangages servant uniquement à décrire les propriétés des objets eux-mêmes abstraits que la science

veut traiter. Étant impossibles à utiliser pour s'exprimer et pour communiquer, en revanche les langages formels servent à aborder sur le plan abstrait des phénomènes dont nous avons l'expérience immédiate, pour la raison qu'ils permettent de constituer en large partie ce plan abstrait.

En vertu des conventions dont sont dotés ses éléments et procédés, la langue naturelle se présente alors, selon l'heureuse expression de Gilles-Gaston Granger, sous la forme de « cahiers de charge » donnant acte aux contenus des concepts et des opérations par lesquels prennent forme les symbolismes de la science. L'expression s'entend au sens du dictionnaire du « recueil des caractéristiques que devra présenter un matériel ou plus généralement une réalisation technique ».

Le langage formel est donc ce « matériel » issu d'une « réalisation technique » par laquelle les caractéristiques propres à la science sont attachées à la langue naturelle. La science se reconnaît au premier chef par sa propension à substituer à la langue naturelle dont elle fait usage un langage formel supportant des charges conceptuelles et opératoires qui en sont la condition. Entendu comme un cahier de charges, le langage formel s'élabore donc en vertu d'actes par lesquels s'affichent clairement les contenus et opérations liés aux éléments et procédés de la langue naturelle en vue de lui permettre d'envisager des objets sur un plan abstrait.

L'épistémologie rappelle à juste titre que la science se fait de cette manière ses premiers pas. Que le discours scientifique ne peut se développer que sous condition d'affiner les éléments et procédés de la langue naturelle afin qu'elle puisse servir à ce que les objets se révèlent en leurs propriétés abstraites. La langue naturelle peut dispenser de tels services quand ses éléments et procédés sont pour ainsi dire utilisés en des sens précis et univoques. L'univocité est sans contredit la condition par laquelle la langue naturelle se mue en langage formel et s'ouvre aux charges conceptuelles et opératoires que requiert la science pour constituer sa connaissance.

La sociologie, en tant que science, ne peut ignorer cette phase dirimante. Le vocabulaire sociologique, par défaut d'univocité, donne à penser qu'il n'y est certainement pas encore parvenu. Il suffit, en effet, de soumettre les concepts sociologiques au test d'une étude génétique pour constater qu'ils n'ont aucune affinité avec des cahiers de charges aptes à exprimer constamment et rigoureusement leurs sens et les opérations qui s'ensuivent afin de déterminer l'objet de la sociologie sur un plan abstrait.

Pour que son vocabulaire se fixe de façon univoque, la sociologie se heurte à deux obstacles. En premier lieu, le contenu des concepts est souvent indissociable des événements qui les ont vu naître et qui de ce fait constituent leur véritable terrain sémantique. La lutte contre un adversaire en vue de diriger les orientations de la société qui définit chez Alain Touraine le concept de mouvement social est en phase avec les luttes ouvrières et populaires connues dans la France des années 1960. Quand Touraine et, à sa suite, François Dubet

affirment qu'en l'absence d'un adversaire à visage découvert, les luttes étudiantes des années 1990 ou les grandes grèves de novembre 1995 en France auront peu ou n'auront pas de retombées sociales ¹, faute de s'être converties en un mouvement social, ils nous paraissent fournir la preuve que ce dernier concept est indexé à des événements localisés et datés. Il témoigne d'un « cahier » dont les charges conceptuelles et opératoires s'établissent sur le terrain d'événements face auxquels un recul n'a pas été pris pour que « mouvement social » exprime le sens abstrait nécessaire à un concept. Les exemples sont légion en sociologie et par conséquent on ne saurait être inutilement sévère à l'égard d'Alain Touraine.

En second lieu, étant trop rattachés à des événements, les mots du vocabulaire sociologique peuvent difficilement se lier entre eux et ainsi faire preuve de vertus opératoires propres à des concepts. En effet, ces dernières sont rendues caduques parce que ce vocabulaire ne réussit pas à donner aux événements une vue en surplomb susceptible de les coordonner. Il offre certes un pouvoir d'abstraction pour chaque événement, mais qui perd sa force quand des ponts doivent être jetés entre eux, trahissant du même coup les limites des opérations possibles par son intermédiaire puisque chaque événement en est le seul bénéficiaire.

En ce sens, selon Jean-Claude Passeron, le dilemme du vocabulaire sociologique est d'être trop ou de n'être pas assez théorique. Trop étroitement lié à des événements, il n'a qu'un faible pouvoir de généralisation et d'analogie. Il suscite par conséquent une variété de sens théoriques au fil des événements qu'il est chargé de représenter sur le plan abstrait. Outre qu'elle déroge de ce fait à l'univocité que réclame la science, cette variété contribue à desserrer la prise que peut avoir le vocabulaire sociologique sur la forme empirique des événements. Or, par un paradoxe apparent, lié à cette forme empirique, ce vocabulaire ne prête d'aucune manière à un sens théorique apte à démontrer ses vertus opératoires. « Les concepts sociologiques, affirme Jean-Claude Passeron, sont soit polymorphes, soit sténographiques : les typologies historiques

¹ Voir François Dubet, « Des jeunes et des sociologies. Le cas français », *Sociologie et sociétés*, vol. XVIII, no 1, 1996, pp. 23-35 ; Alain Touraine, « L'ombre d'un mouvement », dans Alain Touraine et al., *Le Grand refus*, Paris, Fayard, 1996, pp. 11-102. Cet auteur a été pris à parti à ce propos pour avoir écrit : « Non, la grève de novembre-décembre, si importante qu'elle ait été, n'était pas un mouvement social. La force du refus ne suffit pas à définir le projet transformateur d'un mouvement social. Une action collective qui se réduit à un refus... est beaucoup plus limitée qu'un mouvement social. N'est-ce pas le cas de la grève de novembre-décembre ? » (p. 47 et 50). La preuve de l'indexation de ce concept à des contextes historiques est accentuée quand Alain Touraine affirme par ailleurs : « Au milieu des années 70 on a vu se développer ce que j'ai nommé de nouveaux mouvements sociaux, mais quelques années plus tard la plupart d'entre eux semblent avoir disparu. Ce n'est en tout cas ni le mouvement étudiant, décomposé ou réduit à des soulèvements sans lendemains, ni le mouvement des femmes, qui s'est désorganisé au lendemain de ses victoires juridiques, ni l'action des minorités régionales ou culturelles qui peuvent prétendre occuper aujourd'hui la place qui fut celle du mouvement ouvrier dans le passé... » (Alain Touraine, « Découvrir les mouvements sociaux », dans François Chazel (dir.), *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, pp. 32-33.

se construisent avec un matériel conceptuel qui juxtapose dans l'abstraction le trop ou le trop peu ¹ ».

Sur cette lancée, il ne peut s'empêcher de conclure que cela est sans doute le fait des concepts sociologiques. De par leur nature, ces derniers s'écartent pour ainsi dire des langages formels qu'exige la science. Il ne pourront jamais se maintenir à leur hauteur et il convient d'en tenir compte pour caractériser la sociologie, comme du reste toutes les sciences humaines. Les concepts qu'elles avancent sous cette condition donnent corps à une connaissance qui « reste ancrée dans des contextes historiques, indexée sur des configurations historiques... non intégralement définissables par « description définie ² ».

Cet auteur reprend donc la fameuse distinction entre les sciences de la nature et de la culture que Jürgen Habermas juge propre à départager les sciences empirico-analytiques et les sciences historiques auxquelles appartiendrait la sociologie. Cette dernière a droit au statut particulier d'une science dont les concepts et procédés sont réglés par des contextes historiques qui, ne pouvant en aucun cas être neutralisés, introduisent un sens herméneutique opposé par définition au sens nomologique auquel tentent de s'astreindre les sciences empirico-analytiques. Du même élan, il reconnaît qu'à défaut d'être neutralisé, ce sens herméneutique que comportent les contextes historiques a su au moins être circonscrit en sociologie. La proposition d'un statut particulier pour la sociologie suggérée par Jean-Claude Passeron laisse la voie libre à qui veut envisager la sociologie à titre de science. Il défend pour la sociologie une sorte d'espace mitoyen qui permettrait de caractériser la connaissance par laquelle se décline toute son entreprise.

La correspondance qu'il échange avec Gilles-Gaston Granger engage toutefois ce dernier à soulever une objection de fond à sa proposition : « Lorsqu'on écarte à juste titre le sens herméneutique et le sens nomologique, il ne reste plus qu'une sorte d'intelligibilité de sens commun dont le codifiable ³ ». En d'autres mots, la sociologie ferait preuve d'une connaissance de sens commun élevée à la hauteur d'une élaboration susceptible, elle, de se livrer par code. C'est par cette élaboration que s'établit la différence d'avec la connaissance de sens commun. Elle introduit des procédés qui, à bien des égards, sont semblables aux méthodes de la science pourtant déclarées impossibles en sociologie. À cette objection, Jean-Claude Passeron répond : « Je crois qu'on pourrait montrer, plus rigoureusement que je ne l'ai fait, que les méthodologies développées par les sciences sociales dans leur diversité suffisent à les séparer de la connaissance de sens commun. Il faut alors essayer de tracer - non pas prescriptivement mais par l'analyse des pratiques techniques et discursives qui sont *en fait* celles des sciences sociales considérées comme

¹ Jean-Claude Passeron, *Le raisonnement sociologique, L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991, p. 37.

² Jean-Claude Passeron, « Anthropologie et sociologie », *Raison présente*, no 108, 1993, pp. 8 et 10.

³ Gilles-Gaston Granger, [Lettre à Jean-Claude Passeron], cité par Jean-Claude Passeron, « Homo sociologicus », *Le Débat*, no 79, 1994, pp. 131-132.

productrices de connaissances - la frontière qui sépare, au niveau de la méthode, ce qu'est l'intelligibilité de sens commun de ce qu'est l'intelligibilité comparative dans les sciences historiques ¹ ». Selon lui, la méthode est à juste titre ce par quoi se différencie le sens commun de la sociologie ou, plus largement, les sciences historiques au sens où il l'entend.

Or, l'analyse des « pratiques techniques et discursives » qu'il appelle de ses vœux peut, selon nous, démontrer que les méthodologies développées en sociologie ne sont pas seulement productrices d'une « intelligibilité comparative » entre événements. Les pratiques techniques et discursives que sont en fait les méthodes témoignent en effet d'un but, celui du détour que représente l'abstraction par rapport aux événements. Elles invitent d'emblée à envisager ces événements sur le plan d'une autre connaissance que celle par laquelle ils se livrent, c'est-à-dire la connaissance de sens commun. C'est par leur intermédiaire que se révèle la différence de la connaissance sociologique par rapport au sens commun. Cette différence se manifeste sur le plan méthodologique, c'est-à-dire à l'égard d'un ensemble de procédés eux-mêmes réglés et publiquement annoncés au moyen de l'écriture. Procédés qui font la preuve non plus d'une expérience, mais d'une expérimentation par laquelle se constitue un objet qui ne peut être qu'abstrait, manipulable.

Le plan méthodologique met en action des procédés dont l'utilisation permet d'abstraire les événements de leur contexte historique et de les placer sous le jour d'une intelligibilité ou d'un raisonnement que rien n'empêche de pousser au-delà de l'intelligibilité comparative invoquée par Passeron.

Si la différence entre la connaissance sociologique et celle de sens commun se fait jour par les méthodes, leur explicitation conduit en principe à la découverte de l'objet abstrait qui fonde la sociologie. En ce sens, Granger, dans la correspondance échangée avec Jean-Claude Passeron, a raison « de persister à penser qu'une science (au sens habituel du mot science) des faits sociaux est possible en un sens selon lequel l'explication irait au-delà du simple raisonnement comparatif : le tout est de découvrir la définition du nouvel objet, la catégorie qui déterminera le cahier des charges de cette science, l'histoire des autres sciences laissant espérer en l'avènement possible d'une autre sociologie ² ». En effet, ces méthodes s'ancrent à un objet devant être circonscrit par le langage et, en particulier, par l'écriture de la sociologie. Cette dernière contribue ainsi à le pointer en fonction des contraintes associées à son exercice. L'écriture prête donc son concours à la définition du langage voué à devenir une catégorie au moyen de laquelle se reconnaîtra sans peine l'objet de la sociologie et à laquelle pourront se rattacher des charges conceptuelles et opératoires.

¹ Idem., *ibid.*

² Idem., *ibid.*

- 4 -

La fonction du langage sociologique est-elle esthétique ou épistémologique ?

[Retour à la table des matières](#)

L'écriture se révèle donc ici d'importance cruciale en sociologie. En effet, si tant est que soit maintenue l'idée que les méthodes exposent - au sens de l'exposant mathématique - les événements, le langage constitue le fer de lance des procédés d'abstraction vers lesquels inclinent par définition toute méthode. C'est par l'écriture que les événements ou les faits sont transposés sur le plan abstrait. Le recours au langage est indispensable à cette fin et toute science est contrainte de s'y conformer. Le développement de plusieurs d'entre elles a engendré des langages formels. On doit reconnaître que la sociologie n'y est pas encore parvenue.

En pareille condition, le langage pose problème de manière aiguë. En effet, la sociologie se voit forcée de procéder à des jeux de langage naturels, pour ainsi dire, afin de donner distinctement corps à son objet et aux méthodes qui caractérisent son entreprise. Privée d'un langage formel, voire d'un symbolisme qui lui soit propre, la sociologie n'a d'autre choix que de mettre à son service les jeux par lesquels le langage trouve sa raison naturelle d'être. C'est donc à l'écriture qu'incombe la tâche ardue de rendre compte de l'état de service qu'assume par ses jeux le langage naturel. Elle est chargée, par ricochet, de donner acte à l'objet par lequel les événements ou les faits dont nous avons l'expérience immédiate peuvent désormais s'envisager par le moyen de méthodes ou, plus largement, d'un raisonnement pouvant être qualifié de sociologique.

L'intérêt pour une écriture typiquement sociologique s'est récemment développé au fil des débats sur la description. Cette dernière s'établit effectivement au moyen d'énoncés qui font largement appel à l'écriture. En effet, un énoncé apte à décrire un fait comme un objet doit révéler la saisie subjective dont fait preuve cet objet. L'écriture est donc chargée de donner relief, par ses qualités, à cette réduction ou transformation d'un fait en un objet par lequel s'impose la description. Celle-ci se manifeste par une écriture dont les qualités agissent à titre vicariant comme démonstration de la saisie subjective par laquelle elle prend forme. La lecture de la description devrait idéalement suffire pour reconnaître par son entremise l'entreprise en fonction de laquelle les faits sont réduits au statut d'objets.

L'écriture de la description constitue en ce sens le terrain d'exercice de la fonction épistémologique par laquelle s'élabore à partir d'elle la connaissance sociologique comme du reste toute connaissance scientifique. Pour Bruno Latour, par exemple, elle est partie prenante des forces présentes dans la communauté scientifique par lesquelles les événements sont décrits en tant que faits propres à devenir des objets de la connaissance scientifique. Selon lui, l'écriture est subordonnée aux stratégies utilisées par les membres de cette communauté pour commuer les événements en faits au profit de la théorie en vertu de laquelle ces derniers deviendront des objets. La communauté scientifique est donc témoin d'incessantes controverses à ce propos. Ces dernières prennent fin quand l'écriture des énoncés a su la persuader que, par leur office, la description des événements sous forme de faits est enfin réglée. L'écriture y parvient grâce aux qualités rhétoriques dont elle revêt la description, voire même les qualités esthétiques qui répondent aux stratégies établies afin de persuader que les événements s'énoncent ainsi adéquatement comme des faits propres à devenir des objets de la connaissance scientifique. Il est inutile d'espérer que ces énoncés décrivent les événements pour ce qu'ils sont en réalité. Ils ne valent que dans la mesure où cessent toutes les controverses relatives à la description des événements sous forme de faits. Cette dernière peut ainsi donner lieu à des fictions, l'unanimité de la communauté scientifique s'étant faite autour des qualités rhétoriques ou esthétiques des énoncés bien plus qu'à leur justesse par rapport aux événements. En effet, la communauté scientifique risque d'être abusée par ces qualités qui témoignent en réalité de tactiques tendant à acquérir le pouvoir de décrire les événements comme des faits propres à la connaissance scientifique. La description ethnographique de la « vie en laboratoire » proposée par Bruno Latour entend en faire la démonstration qui, dans l'état actuel de ses études, engendre elle-même une controverse.

L'accent mis sur les stratégies présidant à l'écriture des énoncés descriptifs semble pour plusieurs exagéré, pour ne pas dire réducteur. En effet comporte-t-elle d'entrée de jeu ce but délibéré de persuader en fonction de ses qualités rhétoriques ou esthétiques ? Ce but correspond-t-il uniquement à un pouvoir propre à être qualifié de politique ? propre à un rapport de force ? ou répond-t-il plutôt au pouvoir d'une démonstration « bien construite » ?

Cette controverse a néanmoins le mérite de placer un accent sur l'écriture de la science digne d'en montrer l'aspect fondamental dans l'élaboration de la connaissance qui lui est propre. Cela est encore plus vrai en ce qui a trait à la sociologie chez qui le langage formel est absent, et l'anthropologie n'est pas mieux servie à cet égard. Force est d'admettre de surcroît que leur objet même prend forme par l'écriture. En effet, le terrain anthropologique est indissociable d'une représentation par le moyen du texte au point que, selon de nombreux anthropologues, pour décrire ils doivent tenter d'écrire les événements. Le terrain engage par définition à une vaste et intense entreprise d'écriture.

Pour des anthropologues comme Clifford Geertz, le texte, son écriture, revêt une telle importance que l'objet même qu'il est chargé de représenter peut

s'entendre au sens où la « culture est un ensemble de textes ¹ ». La culture ne se limite certes pas à du texte mais, pour l'anthropologue, elle ne prend forme que par lui, c'est-à-dire par l'intermédiaire de la représentation essentiellement constituée par l'écriture que constitue au vrai la description ethnographique ou monographique. Sur cette lancée, la culture fait figure d'un texte comportant la saisie subjective qu'entretient l'anthropologie, l'anthropologue à l'égard de son objet. Ce dernier, en bien de ses aspects, s'exprime par l'écriture, par conséquent comme si la culture n'a pour forme que le texte dont l'anthropologue est l'auteur ², texte « qui peut-être sera un jour tout ce qu'il en restera ³ ». La culture, à cette époque future, se résumera vraisemblablement en un texte livré sans autres attaches que celles de l'écriture.

Dans ces conditions, le texte répond à une description marquée par un but de connaissance, d'une part, et d'autre part par un but de communication. La description en anthropologie se présente de prime abord sous la forme d'un texte constitué des éléments du langage arrangés en fonction de ces buts. Le lecteur s'en informe en lisant le texte qui, par son pouvoir d'évocation, révèle les buts auxquels souscrit l'anthropologue comme auteur.

Il n'en fallait pas plus, dans cette foulée, pour que soit exagérément mis un cran d'arrêt sur le texte pour caractériser l'entreprise par laquelle se reconnaît l'anthropologie ⁴. Une certaine anthropologie postmoderne, surtout d'obédience américaine, prenant prétexte de l'importance du texte en anthropologie, en vient à affirmer que la description sous son égide tient moins à représenter son objet qu'à le *communiquer* par sa capacité d'évocation. Cette dernière répond moins à l'induction et la généralisation propres à la description qu'aux canons esthétiques dont sait faire preuve le style de l'auteur qu'est l'anthropologue.

La description se dissout alors dans ce style qui témoigne de l'expérience personnelle de son auteur par laquelle prend forme en dernier ressort l'objet que ce dernier décrit néanmoins en tant qu'anthropologue. L'importance accordée au style rapporte donc la description à son auteur en amplifiant par conséquent son *ego* dans l'entreprise à laquelle il s'adonne ⁵. L'exploration de

¹ Clifford Geertz, *The Interpretations of cultures : Selected essays*, New York, Basic Books, 1973, p. 452.

² Clifford Geertz, *Works and Lives : the anthropologist as author*, Stanford, Stanford University Press, 1988. Version française, *Ici et Là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996.

³ Jean Jamin, « Le texte ethnographique. Argument », *Études rurales*, no 97-98, janvier-juin 1985, p. 19.

⁴ Martyn Hammersley, « The rhetorical turn in ethnography », *Social Science Information*, vol. 32, no 1, 1993, pp. 23-37.

⁵ La sociologie, lorsqu'elle prend la tangente de l'essai, peut aussi, à l'exemple de l'anthropologie, placer l'accent sur l'auteur et l'importance de sa propre personne dans le développement de l'explication. On peut citer à cet égard, la position d'Edgar Morin : « Le sociologue doit accepter la limitation inhérente au terme d'auteur mais en même temps assumer la mission qu'il comporte : s'engager personnellement dans son interrogation des phénomènes et des événements ; s'aventurer dans son diagnostic et son pronostic ; problématiser de façon critique ce qui semble évident ou naturel, mobiliser sa conscience et

sa propre expérience, voire même de son corps et de ses émotions, devient ce par quoi se constitue la description en vertu d'une « authenticité » pour laquelle l'anthropologie doit prendre fait et cause. C'est en son nom que la rectitude politique (*political correctness*) s'est d'ailleurs affirmée dans l'anthropologie américaine, comme du reste en sociologie, mais de façon moins exagérée¹. En insistant indûment sur l'expérience personnelle pour décrire un objet, cette anthropologie postmoderne n'a pas manqué de statuer que celui-ci doit avoir des liens avec celle-là. Qu'ainsi la culture noire avait toute chance d'être décrite dans son authenticité si l'auteur est de cette couleur, la similitude étant suffisante pour constituer l'expérience personnelle au nom de laquelle il peut se poser comme anthropologue. La nécessité d'être femme ou homosexuel s'est faite jour en anthropologie pour qui veut décrire la culture, en un sens large, qui leur est propre. La description obéit sans réserve à l'expérience vécue de son auteur. Le « terrain » fournit l'expérience en vertu de laquelle l'anthropologue devient le héros de la description de son objet, sinon du récit qui en tient lieu. Il peut l'être dans la mesure où il dispose alors par expérience vécue de la « culture » qu'il saura mettre en relief en la décrivant comme objet par l'évocation de son expérience personnelle, en un style souscrivant à un esthétisme convenablement inspiré.

L'objet décrit se réduit ainsi à l'expérience sur le terrain dont témoigne le texte par lequel l'accent est placé sur son auteur, à dire vrai sur son *ego*. Car s'il est dans tous les cas le fait de son auteur, le texte en anthropologie répond néanmoins à un prétexte, un pré-texte, pour jouer le jeu de cette anthropologie postmoderne, sur lequel celle-ci fait l'impasse. En effet, le texte en anthropologie, comme du reste en sociologie, a pour but de décrire les faits en un objet propre à l'explication. Ce but cette visée, pour reprendre l'expression utilisée plus haut, ne peut se masquer sous les accents esthétiques que doit contenir la communication de la description, comme l'affirme cette tendance postmoderne en anthropologie.

sa réflexion d'humain et de citoyen, élucider ses paris intellectuels. Autant il doit rechercher et utiliser des données fiables et vérifiables, autant il doit développer une pensée personnelle. Au lieu de se réfugier dans un jargon anonyme qu'il croit scientifique, il doit s'engager dans son écriture singulière et ainsi s'affirmer pleinement auteur. (...) Il doit assumer à la fois une vocation scientifique et une vocation d'essayiste, le sociologue doit assumer les deux cultures auxquelles il participe : la culture scientifique et la culture humaniste (philosophique et littéraire) et il doit relever le défi de l'écartèlement et de l'antagonisme entre les deux cultures. (...) Ce qui précède nous amène à ouvrir la pensée sociologique sur la littérature, et notamment le roman. Le roman du XIXe siècle avec Balzac, Flaubert et autres nous donne une connaissance de la vie sociale introuvable dans les enquêtes et travaux sociologiques. (...) Le roman est un mode de connaissance qui, au lieu de dissoudre le concret et le singulier, donne à voir l'ensemble et le général à partir du singulier concret. Le roman n'est pas seulement un objet mineur pour la sociologie. Il est porteur de sociologie. Ici la connaissance sociologique n'est pas seulement une connaissance scientifique *stricto sensu* ; elle intègre en elle d'autres modes cognitifs » (Edgar Morin, *Sociologie*, 2e édition revue et augmentée, Paris, Fayard, 1994, pp. 11 et 13).

¹ Sur les aléas du postmodernisme dans les sciences sociales, il faut lire l'ouvrage passionnant de Pauline Marie Roseneau, *Post-modernism and the Social Sciences. Insights, Inroads, and Intrusions*, Princeton, Princeton University Press, 1992.

Elle passe sous silence le travail auquel correspond le texte et qui vise à « bien construire » un objet dont la description constitue le premier pas. Le texte a pour charge d'en rendre compte. En d'autres termes, il a pour vocation de mettre en relief cette construction par laquelle prend corps la visée de l'anthropologie comme de la sociologie. Sa formulation ne peut se réduire à un esthétisme par lequel l'auteur tente de persuader l'auditoire que son objet est « bien construit » en le lui communiquant. Elle ne saurait non plus faire la preuve que la culture ou la société, par exemple, parviennent à une véritable existence quand elles s'expriment par le moyen du texte de l'anthropologue en vertu duquel il peut alors prétendre en être l'auteur, l'auteur d'une culture ou d'une société jetée sur papier et qui ne se reconnaît que par lui.

- 5 -

Éléments pour une langue bien faite en sociologie

[Retour à la table des matières](#)

Le texte est formulé en vue d'une connaissance, celle de l'anthropologie ou de la sociologie et est gouverné par ce qui la rend possible. Il fait largement appel au langage, à la langue naturelle pour être précis, et ce autant en ce qui a trait à sa formulation qu'à sa communication, comme le rappellent avec beaucoup d'emphasis les écrits emblématiques de l'anthropologie postmoderne où prime l'« évocation esthétique ». Comment caractériser le langage pour que soient remplies ces deux fonctions sans céder à cette exagération, sans se prêter à cette imposture ?

À l'encontre des thèses postmodernes, le langage s'exploite en sociologie pour susciter un *dédoublement* de l'expérience qui s'attache aux faits qu'il est chargé de décrire, ou de l'expérience que fait naître cette description, à l'exemple du terrain en anthropologie. Ce dédoublement est propre à créer une image abstraite de cette expérience. La langue a donc ici pour mission d'en donner une image qui est abstraite dans la mesure où une représentation se fait. Jour, représentation qui répond à tous égards aux besoins de « bien construire » un objet propre à la connaissance sociologique.

La langue naturelle peut remplir cet office pour peu que les éléments et procédés qui constituent ses fonctions naturelles soient affinés. Ce dernier mot doit s'entendre en son sens littéral : « rendre plus mince ». En effet, ils doivent être réduits aux besoins de l'image abstraite par laquelle se représente un objet. Les virtualités qui découlent des fonctions naturelles du langage doivent

être endiguées par un usage univoque de ses éléments et procédés. Cela est possible si ces derniers sont associés, par convention, à des procédés précis et clairement explicités. Ils y parviennent quand l'usage auquel inclinent ces procédés trouve peu ou ne trouve pas de répondant dans l'usage immédiat du langage. Ce dernier met alors ses éléments et procédés au service du dédoublement que suscite l'image désormais exploitable par la connaissance sociologique. C'est en ce sens que s'entend la création des charges évoquées par Gilles-Gaston Granger, lesquelles s'articulent à la langue naturelle à la manière d'un cahier des charges auquel on peut continuellement revenir pour en saisir avec précision les tenants et aboutissants.

La sociologie ne fait ainsi que se conformer à l'usage que toute science réserve à la langue naturelle. Cette dernière se formule alors en des énoncés qui marquent la naissance d'une connaissance abstraite, c'est-à-dire d'une connaissance qui se constitue au moyen de concepts propres à créer un dédoublement de l'expérience. C'est ce dédoublement qui donne son sens et son prix à une langue naturelle désormais apte à une désignation sans ambiguïté d'objets et d'opérations auxquels seront rattachés les concepts.

Le seuil de cette connaissance par concepts est franchi lorsqu'un lien est immédiatement créé entre les procédés naturels de la langue et le sens opératoire qui leur est attribué, de telle sorte qu'on n'ignore rien du prix dont se paie le moindre de ses énoncés. Qu'ainsi les termes théoriques donnent lieu à un usage qui garde mémoire de ce véritable *travail* qui leur a donné naissance. Le mot travail désigne, selon Granger, la « création d'une opposition entre une forme et un contenu qui est fondamentalement un jeu ¹ ». En effet, c'est par ce travail que les éléments et procédés de la langue naturelle jouent sur une forme propice à lui rendre les services de l'abstraction que réclame le dédoublement de l'expérience en images.

Ce dédoublement relève du principe même de l'écriture sociologique, comme du reste de toute connaissance par concept. Le premier pas à faire est donc de coordonner un sens univoque aux mots à l'aide desquels se forge le vocabulaire de la sociologie. Qu'un sens précis et fixe leur soit accolé constitue sans aucun doute le point de départ de cette connaissance par concept. Si un concept ne renferme pas en lui-même les procédés qui permettent de le rattacher à l'expérience, il est impossible de le reconnaître comme scientifique en l'absence d'une définition suffisamment claire pour donner sens au problème de la détermination précise de cette relation avec l'expérience. Autrement dit, cette définition du concept doit être suffisamment rigoureuse pour que les procédés régissant son usage soient éventuellement réglés comme des techniques. Par ce dernier mot, il faut entendre que le concept acquiert un sens qui maintient *constant* son usage quant se fait jour la coordination de concepts à l'expérience, afin que se crée une image abstraite, une représentation.

¹ Gilles-Gaston Granger, « Pour une épistémologie du travail scientifique », dans Jean Hamburger (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, pp. 111-112.

Le concept ne saurait être perçu comme une technique en un sens instrumental par lequel l'expérience en ferait les frais. En effet, bien souvent, le concept compris de cette façon laisse sous-entendre que l'expérience à laquelle il se coordonne se voit elle-même transformée ou travestie par le sens instrumental qui caractérise le *service* offert par le concept dans le but de susciter une représentation de cette expérience. Il y a lieu de noter que le concept n'a pour but que de se coordonner à l'expérience sans que cela n'ait lieu à son détriment, mais bien au contraire se fasse au profit d'une image abstraite qui a pour but de la représenter de façon à en avoir un contact précis et pénétrant.

En ce sens, l'image abstraite que crée la connaissance par concepts est dans tous les cas une représentation *idéale*. Quand ils se coordonnent à l'expérience, les concepts en donnent une représentation idéale puisque leur définition est marquée par l'affinement des éléments et procédés de la langue naturelle en vertu duquel l'expérience se dédouble sous le jour d'une connaissance précise et pénétrante. Cette représentation révèle les points saillants de ce dont nous avons l'expérience sous la forme d'une image où « le probable, le possible et le virtuel ¹ » trouvent droit de cité puisqu'elle émane d'une connaissance qui fonctionne par la théorie tout en l'alimentant. La théorie « transforme le réel éprouvé dans l'expérience en un « possible réalisé ». Elle est donc un champ idéal où le possible trouve un sens, même si ce possible ne s'est jamais réalisé ² ». Le possible, le probable et le virtuel ne font qu'accentuer le caractère « idéal » de l'image que la science coordonne à l'expérience par des tentatives qui souscrivent au même but : un contact précis et pénétrant.

Ce but paraît difficile à atteindre en sociologie, tout comme d'ailleurs le fait de viser à coordonner à l'expérience des concepts propres à susciter une image abstraite. Elle bute, plus que toute autre science, sur le problème que les éléments de la langue naturelle varient en fonction des différentes langues et, qu'en conséquence leur sens peut être difficilement maintenu constant. En effet, souligne René Thom, « l'emploi du langage naturel en science soulève un problème épistémologique redoutable. Dans quelle mesure les concepts associés aux mots du langage naturel ont-ils une portée universelle et sont-ils, de ce fait, susceptibles de scientificité ? Rien n'assure a priori qu'un mot d'une langue a un équivalent exact dans une autre langue : faut-il traduire le mot français « raison » par « Verstand » ou « Vernunft » en allemand ? Si l'on veut que la prétention de la science à l'universalité et à l'intemporalité (fût-elle relative) ne soit pas vaine, il est nécessaire que ses concepts puissent être définis et traduisibles dans toutes les langues du monde ³ ». Selon lui, seuls les symboles mathématiques peuvent garantir ce service. C'est pourquoi la théorie des catastrophes offre, selon son auteur, un potentiel conceptuel qui déborde largement le domaine des mathématiques.

¹ Gilles-Gaston Granger, *Le probable, le possible et le virtuel*, Paris, Odile Jacob, 1995.

² Maurice Godelier, *Rationalité et irrationalité en économie*, tome II, Paris, François Maspero, 1974, p. 44.

³ René Thom, « Rôle et limite de la mathématisation en science », dans *Apologie du logos*, Paris, Hachette, 1990, p. 511.

Les autres sciences donnent pourtant l'exemple de concepts formés au moyen du langage naturel et dont les charges opératoires sont stabilisées au moyen d'une explicitation que toute langue naturelle peut communiquer sans difficulté. La sociologie peut fort bien s'aligner sur elles ; on voit mal pourquoi elle ne pourrait s'y résoudre. Si elle n'y est pas encore parvenue, cela doit-il nécessairement entraîner une démission face à cet exercice qui consiste à attacher des sens univoques à ses concepts de telle sorte qu'on puisse décrire sur pièces ce qu'ils signifient ? Que ces concepts comportent encore des sens insuffisamment affranchis de contextes historiques ne sous-entend nullement que l'univocité soit négligée. Ils constituent certes des embûches auxquelles se sont cependant heurtées toutes les sciences sans qu'on ait d'emblée dénié leur droit à la scientificité. Leur histoire témoigne au contraire d'efforts incessants pour se conformer à cette exigence posée sinon comme condition de la science, à tout le moins comme idéal pour les autoriser à s'en réclamer. Quand Galilée tentait, par exemple, d'envisager le soleil en tant qu'objet, les mots pour remplir cet office témoignaient sans nul doute des circonstances historiques qui ont vu apparaître la naissance de l'astronomie. C'est en les soumettant à son service que cette science a pu fixer son objet et créer du même coup un dédoublement de l'expérience par lequel s'est d'abord développé un usage du langage qui lui est devenu à ce point propre que s'est ensuite fait jour un langage formel répondant à la connaissance scientifique des astres. La sociologie n'a donc qu'à prendre exemple et proposer de son propre chef un usage des éléments et procédés du langage propre à décrire et « bien construire » son objet en une image capable de susciter un dédoublement par rapport à l'expérience.

Si rien ne semble l'y empêcher, comment alors expliquer que la sociologie ne puisse pas tirer leçon d'un tel exemple ? La réponse tient, selon nous, au fait qu'elle n'est pas encore parvenue à camper son objet, c'est-à-dire à décrire ce qu'elle vise à expliquer sous la forme d'un objet qui en soit une représentation suffisamment abstraite pour que sa manipulation ne soit possible que par l'intermédiaire de concepts et de méthodes. La sociologie n'est pas encore parvenue à constituer son objet de manière que soit déterminé le « cahier des charges » qui soutiendrait son vocabulaire et que son écriture se chargerait de présenter. Son objet est encore actuellement envisagé sous une forme qui n'appelle pas expressément un usage du langage réglé en fonction des charges propres à une connaissance par concepts qui se joue selon d'un cahier auquel on peut constamment se rapporter.

- 6 -

La nature non itérable de l'objet de la sociologie

[Retour à la table des matières](#)

C'est positivement devenu un lieu commun de penser que l'objet de la sociologie n'est point itérable comme le mouvement auquel on associe, par exemple, la nature qui constitue l'objet des sciences exactes. En apparence, cette dernière semble effectivement dotée d'un mouvement régulier et répétitif que les sciences exactes n'ont de cesse de révéler par de fines prédictions où se reconnaîtrait l'explication de la science, de toutes les sciences. Il n'en demeure pas moins que cette régularité et cette itérabilité s'éprouvent à la perfection dans l'expérience Propre à la science et se constituent au premier chef par son langage de nature formelle.

Il faut d'abord admettre que la nature s'éprouve en science en vertu d'une expérience qui, sans s'y confiner, s'inscrit dans la foulée de l'expérience immédiate ou pratique que tout un chacun peut en avoir. Elle s'en différencie précisément par le moyen du langage en fonction duquel la nature prend une forme régulière et itérative qui, par conséquent, la rend suffisamment amorphe pour être représentée comme un objet. Ce dernier revêt ainsi une forme idéale, sur laquelle nous avons précédemment insisté, que le langage contribue à bien des égards à conférer à la nature. C'est lui qui remplit cet office pour que la science trouve, par la forme de cet objet, le moyen nécessaire à toute son entreprise.

Car l'expérience pratique que quiconque éprouve de la nature dément souvent la régularité et la répétitivité que manifeste la science pour la constituer comme objet. L'expérience immédiate du cycle des saisons montre souvent qu'il n'adopte pas nécessairement la forme que lui attribue la science. Les saisons n'obéissent pas aux dates que la science fixe pour déterminer leur début et leur fin. Il en va ainsi pour le mouvement des planètes en astronomie ou la trajectoire de la masse atomique en physique.

La science connaît-elle des ratés pour autant ? La réponse est : évidemment non. Ces exemples rappellent seulement que c'est au nom de l'idéalité nécessaire à la connaissance dont elle se fait forte que la science pose la nature, par exemple, sous une forme itérable et régulière. Le langage l'introduit dans cette forme en fonction de laquelle la nature est rendue provisoirement amorphe pour que se développe la connaissance scientifique. Le langage prête

ses services pour que la nature se représente sous le jour propice au contact précis et pénétrant qui caractérise la science.

En effet, par cette forme régulière et itérative peut se développer une connaissance de la nature propre à prédire virtuellement les événements en fonction desquelles elle évolue. Cette virtualité est venue marquer d'une pierre blanche l'entreprise de la science. Le falsificationisme de Karl Popper¹, par exemple, ne s'est pas fait faute de lui accorder un statut épistémologique. Une connaissance est scientifique quand, à partir d'elle, peut être prédit un événement dont le développement témoignera de sa vérification. Selon Popper, la science se formule par des énoncés qui sont sujets à être contredits. L'énoncé selon lequel « tous les corps se dilatent lorsqu'ils sont chauffés » peut en vertu de sa formulation, être contredit avant même que l'expérience en laboratoire révèle qu'un corps chauffé se dilate ou non. À l'inverse, l'énoncé « tous les points du cercle euclidien sont équidistants du centre » fait problème puisqu'il est nécessairement vrai en raison de la définition même du cercle euclidien et, dans cette mesure, il ne peut être falsifié. La falsification s'introduit en somme par la formulation même de l'énoncé. L'entreprise de Popper a eu ce mérite de démontrer la vertu cardinale du langage dans la science. C'est par son office que s'inaugure la science puisque c'est le langage qui dispose à la formulation d'énoncés dignes de produire la connaissance qui réclame son nom.

Le falsificationisme table sur des exigences de plus en plus pointues pour qu'un énoncé puisse en fonction de sa formulation se révéler digne de la science. La connaissance scientifique véritable comporte par exemple des énoncés de portée générale. L'énoncé « toutes les planètes se déplacent autour du soleil suivant des ellipses » exploite à fond la portée de l'idée que « Mars se déplace autour du soleil suivant une ellipse ». Il dispose ainsi à une connaissance ouverte à la généralité et, de surcroît, en vertu de sa formulation, il est de nature falsifiable à un degré plus poussé. En effet, si les observations de Mars peuvent éventuellement conduire à falsifier l'énoncé qui concerne son déplacement, elles peuvent également falsifier celui qui porte sur le déplacement de toutes les planètes.

Il reste que le nom de « science » ne s'attache pas à des énoncés uniquement en raison de leur formulation. Ceux-ci exigent une mise à l'épreuve pour que se vérifie la valeur explicative qui donne tout son sens à la connaissance scientifique. En effet cette valeur se mesure quand les énoncés sont rattachés à ce qu'ils ont pour objet et ce que quiconque en a l'expérience immédiate sous forme d'événement. Les énoncés doivent subir l'« épreuve des faits » en fonction de laquelle la « théorie » qui formule les énoncés se vérifie ou non. Or, en la posant dans ces termes, le falsificationisme poppérien n'a pas manqué de souligner que la mise à l'épreuve tient, à bien des égards, à la capacité de prédire que comportent les énoncés. C'est par elle que se développe la connais-

¹ Karl Popper, *La logique des découvertes scientifiques*, Paris, Payot, 1974 ; *La connaissance objective*, Paris, Aubier-Montaigne, 1988.

sance scientifique, la formulation de ses énoncés autorisant cette capacité à prédire.

La prédiction gagne une fonction épistémologique en vertu de laquelle la science se reconnaît sans ambages. Cette aptitude à prédire donne son lustre au contact précis auquel doit correspondre la connaissance que propose la science. L'éclat de ce lustre a tôt fait de laisser croire que seul le pouvoir de prédire donne droit à la connaissance scientifique. Une connaissance est digne du nom de science quand l'explication qu'elle avance se prête à une prédiction dont la mise à l'épreuve démontre le caractère précis du contact avec ce qui constitue son objet.

L'épistémologie contemporaine a su révéler l'exagération que comporte la prédiction dans le falsificationisme popperien. Une tendance s'est même fait jour, voulant que « prédire n'est pas expliquer ». Cette formule coïncide avec le titre d'un ouvrage de René Thom dans l'esprit duquel « l'on ne peut observer et prédire que ce dont on a préalablement le concept ¹ ». Le langage acquiert dans ce cas toute son importance. C'est par ses services que se forment les concepts par lesquels la science entre en contact avec l'expérience et engage toute son entreprise pour faire naître une connaissance précise et pénétrante.

La sociologie peut certainement imposer à son langage les normes qui le rendront conforme aux virtualités de la connaissance par concepts. Elle peut prendre l'initiative de rattacher au langage dont elle veut faire usage une sémantique qui lui soit propre afin de dégager de l'expérience pratique une image susceptible de décrire ce qu'est son objet. Comme toute science, la sociologie peut relever le défi de proposer un langage qui, en suscitant son objet, évoque d'emblée les procédés en vertu desquels l'expérience se dédouble en une connaissance par concepts. L'univocité à laquelle est alors appelé le langage rend ses procédés suffisamment explicites pour qu'ils soient parfaitement et aisément compris, puis éventuellement répétés.

¹ René Thom, *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Flammanon, 1993, p. 94.

- 7 -

L'explication de la sociologie

[Retour à la table des matières](#)

Les contraintes imposées au langage sont propres à former une nouvelle connaissance par rapport à celle qui découle de son usage commun, connaissance qualifiée de ce fait de sens commun. C'est sans doute la première condition à laquelle doit se plier le langage en science. En effet, il doit prêter ses services à une connaissance qui, du fait de sa détermination, se démarque radicalement du sens commun. Les services qu'il offre doivent accueillir les « charges » en vertu desquelles se forme la nouvelle connaissance. Ce faisant, le langage devient ainsi apte à dédoubler l'expérience sur un plan qui expose cette dernière à des procédés épistémologiques auxquels le sens commun ne peut pas être candidat.

Ces procédés épistémologiques se rattachent exclusivement à la connaissance par concepts que le langage rend possible en supportant ses charges. Ces dernières s'expriment idéalement quand le langage répond à une sémantique qui leur est propre. Si, en effet, le langage est pourvu par artifice du sens qui leur correspond, ces charges peuvent se reconnaître plus nettement. Ces sens doivent dans une certaine mesure s'opposer - façon de parler - à ceux que le langage véhicule de par sa fonction « naturelle » de communication.

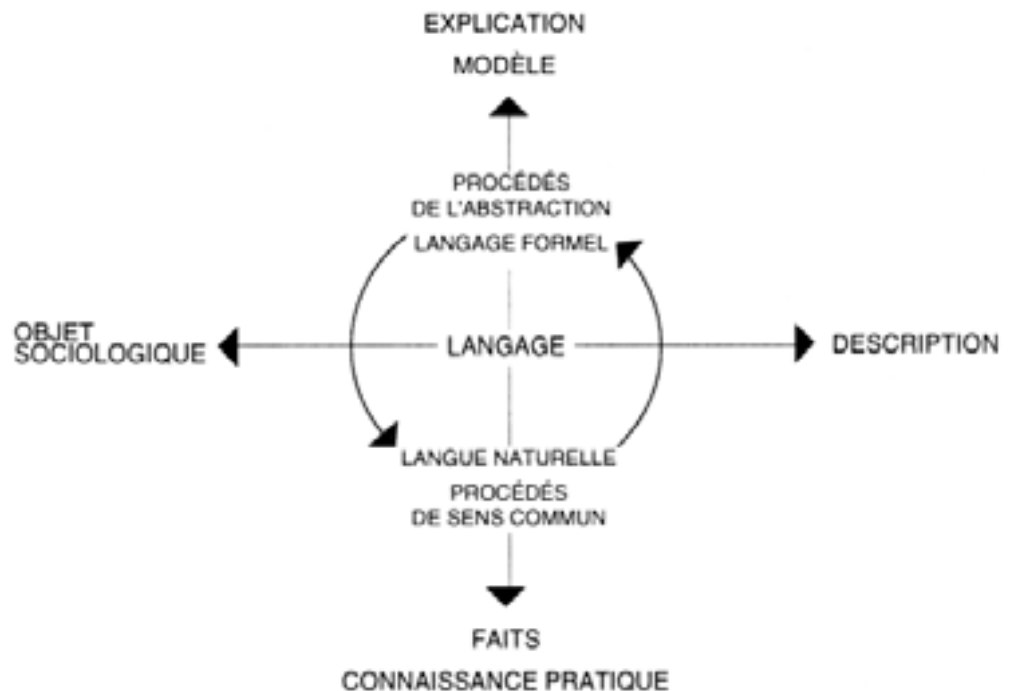
L'univocité du langage est certainement un autre trait par lequel se reconnaît son usage en science. En effet, c'est par cette vertu que sont reconnues et maintenues constantes les charges qui sont attachées au langage. Ces dernières constituent ainsi un « cahier » qui donne tout son sens à l'expression préconisée par Gilles-Gaston Granger pour désigner la connaissance par concepts. L'univocité contribue largement à définir le langage de manière qu'il réponde aux charges par lesquelles se manifestent de *nouveaux* procédés épistémologiques.

Si à la langue naturelle correspondent les procédés épistémologiques de l'expérience immédiate, qui s'expriment par le jeu de la connaissance de sens commun, les charges qui lui sont rattachées de façon artificielle font naître les procédés de la connaissance par abstraction. En d'autres mots, ces charges, maintenues constantes, neutralisent ce jeu en disposant le langage à des procédés de définition par abstraction. Ce dernier terme laisse entendre que le langage donne alors corps à des procédés en vertu desquels la connaissance parvient à s'abstraire de l'expérience immédiate pour transposer celle-ci sur un

autre plan propre à la faire apparaître sous l'aspect d'un modèle idéalement élaboré. Ce modèle est idéal dans la mesure où l'expérience immédiate se dédouble en une représentation qu'on lui coordonne pour, à bon escient, révéler ses propriétés et virtualités. Par modèle, on entend donc « le rapport de représentation d'une part, et d'autre part le caractère manipulable, le champ qu'il ouvre à une expérience de la pensée ¹ », de la connaissance.

Le modèle ne saurait s'élaborer sans qu'il ne prenne acte de la connaissance dont est pourvue l'expérience immédiate, que cette dernière ait pour fait la nature ou la vie sociale. En ce sens, la représentation qui en est le dédoublement doit dissocier la vie sociale, comme du reste la nature, en tant que fait, de la connaissance par laquelle elles s'éprouvent immédiatement comme événements que forme le sens commun. Cette connaissance, ainsi mise en lumière, doit être prise en compte pour que lui soit coordonné un modèle propre à représenter ce dont témoigne l'expérience immédiate - la nature, la société, etc. - dans une connaissance par concepts.

C'est fondamentalement par le langage que se détermine la représentation en vertu de laquelle s'opère un véritable chiasme épistémologique. Celui-ci peut être illustré au moyen du graphique ci-dessous :



¹ Gilles-Gaston Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 270.

Car le langage est à tout prendre le véhicule des procédés épistémologiques de l'abstraction en fonction desquels, par dédoublement, sont dissociés des faits les procédés de la connaissance par laquelle ils s'éprouvent de façon événementielle, c'est-à-dire la connaissance de sens commun. L'« indexation des faits au contexte empirique » sur laquelle Jean-Claude Passeron insiste tant est ainsi neutralisée et ceux-ci s'ouvrent alors aux procédés épistémologiques de la science auxquels peut certainement se référer la sociologie.

L'analyse est le témoin par excellence de ce chiasme épistémologique. Elle en est le point d'orgue puisque c'est par son office que du sens commun qui en est la connaissance immédiate sont dégagés les faits qui, transposés dans une connaissance réglée en fonction de procédés *explicitement* définis à des fins d'abstraction, se dédoublent en une représentation propre à en livrer les propriétés, les virtualités et les possibilités.

L'analyse s'établit donc de façon explicite, de sorte que l'*explicitation* constitue un autre trait par lequel se reconnaît la science. En effet, cette dernière révèle ouvertement et publiquement les procédés par lesquels la connaissance abstraite se fait jour. La science n'hésite aucunement à en livrer les tenants et aboutissants afin que l'analyse qu'elle propose puisse être reproduite de façon détaillée. La science est donc par définition transmissible. Elle l'est essentiellement au moyen d'un discours, au point d'affirmer que c'est ce qui la rend possible. En effet sa transmission se fait rarement par imitation, à l'exemple du tour de main de l'artisan. La science se communique par un discours qui rappelle l'importance de son écriture. Cette dernière doit témoigner sans relâche de l'ouverture publique à laquelle incline la science quand *elle* règle ses procédés épistémologiques. En pareille condition, la science est constamment sujette à une caution, qui s'accorde au vu de son discours chargé d'explicitation ses procédés épistémologiques. C'est pourquoi ce discours doit se formuler de façon à *pouvoir être infirmé*. Les procédés épistémologiques peuvent par ricochet être revus et réformés, tout comme du reste la représentation qu'ils font naître sous forme d'un modèle abstrait.

Ce modèle représente les faits en fonction de l'exploitation des procédés épistémologiques sur lesquels il s'appuie et il a la capacité d'en révéler les propriétés, les virtualités et les possibilités par lesquelles ils s'expliquent. Le modèle « construit un système plus ou moins clos de possibilités, dont certaines seulement correspondent à des faits constatés, et dont les autres suggèrent une enquête empirique pouvant conduire à la découverte de leurs répondants ¹ ».

L'explication qui se forme en pareil cas n'a pas à jouer le rôle de « cause ». Elle se borne à se présenter comme « condition aux limites », au sens que connaît cette expression en mathématiques. Établir une représentation abstraite dissociée de l'expérience, c'est sans contredit faire plus et mieux que décrire et comprendre. En effet, pour reprendre la métaphore dont nous avons

¹ Gilles-Gaston Granger, *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, 1994, p. 250.

précédemment usé, représenter revient à discerner les morceaux d'un puzzle et à en établir les relations. Selon Granger, cela ne signifie pas encore expliquer au sens fort du terme qu'a ce mot dans les sciences exactes. L'explication consiste alors à assembler les morceaux en fonction d'un jeu opératoire largement indépendant du jeu simple que suscitent leurs rapprochements successifs. La composition du puzzle se règle par une espèce de « mode d'emploi » plus large, au moyen duquel on peut reconstituer n'importe quel puzzle. Ce mode d'emploi requiert donc une mise en rapport de la représentation qu'on se fait d'un puzzle donné avec une représentation plus ample. L'explication conçue de cette façon donne plein droit au second terme qui qualifie la science - elle est exacte. Elle vaut d'elle-même sans avoir à introduire d'office la question de savoir si l'explication consiste à donner des « raisons » ou des « causes ».

Il serait présomptueux d'associer la sociologie à une telle caractérisation de l'explication. Dans son état actuel, elle serait exclue d'une telle prétention. Il n'est cependant pas vain d'espérer d'elle une représentation des faits sociaux suffisamment abstraite pour que ceux-ci puissent figurer sous la forme de leurs propriétés, forme par laquelle l'idée d'un modèle propre à en systématiser les virtualités et les possibilités trouverait sa raison d'être. Un tel modèle ne peut pas se comprendre comme la connaissance systématisée à laquelle on accole la sociologie, souvent avec raison. Car trop souvent elle offre en guise d'explication une connaissance dont la seule qualité est de lier de façon cohérente les « causes » en fonction desquelles tout un chacun explique immédiatement son expérience. Cette « explication causale » tombe sous le coup de la remarque de Pierre Bourdieu voulant qu'elle « s'attache à des « réalités » substantielles, individus, groupes, etc. ¹ ».

La connaissance systématisée peut aussi s'entendre comme la connaissance qui fait place à l'interdisciplinarité. La sociologie donnerait heu à une explication quand, par son oeuvre, elle parvient à fédérer les diverses connaissances sur la société en une forme systématique. Face à l'interdisciplinarité, est-elle conviée à déroger à l'explication en vertu de laquelle se reconnaît la science ? C'est ce dont il est question dans le dernier chapitre.

¹ Pierre Bourdieu, *Raison pratiques*, Paris, Seuil, 1994, p. 9.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Chapitre 7

Sur la sociologie et l'interdisciplinarité

[Retour à la table des matières](#)

La sociologie a quelque difficulté à déterminer une explication susceptible de la hausser au rang de science. Sa légitimité à ce titre demeure incertaine et on la remet sans cesse en question. Quand il s'agit de l'envisager comme science, ce terme est toujours placé entre guillemets. La sociologie semble marquée par la fatalité de ne pouvoir jamais atteindre ce titre, se reconnaître sous l'égide de la science. Des échecs répétés en ce sens n'ont pas manqué d'entraîner la démission de nombre de sociologues, désormais enclins à penser que la sociologie est condamnée à n'être qu'un embryon de science ou une forme de littérature dont les potentialités sont exploitées au profit de l'écriture et du discours sociologiques.

Le récit littéraire, loin d'être platement descriptif et linéaire, fournit les qualités exégétiques et génétiques que requiert la connaissance sociologique en plus de l'enrichir en y incorporant « la démarche des sociologues eux-mêmes, de leurs expériences et de leurs découvertes progressives. L'abandon de l'intenable position scientifique les conduit à expliciter ce qu'ils sont, comment ils en sont venus (existentiellement) aux propositions qu'ils avan-

cent... ¹ ». Le récit sociologique revient donc à renoncer à la formulation d'une connaissance qui se veut réglée par d'autres motifs que l'expérience pratique vécue par son auteur.

Si, dans un proche avenir, cette dernière tendance s'affirme, elle marquera sans nul doute la dissolution de la sociologie, l'avortement d'une entreprise qui avait pour but d'apporter un surcroît de connaissance à celle que procure déjà la littérature, par exemple. Une connaissance démontrable propre à placer la vie sociale sous une lumière accentuée par un détour par le royaume des abstractions apte à en révéler les propriétés qui se dérobent à son expérience pratique. La sociologie peut-être s'effacera alors au profit de la philosophie qui jadis, en soulignant avec force sa différence, l'a vu naître. En faisant appel à la visée d'une connaissance démontrable, les premiers sociologues de la tradition française ont pu en effet revendiquer pour leur discipline un statut que ne pouvait convenablement leur assurer la philosophie.

La sociologie, sous la gouverne de la philosophie, se voyait dans l'impossibilité de revendiquer un objet susceptible de donner naissance à la discipline qui serait la sienne : expliquer le « social par le social » au moyen d'une connaissance que la science sait reconnaître à son juste titre et à sa véritable valeur. Les ratés à propos de la définition de cet objet largement évoqués dans les précédents chapitres, peuvent laisser croire que le projet d'une connaissance sociologique se réclamant de plein droit de la science a tourné court. Les récentes velléités d'une *littérature* sociologique ² souligneraient la déroute, sinon la dérive de cette entreprise impuissante à créer une connaissance spécialisée et dont la sociologie serait le seul titulaire.

Paradoxalement, c'est au nom de cette spécialisation que l'on revendique l'éclatement de la sociologie au bénéfice de la littérature et *in extenso* de la connaissance associée au terme à la mode : l'interdisciplinarité. En effet, on lui fait grief d'être une connaissance spécialisée, condamnable pour la raison qu'elle réduit ce qu'elle vise à expliquer en des objets extrêmement délimités et à les rendre amorphes. La preuve est ainsi faite, comme par défaut que la sociologie se rattache à la science et aux contraintes de la spécialisation qu'elle impose pour former la connaissance digne de ce nom. En invoquant la spécialisation pour lui intenter ce procès, on découvre la sociologie sous un jour qui laisse entrevoir son fléchissement significatif vers la science à laquelle, sous bien des aspects, s'oppose l'interdisciplinarité. Car, par définition, cette dernière cherche à supprimer les démarcations que suscite toute science et qu'elle voit comme des écrans à la connaissance. Elle proposerait à la sociologie de balayer du regard son objet sous différents angles - économique, politique, culturel, religieux, symbolique, etc. - que la science à laquelle elle se voue rattache à des disciplines spécifiques : l'économie, la politologie et les diverses autres sciences sociales. Dans cette optique, la sociologie a réparti son

¹ Daniel Bertaux, « Écrire la sociologie », *Information sur les sciences sociales*, vol. 19, no 1, 1979, pp. 22-23.

² À ce propos, voir Jean-François Laé et Numa Murard, *Les récits du malheur*, Paris, Descartes & Cie, 1995.

entreprise en de multiples ramifications dont les noms trahissent la division de plus en plus poussée de son objet : sociologie de l'économie, sociologie politique, sociologie de la culture, etc. L'interdisciplinarité s'est donnée pour mission de jeter un pont entre elles afin de contrebalancer la spécialisation de la connaissance en sociologie.

Ce grief à l'égard de cette dernière semble déplacé, car à l'origine, la sociologie avait la réputation d'être la discipline mère de toutes les sciences sociales en attirant même dans son giron la psychologie et l'histoire. Elle était par définition la dépositaire de cette connaissance au nom de laquelle se fédèrent des connaissances spécialisées qui dans cette orbite engendrent la connaissance sociologique. Les ouvrages d'introduction à la sociologie affichent sans vergogne cette caractéristique. Ils lui assignent, en effet, la possibilité de chapeauter ces disciplines en leur donnant du relief par son autorité. Ce relief prend la forme de la totalisation que produit la théorie sociologique en vertu de laquelle sont transcendées les dimensions individuelles, historiques, économiques, politiques, culturelles, etc., qui sont respectivement l'objet des autres disciplines. Autrement dit c'est au nom de cette forme que la sociologie s'érige en discipline qui fait autorité sur les autres. Georg Simmel constate à ce propos que « pour avoir un sens défini la sociologie doit chercher son [objet], non dans la matière de la vie sociale, mais dans sa forme ; et c'est cette forme qui donne leur caractère social à tous ces faits dont s'occupent les sciences particulières. C'est sur cette considération abstraite des formes sociales que repose tout le droit que la sociologie a d'exister ; c'est ainsi que la géométrie doit son existence à la possibilité d'abstraire, des choses matérielles, leurs formes spatiales.. ¹ ».

Les remarques du philosophe et sociologue allemand doivent être toutefois nuancées que sous l'effet de ces implications, la sociologie ne se réduise pas à une connaissance sans véritable objet ² et trouve son droit d'exister par la forme de cette dernière. La sociologie prend le parti d'étudier la société et celle-ci, sans l'ombre d'un doute, est vue comme la matière de la vie sociale. Or, c'est en vertu de sa réduction en un objet, celui de la sociologie, que la matière ³ de la vie sociale prend la forme qui lui donne son droit d'exister et de revendiquer une connaissance capable de surplomber les autres sciences sociales, ou sciences de la société, suivant leur dénomination contemporaine. L'office que remplit cette réduction témoigne dans tout son sens de l'entreprise de la sociologie prise comme discipline. Elle a pour vocation d'apporter un éclairage capable d'outrepasser la spécialisation des connaissances que fournissent l'économie, la politologie, etc., sans pour autant les rendre superflues.

¹ Georg Simmel, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, p. 91.

² En cela, l'auteur de ces lignes reste fidèle à la distinction qu'introduit Gilles-Gaston Granger entre la philosophie et la science. Voir *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 12 et suiv.

³ Sans compter que la « matière » se présente immédiatement sous une forme qui en est la connaissance pratique.

Toutefois il serait incongru de considérer la sociologie comme la discipline reine des sciences sociales, titre que, dans le passé, elle s'est permise d'afficher avec une certaine arrogance. Elle contribue, comme les autres disciplines, à une connaissance spécialisée avec les limites que cela comporte, pour ne pas dire les outrages que cela produit et auxquels l'interdisciplinarité s'efforce de remédier.

- 1 -

L'interdisciplinarité et sa définition

[Retour à la table des matières](#)

Le terme est en vogue. C'est par lui que se désigne l'avenir de la sociologie comme des autres sciences sociales, un futur marqué par une association obligée avec elles ou certaines d'entre elles pour faire valoir la connaissance qu'elle produit et qui, par le moyen de l'interdisciplinarité, sera enfin offerte en partage. Dans son sillage, les mots de transdisciplinarité, de pluridisciplinarité et de multidisciplinarité sont également apparus, laissant entrevoir un but commun. Pour l'heure, ils recouvrent pourtant des sens extrêmement variés, difficiles parfois à rapprocher, si ce n'est que les entreprises que désignent ces mots visent toutes l'éclatement de disciplines censément marquées par des connaissances spécialisées, à l'exemple de la sociologie.

Qu'entend-on réellement par interdisciplinarité et par ces autres mots que sont multidisciplinarité, transdisciplinarité, pluridisciplinarité ? Ils indiquent assez confusément le décroisement des disciplines scientifiques et, par conséquent, de la spécialisation qui qualifie des connaissances pointues sur un objet, fruit de la réduction des faits à ce statut pour en permettre le « contact précis et pénétrant » qui réclame la compétence des spécialistes. Pour reprendre la boutade de Chesterton, le spécialiste en science est celui qui, à force d'en connaître de plus en plus sur un objet de moins en moins large, finit par savoir tout sur rien. La spécialisation s'installe donc au détriment d'une large vue sur un objet en procurant des connaissances tellement pointues qu'elles se révèlent étanches l'une à l'autre.

Cette définition accolée à la spécialisation fait cependant problème en regard de ce qu'est la science, son projet ou sa visée et la connaissance qui en découle. En effet par définition, la science commande une réduction des faits en un objet qui prédispose, par force, à une connaissance pointue ou spécialisée. La sociologie souscrit à cela en réduisant la vie sociale en un objet apte à la placer sous la lumière de rapports sociaux permettant d'expliquer ses pro-

priétés. La spécialisation s'inspire donc de cette visée propre à la science qui nuance fortement la définition qu'en propose Chesterton.

De ce fait, la tendance à la spécialisation s'affirme par des réductions successives qui donnent heu à des disciplines différentes, voire des sous-disciplines qui ont suscité la multiplication des démarches et des procédés, de même que la diversification des langages théoriques. La sociologie en donne elle-même des exemples. En effet, c'est d'elle que sont nés la criminologie, les études urbaines et dans une certaine mesure le travail social et le secteur des « relations industrielles », c'est-à-dire la théorie sociologique appliquée à l'industrie. La science dans son ensemble prête à de telles ramifications. Elle incline par surcroît à produire des connaissances dont la spécialisation est suffisamment développée pour pouvoir prétendre au titre de disciplines scientifiques.

L'université moderne reflète cette tendance par son éclatement en facultés, en départements, en instituts, en laboratoires, en équipes de recherche, le tout relié pourtant aux disciplines de la science. Une discipline comme la sociologie a sans doute peine à reconnaître son unité face à ce réseau buissonnant des lieux où se produit la connaissance qui, à divers titres, se réclame de son nom. L'isolement physique et administratif de ces lieux contribue en outre à l'absence de dialogue. Le gage de bonne santé d'une discipline que représente à certains égards la multiplication des lieux de sa production peut, à l'inverse, indiquer un manque d'ouverture ruineux auquel risque d'être associé en un sens péjoratif le mot de spécialisation.

La spécialisation paraît alors comme une entrave ou un travers. Elle l'est pour une discipline comme la sociologie, mais celle-ci l'a en partage avec toutes les autres sciences. En effet, la spécialisation ne tarde pas à se manifester en leur sein et en dépit d'apparences contraires, est souvent perçue comme une invitation à se joindre au cercle étroit d'individus judicieusement informés plutôt qu'à un forum ouvert au partage, sur une large échelle, de la connaissance produite au nom de la science. La multidisciplinarité, la transdisciplinarité, la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont alors apparues comme autant de termes qui cherchent à définir la tentative de réunir des disciplines éloignées par ce qui semble au premier chef une spécialisation à outrance. Ces expressions font aujourd'hui recette bien qu'elles recouvrent quantité de sens différents, sans doute parce qu'elles désignent ce que tout un chacun préconise en vue d'éviter les pièges de la spécialisation en science. Quoiqu'ils restent à définir avec précision, il nous semble néanmoins utile de dégager la signification de ces termes ¹ apparemment semblables, ne serait-ce que pour faire les distinguer l'un de l'autre :

- *multidisciplinarité* : utilisation parallèle de plusieurs disciplines, sans nécessairement établir de rapport entre elles ;

¹ Ces définitions s'inspirent de celles de Monique Morval, « La recherche interdisciplinaire : une difficile intégration » dans Vincent de Gauléjac et Shirley Roy (dir.), *Sociologies cliniques*, Paris, EPI, 1993, p. 300.

- *pluridisciplinarité* : utilisation combinée et restrictive de disciplines ou d'éléments de ces disciplines sans que cet usage ne modifie les éléments ou les disciplines (par exemple, l'urbanisme qui peut allier la sociologie, l'économie, l'architecture, etc.) ;
- *transdisciplinarité* : interaction entre deux ou plusieurs disciplines aboutissant à la création d'un corps d'éléments composant une discipline originale ;
- *interdisciplinarité* : utilisation *combinée* de quelques disciplines, combinaison entraînant des transformations réciproques dans chacune d'elles.

À la suite de ce rapide survol, il convient de s'arrêter sur les deux dernières définitions, car elles expriment mieux que les premières la tentative de neutraliser la spécialisation des disciplines scientifiques. La transdisciplinarité vise la création d'une discipline neuve qui offre une connaissance surplombant les disciplines auxquelles elle emprunte certains des éléments. En d'autres mots, d'éléments empruntés à des disciplines parfaitement constituées, surgit une discipline ayant droit de cité par la conjugaison qu'elle en propose. La criminologie ¹ peut être citée en guise d'illustration. Constituée d'éléments théoriques de la sociologie de la déviance, de l'interactionisme symbolique et de la psychologie du comportement auxquels s'ajoutent des éléments de la méthodologie qualitative inspirée par l'École de Chicago, la criminologie propose une démarche d'explication et d'intervention clinique parfaitement constituée en regard d'un objet précisément circonscrit, le comportement déviant ou le crime pris dans un sens large.

La transdisciplinarité tient peut-être, en ce qui concerne la criminologie, au fait qu'elle est une application de la sociologie qui lui mérite d'ailleurs le titre de « science appliquée ». Sans entrer dans des considérations largement développées plus loin, la criminologie trouve son office face à une action pratique sur laquelle elle désire intervenir pour l'orienter. Elle est en somme une pratique professionnelle qui s'inspire avec profit d'autres disciplines, telles la psychologie, sans pour autant en transformer les éléments. Cela explique le fait que, dans les universités américaines, la criminologie est souvent englobée dans la sociologie et traitée comme l'une de ses branches. La transdisciplinarité est ici fort relative puisque la criminologie ne serait en réalité qu'une sociologie qui n'ose pas avouer son nom, dans le but de faire valoir une action pratique plus large que celle qui découle directement de la discipline. La transdisciplinarité révèle ainsi l'avantage d'être appelée par une action pratique qui donne son nom à une pratique en vertu de laquelle une profession se fait jour.

¹ La criminologie est une discipline reconnue dans certaines universités canadiennes, entre autres québécoises.

Bien que ses assises dans l'enseignement et la recherche universitaires soient plus fragiles que celles de la criminologie, la théorie de la complexité telle qu'elle s'exprime en sociologie par l'œuvre d'Edgar Morin est indubitablement la démarche transdisciplinaire par excellence. Elle s'affiche d'ailleurs sous cette dénomination depuis la série d'ouvrages coiffés du titre *la Méthode*. Son entreprise répond à des motifs à première vue contradictoires. Elle veut d'abord ouvrir la connaissance à la complexité de l'objet dont la sociologie est le titulaire. La société est par essence de nature humaine. Elle a donc pour fondement la nature, l'environnement écologique et la vie biologique, de même que leurs ressources que l'être humain a mis à son compte pour assurer sa survie biologique et se développer dans un cadre propre à la vie humaine. En conséquence, elle ne saurait s'expliquer en l'absence de la connaissance sur la nature et la vie biologique et animale. La physique ne peut non plus être ignorée, car la vie sociale trouve écho dans la matière. La connaissance de la société doit ainsi s'efforcer d'insérer un fil conducteur entre tous ces aspects pour rendre compte de cet objet, lequel ne peut être abordé convenablement si l'on ne porte attention à sa complexité. Elle ne mérite alors pas que le nom de sociologie puisque cette connaissance fait une égale allusion à la matière, à la nature et à la vie biologique et animale.

Cette entreprise s'écarte définitivement de la science qui, en son principe, s'astreint à définir son objet par réduction propre à en donner un contact précis et pénétrant. Or, par un paradoxe apparent, la complexité de cet objet est canalisée chez Morin vers une connaissance, la théorie de la complexité à laquelle aspire la *Méthode*. Sous son aiguillon, la complexité se voit réduite à une connaissance alors que la science l'aurait limitée au statut de différents objets en vue de donner jour à de multiples théories spécialisées. Or c'est à cette spécialisation que la *Méthode* s'oppose parce qu'elle bloque toute possibilité de les réduire à un dénominateur commun. Les réductions successives qu'opère la science sont responsables de cette impasse. Elles correspondent, selon Morin, à la « mise en pièces » de la complexité dont est pourvu, par exemple, l'objet de la sociologie - la vie sociale - mais par extension la matière et la vie biologique. La science ne se borne pas à réduire ou à mettre en pièces, mais reste fermée à leurs qualités vivantes et changeantes que la *Méthode* vient souligner en contrepoint. La matière, la vie et la vie sociale présentent ainsi une continuité qui peut être considérée comme l'interface que vise la transdisciplinarité. Cette dernière se pose donc comme la discipline ou la théorie de la complexité conçue à l'exemple de la « relation hologrammatique entre les parties et le tout ¹ ». C'est de cette façon que l'auteur de la *Méthode* entend prendre ses distances à l'égard de toute spécialisation que la science impose pour donner droit à son entreprise.

La « complexité » du vocabulaire théorique de la *Méthode* révèle toutefois l'extrême difficulté de parvenir à la transdisciplinarité. En effet, elle fait appel à des notions comme le « complexe physico-bio-anthropo-social », le

¹ Edgar Morin, « De la complexité : complexus », dans Françoise Fogelman Soulié (dir.), *Les théories de la complexité. Autour de l'œuvre d'Henri Atlan*, Paris, Seuil, 1991, p. 296.

« cosmo-physico-bioanthropo-sociologique ¹ », et cela en vue de concevoir la société comme une *unitas multiplex*. Selon nous, ces notions, qui sont en fait des montages, battent en brèche l'ambition d'Edgar Morin qui tente d'outrepasser les spécialisations de disciplines comme la sociologie. Il est en effet incapable de prime abord de les neutraliser afin de définir l'objet et le vocabulaire théorique de la transdisciplinarité. La difficulté éprouvée à définir cet objet qu'est la complexité au moyen d'un vocabulaire théorique *propre* à la *Méthode* donne tout son relief à la réduction en science qui se présente ainsi comme son premier pas. Elle démontre en outre la nécessité des disciplines découlant des réductions auxquelles s'astreint la science dans le but de « distinguer pour mieux expliquer » selon la formule consacrée. Ce but ne saurait être conçu, sous la forme d'une accusation à son endroit, comme une « mise en pièces » de ce que la science prend pour objet et qui, à coup sûr, est en réalité de nature complexe. Dans cette foulée, bien qu'elle soit forcée de les rendre amorphes pour mieux accomplir son office, la science ne nie d'aucune façon que son objet - soit-il la matière, la vie biologique ou la vie sociale - est doté de qualités vivantes et changeantes qui restent manifestes en dehors de son égide.

Les sujets qui accordent des entrevues aux sociologues auront vécu et changé lorsque ces derniers dévoileront les résultats de l'analyse qu'ils ont faite de leur contenu. La science est de ce fait toujours en retard d'un coup par rapport à la « vie » de ce qu'elle prend pour objet. C'est le prix qu'il lui faut payer pour rendre amorphe son objet avec lequel, en revanche, elle aura un contact précis et pénétrant apte à mieux en faire connaître la « vie » ou les changements. Elle laisse à d'autres, la philosophie et l'art, le soin d'interpréter les qualités vivantes et changeantes dont sont pourvues, dans l'expérience que nous en avons, la matière, la vie et la vie sociale.

En raison des difficultés qu'elle provoque, la transdisciplinarité doit sans doute être ramenée dans les termes moins ambitieux de l'interdisciplinarité qui cherche à combiner des disciplines sans nécessairement en créer une nouvelle, mais en suscitant leurs transformations réciproques. En ce sens, l'interdisciplinarité découlerait de ce nouvel objet en sociologie, comme du reste dans les autres sciences, que constitue la complexité. Elle soulève par conséquent cette double question : l'interdisciplinarité est-elle nécessaire à cause d'un objet ? existe-t-elle en raison de cet objet ?

¹ Edgar Morin, *La complexité humaine*, Paris, Flammarion, 1994, p. 154.

- 2 -

Interdisciplinarité et objet d'étude

[Retour à la table des matières](#)

L'interdisciplinarité serait donc solidaire de la complexité et celle-ci représenterait l'objet de choix. D'autre part, il faut reconnaître que la complexité n'est pas un objet au même titre que la vie sociale, la matière et la vie biologique. L'objet en science en est dans tous les cas une réduction provisoire et délibérée pour rendre plus pénétrant et précis le contact par le « détour au royaume infiniment ouvert des abstractions » en donnant cours à sa transformation en schémas abstraits ou théories. Sous cet angle, la science est en quelque sorte un découpage de leur complexité, effectué dans le but de les expliquer de façon pénétrante par ce contact précis que suscite leur réduction en un objet de la science. En science, le découpage se révèle donc nécessaire pour parvenir à ce contact précis qui se manifeste sous forme de schémas abstraits ou théoriques précisément manipulables.

C'est donc au découpage de la vie sociale, par exemple, que devrait correspondre la complexité pour qu'elle ait le statut d'objet et demeure fidèle au parti de la science. En d'autres termes, la complexité peut-elle être vue comme une réduction de la vie sociale destinée à mieux l'expliquer ? Il est vain de le penser dans la perspective d'entreprises interdisciplinaires inspirées de la *Méthode*. En effet, la complexité y est conçue pour s'opposer à la réduction à laquelle oblige la science pour marquer la prérogative de la connaissance qu'elle produit. La complexité, en ce cas, n'est nullement le résultat d'une réduction. Elle constitue plutôt le lien qui rattache la vie sociale à la vie biologique et écologique et à la matière afin de considérer « le complexe anthropo-sociologique, lui même enraciné dans un tuf bio-physique au sein de quoi [elle] est à la fois dépendante et autonome ¹ ». Si l'interdisciplinarité prend pour cible la complexité, force est d'admettre que celle-ci ne se reconnaît pas comme objet de la science dans un sens qui lui soit acceptable. Elle y déroge dans la mesure où sa définition à ce titre fait appel à différentes disciplines ou, à tout le moins, sollicite leur concours.

L'interdisciplinarité ne concerne donc pas un objet spécifique : la complexité ne peut être vue de cette façon. Elle relève davantage d'une entreprise qui se donne pour objectif de jeter des ponts entre les disciplines, les explica-

¹ Edgar Morin, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1992, p. 11.

tions qu'elles mettent au point en fonction de leurs objets respectifs, lesquels se recommandent de la réduction nécessaire à la science. Dans cette voie, les objets et, en corollaire, les disciplines se sont multipliés jusqu'à laisser croire que la science se réduit à une « mise en pièces ». En effet, la multiplication de ses objets peut sans aucun doute laisser supposer qu'ils n'ont pas de liens entre eux, qu'ils sont parfaitement disjoints, au point de faire concevoir comme artificieuses la réduction et la spécialisation auxquelles invite la science. Les torts qu'on lui impute ne sont pas sans rapport avec la professionnalisation qui s'est imposée au gré du développement de la science.

Les ravages commis par la professionnalisation et, en parallèle, par la spécialisation, ne parviennent toutefois pas à effacer les vertus de la réduction au statut d'objet qui qualifie la science. Elles ne sauraient être mises en cause au nom de la complexité qui, à l'évidence, ne correspond pas à ce but. La complexité n'a pas à être considérée comme un objet issu d'une telle entreprise. Elle ne saurait sensément se réclamer d'une discipline. Pour cette raison, il est difficile d'admettre que la sociologie puisse être interdisciplinaire par définition. Un objet précis lui incombe et elle l'endosse pour donner sens à son entreprise. Sa réputation d'être la synthèse des différentes sciences sociales est de ce point de vue assez mal fondée. On ne peut exiger de la sociologie qu'elle se livre en vrac par le canal de son objet les explications qui sont du ressort de chacune de ces sciences.

- 3 -

L'interdisciplinarité peut-elle découler de la théorie ?

[Retour à la table des matières](#)

Si, en raison de ce qui précède, l'interdisciplinarité peut difficilement résulter d'un objet, est-elle en revanche possible par l'intermédiaire de la théorie, *d'une théorie* ? En d'autres mots, une théorie peut-elle être associée à ce but de fédérer les théories de disciplines scientifiques différentes ? Une théorie peut-elle créer un chiasme épistémologique exprimant une intersection entre diverses disciplines ou connaissances spécialisées ? La science pourrait-elle avancer une telle théorie ?

Avant d'en venir à la réponse, rappelons succinctement qu'on entend par théorie un ensemble d'énoncés formulés dans le royaume des abstractions, selon les mots de Granger, en vue de rendre « plus puissant, plus précis » le contact avec la réalité ou l'expérience sensible au moyen de sa réduction sous

forme d'un objet. Entendue en ce sens, il serait vain d'attendre de l'interdisciplinarité qu'elle engendre une théorie. L'interdisciplinarité a pour « objet » sinon pour visée d'établir la communication entre disciplines, entre théories pour ainsi dire. Force est donc de reconnaître que l'interdisciplinarité relève d'une *métathéorie*, c'est-à-dire d'une théorie qui a pour but de jeter des ponts entre des théories, une théorie des théories par conséquent. L'« archéologie du savoir » de Michel Foucault et la « théorie des transports » de Michel Serres peuvent être citées en guise d'exemples.

Dans le chapitre final des *Mots et des choses*, Michel Foucault voit naître une telle théorie de la psychanalyse et de l'anthropologie lévi-straussienne. En recherchant les structures invariantes des cultures dans l'« inconscient », la psychanalyse et l'anthropologie s'entendent pour donner naissance à une connaissance interdisciplinaire qui puisse faire obstacle à la scission opérée par la biologie, l'économie et la philologie entre la vie, la production de la richesse et le langage. Elles sont donc tenues pour des contre-sciences en vertu desquelles l'interdisciplinarité se constitue sous une forme théorique propre à mettre en lumière « la double articulation de l'histoire des individus sur l'inconscient des cultures, et de l'historicité de celles-ci sur l'inconscient des individus ¹ ».

Ce tandem peut ainsi prétendre réunir toutes les sciences humaines en conservant la possibilité de mettre un terme aux séparations ou aux partages en fonction desquels est « défait l'homme » afin de le disposer à une étude scientifique. La psychanalyse et l'anthropologie sont à tout moment prêtes à féconder les sciences humaines de leurs concepts et méthodes au point que ceux-ci constituent une théorie qui, en s'étendant à chacune d'elles, rejoint la dimension interdisciplinaire. En ce sens, elles « ne sont pas tellement des sciences humaines à côté des autres, mais elles en parcourent le domaine entier, elles l'animent sur toute sa surface, elles répandent partout leurs concepts, elles peuvent proposer en tous lieux leurs méthodes de déchiffrement et leurs interprétations ² ». La psychanalyse et l'anthropologie font jouer ainsi le rapport entre les sciences humaines au sein de la dimension où s'articule une interdisciplinarité reconnue possible grâce à leurs services.

Il reste que Foucault fait bon marché des différences indéniables entre la psychanalyse et l'anthropologie. Si toutes deux s'adressent en théorie à l'inconscient, la psychanalyse le conçoit comme habité par les fantasmes sur lesquels jouent des pressions et répressions tandis qu'il désigne, chez Lévi-Strauss, l'ensemble des structures formelles qui rendent significantes les cultures. Seule leur historicité, celle des cultures et des fantasmes, peut être posée dans un rapport que vient expressément exploiter l'archéologie du savoir proposée par Foucault comme une théorie de ces théories que sont l'anthropologie et la psychanalyse sans pour autant annuler leur différence quant à la définition de l'inconscient.

¹ Michel Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 391.

² *Idem.*

Les différences dans la définition de l'inconscient comme objet d'étude témoignent pourtant de théories et de méthodes entre lesquelles il faut nécessairement opérer une distinction. On ne doit pas confondre l'interprétation psychanalytique des rêves avec la méthode structurale inspirée de la linguistique pour analyser les mythes. L'auteur du structuralisme s'en défend lui-même quand il s'en prend ouvertement à Freud et à son ambiguïté à propos du statut que ce dernier attribue au symbole qu'on retrouve communément dans le rêve et le mythe. Il souligne sans ambages que « psychanalyse et analyse structurale divergent sur un point essentiel... entre une conception réaliste et une conception relativiste du symbole. Pour la première, chaque symbole aurait une signification unique. L'autre conception admet que la signification d'un symbole varie avec chaque cas particulier... elle reconnaît que le symbole tire sa signification du contexte, de son rapport à d'autres symboles qui ne prennent eux-mêmes un sens que relativement à lui ¹ ».

L'intersection proposée par Foucault entre la psychanalyse et l'anthropologie ne peut être de nature purement théorique. Elle ne saurait s'ériger sous la gouverne d'une théorie qui s'en prévaudrait pour reléguer aux oubliettes les théories de l'anthropologie structurale et de la psychanalyse - et leurs différences notables - sous le prétexte d'afficher son caractère interdisciplinaire. L'interdisciplinarité, sous l'impulsion de la psychanalyse et de l'anthropologie, se joue donc sur des liens révélés par une entreprise que l'on peut véritablement qualifier de « théorie des théories ».

Par sa « théorie des transports », dont la sociologie ² fait grand cas, Michel Serres s'assigne la tâche de fédérer les diverses disciplines scientifiques et de les mettre en harmonie avec la philosophie, les mathématiques, l'art et la littérature. Cette théorie évoque donc l'existence de « messageries » potentielles entre les diverses disciplines scientifiques, entre celles-ci et la philosophie, entre cette dernière et l'art, inutilement opposés par des lignes de partage et des démarcations établies par des institutions sociales comme l'université. Par messageries, il entend les communications entre les sciences, leurs disciplines, entre elles et la philosophie, l'art et toute autre connaissance. Elles ont pour but d'effectuer des transports ou, pour reprendre l'expression consacrée, des *transferts* de connaissance propres à alimenter une connaissance interdisciplinaire avérée par une théorie des transports que Serres associe dans ses plus récents écrits au vol des anges ³. La théorie des transports consiste en une démarche soutenue par des procédés imitant les mathématiques et continués par ces autres moyens que sont les messageries en vue de « transposer, exporter, traduire le travail des mathématiciens (...) pour courir vers la synthèse. Elle se fera sans doute plutôt par comparatisme que par enchaînement, plutôt par les

¹ Claude Lévi-Strauss, *La potière jalouse*, Paris, Plon, 1985, p. 247.

² Notamment dans l'oeuvre de Bruno Latour ; voir *Éclaircissements*, Paris, François Bourin, 1992.

³ Michel Serres, *La légende des anges*, Paris, Flammarion, 1994.

courses d'Hermès que par déduction ou construction de la [science] ¹ ». Hermès, jadis ², et aujourd'hui les anges sont donc pour Serres les messagers qui créent ces rapprochements hétéroclites entre, par exemple, des disciplines scientifiques sans liens évidents comme la chimie minérale et la physique, ou entre la science et la littérature, comme la théorie du bruit de fond et le fameux sonnet de Verlaine commençant par « L'espoir luit comme un brin de paille dans l'étable, que crains-tu de la guêpe, ivre de son vol fou ³ ».

Verlaine, dans ce sonnet resté jusqu'à ce jour énigmatique, décrit quelqu'un qui s'endort, le coude sur la table, dans la chaleur écrasante de l'été, en entendant le bruit du vol d'une guêpe, expérience somme toute banale où le bruit, de proche en proche, provient du fond de l'air et des ailes de la guêpe. Or, selon Serres, Verlaine devine à sa façon la matérialité du bruit préalable à tous signaux et faisant obstacle à leur perception, avant tout langage et interdisant ou aidant sa venue. Car, inversement, le son intense que déclenche le langage empêche d'entendre ce bruit. Verlaine, par ce sonnet, propose une sorte de genèse du langage ou, en bref, tout ce qui se passe avant qu'il advienne. Si, pour Serres, le vol de la guêpe constitue un vrai sujet poétique, il se révèle simultanément un objet scientifique. Le décalage entre la proposition que renferme le sonnet et celle que livre la théorie du bruit de fond en physique suggère évidemment un écart historique qui n'interdit en rien de les joindre. En acceptant une telle jonction, un rapprochement, la théorie du bruit de fond éclaire le sonnet à ce point qu'elle en résout l'énigme tandis que celui-ci fournit une illustration qui apporte à cette théorie la touche de simplicité et de clarté nécessaire pour qu'elle soit aisément connaissable.

L'écart historique importe peu, tout comme d'ailleurs, au premier abord, l'écart épistémologique que pareil rapprochement ne manque pas de susciter. Cet écart épistémologique entraîne au contraire un passage rapide d'une discipline scientifique à une autre, de la science à l'art, à la littérature, afin d'atteindre ultimement à la « totalité active de la connaissance, en tant que totalité ⁴ » à laquelle aspire sans nul doute l'interdisciplinarité dont la démarche constitue chez Serres « l'échange comme loi de l'univers théorique, le transport de concepts et leur complication, l'intersection et le recouvrement des domaines, la conférence indéfinie du sens dans la spéculation non référencée, [qui] dès lors représentent et expriment, reproduisent le tissu même où sont plongés les objets ⁵ ».

En ce sens, l'interdisciplinarité se manifeste par ce transport des concepts ou des connaissances, par les intersections que ce dernier rend possible. Ce

¹ Michel Serres, *Éclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, Paris, François Bourin, 1992, pp. 110 et 112.

² Michel Serres, *Hermès I. La communication*, Paris, Éditions de Minuit, 1969 ; *Hermès II. L'interférence*, Paris, Éditions de Minuit, 1972 ; *Hermès III. La traduction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

³ Pour une discussion à ce sujet, voir Michel Serres, *Éclaircissements. Entretiens avec Bruno Latour*, op. cit., p. 118 et suiv.

⁴ *Ibid.*, p. 44.

⁵ *Ibid.*, p. 15.

transport suscite, selon l'expression particulièrement évocatrice, une « conférence indéfinie du sens de la spéculation non référencée » qui peut être présentée comme le chiasme épistémologique qui exprime la « totalité active de la connaissance ». Chez Serres, l'interdisciplinarité déborde largement les disciplines de la science puisqu'elle se réclame également des autres domaines de la connaissance que sont, par exemple, la littérature, la philosophie et les mathématiques. Elle ne se dégage pas, par l'intermédiaire d'une théorie au sens entendu depuis le départ, d'un « ensemble d'énoncés actuellement formulés ou potentiellement formulables » en des abstractions en vue de « rendre plus puissant, plus pénétrant, plus précis le contact » avec un objet provisoirement découpé et rendu amorphe. Au contraire, l'interdisciplinarité qu'évoque la théorie des transports vise à en restituer la nature vivante et sa forme de totalité que la science s'est efforcée de réduire de façon provisoire pour parvenir à sa visée de connaissance.

Il ne saurait par conséquent exister de théorie de l'interdisciplinarité, tout comme celle-ci ne pourrait exclusivement relever de la science qui, par définition, réduit les faits en des objets se prêtant à des énoncés, à des démarches et à des procédés qui créent une « discipline », voire une spécialisation de la connaissance. Selon Serres, elle ne peut pas plus découler d'une métathéorie, encore moins d'une « science des sciences » à laquelle se rattache l'épistémologie par sa définition la plus classique. Si l'interdisciplinarité concerne l'épistémologie, celle-ci doit d'abord avoir pour objet *l'ensemble* des domaines de la connaissance et pour tâche d'en décrire largement les énoncés, les démarches et procédés afin d'en proposer un sens prêtant aux transports, aux messageries assurées par les « anges » que le philosophe sait prendre sous sa tutelle. L'épistémologie peut alors discerner de telles possibilités et faire la lumière sur des intersections qui rendent effective cette « conférence indéfinie du sens dans la spéculation non référencée » à laquelle doit tendre l'interdisciplinarité. Or que font précisément les anges pour parvenir à opérer ces transports d'un domaine de connaissances à un autre ? Comment s'y prennent-ils exactement ?

L'auteur de la théorie des transports a risqué sur ce point une « angéologie ¹ » qui a fait douter du sérieux de toute son entreprise ou, au mieux, l'a fait dériver vers un art dont la science n'est plus apte à reconnaître l'intérêt et la pertinence. Ses premiers écrits sur le sujet pointaient toutefois les mathématiques comme moyen de régler les transports nécessaires à l'interdisciplinarité.

C'est la position que soutient également René Thom pour qui les mathématiques sont le parangon pour parvenir à transférer une discipline, sinon une connaissance, dans une autre en vue de féconder cette dernière. Les mathématiques qualitatives associées à la topologie et à la géométrie offrent les services d'abstraction nécessaires pour dégager, par exemple, un concept de sa discipline d'origine et l'exporter vers une autre afin de jouer un rôle fondé sur

¹ Michel Serres, *La légende des anges*, op. cit.

l'analogie et la métaphore. Ce service n'a rien de trivial, à l'image de celui que rendent les mathématiques statistiques. Les mathématiques dont s'inspire la théorie des catastrophes démontrent, par son exemple, qu'elles apportent rigueur et fécondité à la conceptualisation des autres disciplines qu'elles aiguillonnent. Elles peuvent éviter à l'interdisciplinarité les dangers des applications rapides et les périls du placage. L'exemple de l'analogie qu'établit Aristote entre la vieillesse et le soir pour souligner les proportions peut être cité à titre d'illustration. Selon cette analogie

$$\frac{\text{vieillesse}}{\text{vie}} = \frac{\text{soir}}{\text{jour}}.$$

Elle engendre deux métaphores d'égale probabilité : soit la vieillesse est le soir de la vie, soit le soir est la vieillesse du jour. Sous la lumière de la théorie mathématique dont Thom est l'instigateur, l'analogie est la catastrophe pli par le potentiel

$$V = \chi^3 + ux$$

(fin d'un actant). Il appert que la seconde métaphore « est moins acceptable que la première parce que la vieillesse a une connotation plus riche que « soir » : le premier terme est biologique, le second cosmologique et la prédiction appauvrit toujours le contenu sémantique ¹ ».

Si toute connaissance a recours, dans une bonne mesure, à la métaphore et que la science elle-même l'exploite pour établir la connaissance qui lui est propre, l'interdisciplinarité peut prêter à bien des égards, et à son détriment, à un jeu métaphorique sans frein. C'est aux mathématiques, selon Thom, que revient le rôle de l'arbitrer pour que l'interdisciplinarité ne soit pas vide de sens. Elles sont les candidates par excellence pour régler, voire maintenir constant, le sens des concepts ou des connaissances qui font l'objet du transport ou du transfert d'une discipline vers une autre. Pour l'auteur de la théorie des catastrophes, « c'est seulement à partir du moment où un concept d'origine expérimentale a été mathématisé, dégagé par abstraction de sa [discipline] d'origine, qu'il peut commencer à jouer un rôle interdisciplinaire ² ». Les mathématiques comportent les qualités méthodologiques nécessaires à l'interdisciplinarité. C'est par leur office que la voie méthodologique de l'interdisciplinarité peut idéalement se faire jour. Il reste que les mathématiques ne peuvent à cette fin pénétrer toutes disciplines sans au préalable « avoir une idée globale des problèmes clés qui les sous-tendent, chaque grande discipline scientifique (physique, chimie, biologie, psychologie, sociologie) [devant] son unité à un problème central ³ » ou mieux, selon nous, à un objet par lequel se reconnaît sa visée.

¹ René Thom, « vertus et dangers de l'interdisciplinarité », dans *Apologie du logos*, Paris, Hachette, 1990, p. 641.

² Ibid., p. 643.

³ Ibid., p. 642.

C'est sans doute parce qu'il est lui-même mathématicien que, pour René Thom, seules les mathématiques peuvent avoir cette fonction méthodologique générale. Est-il possible d'en tirer une méthode qui, sans prendre la forme de la topologie et de la géométrie, conserverait néanmoins leur intention de dégager par abstraction des concepts d'une discipline pour les appliquer à un autre terrain d'exercice, une autre discipline ?

- 4 -

Interdisciplinarité et méthode

[Retour à la table des matières](#)

Pour répondre à ces questions, il importe en premier lieu de se demander sous quelle condition le transport des concepts est possible d'une discipline scientifique à une autre, sous quelle condition une connaissance peut être transférée d'un domaine à un autre, comme l'art et la philosophie. Les mathématiques, par leur exemple, incitent à penser que cela tient à la « pureté formelle » du concept ou de la connaissance, pureté qu'elles savent si bien exprimer. Si elles peuvent offrir de bons services à cet égard, elles ne sauraient toutefois imposer leur tutelle. Le développement même des concepts peut éventuellement déboucher sur la « pureté formelle » apte à l'interdisciplinarité. « Supposons un schéma, propose Serres, un modèle destiné à dominer, à comprendre, à investir un état de fait (concret ou abstrait), supposons que, parvenu à une élaboration suffisante, il prenne, par sa cohérence interne, une existence indépendante de l'état de fait qu'il était destiné à appréhender. D'une certaine manière, il s'est purifié, il s'est abstrait de son objectif : il a dégagé sa propre universalité. Il est devenu un outil, un cadre conceptuel qui pense tout seul. Il est inévitable qu'à l'envi on l'essaie en tout lieu ¹. » Un concept atteint à cette pureté quand sa forme, en devenant largement indépendante de la nature des objets à connaître par son intermédiaire, incite à croire qu'il peut aborder avec succès d'autres objets et ainsi s'introduire dans une autre discipline que celle pour laquelle il était en service. Il en va de même pour les connaissances. En faisant preuve par sa pureté d'une large indépendance à l'égard du domaine qui l'a vu naître et se développer, une connaissance peut accéder sans problème à un autre domaine de connaissance. Le transport des concepts entre disciplines, ou des connaissances entre les domaines de connaissance, se règle alors selon

¹ Ibid., p. 54.

le jeu métaphorique que soulèvent les objets à connaître ou les domaines à explorer et les concepts ou connaissances en présence.

Or, chez Serres, ce jeu métaphorique ne se formule pas au moyen de règles précises propres à porter dignement le nom de méthode. Il relève de la compétence du philosophe qu'il est de sa virtuosité pour mieux dire, difficilement assimilable à une démarche dont la définition et l'exploitation sont suffisamment connues pour pouvoir être reproduites avec autant de répondant. Il peut sembler en avoir les caractéristiques, mais faute d'une explicitation sous forme de règles clairement établies, ce jeu, pour fécond qu'il soit, ne saurait être conçu comme une démarche méthodologique digne de ce nom. Il se situe davantage sur le terrain d'exercice par excellence de la philosophie qu'un auteur comme Granger associe à un art, celui d'un « jeu ouvert d'interprétation qui est un travail induit ¹ ». L'interdisciplinarité peut être, dans cette veine, difficilement associée à une méthode, si on conserve à ce mot le sens qu'il revêt en science.

Il est pourtant des entreprises méthodologiques en sociologie qui portent le nom de « méthode interdisciplinaire », c'est-à-dire une méthode dont le but, par définition, serait de fédérer ou d'amalgamer des disciplines différentes. Cette méthode interdisciplinaire « cherche à articuler entre eux divers discours [découlant des différentes disciplines] en se réclamant d'aspects communs explicités tantôt au plan de la logique des formes (homologies), tantôt au plan de l'herméneutique des contenus (analogie) ² ».

En résumé, pour être clair, la méthode interdisciplinaire porte sur les discours des différentes disciplines. Elle place l'accent sur eux pour en dégager sur le vif les points communs aptes à faire l'objet d'un transfert. Les discours en étant le théâtre, ils offrent une vue en acte de la discipline. Il est donc plus facile de saisir ce qui est virtuellement commun aux disciplines malgré les différences apparentes. La méthode évolue alors, au dire de ses tenants, en *un métalangage* destiné à jeter des ponts. Ce métalangage fait office d'intermédiaire par lequel une discipline ou une science devient en quelque sorte le commentaire des données, de la méthode ou des conclusions d'une autre, à l'exemple de la chimie structurale à l'égard de la physique des solides. Un tel commentaire se révèle dans tous les cas de nature appliquée et partielle ³.

Les dangers du placage ou d'unions indues, soulignés précédemment par René Thom, sont évités puisque la méthode interdisciplinaire, s'arrêtant sur leur discours, est en mesure de prendre acte des objets et visées de chaque discipline. Le jeu métaphorique qui la préside se fixe par conséquent avec plus de précision. En effet, les analogies entre objets à connaître ouvrent la voie à

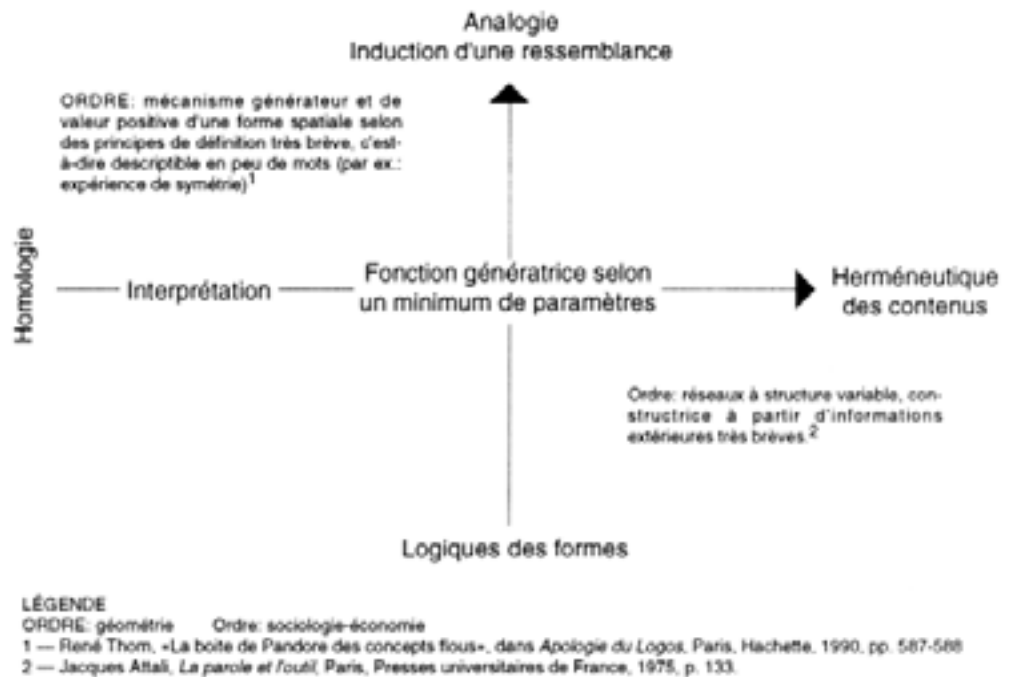
¹ Gilles-Gaston Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 19. On notera que l'art évoqué par Granger pour qualifier la philosophie se distingue chez lui des beaux-arts.

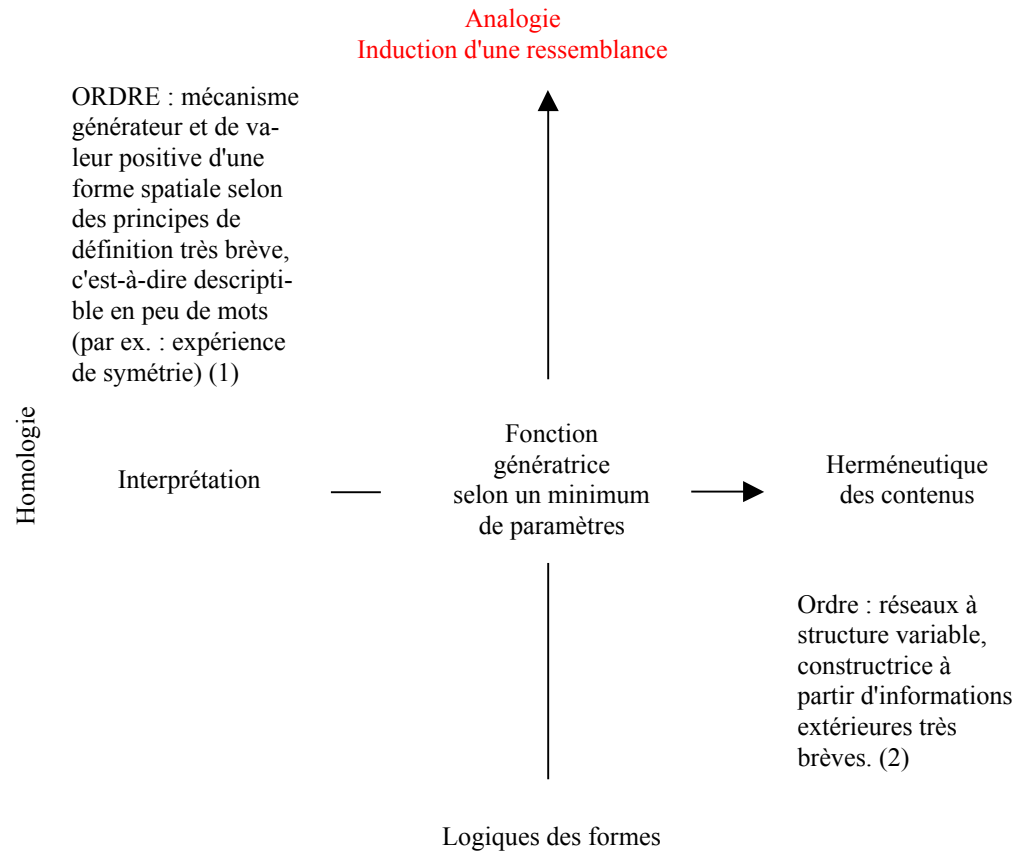
² Jean-Paul Resweber, *La méthode interdisciplinaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, p. 99.

³ *Idem*.

un jeu entre concepts, voire entre connaissances, en fonction duquel sont franchies les séparations disciplinaires ou les domaines de connaissance pour autant que se développe leur correspondance opératoire. En d'autres mots, le transport se règle sur un plan horizontal par les analogies qu'inspirent les objets à connaître et sur un plan vertical par les homologues qu'exprime la nature opératoire des concepts ou connaissances. Les concepts d'ordre et de désordre de la physique mis à contribution en sociologie peuvent en donner un aperçu qui, pour être concis, a néanmoins le mérite de placer les choses sur le plan concret.

Analogie Induction d'une ressemblance





LÉGENDE

ORDRE : géométrie Ordre : sociologie-économie

1 - René Thom, « La boîte de Pandore des concepts flous », dans *Apologie du Logos*, Paris, Hachette, 1990, pp. 587-588

2 - Jacques Attali, *La parole et l'outil*, Paris, Presses universitaires de France, 1975, p. 133.

Les tentatives répétées en ce sens de toute une école d'épistémologues contemporains ¹ - parmi lesquels des sociologues ² - ont certes débouché sur un discours interdisciplinaire sans que n'en soit véritablement révélée la méthode propre à démontrer, par exemple, l'usage judicieux de concepts de la physique comme ordre-désordre, bruit-signal, dans le giron de la sociologie. Selon René Thom, « leur usage abstrait détaché de tout contexte, conduit à un discours - non inexact, certes - mais qui donne une pénible impression de flou généralisé. On n'est jamais sûr que les métaphores utilisées participent de contextes cohérents (...) D'où cette pénible impression de vague, de mou, qui se dégage de ces écrits. Il ne fait guère de doute que cette impression foncière est due à une certaine ignorance des concepts essentiels des disciplines fondamentales que sont les mathématiques et la physique théorique ³ ». Le transport de concepts d'une discipline à une autre n'a de ce fait rien d'évident et ne se révèle pas nécessairement un gage de fécondité, d'autant que la méthode qui le règle n'est pas suffisamment explicite pour en fournir la démonstration.

La sociologie a par ailleurs été témoin d'entreprises méthodologiques interdisciplinaires moins ambitieuses, telle la socio-anthropologie ⁴. Elle a pour but de conjuguer les méthodes de l'anthropologie - entre autres l'enquête de terrain, l'observation participante et l'histoire orale - à cette autre discipline qu'est la sociologie. Les services des méthodes anthropologiques sont destinés à mettre en relief les qualités des objets que la sociologie vise à expliquer. La socio-anthropologie du travail ⁵ a prouvé, par exemple, que ce dernier comporte des qualités symboliques, culturelles, religieuses, etc. Si la sociologie a eu tendance à ne l'envisager qu'en raison de ses qualités économiques et politiques, c'est en fonction de motifs épistémologiques dont les méthodes de l'anthropologie démontrent la relativité. En effet, fiduciaires de son ouverture à d'autres sociétés, elles révèlent que le travail n'apparaît sous ce jour que dans les sociétés où il se confine à une action destinée à produire des biens utiles contre rétribution, d'abord dans le cadre de la manufacture, puis ensuite de la grande industrie. Il devient, à cette échelle, l'enjeu d'un conflit de nature politique entre des forces diamétralement opposées : les patrons et les syndicats. La sociologie, en l'envisageant ainsi, reflète l'apparence que le travail prend dans ces sociétés où prime l'économie et s'interdit de reconnaître ses qualités symboliques, culturelles, etc. Cette perspective étroite l'empêche de concevoir que, si le travail a pour qualité d'apparaître sous le jour de l'économie, c'est le fait de la culture de ces sociétés, c'en est le symbole par excellence.

¹ Henri Atlan, *Entre le cristal et la fumée : essai sur l'organisation du vivant*, Paris, Seuil, 1979.

² Jacques Attali, *La parole et l'outil*, Paris, Presses universitaires de France, 1975 ; Marc Guillaume, *Le capital et son double*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.

³ René Thom, « Vertus et dangers de l'interdisciplinarité », dans *Apologie du logos*, op. cit., p. 641.

⁴ Pierre Bouvier, *Socio-anthropologie du contemporain*, Paris, Galilée, 1995.

⁵ Pierre Bouvier, *Le travail au quotidien. Une démarche socio-anthropologique*, Paris, Presses universitaires de France, 1989.

Les méthodes anthropologiques viennent souligner les qualités sociales du travail et les rappeler à la sociologie lorsqu'elle s'applique à l'envisager comme objet d'étude. Ce dernier a d'ailleurs été défini sur de nouvelles bases à l'invitation de la socio-anthropologie. La sociologie le réduit désormais à ce statut en tenant compte des qualités culturelles et symboliques dont il est doté à titre d'action promise à un résultat utile. Si, à cette fin, les méthodes de l'anthropologie proposent avec fruit leurs services, elles ne changent en rien le sens auquel correspond la réduction du travail au statut d'objet de la sociologie. Cette réduction souscrit à la visée de cette discipline qui est de saisir le travail comme fait de société, d'action constituée par des rapports sociaux. La socio-anthropologie ne nie d'ailleurs pas le fait. En conséquence, sa nature interdisciplinaire sur le plan des méthodes ne saurait laisser voir un objet qui rende caduque la sociologie considérée comme discipline.

Il faut par conséquent prendre conscience que toute discipline se caractérise par une visée de connaissance dont l'unité, ou si l'on préfère la spécialisation, ne s'oppose pas à l'interdisciplinarité sur le strict plan des méthodes. Le terme d'interdisciplinarité s'applique toutefois ici fort mal s'il se borne à désigner une simple combinaison de méthodes qui ne changerait en rien la nature disciplinaire de la démarche.

L'interdisciplinarité sur le plan des méthodes est donc possible, mais il est vain d'espérer qu'elle constitue une méthode capable d'annuler ou de neutraliser toute discipline. Elle n'est donc point méthode ni n'est redevable à une méthode pour constituer une connaissance propre à porter son nom. Qu'est donc en définitive l'interdisciplinarité ?

- 5 -

L'interdisciplinarité manifeste-t-elle le passage de l'explication à l'action ?

[Retour à la table des matières](#)

L'interdisciplinarité trouve peut-être moins sa forme et sa nécessité dans la constitution des connaissances, des explications auxquelles aspire chaque discipline, que dans un commentaire qui trouve sa raison d'être dans le passage de celles-ci à l'action pratique ou politique. Cette dernière a trait aux ratés ou, en termes plus précis, aux contradictions qui surgissent de l'expérience qu'ont les êtres humains de la matière, de la nature et de la vie sociale et qui se présentent pour eux sur le plan de leur connaissance pratique comme des problèmes devant être pris en charge à l'échelle individuelle et collective. En appa-

raissant sous l'angle de l'expérience humaine, et conséquemment de la connaissance pratique, ces problèmes et les actions vouées à les résoudre prennent la forme d'une totalité. C'est face au développement d'une action sous cette forme que se révèlent les limites de la spécialisation d'une discipline et que surgit la nécessité de l'interdisciplinarité. C'est en voulant répondre aux contraintes de cette action que se forme son besoin. L'interdisciplinarité concerne donc le transport ou transfert de connaissances disciplinaires vers une action pratique qui peut être envisagée comme la résolution de problèmes dont la nature fait éclater le caractère de spécialité ou de discipline.

Car résoudre des problèmes sur le plan pratique constitue une action qui vient rappeler que la société, par exemple, est en réalité complexe et marquée par l'interdépendance de ce qui la constitue. Elle oblige ainsi à la levée des réductions opérées par les disciplines scientifiques, comme la sociologie, en vue d'en avoir un contact « plus pénétrant, plus puissant, plus précis » sous forme d'un objet d'étude. C'est bel et bien dans cette perspective que les disciplines et leurs spécialités trahissent leurs limites, lesquelles ne portent aucun préjudice aux réductions nécessaires à leur vocation première. L'annulation de ces réductions engendre alors un contact qui ne relève plus d'une visée de connaissance, mais d'une action. L'action de l'être humain sur l'environnement en constitue une illustration patente.

L'environnement fut pendant longtemps envisagé comme la nature formée d'espèces minérales, végétales et animales, à l'exception de l'espèce humaine. Considéré de cette façon, l'environnement paraissait l'objet d'élection des sciences de la nature ou, selon leur récente dénomination, les sciences de la matière et de la vie. Les problèmes aigus de la pollution et de la diminution radicale des ressources naturelles renouvelables ou non, représentant évidemment des menaces pour la survie biologique de l'espèce humaine, ont requis des actions pratiques et politiques qui n'ont pas manqué de rappeler que notre espèce est partie intégrante de l'environnement et n'en est qu'une partie. L'environnement apparaissant désormais sous ce jour, toute action posée en vue de résoudre les problèmes qui la touchent commande que les connaissances des sciences de la matière et de la vie aillent de pair avec celles des sciences sociales, à commencer par la sociologie.

L'action sur l'environnement fait donc appel à une concertation qui démontre incontestablement l'utilité de l'interdisciplinarité. Cela ne se manifeste cependant pas sans heurt, y compris face à ce but que représente l'action pratique. Les expériences tentées à ce jour témoignent du peu de consistance des développements nécessaires à cette action. Elles font largement appel « à de multiples disciplines qui traitent encore des différents « compartiments » de la « nature », de l'être humain ou des sociétés humaines. Dire ceci dans l'état actuel, c'est déjà dire que ce champ est interdisciplinaire. Mais cela ne veut

pas dire que toute recherche menée dans ce champ, elle, le soit obligatoirement ¹ ».

En effet, l'action peut certes contraindre à la concertation, mais il demeure qu'elle ne peut pas d'emblée ignorer ou gommer les différences entre les concepts fondamentaux des disciplines mises en présence et que chacune aura tendance à imposer aux autres, moins en fonction de velléités impérialistes que pour le motif d'engager le dialogue voulu sur un terrain familier. Les frictions que cela entraîne peuvent, par ricochet, provoquer un repli vers le caractère spécifique des disciplines et de leurs concepts, bloquant par là tout espoir d'une éventuelle contribution positive de l'interdisciplinarité. La preuve est ainsi faite que cette dernière n'est pas uniquement une affaire de langage, de concepts propres à chaque discipline. Les disciplines, en tant que sciences, ne se résument pas à des énoncés verbalement exprimés dont il suffit d'examiner la compatibilité sémantique ou logique sous forme du « commentaire » précédemment évoqué. Leur pierre d'assise est un objet auquel s'attache toute leur entreprise. C'est le cas de la sociologie. On voit donc mal en quoi elle pourrait être interdisciplinaire. Elle ne saurait diriger le concert des diverses disciplines sous peine de compromettre ce à quoi elle vise pour trouver son droit d'existence en tant que discipline.

Le statut de la sociologie étant réglé sur ce plan, que peut-être en conclusion l'interdisciplinarité ? Elle relève du métalangage précédemment évoqué qui d'entrée de jeu, dispose à reconnaître l'environnement ou la société, par exemple, dans la complexité et la totalité que révèle l'action pratique sur elles, et, par son intermédiaire, à en accueillir la signification dans une connaissance libre de toutes contraintes disciplinaires. En cela, ce métalangage se recommande d'une connaissance philosophique au sens que lui attribue Gilles-Gaston Granger de ne pas « représenter les phénomènes dont nous avons l'expérience au moyen de schémas abstraits. Elle cherche à expliciter les significations de l'expérience humaine. Toute expérience, prise au sens le plus large est finie, fragmentaire ; la philosophie tente de l'interpréter comme signifiant, comme renvoyant à une totalité toujours virtuelle. Cette interprétation, elle est création et organisation, mais en concepts ² »

Si l'interdisciplinarité signifie quelque chose de plus qu'une simple coopération entre disciplines, elle concerne donc la connaissance philosophique et celle-ci constitue son terrain d'exercice en science. La philosophie peut ainsi céder son apport au développement de la science et de sa signification face à l'action pratique. Elle s'emploie à formuler le sens que doit avoir son entreprise, la connaissance qui en découle, pour répondre aux besoins de l'action pratique à laquelle contraignent la vie en société et la survie biologique de l'espèce humaine.

¹ Marcel Jollivet, « L'environnement : un champ de recherche à construire en interdisciplinarité », dans Eduardo Portella (éd.), *Entre savoirs. L'interdisciplinarité en acte : enjeux, obstacles, perspectives*, Paris, Éres, 1992, pp. 256-257.

² Gilles-Gaston Granger, « Science, idéologie, philosophie », *Raison présente*, no 97, 1991, p- 92

L'interdisciplinarité introduit en conséquence la sociologie, comme toute science, dans l'arène politique. Lorsque la sociologie s'engage à former une intervention pratique, c'est-à-dire une intervention propre à orienter l'action sociale, sur la base de la connaissance qu'elle produit, elle est forcée de prêter attention aux autres disciplines propres à lui donner du relief, en même temps qu'elle doit s'ouvrir au jeu des intérêts qui marque le débat public. C'est dans ce contexte que la sociologie n'a pas à dédaigner de prendre la couleur politique que revendique bien haut Alain Touraine. Elle est ainsi conduite à prendre position, voire même à prendre parti. La sociologie se nuance alors en fonction de choix éthiques qui expriment sans nul doute, selon Pierre Bourdieu, les dispositions et positions sociales des sociologues dans l'espace social et le champ intellectuel. La connaissance sociologique s'insinue de la sorte dans le sens commun et devient par conséquent un savoir utile pour quiconque fait l'expérience de la vie sociale. La sociologie, pour Anthony Giddens, retourne donc à son point de départ la connaissance de sens commun, à partir duquel elle conçoit son objet et érige son édifice épistémologique.

L'interdisciplinarité à laquelle elle est instamment conviée ne se fait pas faute de rappeler que la sociologie s'ébauche et trouve son droit d'exister à titre de connaissance bien avant d'être assujettie au jeu politique, aux parti pris éthiques et à sa propre contribution positive à la connaissance pratique.

Si la sociologie se reconnaît comme science, elle ne peut être en conséquence interdisciplinaire par définition, sans pour autant être réfractaire à son exercice au nom d'une philosophie de la connaissance qui ne doit par ailleurs aucunement léser son caractère disciplinaire.

Précis d'épistémologie de la sociologie

Conclusion

Pour une sociologie du fait virtuel

[Retour à la table des matières](#)

En conclusion l'on doit reconnaître que les explications de la sociologie devraient se coordonner à celles de l'économie, de la politologie, des études culturelles, de la religiologie, etc. afin de pouvoir restituer l'unité du fait social. Il ne revient pas nécessairement à la sociologie de remplir cette mission. Elle doit en revanche maintenir vivant et permanent le but de raccorder aux explications des autres disciplines celle qu'elle produit de son propre chef. C'est sans doute dans cette perspective qu'il faut entendre l'interdisciplinarité dans un sens qui soit parfaitement acceptable. Cela n'enlève rien à la conception qui la fait correspondre à la philosophie de la connaissance ou à la philosophie de la science, pour ne pas dire à l'épistémologie. Au contraire, c'est à cette dernière que revient le droit de rallier toute discipline, fût-ce la sociologie, au concert de l'interdisciplinarité, au point d'en faire une exigence, sinon l'une des conditions de la connaissance scientifique.

La science a pour autres conditions la *reproduction* et la *vérification*, deux maîtres mots qui font office d'exigences auxquelles il est mal vu d'associer la sociologie. Or, la reproduction peut être reconnue possible sous son égide selon l'argument précédemment développé à propos de la réitération. Il im-

porte ici de formuler les raisons d'une pareille exigence en science. En premier lieu, la reproduction est nécessaire pour que tout fait se prête au feu croisé des vérifications qu'exerce la communauté scientifique pour le déclarer digne de la science. En second lieu, un fait doit être reproductible pour que la connaissance qui en surgira éventuellement présente les caractères de régularité et de stabilité qui lui permettront d'être qualifiée de scientifique.

C'est à ce point précis que s'exprime l'objection selon laquelle tout fait social demeure indexé à des contextes historiques et qu'en conséquence, il est superflu d'attribuer au mot « reproduction » le sens qu'il a en science. Or, à y regarder de plus près, il est loin de correspondre à l'idée immédiate qu'il suggère : tel fait est *identique* à tel autre. Selon le dictionnaire, la reproduction est l'action de produire des êtres ou des objets *semblables* à eux-mêmes. L'épistémologie contemporaine, sur cette lancée, nous apprend que cette conception est à proprement parler artificielle et ne peut nullement caractériser ce qu'entend la science par reproduction. Elle s'élucide toutefois par la distinction que Gilles-Gaston Granger introduit entre *fait actuel* et *fait virtuel*, et qui est véritablement du domaine de la science. Il nomme fait actuel « un événement complètement, mais inépuisablement déterminé dans sa saisie par un sujet concret ¹ ». C'est dans cette ligne que se conçoit le fait indexé à l'histoire, le fait dit « historique » et, plus largement, « le moindre fait expérimenté par nous dans la vie courante, aussi bien que le fait observé effectivement par le savant dans son laboratoire ou dans la nature ² ». Il est facile de poser que ce fait n'est pas réellement reproductible et qu'il est, par nature, individuel et complètement déterminé dans son existence individuelle.

En revanche, le fait virtuel est toujours sous-déterminé par rapport à l'expérience. Il est quant à lui, selon Granger, « complètement défini dans un référentiel abstrait ³ ». Il va sans dire que virtuel, ici, ne correspond nullement à l'image du « cyber-espace » que véhiculent actuellement les nouvelles techniques de communication. Le mot signifie à bien des égards des univers imaginaires, à tout le moins des univers qu'on ne saurait qualifier de présents. L'image du virtuel est évidemment tout autre sur le plan épistémologique. Elle témoigne de l'insertion du fait actuel dans un référentiel, afin que sa manipulation soit exactement représentée et sans qu'elle se rattache à l'actualité de l'expérience. Il devient à ce stade un objet ⁴ qui s'ouvre, par exemple, au calcul des probabilités en vertu duquel le fait acquiert le statut de virtuel et peut être envisagé comme actualisable sans l'être d'office. C'est par cette mesure, qui le rend virtuel, qu'on peut attendre d'un fait qu'il soit reproductible et que la reproduction se formule à titre d'exigence de la science.

¹ Gilles-Gaston Granger, « Reproductibilité et fait scientifique », *Le Fait d'analyse*, no 1, 1996, p. 172.

² *Idem, ibid.*

³ *Ibid.*, p. 173.

⁴ Cette phase est celle de la réduction sur laquelle on s'est précédemment étendu pour en définir très précisément le sens.

Les exemples montrent à profusion que le statut scientifique de la connaissance des faits actuels ne s'est obtenu qu'en renonçant ouvertement à une partie de leurs déterminations pourtant saisies ou entrevues dans l'expérience. C'est à ce prix que la mécanique de Galilée, Newton et Lagrange a dû délibérément abandonner les propriétés qualitatives du mouvement néanmoins essentielles à l'objet aristotélicien de la *kinésis*. La sociologie n'est pas en reste à ce chapitre. En effet, c'est dans cette même perspective que doit se lire, nous semble-t-il, la postface à *Street Corner Society*¹, rédigée cinquante ans après sa parution par l'auteur, William Foote Whyte. Celui-ci était désireux d'expliquer comment s'était constitué l'objet de son étude afin de répondre à ses détracteurs qui l'accusaient de ne pas avoir véritablement reproduit dans son actualité la culture de la *little Italy* de Boston. Si, écrit-il, « des chercheurs aspirent à des généralisations qui peuvent donner lieu à des vérifications scientifiques, alors ils doivent se concentrer sur les éléments de la culture étudiée qui peuvent être directement ou indirectement observés et mesurés. C'est ce que j'ai fait dans mes recherches sur les bandes de rue. je ne prétends pas avoir donné une interprétation complète de la culture de Cornerville dans son intégralité... je me suis concentré sur des domaines pour lesquels j'avais des données systématiques et nombreuses et qui convenaient à mon point de vue [théorique] : les bandes de rue et leurs relations avec le racket et les organisations politiques. Les méthodes que j'ai utilisées et les conclusions que j'en ai tirées peuvent être aujourd'hui reproduites et améliorées par les chercheurs qui étudient l'organisation des communautés² ».

La sociologie souscrit donc à l'obligation de devoir condenser les faits actuels pour que la reproduction puisse avoir un sens en science. Cette reproduction ne peut porter que sur des faits virtuels, « ceux qui sont parfaitement déterminés dans un référentiel lui-même bien défini préalablement, à la fois par sa structure, ordinairement descriptible en termes mathématiques, et par des procédures de mise en correspondance avec l'actualité de l'expérience³ ».

L'invention du référentiel est cruciale puisque de lui dépend l'identification du fait reproduit par son intermédiaire sous cet aspect virtuel. La reproduction du fait signifie alors qu'il se représente sous cette forme comme fait virtuel, selon la portée et les limites de ce cadre, spécifiées et décidables à l'avance et sur lesquelles on peut jouer de façon explicite.

¹ Considéré comme un classique de la sociologie américaine, *Street Corner Society* est l'étude de la culture des bandes de rue de la petite Italie, quartier de Boston que W. F. Whyte désigne par le pseudonyme de Cornerville. Le cinquantième anniversaire de sa parution a été le prétexte de la publication de nombreux écrits consacrés autant à cet ouvrage qu'aux heurs et malheurs de l'étude monographique en sociologie dans le sillage de l'École de Chicago. La traduction française du livre comporte, en annexe, certains éléments de ce débat notamment la réponse de son auteur aux remarques qui lui ont été faites à cette occasion.

² William Foote Whyte, « Postface », dans *Street Corner Society*, Paris, Éditions La Découverte, 1996, p. 384.

³ Gilles-Gaston Granger, « Reproductibilité et fait scientifique », *op. cit.*, pp. 173-174.

À première vue, la sociologie semble capable de se livrer à ce jeu de la science dont rend compte la distinction entre fait actuel et fait virtuel. Or son concepteur, Granger lui-même, refuse de l'admettre. Il lui semble qu'en son domaine il est « presque impossible » de véritablement séparer les faits actuels des faits virtuels. La sociologie, comme les autres sciences humaines, se heurte dès le départ à l'incapacité de les dissocier de manière que les faits sociaux puissent être représentés par des référentiels au sein desquels se meut la connaissance propre à la science et qui a pour nom explication. La difficulté provient de ce que tout fait social tenu pour un fait actuel renferme déjà sa propre représentation qui fait faussement office d'image virtuelle, puisqu'elle est liée subrepticement à l'actualité de l'expérience.

Le rôle du virtuel est de ce fait compromis, car le référentiel qui en est le fondement s'en désintéresse ou devient largement implicite au profit de l'expérience et de son actualité. La mise en oeuvre du référentiel fait alors appel à une succession de faits actuels plutôt qu'à l'univers ou plan virtuel. L'unité qu'il confère au fait n'est pas rapportée à des relations et des contraintes formulées dans un tel univers de virtualités. Elle émerge plutôt de l'histoire de l'expérience, du récit issu de son actualité et dont le sens procède d'une représentation qui se veut virtuellement définie, mais qui ne l'est pas en réalité. Ici, la théorie des mouvements sociaux peut être citée à titre d'exemple. En effet, l'expression « mouvement social » se rattache de préférence à la chronique de conflits sociaux et de leur actualité - dans un sens empirique, sinon politique - au détriment d'un cadre référentiel dans lequel seraient complètement et univoquement définies les virtualités représentatives des faits actuels de l'expérience. Selon Granger, le sociologue, à l'instar de l'historien, fait « oeuvre de science lorsqu'il montre avec plus ou moins de précision comment l'actualité qu'il décrit émerge d'un système d'événements *virtuels* ¹ ». En d'autres termes, sa description des faits actuels doit donner acte à une représentation au sein d'un cadre référentiel dont les relations et contraintes font la preuve, par définition, qu'il se démarque avec netteté de l'actualité de l'expérience et de son caractère proprement *individuel*. La sociologie souscrirait, au dire de Granger, à une attitude *clinique* analogue à celle des médecins qui observent le malade plutôt que la maladie. Elle n'a le loisir d'observer des événements que par le truchement des individus qui en ont une expérience en quelque sorte actuelle et qui, de ce fait proposent de celle-ci une représentation que Granger nomme une image historique en attribuant à ce mot la signification de « représentation d'un fait en tant qu'il peut appartenir à une expérience humaine vécue ² ».

Cependant cet auteur voudra bien nous accorder qu'il n'en va pas autrement pour tous les événements que la science place sous son autorité. Certes, la nature ou la matière ne propose pas d'elle-même une représentation mais elle n'a véritablement de fait qu'en relation avec l'expérience humaine vécue. Dans son orbite, elle se présente comme un fait en étant dotée de la représentation que lui confère l'actualité de l'expérience.

¹ Gilles-Gaston Granger, *Le probable, le possible et le virtuel*, Paris, Odile Jacob, 1995, p. 126.

² Gilles-Gaston Granger, *La vérification*, Paris, Odile Jacob, 1992, p. 185.

Si l'on revient à la métaphore de Granger, il faut présumer que la maladie ne peut s'observer que dans la mesure où le médecin sait d'abord comprendre la représentation qu'en donne le malade, pour ensuite lui coordonner un cadre référentiel où la maladie sera associée à ses virtualités en vue d'une intervention thérapeutique. Face au malade, la maladie ne saurait constituer un fait pour le médecin s'il ne se réfère pas à la représentation qu'il en donne au vu de sa propre expérience. Par ailleurs, l'observation d'une maladie qui échappe à son cadre référentiel n'est pas exempte des représentations dont la dote le médecin et qui, à bien des égards, correspondent à une image historique ¹ pour reprendre l'expression de Granger. À vrai dire, lorsqu'elle atteint le statut d'objet de la médecine et est envisagée comme telle, la représentation que suscite l'expérience de la maladie devrait être impérativement mise entre parenthèses pour que la connaissance puisse évoluer selon les virtualités que propose le cadre référentiel.

Selon Granger, si le mouvement vers le virtuel définit l'aspect clinique de la sociologie, on doit reconnaître à la lumière de ce qu'il formulait naguère à propos de l'histoire, qu'elle est une « clinique sans pratique ». Il y manque l'exercice d'une pratique propre à insérer et à mobiliser la connaissance qu'elle veut produire dans un cadre référentiel d'où seraient exclues toute images historiques dans la mesure où elles seraient délibérément neutralisées. Cette pratique est ignorée parce que la sociologie n'a pas encore définitivement campé son objet, ne l'a pas encore déterminé de façon que se développe une connaissance explicative et vérifiable.

Vérifiable ? Que faut-il entendre par ce mot ? Il est tentant de suivre à nouveau Granger pour qui « la vérification scientifique consiste en une mise à l'épreuve, le plus souvent médiate, d'un parti-pris de représentation de l'expérience ² ». La sociologie, on l'a vue plus haut, prend fait et cause pour ce parti pris qui s'entend à coordonner à l'expérience pratique des concepts aptes à en susciter une représentation. Il lui reste toutefois à définir des concepts suffisamment détachés de l'expérience vécue pour que se crée par leur moyen une image abstraite qui défie, en quelque sorte, l'image historique surgie de l'actualité de l'expérience. À cette fin, elle doit faire appel au langage et à son affinement pour que soient rendus univoque les éléments de la langue naturelle qu'elle met à son service. C'est par cette vertu de l'univocité que peut être distinctement fixée la correspondance entre l'expérience pratique et l'image abstraite que produisent les concepts. Le langage doté de cette qualité imite ainsi très largement les symboles mathématiques qui, dans bien des sciences, se vouent à cet office technique, conçu comme un calcul qu'évoque « l'idée d'opérations explicitement et univoquement définies et réglées ³ ». La sociolo-

¹ Il est instructif sur ce point de considérer les premières approches de la médecine face au sida. Voir Luc Montagnier *et al.*, « Le SIDA et son virus », *La Recherche*, no 167, juin 1985, pp. 750-760.

² Gilles Gaston Granger, *In vérification*, *op. cit.*, p. 43.

³ Gilles-Gaston Granger, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988, p. 13.

gie s'emploie à satisfaire cette exigence par son usage du langage, encore que la vogue postmoderne le fasse dévier vers une rhétorique baignée de qualités littéraires impropres à une connaissance apte à la vérification.

La mise à l'épreuve qui ressort de son parti pris pour la représentation ne peut qu'en subir le préjudice, sinon l'outrage. En effet, en science, elle doit porter au premier chef sur la rigueur dont fait montre la correspondance établie entre l'expérience et sa représentation sous forme d'images abstraites. Or la tendance postmoderne la délaye intentionnellement dans « une stratégie narrative pour raconter des histoires sur le monde ¹ ». Elle rend ainsi caduque toute vérification se donnant pour but d'évaluer la force de cette correspondance et ce à quoi elle aboutit afin de pouvoir en tirer une connaissance explicative. On voit donc sans peine toute la défiance envers la science que sous-entend ce virage vers la rhétorique en sociologie.

Quand elle se veut sérieuse, la sociologie peut très certainement utiliser le langage, l'écriture, dans un tout autre but, vers lequel la science incline : celui de régler précisément, explicitement et définitivement les opérations en fonction desquelles des concepts sont coordonnés à l'expérience en vue d'obtenir une connaissance explicative par le moyen d'une représentation qu'on s'est évertué à qualifier, à la suite de Granger, de « détour par le royaume des abstractions ». La qualité d'univocité du langage choisi pour déterminer ici concepts et opérations fait en sorte que tout un chacun en est bien informé et peut vérifier leurs virtualités pour éventuellement en ratifier la pertinence et la justesse.

C'est donc par les contraintes d'expression qu'elle s'impose que se reconnaît en bonne partie la science. La vérification trouve son droit, sinon son fait, dans une formulation claire des énoncés. En ce sens, « vérifier un fait, pour la science, c'est retrouver dans une intuition - en dernier ressort sensible - un abstrait exprimé dans un énoncé ² ». Ce point a été longuement examiné dans les chapitres précédents afin d'établir sous quelles conditions et selon quelles procédures on peut dégager du symbolisme des sciences - incluant à ce titre la sociologie - des représentations abstraites de nature conceptuelle. Si elles sont perçues comme se rapportant directement à l'expérience immédiate ou pratique, elles désignent ou décrivent des faits. La description révèle ainsi toute son importance dans une science comme la sociologie. C'est par son intermédiaire que se règle le rapport de l'expérience aux concepts et celui-ci se révèle par l'usage différentiel du langage, de l'écriture ouverte à toute vérification dans le but d'en mesurer la précision et la légitimité.

Il convient sur cette base de considérer la vérification dans son acception la plus large, celle à laquelle la science se réfère d'emblée. Il vaudrait d'ailleurs mieux parler *des sciences* tant la vérification comporte à leur égard des modes différents d'application dont la diversité prouve bien qu'elle n'obéit pas

¹ Norman Denzin, « Whose Cornerville Is It, Anyway », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 21, 1992, p. 126.

² Gilles-Gaston Granger, *La Vérification*, op. cit., p. 175.

à des diktats. En ce sens, la vérification n'a plus seulement trait à la valeur de la représentation de l'expérience dans l'univers des concepts qui la transpose en faits virtuels, elle participe également de la valeur explicative de la connaissance qu'elle rend possible. Dans cette voie, vérifier un fait suppose une conceptualisation de ce fait qui introduise la notion d'hypothèse et débouche sur la formulation d'une théorie. La sociologie révèle sous cet angle de graves lacunes. Elle surmonte encore mal certains obstacles. Rares sont les tentatives où la conceptualisation des faits au nom de la sociologie ait été suivie d'hypothèses formulées de manière à être vérifiées en un sens acceptable pour la science.

L'épistémologie s'est jusqu'à un certain point divertie à relever des énoncés qui font douter de la pertinence de la vérification en sociologie. Lorsqu'elle annonce, par exemple, sous couleur d'hypothèse que « la société capitaliste peut se développer dans le sens d'une technocratie, ou dans celui d'une démocratie économique pluraliste, ou encore dans le sens du communisme ; elle peut même persévérer ou prendre un tournant imprévu...¹ », elle fait la preuve que la sociologie n'a cure des contraintes inhérentes aux énoncés de nature scientifique. Ces derniers s'expriment couramment sous la forme d'hypothèses dont les accents déductifs leur donnent l'aspect d'implications logiques dont il est possible de vérifier la valeur explicative. La vérification trouve dans ces énoncés ses lettres de noblesse. Elle parachève ainsi la conceptualisation des faits au nom de laquelle la connaissance produite peut être à juste titre qualifiée de scientifique. Un tel aboutissement couronne l'image représentative des événements de l'expérience coordonnés à des concepts, et cette image peut prendre à bon droit le nom de *modèle*.

Il devient ainsi possible d'attendre de tels énoncés une *capacité à prédire*. En effet par leur formulation, ils débouchent sur des virtualités dont on peut à loisir vérifier les applications au vu de l'actualité de l'expérience. La formulation de plus en plus puissante des énoncés peut même amener un regard neuf sur l'expérience et son actualité afin qu'ils puissent être vérifiés à leur juste mesure. Inutile de souligner que la *sociologie n'est pas encore parvenue à cette capacité de prédiction. La vérification y perd-elle par conséquent son droit d'exister, tout comme du reste celui de formuler une connaissance explicative ? L'épistémologie contemporaine, dans ses expressions les moins orthodoxes, signale que « prédire n'est pas expliquer² ». En d'autres mots, cette fonction de prédire ne peut être attachée de façon dirimante à un énoncé pour qu'il puisse être qualifié sans conteste de scientifique. Pour peu qu'il se réclame de l'« effort de rationalisation des faits », du « détour par le royaume infiniment ouvert des abstractions » pour en proposer une autre image que celle qu'engendre l'expérience, un énoncé peut alors se classer sous la rubrique

¹ Georges Gurvitch, *les déterminismes sociaux et la liberté humaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1955, p. 65 ; cité par Gilles-Gaston Granger, « L'Explication dans les sciences sociales », dans *L'Explication dans les sciences*, Paris, Flammarion, 1973, p. 154. Ce dernier texte a été récemment repris dans *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, 1994, pp. 243-258.

² René Thom, *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Flammarion, 1993.

de la science. Si les physiciens ne s'autorisent pas à baser leurs théories sur la combinaison de goûts, de sons et de couleurs, on voit mal qu'il puisse en être autrement pour les sociologues : leur science ne saurait se fonder sur des partis pris politiques, des positions éthiques ou sur le jeu vécu des sentiments et des passions.

La vérification consiste alors - comme on l'a vu plus haut - à donner acte à la mise en correspondance de l'expérience dans son actualité avec les concepts qu'on lui coordonne pour en avoir une connaissance qui se veut explicative. Dans cette perspective, il est possible de dicter des nonnes, sinon des contraintes, auxquelles doit satisfaire la sociologie si elle veut que ses énoncés puissent se réclamer de la science, de la connaissance explicative qui porte son nom.

En premier lieu, bien que cela paraisse à bien des égards une évidence, ses énoncés doivent être intégralement, exactement et univoquement transmissibles par un discours, d'où l'importance cruciale de leur écriture qui, à dessein, ne doit s'égarer en des jeux équivoques. C'est au nom de la rectitude et de l'intégralité que prend forme cette exigence ; par ricochet, elle donne corps en science à l'idée d'accumulation et de refonte des connaissances qu'elle propose au nom de la précision et du progrès.

Ils doivent nécessairement, en second lieu, apporter une « information » nouvelle que ne peut susciter d'elle-même l'actualité de l'expérience. En conséquence, *information* signifie évidemment connaissance, abstraite de surcroît, tandis que *nouvelle* dans le même sens, révèle qu'elle découle nécessairement de la conceptualisation des faits actuels. En troisième lieu, les énoncés de la sociologie doivent à l'exemple de tout énoncé scientifique, se prêter à réfutation comme le veut l'épistémologie d'obédience poppérienne. Sous ce jour, les énoncés doivent être formulés de façon à s'imbriquer dans une observation des faits actuels qui incline soit à les accepter, soit à les rejeter. En d'autres mots, la formulation d'énoncés doit être d'emblée ouverte à la mise à l'épreuve, pour que soit écarté tout danger de connaissance explicative totale, définitive et sans appel.

Enfin, en quatrième lieu, tout énoncé avancé doit faire preuve de sa capacité d'insertion et de raccordement à un schéma explicatif plus large, pour ainsi donner acte à l'idée que sa valeur explicative « n'est jamais donnée en une seule fois, en même temps que se crée le schéma ¹ ». Sa formulation doit témoigner de sa capacité de faire lien avec d'autres énoncés pour que s'exploite à bon escient le pouvoir explicatif du schéma abstrait que l'on coordonne à l'expérience.

Si la science peut tenir en ces quatre conditions en vertu desquelles se formulent ses énoncés, la sociologie peut certainement être vue comme une science apte au développement d'une connaissance explicative. Il ne saurait y

¹ Gilles-Gaston Granger, « L'Explication dans les sciences sociales », *op. cit.*, p. 155.

avoir une autre conclusion à cet ouvrage qui, depuis le début a voulu en faire la démonstration. Cette conclusion prête le flanc à bien des questions que des sociologues de la science ont déjà formulées et qui risquent de nous revenir de plein fouet. « Qui défend mieux les sciences ? Celui qui les croit solides et intouchables, ou celui qui, mesurant leur faiblesse, mesure aussi le prix qu'il faudrait payer pour les étendre ? Qui les critique mieux ? Celui qui les imagine formidables et systématiques, ou celui qui, évaluant la fragilité de leur construction, évalue par là même de combien de façons on peut y mettre la main ? ¹ ».

Les réponses à ces questions ont été frappées dans ce livre au coin de la nuance, enfin nous semble-t-il. Si, au total, la science est marquée d'un signe positif, cela ne signifie pas qu'elle soit intouchable. Son développement ou, pour être plus précis, le développement *des* sciences prouve le contraire. Leurs limites doivent être révélées et soulignées, mais ne sauraient être conçues comme exagérations ou impostures constituant le prix qu'il faut payer pour vouloir les étendre. Sous cet angle, soutenir que la sociologie, tout compte fait, se révèle une science en passe de gagner ses lettres de créance serait la vouer aux gémonies. Sur le plan épistémologique, la science s'apprécie sous l'angle de sa visée, de son projet auquel se rattachent de diverses manières les sciences, donnant crédit à l'idée qu'il y a bien des façons d'y mettre la main sans que cela ne déroge au caractère systématique que vise la connaissance explicative placée sous son enseigne.

En revendiquant ce parti, sinon ce pari que la sociologie est une science, celle-ci ne se présente pas pour autant sous le lustre *du formidable qui* laisserait croire à un caractère impérieux. En tel cas, la sociologie, pourrait se vanter d'être la connaissance *de* la société, voire même, en fonction de l'ambition de bien des sociologues, la seule connaissance valable *dans* la société : la seule qui aurait raisonnablement droit de cité pour parler de la vie sociale, de l'action des êtres humains par laquelle elle prend corps. À notre sens, la sociologie n'en propose qu'une connaissance qui se veut explicative par le moyen de concepts. C'est tout ce qu'elle peut proposer et voilà pourquoi elle ne saurait prétendre annihiler le sens commun qui pour sa part est une connaissance indiscutablement reliée à l'expérience pratique de la vie en société. De ce fait, il en est sans aucun doute la connaissance la plus riche et la plus ouverte aux autres connaissances que transmettent la littérature, l'art, la philosophie, la religion, etc., et que la sociologie ne saurait bien imiter. Elle est tenue de reconnaître leur droit d'exister et ne voir dans leur présence nulle menace ou concurrence, mais au contraire un éclairage propre à refléter et à tirer profit de la richesse de l'expérience humaine. Dans cette perspective, il est souhaitable, pour la sociologie, de se consacrer à sa vocation et, pour les sociologues, d'admettre que leur discipline est source de raison, mais aussi de passion. De

¹ Bruno Latour, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 1993, p. 11.

cette passion de la connaissance explicative régie par la rigueur et l'explicitation, mais qui n'interdit en rien l'imagination la plus audacieuse. Que voilà une invite à laquelle il est bien difficile de résister...

Drummondville - Paris - Montréal
février 1994 - février 1997

Bibliographie

[Retour à la table des matières](#)

Agazzi, Evandro, *Le Bien, le Mal et la science*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Amault, Françoise, *Frédéric Le Play. De la métallurgie à la science sociale*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1993.

Atlan, Henri, *Entre le cristal et la fumée : essai sur l'organisation dit vivant*, Paris, Seuil, 1979.

Attali, Jacques, *La parole et l'outil*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.

Barthes, Roland, *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 1973.

Bateson, Marie-Catherine, *Regards sur mes parents*, Paris, Le Seuil, 1989.

Bernard, Paul, « L'analyse causale en sciences sociales », dans *Encyclopédie philosophique universelle*, vol. II les notions, Paris, Presses universitaires de France, 1989, pp. 85-87.

Bertaux, Daniel, « Écrire la sociologie », *Information sur les sciences sociales*, vol. 19, no 1, 1979, pp. 7-25.

Berthelot, Jean-Michel, *L'intelligence dit social*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

Berthelot, Jean-Michel, *Les vertus de l'incertitude*, Paris, Presses universitaires de France, 1996.

Bourdieu, Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Droz, 1972.

Bourdieu, Pierre, *Homo Academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

Bourdieu, Pierre, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, 1994.

Bourdieu, Pierre, « De la règle aux stratégies », dans *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, pp. 75-93.

Bourdieu, Pierre, « Repères », dans *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, pp. 47-71.

Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

Bourdieu Pierre (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

Bourdieu, Pierre, Jean-Claude Chamboredon et Jean-Claude Passeron, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

Bouvier, Pierre, *Socio-anthropologie du contemporain*, Paris, Galilée, 1995.

Bouvier, Pierre, *Le travail au quotidien. Une démarche socio-anthropologique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.

Brecht, Bertolt, *La vie de Galilée*, Paris, L'Arche, 1975.

Bromberger, Christian « Monographie », dans Pierre Bonte et Michel Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Presses Universitaires de France, 1991, pp. 484-486.

Canguilhem, Georges, *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1968.

Champagne, Patrick, « Statistique, monographie et groupes sociaux », dans *Études dédiées à Madeleine Grawitz*, Genève, Dalloz, 1982, pp. 3-16.

Chapoulie, Jean-Michel, « Everett Cherrington Hughes et le développement du travail de terrain en sociologie », *Revue française de sociologie*, vol. XXV, no 4, 1984, pp. 582-608.

Chapoulie, Jean-Michel, « Préface », dans Howard S. Becker, *Outsiders*, Paris, A.-M. Métailié, 1985, pp. 9-21.

Clifford, James, « De l'autorité en ethnographie », *L'Ethnographie*, no 2, 1983, pp. 87-118.

Clifford, James, « De l'ethnographie comme fiction », *Études rurales*, no 97-98, janvier-juin 1985, pp. 47-67.

Clifford, James, *Le malaise dans la culture*, Paris, École nationale supérieure des Beaux-arts, 1996.

Crombie, A.C., *Styles of Scientific Thinking in the European Tradition*, Londres, Duckworth & Co., 1994, 3 tomes.

Denzin, Norman, « Whose Cornerville Is It, Anyway », *Journal of Contemporary Ethnography*, vol. 21, 1992, pp. 120-132.

Descola, Philippe, « Les avatars du principe de causalité », dans Philippe Descola et al., *Les idées de l'anthropologie*, Paris, Armand Colin, 1988, pp. 13-59.

Dilthey, Wilhelm, *Introduction à l'étude des sciences humaines*, Paris, Presses universitaires de France, 1942.

Dilthey, Wilhelm *Le monde de l'esprit*, Paris, Aubier-Montaigne, 1947.

Dubet, François, *Acteurs sociaux et sociologues. Le cas de l'intervention sociologique*, Paris, EHESS, novembre 1988, miméographié, 42 p.

Dubet, François, « Des jeunesses et des sociologies. Le cas français », *Sociologie et sociétés*, vol. XVIII, no 1, 1996, pp. 23-35.

Dubet, François, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

Dubet, François « Sociologie du sujet et sociologie de l'expérience », dans François Dubet et Michel Wieviorka (dir.), *Penser le sujet*, Paris, Fayard, 1995, pp. 103-121.

Dubet, François, Alain Touraine et Michel Wieviorka, « Une intervention sociologique avec Solidamosc », *Sociologie du travail*, vol. 24, no 3, 1982, pp. 279-292.

Durkheim, Émile, « Compte rendu de A. Labriola. Essais sur la conception matérialiste de l'histoire », *Revue philosophique*, vol. XLIV, 22^e année, 1897, pp. 645-651.

Durkheim, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Flammarion, 1988.

Ferry, Luc et Alain Renaut, *La pensée 68. Essai sur l'anti-humanisme contemporain*, Paris, Gallimard, 1988.

Feyerabend, Paul, *Contre la méthode*, Paris, Seuil, 1979.

Feyerabend, Paul, *Dialogues sur la connaissance*, Paris, Seuil, 1996.

Foucault, Michel, « Le discours ne doit pas être pris comme... » dans *Dits et écrits*, tome III, Paris, Gallimard, 1994, pp. 123-124.

Foucault, Michel, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

Gadamer, Hans Georg, *L'art de comprendre. Herméneutique et tradition philosophique*, Paris, Aubier, 1982.

Geertz, Clifford, *The Interpretations of cultures : Selected essays*, New York, Basic Books, 1973.

Geertz, Clifford, *Works and Lives : the anthropologist as author*, Stanford, Stanford University Press, 1988. Version française : *Ici et Là-bas. L'anthropologue comme auteur*, Paris, Métailié, 1996.

Giddens, Anthony, *The Consequences of modernity*, Stanford (Cal.), Stanford University Press, 1990. Version française : *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 1994.

Giddens, Anthony, *The Constitution of Society : introduction of the theory of structuration*, Berkeley, University of California Press, 1984. Version française : *La constitution de la société*, Paris, Presses universitaires de France, 1988.

Godelier, Maurice, *Anthropologie sociale et histoire locale*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 1995, texte miméographié.

Godelier, Maurice, « L'anthropologie sociale est-elle indissolublement liée à l'Occident, sa terre natale ? », *Revue internationale des sciences sociales*, no 143, 1995, pp. 161-179.

Godelier, Maurice, *L'énigme du don*, Paris, Fayard, 1996.

Godelier, Maurice, « L'énigme du don, I. Le legs de Mauss », *Social Anthropology*, vol. 3, no 1, 1995, pp. 15-47.

Godelier Maurice, *Horizon, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, François Maspero, 1973, 2 tomes.

Godelier, Maurice, « D'un mode de production à l'autre : théorie de la transition », *Recherches sociologiques*, vol. XII, no 2, 1981, pp. 161-193.

Godelier, Maurice, *Rationalité et irrationalité en économie*, Paris, François Maspero, 1969, 2 tomes.

Godelier, Maurice, « La théorie de la transition chez Marx », *Sociologie et sociétés*, vol. XXII, no 1, avril 1990, pp. 53-81.

Godelier, Maurice (dir.), *Transitions et subordinations au capitalisme*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1992.

Grafmeyer Yves et Isaac Joseph, *L'École de Chicago*, Paris, Aubier, 1984.

Granger, Gilles-Gaston, « Définir, décrire, montrer », *Alfa*, vol. 5, 1992, pp. 3-16.

Granger, Gilles-Gaston, « Idéologie, philosophie, idéologies », *Tijdschrift voor filosofie*, 290, Jaargang, no 4, décembre 1967, pp. 772-780.

Granger, Gilles-Gaston, « L'Explication dans les sciences sociales », dans *L'Explication dans les sciences*, Paris, Flammarion, 1973, pp. 147-165.

Granger, Gilles-Gaston, *Formes, opérations, objets*, Paris, Vrin, 1994. 94.

Granger, Gilles-Gaston, « Logique et pragmatique de la causalité dans les sciences de l'Homme », dans *Systèmes symboliques, science et philosophie*, Paris, Éditions du CNRS, 1978, pp. 127-143.

Granger, Gilles-Gaston, « Modèles qualitatifs, modèles quantitatifs dans la connaissance scientifique », *Sociologie et sociétés*, vol. XIV, no 1, avril 1982, pp. 7-13.

Granger, Gilles-Gaston, *Pour la connaissance philosophique*, Paris, Odile Jacob, 1988.

Granger, Gilles Gaston, « Pour une épistémologie du travail scientifique », dans Jean Hamburger (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, pp. 111-122.

Granger, Gilles-Gaston, *Le probable, le possible et le virtuel*, Paris, Odile Jacob, 1995.

Granger, Gilles-Gaston, « Reproductibilité et fait scientifique », *Le fait d'analyse*, no 1, septembre 1996, pp. 171-177.

Granger, Gilles-Gaston, « Science, idéologie, philosophie », *Raison présente*, no 97, 1991, pp. 91-95

Granger, Gilles-Gaston, « Sur l'unité de la science », *Fundamenta Scientiae*, vol. 1, 1980, pp. 199-214.

Granger, Gilles-Gaston, « Théorie et expérience », dans Jean de la Campagne (dir.), *Philosopher*, Paris, Seuil, 1979, pp. 341-351.

Granger, Gilles-Gaston, *La vérification*, Paris, Odile Jacob, 1992.

Guillaume, Marc, *Le capital et son double*, Paris, Presses universitaires de France, 1975.

Gurvitch, Georges, *Déterminismes sociaux et liberté humaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1955.

Habermas, Jürgen, *Connaissance et intérêt*, Paris, Gallimard, 1976.

Habermas, Jürgen, *Morale et communication*, Paris, Cerf, 1986.

Habermas, Jürgen, *La technique et la science comme « idéologie »*, Paris, Gallimard, 1973.

Hammersley, Martyn, « The rhetorical turn in ethnography », *Social Science Information*, vol. 32, no 1, 1993, pp. 23-37.

Houle, Gilles, « L'analyse clinique en sciences humaines : pour une épistémologie pratique », dans Eugène Enriquez *et al.*, *L'analyse clinique en sciences humaines*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1993, pp. 39-53.

Hughes, Everett Cherrington, *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Boréal, 1972.

Hume, David, *Traité de la nature humaine*, tome 1, Paris, Aubier-Montaigne, 1973.

James, Henry, « Honoré de Balzac », dans *Literary Criticism, French Writers, Other European Writers, The Prefaces to the New York Edition*, New York, Viking Press, 1984.

Jamin, Jean, « Le texte ethnographique. Argument », *Études rurales*, no 97-98, janvier-juin 1985, pp. 13-24.

Jollivet, Marcel, « L'environnement : un champ de recherche à construire en interdisciplinarité », dans Eduardo Portella (dir.), *Entre savoirs. L'interdisciplinarité en acte : enjeux, obstacles, perspectives*, Paris, Érès, 1992, pp. 253-258.

Kapp, Yvonne, *Eleanor Marx. Chronique familiale des Marx*, Paris, Éditions sociales, 1980.

Kuhn, Thomas, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972.

Kuhn, Thomas, *La tension essentielle*, Paris, Gallimard, 1990.

Laé, Jean-François et Numa Murard, *Les récits du malheur*, Paris, Descartes & Cie, 1995.

Lapeyronnie, Didier, *Mouvements sociaux, démocratie et intervention sociologique*, Paris, CADIS, École des hautes études en sciences sociales, 1992.

Latour, Bruno, *Les microbes*, Paris, Éditions A. M. Métailié, 1984.

Latour, Bruno, *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 1993.

Latour, Bruno, *Science in action. How to Follow Scientists and Engineers through Society*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1987. Version française : *La science en action*, Paris, Éditions La Découverte, 1989.

Latour, Bruno « Les « vues » de l'esprit. Une introduction à l'anthropologie des sciences et des techniques », *Culture technique*, no 14, 1985, pp. 5-29.

Latour, Bruno et Michel Serres, *Éclaircissements*, Paris, François Bourin 1992.

Leach, Edmund, *Les Systèmes politiques des hautes terres de Birmanie*, Paris, Maspero, 1972.

Lepenies, Wolf, « Hommes de science et écrivains. Les fonctions conservatoires de la littérature », *Information sur les sciences sociales*, vol. 18, no 1, 1979, pp. 45-58.

Lepenies, Wolf, *Les trois cultures. Entre science et littérature l'avènement de la sociologie*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1990.

Lévi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Paris, Plon, 1962.

Lévi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale II*, Paris, Plon, 1973.

Lévi-Strauss, Claude, *La potière jalouse*, Paris, Plon, 1985.

Lévi-Strauss, Claude, *Le regard éloigné*, Paris, Plon, 1983.

Lukacs, Georg, *Histoire et conscience de classe*, Paris, Éditions de Minuit, 1960.

Machery, Pierre « Aux sources des rapports sociaux. Bonald, Saint-Simon, Guizot », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, no 9, octobre 1992, pp. 25-43.

Maget, Marcel, *Guide d'étude directe des comportements culturels*, Paris, C.N.R.S., 1953.

Malinowski, Bronislaw, *journal d'ethnographie*, Paris, Seuil, 1985.

Malinowski, Bronislaw, *Une théorie scientifique de la culture et autres essais*, Paris, Le Seuil, 1968.

Marx, Karl, *Le Capital*, Paris, Éditions sociales, 1979.

Marx, Karl, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Paris, Éditions sociales, 1977.

Marx, Karl, « L'Enquête ouvrière », dans *Oeuvres I. Économie*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1965, pp. 1527-1536.

Marx, Karl, *Fondements de l'économie politique*, Paris, Anthropos, 1973.

Marx, Karl, « *Grundrisse* », tome 2. Chapitre du Capital, collection 10/18, Paris, Éditions Anthropos, 1968.

Marx, Karl, *Théorie sur la plus-value*, Paris, Éditions sociales, 1974.

Miguelez, Roberto, *L'émergence de la sociologie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1993.

Miner, Horace, *St. Denis - A French-Canadian Parish*, Chicago, University of Chicago Press, 1939. Version française : *Saint-Denis : un village québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 1985.

Montagnier, Luc *et al.*, « Le SIDA et son virus », *La Recherche*, no 167, juin 1985, pp. 750-760.

Morin, Edgar, *La complexité humaine*, Paris, Flammarion, 1994.

Morin, Edgar, « De la complexité : complexus », dans Françoise Fogelman Soulié (dir.), *Les théories de la complexité. Autour de l'oeuvre d'Henri Atlan*, Paris, Seuil, 1991, pp. 283-296.

Morin, Edgar, *La Méthode. 2. La connaissance de la connaissance*, Paris, Seuil, 1991.

Morin, Edgar, *La Méthode. 4. Les idées*, Paris, Seuil, 1991.

Morin, Edgar, *Sociologie*, Paris, Fayard, 1992. (2e édition 1994)

Morval, Monique, « La recherche interdisciplinaire : une difficile intégration » dans Vincent de Gauléjac et Shirley Roy (dir.), *Sociologies cliniques*, Paris, EPI, 1993, pp. 109-117.

Passeron, Jean-Claude, « Anthropologie et sociologie », *Raison présente*, no 108, 1993, pp. 1-34.

Passeron, Jean-Claude, « La constitution des sciences sociales », *Le Débat*, no 90, 1996, pp. 93-112.

Passeron, Jean-Claude, « Homo sociologicus », *Le Débat*, no 79, 1994, pp. 114-133.

Passeron, Jean-Claude, « Normes sociales et normes méthodologiques. À propos des styles d'intelligibilité dans les sciences sociales », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XXXIV, no 104, 1996, pp. 11-55.

Passeron, Jean-Claude, *Le raisonnement sociologique. L'espace poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991.

Pêcheux, Michel, *Analyse automatique du discours*, Paris, Dunod, 1969.

Petitot, Jean, « Approche morphodynamique de la formule canonique du mythe », *L'Homme*, no 106-107, 1988, pp. 24-49.

Petitot, Jean, « Catastrophes (théorie des) », *Encyclopaedia Universalis*, Universalis, 1978, Paris, Encyclopaedia Universalis France, 1978, pp. 198-202.

Petitot, Jean, « Entretien avec René Thom », *Mathématiques et sciences humaines*, 59, 1977, pp. 27-38.

Polanyi, Karl, *La Grande transformation*, Paris, Gallimard, 1984.

Popper, Karl, *La connaissance objective*, Paris, Aubier-Montaigne, 1988.

Popper, Karl, *La logique des découvertes scientifiques*, Paris, Payot 1974.

Ramognino, Nicole, « L'observation, un résumé de la réalité », *Current Sociology*, vol. 40, no 1, Spring 1992, pp. 55-75.

Resweber, Jean-Paul, *La méthode interdisciplinaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1981, p. 99.

Roger, Jacques, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIIIe siècle*, Paris, Armand Colin, 1971

Saul, John, *Les bâtards de Voltaire*, Paris, Payot, 1993.

Serres, Michel, *Hermès I. La communication*, Paris, Éditions de Minuit, 1969.

Serres, Michel, *Hermès II. L'interférence*, Paris, Éditions de Minuit, 1972.

Serres, Michel, *Hermès III. La traduction*, Paris, Éditions de Minuit, 1974.

Serres, Michel, *La légende des anges*, Paris, Flammarion, 1994.

Shea, William, *La révolution galiléenne*, Paris, Seuil, 1992.

Simmel, Georg, *Sociologie et épistémologie*, Paris, Presses universitaires de France, 1981.

Stengers, Isabelle, *Cosmopolitiques*, Paris, La Découverte, 1996.

Thom, René, *Apologie dit logos*, Paris, Hachette, 1990.

Thom, René, « La méthode expérimentale : un mythe des épistémologues (et des savants> dans Jean Hamburger (dir.), *La philosophie des sciences aujourd'hui*, Paris, Gauthier-Villars, 1986, pp. 7-20.

Thom, René, *Modèles mathématiques de la morphogenèse*, Paris, Bourgois, 1980.

Thom, René, *Paraboles et catastrophes*, Paris, Flammarion, 1983.

Thom, René, *Prédire n'est pas expliquer*, Paris, Flammarion, 1993.

Thomas, William et Florian Znaniecki, *The Polish Peasant in Europe and America. Monograph of an Immigrant Group*, Boston, Richard G. Badger, 1918-1920, 5 tomes.

Touraine, Alain, *Critique de la modernité*, Paris, Fayard, 1992.

Touraine, Alain, « Découvrir les mouvements sociaux », dans François Chazel (dir.) *Action collective et mouvements sociaux*, Paris, Presses universitaires de France, 1993, pp. 17-41.

Touraine, Alain, « L'inutile idée de société », dans Jean Delacampagne et Roberto Maggioni (dir.), *Philosopher. Les interrogations contemporaines*, Paris, Fayard, 1980, pp. 237-244.

Touraine, Alain, « L'ombre d'un mouvement », dans Alain Touraine et al., *Le Grand refus*, Paris, Fayard, 1996, pp. 11-102.

Touraine, Alain, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973.

Touraine, Alain, *Qu'est-ce que la démocratie ?*, Paris, Fayard, 1994.

Touraine, Alain, *Le retour de l'acteur*, Paris, Fayard, 1984.

Touraine, Alain, « La sociologie est-elle encore l'étude de la société ? », dans Albert Jacquard (dir.), *Les scientifiques parlent...*, Paris, Hachette, 1987, pp. 189-234.

Touraine, Alain, « Les transformations de l'analyse sociologique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. LXXVIII, 1985, pp. 15-25.

Touraine, Alain, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978.

Touraine, Alain et al., *Lutte étudiante*, Paris, Seuil, 1978.

Touraine, Alain et al., *Le Mouvement ouvrier*, Paris, Fayard, 1984.

Touraine, Alain et al., *Le pays contre l'État*, Paris, Seuil, 1978.

Touraine, Alain et al., *La Prophétie antinucléaire*, Paris, Seuil, 1980.

Touraine Alain et al., *Solidarité*, Paris, Fayard, 1982.

Van Maanen, John, *Tales of the field*, Chicago, University of Chicago Press, 1988,

Wacquant, Loïc, « Introduction », dans Pierre Bourdieu et Loïc Wacquant, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, pp. 13-42.

Warner, Lloyd W., *Yankee City Series*, New Haven, Yale University Press, 1941-1959.

Weber, Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1972.

Whyte, William Foote, *Street Corner Society. La structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, Éditions la Découverte, 1996.

Wieviorka, Michel, « L'intervention sociologique », dans Marc Guillaume (dir.), *L'état des sciences sociales en France*, Paris, La Découverte, 1986, pp. 159-161.

Wittgenstein, Ludwig, *Tractatus logico philosophicus suivi de Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, 1961.

Zonabend, Françoise « Du texte au prétexte. La monographie dans le domaine européen », *Études rurales*, no 97-98, janvier-juin 1985, pp. 35-38.

Fin du livre